LA

BIENFAISANCE ISRAÉLITE

A PARIS

I.

LA COMMUNAUTÉ. — L'HOPITAL ET LES HOSPICES. — LE REPOS ÉTERNEL.

I. — LA COMMUNAUTÉ.

Il y a cent ans, le nombre des israélites tolérés à Paris ne dépassait pas celui de huit cents; ils restaient soumis à la discrétion du lieutenant-général de police, qui les surveillait de près et les tenait dans une dépendance presque absolue. Leur sort n'avait rien d'enviable, et certaines professions leur étaient interdites; un arrêt royal du 14 août 1774 les exclut des « corps d'arts et de métiers; » un autre, en date du 25 juillet 1775, leur défend d'exercer le commerce de la draperie et de la mercerie, auquel ils excellaient. Tout gouvernement semblait prendre à tâche de renouveler contre eux la vieille malédiction légendaire que les sectes issues du judaïsme leur avaient infligée. Parqués, soupçonnés, vilipendés, dépouillés, accusés d'égorger les petits enfans, objets des contes de vieilles femmes, épouvantails des nourrices, exposés à toutes les diatribes et à toutes les avanies, ils vivaient humbles, effarouchés, dans l'ombre, et réduits, pour vivre, aux basses industries dont nul

ne voulait. Si quelqu'un d'entre eux parvenait à une condition tolérable et même à une haute situation, — Samuel Bernard? — c'est qu'il avait réussi à dissimuler ses origines. L'existence des juifs était précaire, sinon persécutée; la loi ne leur reconnaissait aucun droit, la société ne leur réservait aucune sécurité, la justice ne leur accordait aucun recours; ils étaient, ainsi que je les ai encore vus dans certaines villes d'Orient, rejetés à part comme des pestiférés. Ils offraient l'exemple de la plus cruelle, de la plus persistante injustice dont l'humanité ait frappé des hommes, et que les siècles aveugles s'étaient léguée d'âge en âge, comme une tradition sacrée. Est-il donc dans la destinee des spéculations religieuses de susciter des luttes impitoyables et des haines sans merci? La Bible baigne dans le sang des communions qui la révèrent et se sont entre-déchirées, parce qu'elles n'interprètent pas le même texte de la même manière, et n'adorent pas le même Dieu de la même façon.

Il appartenait à la France de mettre fin à l'iniquité de la persécution des israélites; grâce à elle, une race et une croyance sont rentrées dans le droit commun, d'où l'aveuglement des préjugés les avait exclues. La révolution française avait décrété l'égalité des hommes; elle ne voulut point se démentir et fut logique avec elle-même: le 28 janvier 1790, le droit de citoyen est accordé aux juifs du rite portugais et le 27 septembre 1791 aux juifs du rite allemand. Deux rites pour une communauté si restreinte (1), c'est beaucoup; et si l'on en croyait certaines révélations faites à propos d'un procès financier qui eut un grand retentissement dans la dernière période du second empire, Israël d'Allemagne et Israël de Portugal se rencontreraient dans un même sentiment de haine fraternelle. Qu'importe; ce n'est point sous cet aspect que je dois considérer les descendans de ceux à qui Moïse a dit dans le désert : « Tu aimeras ton prochain comme toi-même, » car si les deux sectes sont souvent en lutte sur un terrain où je me garderai bien de les suivre, elles n'ont point de contestations lorsqu'il s'agit d'exercer la charité, et c'est seulement de charité qu'il s'agit. Délivrée par l'initiative française, après dix-huit cents ans d'oppression, la communauté juive s'accrut rapidement à Paris; il était naturel que les israélites s'empressassent vers la ville où pour la première fois les portes de la vie sociale leur étaient ouvertes. Ce ne fut point une sorte d'invasion, ainsi qu'on le pourrait croire; prudemment, comme s'ils eussent tâté le terrain, ils arrivaient par petits groupes, s'établissaient sans bruit et semblaient chercher à se perdre au milieu de la foule.

(1) D'après le baron de Hübner, la population israélite du globe ne dépasse pas 6,500,000 âmes.

En 1806, on en compte 2,700, où dominent les adeptes du rite allemand, qui, dès lors, conserveront la supériorité numérique. Si la liberté dont ils peuvent jouir en France les attire, la conscription et le service militaire les éloignent; en 1821, malgré des fortunes naissantes qui les convient et leur font des promesses, ils ne sont encore que 6,000. Sous le règne de Napoléon III, l'augmentation est notable et concorde avec l'extension des voies ferrées. La troisième république ne les effraie pas, loin de là, car ils paraissent chercher de préférence les pays d'où toute hiérarchie conventionnelle a disparu; le recensement de 1872 indiquait, d'après les déclarations individuelles, le chiffre de 23,434 israélites, qui doit être au-dessous de la réalité. Depuis cette époque, la campagne antisémitique poursuivie en Russie, les expulsions des Polonais du grand-duché de Posen, ont refoulé bien des familles juives vers l'Europe occidentale; plus d'une est venue s'établir à Paris, qui est la terre promise des malheureux, des proscrits et des aventuriers. Aujourd'hui, sur notre population, qui est de 2,500,000 habitans, on ne sera pas loin de la vérité en évaluant la tribu d'Israël à 45,000 âmes; elle représente assez exactement les deux tiers de la totalité des juifs vivant en France.

La communauté israélite s'organisa lentement à Paris; elle semblait rester en défiance vis-à-vis des droits qu'elle était appelée à partager : on eût dit que le souvenir des persécutions subies lui inspirait une prudence qui ressemblait à de la crainte et paralysait son initiative. Elle était, — elle est encore, — divisée en deux classes, que le nombre et la condition rendaient singulièrement inégales. D'une part, quelques personnages exceptionnellement riches, que l'on surnommait avec un peu d'ironie et beaucoup d'envie les hauts barons de la finance, hommes habiles, spéculateurs avisés, maîtres du marché des fonds publics, souscripteurs d'emprunt pour les états souverains, directeurs ou administrateurs des grandes industries, devenus dans la société moderne la puissance que Loustalot a prophétisée, lorsque, après la nuit du 4 août, il a dit : « Cette révolution substituera l'aristocratie d'argent à l'aristocratie de naissance. » D'autre part, une plèbe famélique, vivant de grapillage, offrant des chaînes de sûreté et des pastilles du sérail au long des rues, faisant métier de modèle dans les ateliers, trafiquant de cigares de contrebande qu'elle échangeait contre de vieux habits, marchands de lorgnettes d'occasion, chiffonniers aux environs de la place Maubert, bouquinistes à la porte des collèges, brocanteurs experts à « la ramastique, » revendeurs de vieilles ferrailles, bijoutiers en faux et au besoin recéleurs. Entre ces deux extrémités du monde juif s'agitait un groupe composé de coulissiers en quête d'un report, de petits industriels assidus au travail et alertes au

gain, de savantasses qui cherchaient à mettre d'accord le Pentateuque et le Talmud, d'artistes souvent admirablement doués et de courtiers dont les services étaient parfois onéreux au commerce inférieur. C'était, on le voit, la force même des choses qui s'imposait et constituait au profit ou au détriment du clan israélite de Paris la division qui s'établit presque naturellement dans toute nation: l'aristocratie et le peuple, avec une caste intermédiaire participant des deux et formant la bourgeoisie, caste mobile, caste de recrutement qui s'élève jusqu'à la première si elle s'enrichit, et retombe dans le second si elle se ruine. Les relations entre ces trois fractions du judaïsme étaient-elles fréquentes? J'en doute; une foi commune les animait, le même respect de la tradition des ancêtres, la même espérance dans un avenir enveloppé de ténèbres soutenaient leurs croyances, mais leur milieu social et les intérêts qui les faisaient mouvoir étaient tellement différens que nulle cohésion ne paraissait possible. Ce fut la charité qui donna à la communauté israélite l'union qui lui manquait et en fit une sorte de famille où l'échange du bienfait a créé des liens puissans.

Je crois que le mot charité, avec le sens précis que nous lui donnons aujourd'hui, n'existe pas dans la langue hébraïque, car je ne le découvre pas une seule fois dans l'Ancien-Testament; en revanche, il est répété soixante-quinze fois dans les Actes et les Épîtres (1). En faut-il conclure que les anciens juifs ne connurent et n'exercèrent pas la charité avant la dispersion qui suivit le sac de Jérusalem par Titus? Non, certes; mais, pour l'exprimer, ils se servaient du mot *zédaka*, qui signifie à la fois justice et bienfaisance; car pour eux la charité n'était point facultative, elle était imposée comme un devoir aussi rigoureux que la justice : s'y soustraire, c'était manquer à la loi. C'est aussi de cette façon qu'elle a été comprise par Mahomet, qui dans le Coran détermine le taux des aumônes au huitième du revenu. Un israélite n'était donc *zaddik*, c'est-à-dire juste, que s'il était charitable (2). Le juif qui se conformera aux préceptes de sa religion distribuera en dons secourables la dîme,

(1) La Vulgate et les catholiques donnent pour le verset 12 du chapitre x des *Proverbes* : « La haine (*sinea*) excite les querelles; la charité (*ahaba*) couvre les fautes. » Les Septante traduisent *ahaba* par *amicitia*, Cahen par amour. M. E. Renan, que j'ai consulté, m'a dit qu'en langage moderne l'équivalent de *sinea* est antipathie et d'*ahaba* sympathie. Les rabbins adoptent la version de Cahen; nul n'admet *charité*.

(2) Le doute à cet égard ne paraît pas possible : la Vulgate et les Septante sont d'accord pour traduire le premier verset du chapitre VI de l'évangile selon saint Matthieu par : *attendite ne justitiam vestram faciatis coram hominibus*. Bossuet traduit le mot à mot : « Prenez garde à ne pas faire votre justice. » Le Maistre de Saci a donné exactement le sens : « Prenez garde de ne pas faire vos *bonnes œuvres* devant les hommes. » *Zédaka* est donc l'ensemble des actions secourables qui sont prescrites à l'israélite.

— *maasser*, — de son gain ou de son revenu ; lorsqu'il se mariera, les pauvres recevront de lui le dixième de sa dot. Ce dernier usage semble malheureusement tomber en désuétude, comme si le respect des traditions s'émoussait au contact d'une civilisation parfois trop raffinée ; mais il y a cinquante ans, nul n'eût osé y manquer.

Le premier essai tenté pour réglementer la charité israélite de Paris date du 24 novembre 1809 ; après plusieurs pourparlers entre diverses confréries juives indépendantes les unes des autres, et sous l'impulsion du consistoire, on fonda le « comité consistorial de secours et d'encouragement, » dont les membres furent chargés : 1° de soigner les malades pauvres ; 2° de suivre les convois funèbres au nombre de dix ; 3° d'assister, en même nombre, aux prières du matin et du soir ; 4° de laver les morts, de les veiller, de creuser leur tombe. Ce n'était qu'une organisation provisoire, mais il fallut attendre bien des années avant qu'elle fût modifiée d'une façon sérieuse. Le premier acte du comité, en dehors de ses attributions définies, semble avoir eu pour but de prendre possession de l'exercice des droits communs et de réagir contre les ordonnances dont jadis on avait été frappé ; à cet effet, tous les ans, on présentait au consistoire dix enfans âgés de treize à quinze ans, intelligens, aptes au travail, qui, aux frais du comité, devaient entrer « en apprentissage d'arts et de métiers, » et affirmaient de la sorte que l'édit royal du 14 août 1774 n'était plus que lettre caduque. Une autre préoccupation tenait et tient encore le comité en éveil ; par tous moyens, il essaya de détruire la mendicité israélite, qui, à certains jours de fêtes religieuses, encombrait les abords des lieux de prières ; on y réussit mal. En 1828, on étudia théoriquement la question ; on décida de laisser les mendians en dehors de toute bienfaisance : leur nombre augmenta presque immédiatement, comme s'ils eussent voulu protester contre une mesure hostile à leurs habitudes. Le consistoire rend des arrêtés : « L'indigent malade par suite d'ivresse ou d'inconduite n'a droit à aucun secours ; » peine perdue, la mendicité n'est point le privilège d'Israël, elle est inhérente à toute race et à toute croyance, elle est le produit de la double imperfection de l'homme et de la civilisation ; on a beau la combattre, on ne peut la vaincre, elle persiste et reste maîtresse du terrain qu'on lui dispute : sous ce rapport, les juifs ne sont pas plus habiles que les chrétiens. Partout et toujours il y a eu et il y aura des hommes qui, au gain du travail rémunéré, préféreront les chances de la quémanderie geignarde et de la main tendue. Malgré des efforts qui ne se sont point ralentis depuis près de quatre-vingts ans, le comité israélite ne me paraît pas, à cet égard, plus avancé aujourd'hui qu'en 1809.

L'œuvre bienfaisante s'était développée un peu au hasard, d'une

façon en quelque sorte empirique, selon des nécessités qui s'imposaient, après des révolutions naturellement accompagnées de chômage, après des épidémies, — choléra de 1832, — qui avaient aveuglément frappé et fait tant d'orphelins. En hâte on subvenait à ces obligations nouvelles, on ne se récusait pas, tant s'en faut, mais on courait au plus pressé, on agissait sans vues d'ensemble, et on ne s'était pas encore constitué de manière à pouvoir parer aux éventualités douloureuses qui sans cesse menacent les tribus de la famille humaine. Ce ne fut guère que dans les années qui précédèrent et suivirent la révolution du 24 février 1848 que la charité israélite se concentra dans une institution spéciale. En 1852, le « comité consistorial de secours et d'encouragement » devint le « comité de bienfaisance, » et procéda méthodiquement à la création des établissemens où toutes les manifestations de la souffrance et de la faiblesse peuvent être soulagées. D'une part, l'organisation primitive, qui suffisait à la population juive parisienne de 1809 (3,000), restait impuissante en présence de celle de 1850 (environ 20,000); d'autre part, certaines fortunes accrues dans des proportions considérables devaient faire naître une protection plus puissante; néanmoins, il est possible que l'on eût continué à tâtonner et que l'on fût demeuré dans les étroites limites du début, si un homme de bien et d'intelligence, inébranlable en sa croyance et doué d'une prodigieuse activité, n'eût donné une impulsion déterminée à la charité juive; il ne suscita pas les bonnes volontés, mais il les disciplina, les régularisa, leur apprit à ne point s'égarer et leur indiqua un but.

Issu d'une famille établie en Alsace, né le 14 septembre 1814, à Presbourg, par le hasard des migrations, il s'appelait Albert Kohn. Obéissant aux lois de l'atavisme ou préoccupé de l'avenir de ses coreligionnaires, si durement traités dans les pays musulmans, il étudia de bonne heure les langues orientales et bientôt y devint maître. A Vienne, où il vivait alors, les israélites relevaient d'une section spéciale de la police que l'on appelait « le bureau des juifs; » cent vingt-quatre familles avaient seules le droit de domicile, nul autre juif ne pouvait résider, même temporairement, dans la ville sans acquitter un droit de séjour onéreux; toute carrière libérale, sauf celle de la médecine, leur était interdite. Ce fut donc à sa religion qu'Albert Kohn dut de ne pouvoir suivre les cours de l'académie orientale de Vienne. De telles exclusions datent à peine de cinquante ans, et c'est à peine, — heureusement, — si nous pouvons les comprendre aujourd'hui. Albert Kohn en était réduit à aller dans la bibliothèque publique apprendre, à coups de dictionnaires, l'arabe, le sanscrit, le syriaque et le persan. Ce fut le baron de Hammer, que son *Histoire de l'empire ottoman* a rendu célèbre, qui, après

avoir entendu le jeune étudiant commenter un passage obscur du Coran, lui dit : « Quittez Vienne, où vous ne ferez que végéter, et allez à Paris, où toutes les portes vous seront ouvertes. » Albert Kohn suivit ce conseil, et, bien muni de lettres de recommandation, il arriva à Paris en 1836. Il entra facilement en relations avec Eugène Burnouf, Quatremère, Reinaud, A. Desgranges, Jouannin ; en leur compagnie, il était au cœur même de l'histoire et des langues orientales ; pendant une année entière, il fut l'unique auditeur du cours de persan professé par Sylvestre de Sacy. Plus tard, parlant de cette époque et de cet enseignement dont il était seul à profiter, il a dit : « J'ai passé là des heures délicieuses (1). » Sa facilité, du reste, était extraordinaire ; il n'y avait guère, en son temps, que le cardinal Mezzofanti qui eût pu lui disputer le don des langues. Il était d'une ferveur exemplaire ; est-ce dans le Dieu ou dans la race d'Israël qu'il avait foi, je ne sais ; mais il aima son peuple d'une ardeur profonde ; partout où les juifs furent opprimés, il accourut, comme l'ambassadeur volontaire des revendications de la justice et de l'humanité. Dès que de nouvelles persécutions menaçaient le judaïsme, il partait : quatre fois il alla en Orient, apaisant les colères, éclairant les malentendus et rendant ses coreligionnaires à la paix douteuse qu'on leur accordait ; trois fois il les visita en Algérie, en Tunisie, au Maroc. Dans tous les pays d'oppression qu'il parcourut, il fut habile, pressant, et obtint, sinon des concessions, du moins des adoucissemens dont profita la communauté des synagogues. Au cours de ses voyages en Orient, dans toute ville possédant un quartier juif, il avait fondé des écoles ; jusqu'à son dernier jour, jusqu'au 15 mars 1877, rien ne ralentit son zèle, et « la Société parisienne d'encouragement au bien, » lui décernant une médaille d'or, peu de temps avant sa mort, put dire avec raison : « M. Albert Kohn est un missionnaire de charité. »

Ce rôle, enviable entre tous, il s'en était emparé dès son arrivée à Paris ; car, à peine installé, il s'était mis en quête de la situation des israélites pauvres ; promptement il comprit que pour les arracher à la misère et au vice, qui en est souvent la conséquence, il fallait, en redoublant d'efforts, faire appel aux cœurs généreux. Dès lors, sa voie fut tracée, d'où jamais il ne dévia, et dans la communauté juive il devint le conseiller de la bienfaisance. Quoique un peu brouillon et parfois trop empressé, il la conseilla bien, car c'est en grande partie à lui qu'elle doit son organisation, qui est très forte. Il eut cette bonne fortune d'être attiré par la

(1) J'ai emprunté la plupart des faits relatifs à l'influence exercée par Albert Kohn sur la communauté israélite à la *Biographie d'Albert Kohn*, par Isidore Loeb, 1 vol. in-18. Paris, 1878 ; et pour la partie historique de cette étude, j'ai consulté avec fruit *le Comité de bienfaisance*, par Léon Kahn, 1 vol. in-18. Paris, 1886.

maison Rothschild, où il fut apprécié à sa valeur, choyé, consulté, écouté. Ce n'est pas tout que de vouloir faire le bien, il faut savoir le faire; science parfois difficile, qu'Albert Kohn finit par acquérir, car il avait appris à ses dépens que, de toutes les vertus humaines, la charité est celle qui se laisse entraîner à commettre le plus d'erreurs. Trésorier du comité de bienfaisance en 1848, président en 1852, il avait payé sa bienvenue par un don de 20,000 francs, destinés à une caisse nouvellement créée pour faire des prêts aux ouvriers nécessiteux et même des avances de fonds à ceux qui désiraient s'établir. Le capital disparut rapidement et ne fut jamais remboursé : expérience décevante que Napoléon III renouvela plus tard dans des proportions considérables, qui ne produisit aucun bon résultat, et ne suscita que du mécontentement parmi ceux-là mêmes que l'on voulait aider. La présidence d'Albert Kohn fut féconde, car c'est de 1852 que date la constitution à la fois logique et pratique de la charité israélite à Paris. Sa position dans la maison Rothschild le mettait à la source même des bienfaits; je crois pouvoir affirmer que là nul refus ne repoussa jamais ses demandes, qu'on lui laissait toute initiative, et qu'il lui suffisait d'indiquer le bien à faire pour que le bien fût fait. Il fut aumônier, au sens originel du mot, et comme il excellait à découvrir ceux qui avaient besoin d'aumônes, il était heureux d'exercer la bienfaisance avec ampleur et sans chômage. Il fut souvent prodigue, parce qu'il était autorisé à l'être, et que jamais une observation ne lui fut adressée sur les dépenses dont profitait la misère d'Israël. Des pauvres qu'il allait visiter, des malades qu'il faisait soigner, des affamés auxquels il distribuait la nourriture, il disait : « Ce sont de nos gens; » locution singulière que j'ai retrouvée dans le judaïsme de tous les pays où j'ai séjourné.

Grâce aux largesses de la maison Rothschild, il établit une sorte d'assistance publique israélite, qui fut comme une administration centrale autour de laquelle rayonnèrent les œuvres dues à l'initiative privée ou fondée à l'aide de souscriptions provoquées. Albert Kohn quêtait pour les malheureux de sa confession; il connaissait le moment propice, quand les cœurs sont émus par la naissance d'un enfant, par un mariage qui promet le bonheur, par une mort qui fait éclater la fragilité des espérances d'ici-bas. Aux jours de fête, on était presque certain de le voir apparaître : « Pensez à ceux qui souffrent! » On lui donnait, et le comité de bienfaisance devenait de plus en plus secourable : les recettes, qui étaient de 47,000 francs en 1841, s'élevaient à 212,000 en 1871; je crois que ce dernier chiffre est au moins doublé aujourd'hui; la pauvreté juive n'est pas éteinte à Paris, mais elle est diminuée. Comme autrefois le patriciat romain, l'aristocratie financière israélite a ses

cliens qui reçoivent la sportule et qui, sans elle, ne vivraient guère. Albert Kohn avait fini par connaître chacun des individus de la troupe famélique qui sans cesse tendait la main vers le comité de bienfaisance; il ne repoussait que les mendians de profession, accueillait les autres, ou les dirigeait vers les établissemens de commisération, dont il était un visiteur assidu. Mais entre toutes les institutions de charité juive, il s'intéressait de préférence, — sans doute parce qu'il n'y était point resté étranger, — à celles qui portent le nom de fondation de Rothschild, et qu'un décret du 8 avril 1866 a reconnues d'utilité publique. Cette fondation comprend : un service de malades adultes, un service des enfans malades, une maison de retraite pour les vieillards, un hospice pour les incurables, un service de consultations et de distributions gratuites de médicamens aux indigens, un service de secours accordés aux convalescens sortant de la maison. C'est une cité hospitalière ouverte par Israël riche à Israël pauvre, infirme et affaibli par l'âge. On peut la visiter et nous la visiterons tout à l'heure.

II. — L'HOPITAL ET LES HOSPICES.

Aussitôt que le comité consistorial et d'encouragement put fonctionner, c'est-à-dire dès 1869, il s'occupa des soins à donner aux malades israélites; ceux qui ne pouvaient être traités à leur domicile étaient mis en pension chez leurs coreligionnaires; car à tout prix on voulait leur épargner l'hôpital, contre lequel ils éprouvaient et ils éprouvent toujours une insurmontable aversion. Y étaient-ils donc malmenés, exclus du bénéfice des règles de la bienfaisance et considérés comme des parias? Non; notre administration hospitalière n'a jamais établi aucune distinction entre eux et les autres malades. Ils n'avaient rien à redouter ni des médecins, ni des internes, ni des sœurs desservantes, mais ils étaient astreints à l'alimentation commune, et cette nourriture leur faisait horreur, car elle est impure, et ils ne pouvaient l'accepter sans prévarication. Dans la communauté israélite, comme en toute communion religieuse, on trouve des sceptiques, des indifférens, des tièdes et des fervens. Ceux-ci, attachés par des liens indestructibles à la foi des ancêtres et à l'observance de LA LOI, se seraient laissés mourir de faim plutôt que de toucher à des alimens préparés en dehors des prescriptions imposées par Moïse; volontiers ils eussent imité leurs aïeux, dont il est parlé au livre des Machabées, et qui « aimèrent mieux périr que de se souiller de viandes impures, ne voulurent point violer la loi sainte de Dieu et furent tués (1). » Voilà

(1) Mach., liv. I, chap. I, vers 65 et 66.

bien de l'embarras pour une côtelette, dira-t-on ; non pas ; en telle matière, qui ne relève que de la conscience, les minuties même les plus puériles sont respectables, car elles attestent la sincérité des croyances. Toute religion s'est appropriée des notions hygiéniques et les a, jusqu'à un certain point, introduites dans ses dogmes, afin de les rendre obligatoires. Le judaïsme n'a point échappé à cette loi générale. Sorti d'Égypte, campé dans le désert, destiné à vivre en Palestine, il a formulé certaines prescriptions indispensables dans un pays brûlant, inutiles dans un climat tempéré, mais que les israélites observent rigoureusement, qu'ils soient à Jérusalem, à Moscou, à Tunis ou à Paris. Or, parmi ces prescriptions souvent répétées dans l'Ancien-Testament, commentées, développées par le Talmud, celles qui concernent le choix des animaux alimentaires et la façon de les convertir en nourriture, sont péremptoires ; nul ne peut s'y soustraire sans pécher.

Il est dit au Deutéronome : « Vous ne mangerez d'aucune bête morte ;.. — tu ne feras point cuire un chevreau dans le lait de sa mère ;.. — tiens fort à ne point manger du sang, car le sang c'est l'âme, et tu ne mangeras point l'âme avec la chair. » C'est Dieu qui parle ainsi à Moïse, et c'est pourquoi toute nourriture ou, pour mieux dire, toute cuisine chrétienne, est en abomination aux israélites. Nous mangeons des animaux abattus ; le juif ne peut, ne doit manger que des animaux égorgés ; aussi la communauté a-t-elle des boucheries spéciales où l'on n'accepte que la viande marquée du sceau du *schohet*, qui est le sacrificateur. Celui-ci n'est pas seulement chargé de se conformer aux rites en mettant à mort les bœufs et les moutons, il doit vérifier si l'animal est *casher* (droit) ou *treipha* (lacéré). Toute blessure, toute fracture, fût-ce celle d'une vertèbre caudale, toute trace de maladie ancienne ou récente, constituent une impureté qui exclut l'animal de l'alimentation juive. Il ne peut en être autrement, car tout animal tué de la sorte est sacrifié, c'est-à-dire mentalement offert à Dieu, auquel on ne doit faire que des oblations irréprochables. Donc, l'israélite obligé de ne se nourrir que de viande *casher* se laissait réduire aux extrémités dernières plutôt que de demander asile aux hôpitaux où la viande *treipha* n'inspire et ne peut inspirer aucune répugnance, car les usages orientaux, imposés au judaïsme et à l'islamisme pour combattre la rapide décomposition d'une chair qui ne serait point exsangue, sont ignorés dans nos pays. Éviter à l'homme croyant d'être contraint par la nécessité de se mettre en contradiction avec sa foi est un devoir pour ceux qui ont charge d'âmes ; le comité consistorial le savait bien ; aussi, dès qu'il eut quelque liberté d'action et qu'il fut sorti de la gehenne où le peuple d'Israël gémissait depuis dix-huit siècles, s'empressa-t-il de chercher le moyen de don-

ner à cet égard toute sécurité à ses malades. On n'était pas riche alors comme on l'est devenu; la rage de spéculation qui, depuis cinquante ans, s'est emparée de nos sociétés égalitaires et pousse les impies et les croyans de toute communion vers la fortune, n'avait point encore permis aux israélites de profiter de leurs aptitudes. Pour édifier un hôpital et l'ouvrir aux juifs, l'argent manquait.

En 1815, le comité, tout en émettant un vœu pressant et en réclamant la création d'un « asile consacré à l'humanité souffrante, » — ici l'humanité signifie la race d'Israël, — reconnaît qu'à Paris « les gens aisés ne se trouvent pas en grand nombre, tandis que la quantité des pauvres est très considérable. » Le vœu reste stérile, et, en 1820, on se contente d'organiser, vaille que vaille, un service de gardes-malades. Ce n'était qu'un palliatif, et, faute de mieux, il fallut s'en contenter. En 1825, le docteur Cahen proposa au comité consistorial de faire l'acquisition d'une petite maison sise rue Picpus, n° 47, et d'y établir une infirmerie. Cette maison était connue dans le quartier sous le nom de l'Ermitage; je crois ne pas me tromper en disant que Millevoye l'habita, que Théaulon en fut propriétaire, et que Boïeldieu y composa la musique du *Petit Chaperon rouge*. La négociation resta pendante et ne put aboutir, car il ne fut pas possible de réunir l'argent nécessaire à l'acquisition et à l'aménagement. On se traîna pendant longtemps de projet en projet sans parvenir à en réaliser aucun. On crut avoir trouvé une sorte de moyen terme qui, sans être trop onéreux, permettrait d'épargner aux juifs les inconvéniens que leur imposaient les hôpitaux ordinaires. On demanda au préfet de la Seine de céder deux chambres dans un hôpital à la communauté israélite, qui les meublerait et y ferait soigner — et nourrir — ses coreligionnaires. M. de Rambuteau émit un avis favorable; mais le conseil des hospices, tout en protestant de sa tolérance pour les cultes reconnus, refusa de ratifier la décision préfectorale. Ceci se passait en 1836, et on se retrouva dans l'embarras d'où l'on ne pouvait sortir depuis 1809. J'imagine, sans le savoir d'une façon positive, que c'est l'intervention, que c'est le zèle d'Albert Kohn qui dénoua les difficultés.

Au mois de janvier 1841, le comité fit un effort, réunit des souscriptions et put louer une maison rue des Trois-Bornes; les travaux d'appropriation exigèrent plus d'une année, et ce fut seulement à la date du 1er avril 1842 que les salles, contenant ensemble douze lits, purent s'ouvrir aux malades. Douze lits pour répondre aux exigences de deux mille indigens inscrits sur les registres du consistoire, c'était bien peu; mais l'effet fut considérable, car on accentuait ainsi la volonté de donner aux juifs malades la sécurité morale qui leur manquait dans nos hôpitaux. Nulle cérémonie exté-

rieure, nulle inauguration solennelle ne sollicita l'attention publique, que l'on sembla, au contraire, prendre à tâche d'éviter. On eût dit qu'encore à cette époque, le judaïsme n'avait point abandonné les habitudes de mystère derrière lesquelles on l'avait refoulé pendant si longtemps. L'exiguïté de la maison était telle que l'on fut obligé de n'y admettre que des adultes atteints de maladies aiguës et que l'on repoussa les malades frappés des affections que l'on traite dans des établissemens spéciaux. En somme, c'était plutôt une ambulance qu'un hôpital, et l'on ne tarda pas à reconnaître qu'elle n'était pas en rapport avec une population qui s'accroissait de jour en jour. On voulait s'agrandir, on désirait acheter un terrain situé rue de Ménilmontant et y construire un bâtiment de dimensions plus amples et plus généreuses. Des pourparlers furent échangés à ce sujet, en 1846, et le consistoire était préoccupé de trouver les moyens de mener son projet à bonnes fins, lorsque James de Rothschild fit savoir qu'il avait l'intention de fonder une maison de secours exclusivement réservée à ses coreligionnaires. Il n'est que de prêcher d'exemple : à cette nouvelle, les israélites riches de Paris se sentirent saisis d'émulation; ils voulurent, eux aussi, prendre part au bienfait, et s'empressèrent d'apporter leurs offrandes au consistoire, qui se donna garde de les refuser. Il faut reconnaître que les circonstances avaient singulièrement favorisé le développement des fortunes financières et industrielles. Le réseau des voies ferrées que l'on venait de jeter sur la France, l'application de la vapeur aux usines, avaient fait naître une prospérité à laquelle la haute banque avait largement contribué tout en en profitant. Comme noblesse, richesse oblige ; plus Israël s'était enrichi, plus il s'était montré bienfaisant. L'époque n'était plus où il pouvait dire avec sincérité : « Les gens aisés ne se trouvent point en grand nombre, » et où, parlant de James de Rothschild (1828), il se contentait de le noter comme : « banquier estimé, israélite recommandable. » Le « banquier estimé » était devenu l'un des potentats du marché européen, et sa situation exceptionnelle en faisait le protecteur de ses coreligionnaires ; loin d'hésiter devant ce rôle, il l'accepta avec ardeur, s'en montra digne et le transmit à ses enfans, qui n'ont point répudié l'héritage.

James de Rothschild acheta, rue Picpus, un terrain contenant à peu près 13,000 mètres superficiels, et y fit construire un hôpital. Par un acte en date du 7 avril 1852, il en faisait don au consistoire de Paris, à la condition que cette fondation serait à perpétuité destinée à recevoir des malades et des vieillards israélites. Cette fois, l'inauguration n'eut rien de mystérieux : le ministre des travaux publics, qui était M. Lefèvre-Duruflé; le préfet de la Seine, qui était M. Berger; le directeur des cultes dissidens, qui était M. Charles

Read, assistèrent à la cérémonie et lui donnèrent un caractère officiel. Selon l'usage, on prononça quelques discours et l'on souhaita toute prospérité au nouvel établissement; ces vœux lui ont porté bonheur, car depuis ce jour, depuis le 26 mai 1852, il s'est dilaté dans de vastes proportions. Six semaines après, le 2 juillet, l'hospitalette de la rue des Trois-Bornes était fermée, après avoir, en l'espace de dix ans, abrité et soigné 1,374 malades; on voit que ses douze lits avaient fait bon service. Au mois de septembre 1853, la nouvelle maison était complète, on le croyait du moins, car elle contenait deux divisions, celle des malades adultes, — 46 lits, et celle des vieillards admis au repos, — 34 lits. Il nous suffira de la visiter avec quelque détail pour constater l'importance des développemens successifs dont elle a profité.

Elle s'ouvre dans la rue Picpus, rue excentrique, allongée entre la place du Trône et le bastion numéro 5, rue paisible, presque déserte, où les nourrisseurs ont installé leurs étables, que côtoient des congrégations religieuses, des asiles d'aliénés, et des établissemens attirés par le bas prix des terrains. J'y compte deux maisons de santé, l'hospice d'Enghien, les dames des Sacrés-Cœurs, que la commune enferma à Saint-Lazare, le cercle catholique des ouvriers du faubourg Saint-Antoine, les religieuses de la Mère de Dieu, les sœurs du Sacré-Cœur de Marie, les petites-sœurs des pauvres, les sœurs du Rosaire, les dames de l'Adoration perpétuelle, qui ont la garde du cimetière particulier où, depuis 1793, les Montmorency, les La Fayette, et les Noailles ont leur sépulture. Ce cimetière particulier est ce qui reste du cimetière de Picpus, que la première commune de Paris avait fait ouvrir non loin de la guillotine permanente, qui travaillait près de la barrière du Trône; un décret du premier empire en concéda la propriété aux familles dont les ascendans y avaient été enterrés, après avoir été exécutés par ordre du tribunal révolutionnaire. L'histoire de cette rue serait à écrire et serait féconde. A l'heure où je l'ai parcourue, les portes des maisons étaient closes; son aspect monacal et sa tranquillité contrastaient avec le tumulte de la grande ville, qui bruissait au loin.

Je suis entré dans l'hôpital israélite, dont le vestibule est éclairé par un demi-jour discret qui semble inviter au silence. Un double escalier, sur le palier duquel se détache le buste du fondateur, conduit aux salles réservées aux malades. Les chambrées sont larges, très aérées, bien aménagées; mais certains couloirs trop étroits, certains passages presque obscurs sont l'acte de naissance de l'hospice: 1851; les percées Haussmann dont nous jouissons aujourd'hui avec gratitude, et qu'il était de bon goût de maudire autrefois, n'avaient point encore, en multipliant les constructions, enseigné aux architectes l'art des distributions ingénieuses. Néan-

moins, les salles sont de bonnes dimensions, et si quelques inconvéniens se produisent, c'est dans les annexes du service principal. Pas d'infirmiers, mais des infirmières, ce qui est excellent: la femme est plus compatissante, plus sobre, plus maternelle que l'homme, elle est bien à son office au chevet de la souffrance, et la créature malade, quel qu'en soit le sexe, l'émeut et lui obéit volontiers. Les 46 lits du début se sont multipliés, car aujourd'hui j'en compte 134, distribués en trois divisions séparées, occupées par les hommes, les femmes et les enfans.

On me paraît très hospitalier dans cette maison et l'on n'y redoute pas les séjours prolongés auxquels les hôpitaux cherchent ordinairement à se soustraire. Dans un lit placé près d'une fenêtre, j'aperçois un homme éclairé en pleine lumière; sa barbe d'un noir bleuâtre, le teint de son visage qui rappelle la patine des bronzes florentins, la sclérotique de ses yeux éclatante et nacrée, lui donnent l'aspect d'une idole des pays primitifs. Je lui parle, il ne me comprend pas: il arrive des côtes du Malabar et ne sait que des idiomes qui nous sont inconnus; il baragouine quelques mots d'anglais, il peut réciter ses prières en hébreu, et c'est tout. Sa main repose sur les draps et ressemble à une main de momie qui a longtemps trempé dans le bitume. On n'a pas eu à l'interroger sur son mal, qui se dénonce de lui-même par ses ongles bombés et de cette forme hippocratique que les médecins connaissent bien; le pauvre homme est tuberculeux, la phtisie le dévore; lente ou rapide, nul ne peut le deviner, mais dût-elle le garder là pendant des mois et pendant des années, il y restera; car ici l'hôpital ne rend ses malades que guéris ou morts; celui qui souffre lui appartient, et il ne s'en sépare pas aux heures de la convalescence pour faire place à d'autres. Une fois de plus, je répéterai que le système hospitalier de l'assistance publique est très bon; mais il est insuffisant, il ne peut répondre à toutes les exigences qui l'assaillent. Parfois il est obligé de se montrer cruel et de fermer ses portes, même quand il sait qu'il devrait les ouvrir, car on pourrait doubler le nombre de ses lits avant qu'il pût accueillir tous ceux qui l'invoquent.

L'Indou poitrinaire que j'ai remarqué dans la salle des hommes m'a paru être le seul malade gravement atteint; les autres avaient figure de convalescens, et lisaient des journaux qu'ils font acheter, ou les livres que leur prête la bibliothèque assez bien munie de la maison. Dans la division des femmes, on hospitalise aussi les maladies lentes, et si longues, si longues, qu'elles ne se terminent qu'avec la vie. Une femme jeune encore est étendue; sous ses cheveux noirs, son visage, qui ne manque point de grâce, est d'une pâleur mate et profonde; nulle apparence de sang sous cette chair épuisée; le sourire est très doux et le regard presque joyeux: on y

lit l'espérance. Des yeux j'interroge l'infirmière, qui me répond : « Carcinome. » Le mot est-il donc prétentieux? Nullement; il m'a touché, car il est empreint d'humanité. La malade n'a pu le comprendre, n'en connaît pas la signification, tandis qu'elle n'ignore pas celle du mot cancer. Elle est charmante, cette infirmière, avec un beau type oriental qui rappelle les histoires de Salomon. Je m'aperçus que, tout en continuant ma visite, je fredonnais mentalement un duo d'Halévy : « Ou juive ou chrétienne; » heureusement je passai devant un miroir qui me montra mon image : cela me permit de me rire au nez et coupa court à la mélodie.

Non-seulement on admet les cancérées, mais voici une névropathe dont les souffrances peuvent se prolonger indéfiniment. Elle est assise auprès de sa couchette et lit. Elle a vingt et un ans, elle est blonde, fraîche, avec de jolis yeux bleus et de petites fossettes à ses joues roses. Je lui parle, elle rit aux éclats. « Vous avez bien raison d'être gaie, c'est le moyen de mettre le mal en fuite. » Elle répond : « Ah! monsieur, j'ai tant envie de pleurer. » Je n'avais pas fait trois pas qu'un sanglot déchirant me faisait retourner. La tête sur ses bras appuyés à son lit, elle était secouée par le spasme, son pauvre petit corps tremblait, elle se renversait en arrière et criait douloureusement. Sa plainte est celle de la souffrance atroce et diabolique, qui est partout sans être nulle part, qui est intangible, brise l'âme et ne touche point à la chair : rien n'est à faire, il faut laisser la crise s'épuiser d'elle-même. Tant de jeunesse, de force apparente, et ne pouvoir dominer l'angoisse qui saisit l'être tout entier! J'étais déjà dans les corridors que les cris de la pauvrette me poursuivaient encore et me faisaient penser aux lamentations de la fille de Jephté.

L'étage supérieur de la maison est consacré aux enfans; ils y sont en nombre, frêles, attendrissans à regarder, avec ces mines résignées que l'on est toujours attristé de voir à cet âge où tout devrait être animation et sourire. Ils sont si petits que l'on est surpris de ne pas voir la nourrice à leur chevet; leurs lits sont plus grands que des berceaux, mais guère plus. L'un d'eux, plus âgé que les autres, est atteint de coxalgie; voilà déjà bien des mois qu'il est immobilisé sur sa couchette; pendant longtemps il y restera encore, peut-être n'en sortira-t-il que déformé et boiteux comme fut Jacob. J'avise une petite fille aveugle de cinq à six ans, très blonde; ses yeux voilés d'une taie épaisse l'ont enfermée dans les ténèbres; dès qu'on l'approche, elle tend les mains avec une sorte de tendresse qui semble solliciter la protection. Elle est Russe de naissance; elle a été apportée en France par sa mère, qui fuyait les persécutions slaves et qui l'a abandonnée avant d'avoir été naturalisée Française. Il en résulte que l'enfant ne peut trouver place dans un

établissement destiné aux aveugles, et qu'elle reste en charge à l'hôpital israélite, qui n'est point outillé pour lui donner l'enseignement approprié à son infirmité. C'est grande pitié de la voir : ni famille, ni lumière, ni instruction. Pourquoi le mauvais sort s'est-il acharné sur elle, et que deviendra-t-elle dans la vie, si quelque bonne âme n'en prend soin et ne paie sa pension à l'institution Braille?

Des chambres isolées, sans communication possible avec les salles, sont réservées aux enfans frappés de maladies contagieuses : rougeole, scarlatine, diphtérie ; mais, si bien combinées que soient les précautions, on ne les a pas jugées suffisantes, et M. Alphonse de Rothschild a fait l'acquisition d'un terrain de 3,000 mètres, mitoyen à l'hôpital qui porte le nom de sa famille. C'est un jardin qui souriait au printemps, lorsque je l'ai visité ; les arbres n'y sont pas jeunes, et leur ombrage s'étend sur les restes d'une grotte en rocaille, près d'une butte qui doit avoir été jadis un labyrinthe et en face d'une maison qui eut de la célébrité. Au siècle dernier, à l'époque où le village de Picpus n'avait pas encore été soudé à Paris par le mur d'enceinte commencé en 1782 et terminé en 1803, cette maison de campagne était celle de Mlle Clairon, que les mauvaises langues avaient surnommée Frétillon. C'est là qu'elle échangeait avec Marmontel ses idées sur l'art dramatique en commentant l'art d'aimer ; c'est là sans doute qu'elle reçut l'épître de Voltaire :

Toi que forma Vénus et que Minerve anime !

et c'est de là que, malgré sa cinquantaine bien sonnée, elle partit pour aller gouverner le margraviat d'Anspach. De cet « asile champêtre, » où « les jeux et les ris » s'empressaient autour de « la fille de Melpomène, » il ne restera bientôt plus qu'un souvenir constaté dans des actes de propriété. La maison sera jetée bas, et à la place on élèvera des pavillons exclusivement destinés à recevoir les enfans atteints de maladies transmissibles. Ce sera un grand bienfait, un bienfait de plus à inscrire au compte des fondateurs et des protecteurs de l'hôpital. La place est bonne, bien choisie, entourée d'arbres qui versent la fraîcheur et chassent les épidémies. On ne saurait trop développer le système de l'isolement : l'idéal serait que chaque espèce de maladie eût son hôpital particulier. C'est un rêve, je le sais ; mais il n'est pas mauvais parfois de rêver tout éveillé.

Lorsque les enfans, en traitement dans leur division spéciale, sont reconnus scrofuleux ou anémiques, ce qui n'arrive que trop fréquemment pour les rejetons de la population pauvre de Paris, on les envoie au bord de la mer, à Berck, dans une maison

hospitalière qu'ont fondée, que possèdent et qu'entretiennent MM. Édouard et Arthur de Rothschild, en mémoire de leur père Nathaniel. C'est une propriété particulière, un établissement privé exclusivement attribué aux enfans israélites et situé non loin du grand hôpital bâti par l'assistance publique du département de la Seine. En vérité, l'on ne peut mieux faire, et la petite communauté juive, servie, guidée par des familles dont la bienfaisance est opulente, semble, comme un état dans l'état, s'être constituée en gouvernement indépendant et charitable pour porter plus efficacement secours aux infortunes dont son peuple est frappé. La richesse rend tout facile, certes, mais à la condition qu'elle ne se ménage pas et qu'elle donne spontanément la dîme, — le *maasser*, — aux malheureux.

Les services que l'hôpital israélite a rendus et rendra seront appréciés par ce fait que depuis sa création, — 5 juillet 1852, — jusqu'à ce jour, — 1er mai 1887, — il a reçu, hébergé, soigné 31,956 malades. On ne se contente pas de les admettre dans les salles, on donne des consultations gratuites où toute communion est admise, sans distinction d'origine. Les gens du quartier en profitent avec d'autant plus d'empressement que les médicamens prescrits, préparés à la pharmacie abondamment fournie de la maison, ne leur coûtent pas plus cher que la consultation. Les consultans sont si nombreux, ils encombrent tellement les salles qui leur sont réservées, que l'on s'est vu contraint, pour sauvegarder le service de l'hôpital proprement dit, de les limiter au chiffre quotidien de quarante. Cette organisation est postérieure à celle de l'hôpital et ne date en réalité que de 1858. Depuis cette époque, 205,110 consultations ont été données; les israélites, fort disséminés dans le XIIe arrondissement, n'en ont profité que dans la proportion de 3 pour 100. Une fois le service de l'hôpital assuré et celui des consultations terminé, la besogne des internes n'a pas pris fin, car ils ont reçu de leurs devanciers et accepté la charge d'aller dans ces quartiers populeux visiter les malades indigens qui répugnent à entrer dans les salles hospitalières ou qui n'y ont point été admis faute de place. Dans ce cas, c'est encore la pharmacie de l'hôpital Picpus qui fournit les médicamens. Si l'hôpital est exclusivement destiné aux israélites, il ne s'ensuit pas qu'il reste obstinément fermé aux malades des autres religions ou de la libre pensée. Tout individu victime d'un accident sur la voie publique est accueilli : jamais on ne se refuse à ce que le langage technique appelle l'urgence; le nombre des malades reçus de la sorte représente 4 pour 100 du total général. On est très libéral et généreux à leur égard. Sur leur demande ou sur celle de leurs

familles, ils sont assistés par les sœurs de charité ou par les prêtres de leur paroisse. Bien plus, en cas de décès, c'est la caisse, — la caisse israélite — de l'hôpital, qui pourvoit à tous les frais de la taxe municipale, du service religieux et du convoi. Ceci démontre à quel point est poussé le principe de la gratuité dans cette maison. Lorsqu'un malade guéri la quitte, il n'est point abandonné; on admet que la faiblesse peut subsister encore, que la convalescence n'a pas fait place à une santé solide. Deux fondations spéciales permettent de prolonger le repos et de ne pas être immédiatement ressaisi par la nécessité de pourvoir aux besoins de l'existence : l'une (Betty de Rothschild) est destinée aux personnes qui ont séjourné moins de quinze jours à l'hôpital ; le secours varie de 5 à 10 francs; l'autre (André-Gustave de Rothschild) s'adresse aux malades que l'hôpital a gardé plus de deux semaines; la somme à laquelle ils ont droit oscille entre 25 et 100 francs. Donc le système de bienfaisance hospitalière est complet, et j'ajouterai irréprochable.

Cet hôpital, que créa James de Rothschild, qu'entretiennent le revenu des valeurs qui lui ont été attribuées et une subvention annuelle d'environ 80,000 francs fournie par la communauté israélite de Paris, communique, à travers un jardin, avec l'hospice des Incurables. C'est une fondation particulière due à Mme James de Rothschild, qui l'a fait construire, a pourvu aux frais d'installation et a légué une rente de 800 francs à chaque lit. La maison, telle qu'elle est aujourd'hui, a été inaugurée le 15 novembre 1877, au jour anniversaire du décès de la bienfaitrice dont la générosité a permis d'hospitaliser soixante-dix infirmes incapables de gagner leur vie et accablés par ces maux incompréhensibles qui mettent l'homme de pair avec la brute. La matière n'est point décomposée, c'est tout ce que l'on en peut dire ; elle souffre, elle se déforme, elle subit toutes les exigences animales, mais le plus souvent rien ne l'éclaire, et l'âme qu'elle renferme semble s'être endormie derrière les brouillards qui l'ont enveloppée. Là j'ai retrouvé le lamentable troupeau des incomplets, voiturés dans de petits chariots, se traînant sur des béquilles, amputés de quelques membres par les scrofules, ankylosés par la goutte, qui apparaît sur leurs mains en soulèvemens crayeux; à les voir inutiles à eux-mêmes, incommodes aux autres, exclus de la vie réelle et repoussés dans les limbes de toutes les infériorités, il est impossible de ne point penser aux êtres charmans, aimés, indispensables, qui sont partis trop tôt, et de ne point se révolter contre la férocité de la nature. Il est, ici-bas, plus d'une énigme cruelle, et celle-là n'est pas la moindre. Soixante-dix malheureux, dont trente-trois hommes et trente-sept femmes, vivent là à l'abri de tout péril, bien nourris,

bien logés, bien couchés, bien nettoyés et dans la liberté relative qu'autorise leur état. Un personnel de dix infirmières et infirmiers, conduit par une infirmière en chef qui me paraît fort experte, en prend soin. Leur préau est un jardin garni de bancs où ils vont chauffer leurs infirmités au soleil et se traîner au grand air lorsque le temps le permet. Aux jours de temps maussade, ils se tiennent dans des galeries percées de larges baies par où pénètre la clarté, car on sait que ces vieilles plantes humaines contournées et biscornues ont besoin de lumière pour ne point tomber en langueur. Çà et là, sur les murailles, quelques champignons de bois font saillie : ce sont les points de repère à l'aide desquels les aveugles peuvent se guider.

La salle de bains est aménagée d'une façon presque luxueuse et munie d'appareils spéciaux, très bien combinés, dont l'usage est fréquent, pour ne pas dire incessant, car ils sont destinés aux infirmes, dont certaines fonctions s'exercent malgré eux et comme à leur insu ; la moitié au moins des pensionnaires est réduite à cette abjection ; il faut les surveiller de près et les changer de langes comme des enfans nouveau-nés. Les dortoirs sont vastes, avec un cube d'air suffisant et des lits sagement écartés les uns des autres ; il est rare que le repos y soit troublé, car l'hospice n'admet point les épileptiques, qui sont une cause d'accidens pour les autres comme pour eux-mêmes. Les plus ingambes de ces pauvres êtres sont logés au premier étage ; l'escalier est muni d'un « chemin » en sparterie qui permet d'éviter les chutes, précaution excellente que je voudrais voir appliquée dans toutes les divisions de ce groupe de constructions hospitalières, car les escaliers en bois de chêne, cirés, luisans, glissans, sont périlleux pour les malades, les incurables et les vieillards. Un moment attendu toujours avec impatience est celui des repas, qui se prennent dans un réfectoire lambrissé, muni de tables en marbre, outillé de vaisselle d'étain et que préside l'infirmière en chef, chargée de distribuer les portions. L'ordre est parfait et la propreté vraiment supérieure ; on dirait qu'à cet égard on y met une coquetterie qui ressemble à une protestation contre une opinion accréditée.

La paralysie, la cécité, la myélite, l'hémiplégie, l'arthrite persistante, ont envoyé là leurs victimes, au milieu desquelles on compte sept ou huit idiots dont la face hébétée rit et pleure sans motif ; les idiotes se dandinent avec des grâces de chien savant, les idiots sont plus refrognés. Les unes et les autres ne parlent guère ; ils grognent, ils geignent, ils gloussent, ils ont des mouvemens circulaires de la tête qui rappellent ceux des oiseaux de nuit. L'un de ces malheureux frappés d'imbécillité est accablé de rhumatismes ; il est barométrique : lorsqu'il se plaint, étire ses membres et se

débat contre des souffrances qu'il éprouve sans les pouvoir exprimer, on peut prendre un parapluie pour sortir, car l'ondée ne va pas tarder à tomber. Je n'aperçois pas un seul cul-de-jatte; en revanche, voici un homme qui n'est pas vieux et que l'ankylose a saisi; elle lui a pour ainsi dire pétrifié les articulations coxo-fémorales, et il ne peut marcher qu'à quatre pattes; les cuisses et les jambes étant naturellement plus longues que les bras, son dos forme un plan très incliné qui lui ôte même l'apparence d'un animal. Pour l'asseoir, on le met d'aplomb, appuyé, — calé, — d'un côté contre la muraille; si on le pousse, il tombe tout d'une pièce, raide, inflexible comme un mannequin en bois. Il n'est pas triste, il a le mot pour rire, il aime la vie. Grand bien lui fasse! Près de lui se tient un grand gars solide, dont les larges épaules semblent indiquer la force; il est réduit à l'impuissance par une contracture des mains, que l'on n'ouvrirait pas plus que celles des statues de bronze; il ne peut agir qu'à poings fermés, ce qui le condamne à l'inaction. Dans un angle de la galerie, un homme très jeune est réfugié, comme s'il évitait ses compagnons et recherchait la solitude; il est vêtu d'une blouse bleue et porte une calotte de soie noire rabattue jusque sur ses sourcils. Au bruit de nos pas, il ne s'est point retourné; il lèche l'index de sa main droite, l'examine attentivement et le passe sur l'index gauche, puis il recommence; parfois il interrompt son geste maniaque, regarde le plancher, y découvre un grain de poussière, un fragment de paille, une plume échappée d'un oreiller; alors il se baisse, ramasse cette scorie oubliée par le balai du nettoyage, la saisit rapidement, la porte à sa bouche et l'avale en souriant avec satisfaction. On peut lui appliquer ce que le Psalmiste a dit des idoles qui ont des bouches et ne parlent pas, des oreilles et n'entendent point. Il est sourd, il est muet, et, par surcroît, il est idiot. Malgré sa cervelle obtuse et privée d'entendement, je crois que, s'il a traversé la maladrerie de Bicêtre, il a su apprécier la maison qui l'a recueilli.

Elle est de dispositions ingénieuses, cette maison, bien appropriée à son objet et faite pour des incurables; on voit qu'elle a été conçue et exécutée dans un dessein déterminé, et qu'elle n'a pas été utilisée, vaille que vaille, comme tant d'autres établissemens de même nature que l'on a installés dans d'anciens couvens et d'anciens châteaux. L'art des aménagemens a réalisé de grands progrès depuis une trentaine d'années; cet hospice suffirait à le démontrer et fait honneur à M. Aldrophe, qui l'a élevé, mais qui s'est surpassé en construisant la maison de retraite où les vieillards reçoivent l'hospitalité définitive. C'est le modèle du genre. Dans toutes les œuvres analogues que j'ai étudiées, — municipales, laïques, religieuses, — je ne vois rien qui lui soit comparable. Elle est ex-

ceptionnelle. Elle est le produit d'une minorité riche qui a voulu affirmer son amour du bien et le souci qu'elle a d'elle-même. Elle a été bâtie pour remplacer la division consacrée, dans le principe, aux vieillards, et qui rapidement était devenue insuffisante. Quoique fondée en grande partie par la famille de Rothschild, elle n'en reste pas moins, comme l'hôpital, entretenue par les souscriptions que recueille le comité de bienfaisance israélite. Ses débuts, par suite des circonstances désastreuses que notre pays traversait, se manifestèrent en dehors de la communauté juive; ils furent patriotiques et d'un intérêt général. La maison venait d'être terminée, on commençait à la meubler, mais nul vieillard n'y avait encore été admis, lorsque éclata la guerre de 1870. Au milieu du mois de septembre, Paris était investi, l'ennemi battait l'estrade à nos portes, les combats d'avant-postes étaient fréquens et précédaient les batailles décevantes; la guerre faisait son office et blessait les hommes, en attendant que la famine aidée par le froid les décimât. La maison fut bientôt convertie en ambulance, on installa des lits, on fit provision de linge à pansement et l'on se tint prêt à venir en aide aux combattans; Israël arbora la croix rouge et ne s'épargna pas. Après la période d'investissement vinrent la révolte, la commune, le siège, les luttes impies, les incendies, les massacres; ouverte à tous, la maison reçut, en ces heures exécrables, quatre cent quatre-vingt-trois malades et blessés dont le séjour, la nourriture et le traitement n'appauvrirent ni la caisse de la municipalité ni celle de l'état, car tous les frais de cet hôpital militaire improvisé furent supportés par l'administration consistoriale israélite de Paris. Rendue à sa destination primitive, la maison était pleine, lorsque je l'ai visitée, au mois de mai dernier, et les quatre-vingt-six lits qu'elle contient étaient occcupés. Suffisent-ils à la population juive indigente et caduque? Non pas; en ce moment, plus de cent postulans, dont un tiers d'octogénaires, frappent à la porte et attendent.

Un énorme promenoir couvert, prenant jour sur le jardin, abrite les pensionnaires et leur permet l'exercice lorsque le mauvais temps les retient au logis. Nulle séparation entre les sexes; le promenoir, comme le préau, est commun aux hommes et aux femmes; on peut causer ensemble du « bon vieux temps, » se rappeler les heures de sa jeunesse et revivre son passé en le racontant. Les vieux Manassès ramassent la canne des vieilles Salomé, et l'on échange des prises de tabac sympathiques. Chante-t-on le Cantique des cantiques? j'en doute; les Sulamites ne pourraient plus dire : *Sum nigra sed formosa;* je les ai trouvées blanches, ridées et d'une beauté contestable; quant aux « bien-aimés, » il m'a semblé qu'ils n'étaient semblables ni aux chevreuils ni aux faons des biches. Les

a-t-on célébrés autrefois : « tour d'ivoire et tour du Liban ? » Qu'importe ! Je les regarde aujourd'hui, inclinés par l'âge, décrépits, comptant les jours qui leur restent à vivre, mais de bonne tenue, proprets, empressés à saluer ; les hommes fraîchement rasés, les femmes portant des bonnets d'où tout vestige de coquetterie n'a point disparu. Dans ce milieu où les meubles reluisent, où les parquets sont éclatans, où les pensionnaires semblent sortir de leur cabinet de toilette, ma pensée se reporte malgré moi au temps de mes voyages en Orient.

Je revois Hébron, le quartier juif de Jérusalem, Safeth, qui fut Bétulie, et je me rappelle mon séjour à Tibériade, dans cette ville si encombrée d'immondices, si repoussante de saleté, que j'allai dormir dans la cellule d'un ancien bain abandonné. Les israélites de toute provenance semblaient s'y être donné rendez-vous dans les masures qui bordent le lac ; il en était venu d'Algérie, de Russie, d'Allemagne, de Pologne. Vêtus de souquenilles apportées des pays d'où ils émigraient, coiffés du bonnet de fourrure, du vieux chapeau effondré ou de la calotte noire, couvert de houppelandes, de redingotes à brandebourgs ou de robes orientales serrées de la ceinture de laine, ils figuraient un Ghetto universel où toutes les misères sordides se seraient réunies. Maîtres de la petite ville, sans autre surveillance que la leur, toujours menacés par les incursions des Arabes maraudeurs, exposés à toutes les vexations musulmanes, ils vivaient là, dans la métropole des ordures, parmi la vermine, au milieu du bourdonnement des mouches, en présence d'un admirable paysage, en marge d'un lac qui ne leur servait pas aux ablutions et dont ils ne savaient pas profiter, car je n'y aperçus qu'une barque incapable de contenir plus de trois personnes. Ces pauvres êtres, sans souci d'eux-mêmes, étaient si différens de ceux que je voyais dans cet asile de la vieillesse, que je me suis demandé s'ils étaient de la même race, et que j'ai admiré les miracles que peut accomplir le contact de la civilisation. En cette maison, la civilisation est représentée par le directeur, M. Weill, ancien interne de nos hôpitaux, qui a la haute main sur les trois établissemens contigus et qui, en matière d'hygiène ou de soins méticuleux, ne tolère pas une négligence. On peut, comme je l'ai fait, pousser les portes les plus secrètes, on reste surpris et presque reconnaissant d'une propreté à laquelle d'autres institutions similaires ne nous ont point accoutumés.

Des salles qui font à la fois office de fumoir et de salon de conversation reçoivent les plus valides au cours de la journée. On s'y défie sur le damier, on agite les dés dans les cornets du jacquet, on se passionne pour les parties de dominos à quatre, et le temps passe. On ne tolère point les cartes, ni pour les jeux de hasard, ni pour

les jeux de commerce : c'est le bon moyen d'empêcher les querelles et d'empêcher ces vieilles gens d'en venir aux mains ou aux béquilles. On cause avec animation dans les fumoirs, où il y a beaucoup de pensionnaires; dehors, le temps est dur, froid, avec des rafales de pluie et de grêle, aussi est-on resté à l'abri, à la chaleur, et n'a-t-on pas profité de la liberté, qui est la règle de la maison. Chaque jour, les portes sont ouvertes de huit heures du matin à huit heures du soir : sort qui veut; hospitalité et captivité sont deux mots de signification différente; on le sait à la direction, où l'on ne refuse jamais l'autorisation de prolonger l'absence, lorsque l'on croit que nul inconvénient n'en peut résulter pour le vieillard. Là tout est paternel et très adjuvant; on ne serait pas exagéré en disant que l'on s'est efforcé de constituer la vie de famille, ce qui, malgré le nombre restreint des pensionnaires, n'est pas toujours facile. Un oratoire est commun aux trois maisons; est-on astreint aux services religieux et y exige-t-on de l'assiduité? je ne l'ai point demandé, mais je crois que là on n'ignore pas le proverbe russe qui dit : « On peut vivre sans père et sans mère; on ne peut pas vivre sans Dieu. »

Lorsque j'ai traversé le réfectoire, on mettait le couvert pour le repas prochain. Ici plus de plats ni de gobelets d'étain, comme pour les incurables, que leur maladresse et leurs mouvemens désordonnés condamnent à l'usage des objets peu fragiles : vaisselle de porcelaine, verres en cristal, couverts d'alfénide ou de ruolz. Devant chaque place, un carafon de vin joyeux, contenant un demi-litre, qui est la consommation de la journée; je remarque, sans étonnement, que les carafes d'eau sont rares. Au-dessous de la suspension qui porte les becs de gaz, on a fixé une sorte de petite roue horizontale percée de sept trous et que l'on peut atteindre de la main. Le vendredi soir, à l'heure où commence le repos du jour consacré, les vieilles et les vieux ne laissent à nul autre la joie d'en faire jaillir sept lumières, en vénération de la parole du Dieu qui, dans l'Exode, a dit à Moïse : « Tu feras les sept lampes. » Dans les églises, dans les temples, dans les synagogues, on substitue le gaz à l'huile et à la cire; c'est une économie; est-ce un progrès? A quand la lumière électrique? Je ne me la figure pas brillant aux côtés du tabernacle et élevée à la dignité de cierge pascal.

La distribution de la maison a été si bien ordonnée que chaque pensionnaire a sa chambre à lui, pour lui seul, c'est-à-dire une retraite dont il est le maître, où il peut se réfugier, où nul n'a le droit de venir le troubler, où il se repose, rêvasse, se souvient quand bon lui semble. Cela est inappréciable et constitue un bienfait de premier ordre. Elles sont charmantes, ces chambres, avec table, fauteuil, armoire, tabouret; chacune d'elles a sa bouche de chaleur et

sa sonnette électrique correspondant à un tableau placé dans un couloir, où jour et nuit des filles de service sont en permanence; un bec de gaz allumé de l'extérieur, garanti à l'intérieur par un solide cristal bombé, donne la clarté nécessaire; chaque lit est garni d'un édredon et de deux oreillers. C'est mieux que du confortable, c'est du luxe, et plus d'un vieillard qui termine ses jours dans cette bonne maison y trouve des jouissances que sa vie n'a jamais connues. Aucun objet de toilette dans ces chambres claires et dominant la verdure des préaux; je m'en étonne, et l'on me conduit à un lavabo bien outillé, mais où les ablutions se font en commun. Pour des gens très âgés et de mains débiles, il y avait inconvénient à leur laisser le libre usage des cuvettes et des pots à eau, je le crois; mais je crois surtout que l'on a voulu s'assurer par une surveillance facile que les soins de propreté personnelle n'avaient rien de trop sommaire, et l'on a sagement fait. Quarante chambres pour les hommes, quarante chambres pour les femmes, six chambres à deux lits pour les ménages, pour ces Philémon et ces Baucis de l'indigence qui ont vieilli ensemble, qui ont souffert côte à côte, et qui veulent mourir l'un près de l'autre. J'entr'ouvre une porte : la vieille femme dort écroulée sur un fauteuil, son vieux mari marche sur la pointe du pied pour ne la point réveiller. La richesse est enviable qui permet de faire tant de bien et si intelligemment. Tout est gratuit dans cet asile, et je ne répondrais point qu'on ne fournît des vêtemens à ceux qui en manquent. Chaque lit a été l'objet d'une fondation particulière, instituée par la famille Rothschild et par divers membres de la communauté israélite de Paris. La somme, une fois versée, qui forme le capital dont le revenu est affecté à l'entretien de chacun des lits, a varié selon le renchérissement successif des denrées et l'abaissement des valeurs monétaires produit par l'abondance des métaux monnayables; au début, 10,000 francs, puis 12,000; aujourd'hui, 15,000, qui déjà sont devenus insuffisans et devraient être portés à 18,000, sinon à 20,000, afin de sauvegarder les intérêts de l'administration et de n'avoir rien à modifier dans cette organisation supérieure à tous les degrés. Les soins sont tels et les précautions sont si bien prises que, dans chaque couloir, je remarque un poste d'eau accosté de ses tuyaux prêts à être gréés, sans compter les boîtes d'extinction, qui sont disséminées en tout endroit où l'on a pu les placer.

Les trois maisons, — hôpital, incurables, retraite, — profitent d'un immense jardin, — je dis immense, parce que nous sommes à Paris, — qui a été divisé en autant de préaux que l'on compte de divisions; les hommes, les femmes, les enfans malades ont chacun le leur, comme les incurables et les vieillards. Des allées sablées, garnies de bancs, circulent à travers des parterres où le printemps tardif n'a point encore épanoui les fleurs; les murs mi-

toyens sont revêtus de lierre; il me semble que l'on a essayé de masquer et même de détruire l'aspect morose qui attriste la plupart des établissemens hospitaliers, surtout lorsqu'ils sont de création récente et que les plantations forestières y sont encore à l'état de baliveaux. Je me figure que, vers 1850, ce terrain contenait de vieux arbres que l'on a conservés pour le plus grand bien des malades. Un préau, — celui, je crois, qui est réservé aux femmes, — contigu à la maisonnette de Mlle Clairon, est orné d'une allée un peu courte, mais très large, bordée de marronniers de toute beauté. Je les ai admirés; ils versent l'ombre autour d'eux; ils forment une salle de verdure fraîche, arrêtant les rayons du soleil, propice au repos, conviant à la santé, qui doit être un lieu de prédilection pour les convalescens. Je me figure que, dans les jours de tiède température, la pauvre petite névropathe, dont les sanglots m'ont remué le cœur, aime venir y pleurer, et qu'elle prend les arbres à témoin de ses douleurs qui, pour être imaginaires, n'en sont pas moins réelles, puisqu'elles la font souffrir.

III. — LE REPOS ÉTERNEL.

Il est dit au sixième chapitre des Proverbes : « La fortune du riche, c'est sa ville fortifiée; ce qui consterne les pauvres, c'est leur dénûment. » Il me semble que la ville fortifiée a incliné ses ponts-levis pour faire place au pauvre et soulager son dénûment. Malgré toutes les infortunes qui ont été, sont et seront secourues dans les trois établissemens où j'ai conduit le lecteur, il en est bien d'autres encore, poignantes et vivaces, que la maison de retraite, l'hôpital, l'hospice des incurables ne peuvent recueillir. Elles retombent à la charge du comité de bienfaisance israélite, où ce devoir de charité n'est jamais répudié. L'organisation de ce comité est aussi complète que possible et forme, au milieu de la communauté, une administration à part, assez semblable, proportions gardées, à l'assistance publique, qui, tout en relevant de la préfecture de la Seine, possède sa fortune particulière et agit sous sa propre responsabilité. Indépendamment des donations, des legs, des souscriptions, des offrandes déposées dans la bourse des quêteuses, la caisse de bienfaisance est alimentée par une loterie annuelle dont le produit reste invariablement fixé entre 80 et 90,000 francs nets, sans frais d'achat, car les lots sont gratuitement fournis. Depuis le 26 janvier 1887, le comité de bienfaisance israélite est reconnu établissement d'utilité publique. Ce titre est justifié par les services rendus, qu'il suffira d'énumérer pour en démontrer l'importance : — secours réguliers et mensuels aux indigens inscrits; — secours

temporaires aux indigens non inscrits et aux indigens de passage; — secours de rapatriement; — distributions extraordinaires à l'occasion des fêtes religieuses; — distribution de combustibles en hiver; — fourneaux alimentaires (300,000 portions annuellement); — secours aux femmes en couches, distribution de layettes; — distribution d'alimens chauds et de vêtemens aux enfans des écoles primaires (environ 2,000); — distribution de vêtemens aux enfans qui célèbrent leur initiation religieuse (de 150 à 180 par an); — distribution de machines à coudre aux ouvrières; — caisse de prêts (le maximum est de 100 francs); — service des enfans assistés; les orphelins et les enfans abandonnés, non recueillis dans les orphelinats, sont placés dans des familles auxquelles on paie une pension variant de 20 à 40 francs par mois. Autour de cette charité, que l'on pourrait qualifier d'officielle, gravitent une quarantaine de sociétés de secours mutuels qui toutes concourent dans une mesure appréciable à soulager la misère israélite.

Deux fondations spéciales ressortissant au comité me semblent mériter une mention particulière; la première est l'œuvre des loyers, destinée à assurer la jouissance d'un logement à des familles que l'indigence a visitées. Bien des juifs sont pauvres à Paris; le petit métier qu'ils exercent les empêche de mourir de faim, mais ne leur permet de faire aucune économie: le gain quotidien est absorbé par les exigences quotidiennes. Pour eux la question des loyers est capitale, car les petits locataires n'ont point à compter sur la mansuétude de leurs propriétaires; le jour du terme est redoutable : paie ou va-t'en! D'autre part, l'israélite, plus que tout autre, est exclusif, il aime son chez soi; le *home* lui est sacré, il s'y réfugie, il s'y console, il y reprend courage et, quelque malheureux qu'il soit, ressaisit l'espérance lorsqu'il y fait briller les sept lumières. La promiscuité des garnis lui fait horreur, car presque toujours l'étranger lui est hostile; en outre, son péché lui suffit et il redoute celui des autres. A Paris, il s'est cantonné; tandis qu'Israël opulent a bâti ses demeures dans les plus beaux quartiers, Israël misérable a ses lieux d'élection vers la rue Mouffetard, vers le Temple, vers les rues Saint-Maur et de la Roquette, et surtout vers la zone étendue entre la rue Saint-Antoine et l'ancien hôtel Saint-Paul, sur les terrains où s'allongent les rues du Petit-Musc, Beautreillis, des Lions, de la Cerisaie, qui, par leur nom, rappellent les différentes divisions des jardins de Charles VI. Ils vivent là sans grand bruit, et acquittent régulièrement leur loyer, car c'est le comité de bienfaisance qui le paie pour eux. La moyenne des locations auxquelles on pourvoit de la sorte est de 240 francs par an. C'est entre les mains du propriétaire ou du portier que le montant du terme est remis, et jamais au locataire, car il ne faut tenter personne,

pas même les descendans de Ruben et de Nepthali, que le souvenir de la grappe de Chanaan pourrait engager à aller la chercher, en bouteilles, chez le marchand de vin. Plus de soixante familles trouvent ainsi la sécurité du logis, et doivent peut-être à la charité de leurs coreligionnaires d'échapper aux hasards du vagabondage. Toute femme pauvre, devenue veuve dans l'année, est adoptée d'office par l'œuvre des loyers, qui étend de préférence sa protection sur les vieillards, sur les malades et sur les ouvriers qu'une blessure accidentelle ou un chômage a fait sortir de l'atelier. En dehors de cette action officielle, le comité exerce une action officieuse dont il garde le secret, le secret du confesseur. Parfois, à la suite de circonstances imprévues, d'affaires mal engagées, de maladie persistante, une famille honorable, bien posée, comme l'on dit, se trouve réduite à une condition précaire qui dépasse la gêne et côtoie l'indigence. Dévoiler cette situation, c'est nuire au crédit et mettre obstacle à un relèvement possible, sinon probable. Dans ce cas, c'est généralement le grand-rabbin qui reçoit la confidence et s'empresse de parer à des éventualités cruelles. Est-ce au comité qu'il s'adresse? je ne puis l'affirmer; j'imagine plutôt qu'il va trouver un de ceux qui ont « une ville fortifiée, » et qu'il en reçoit, sans longues explications, la somme nécessaire au salut du « pauvre honteux. » Le loyer est payé, et si l'on y ajoute de quoi tenter de nouveaux efforts, je n'en serais pas surpris.

La seconde fondation dont je vais parler ne s'occupe plus des choses de ce monde; pour ceux qui en profitent, le logement est définitif; il reste clos à jamais et ne s'ouvrira qu'au jour où la trompette de l'ange sonnera la diane au-dessus de la vallée de Josaphat: c'est l'œuvre du repos éternel, à côté, mais en dehors de laquelle fonctionne une société mutuelle appelée « la terre promise; » toutes deux ont pour but et pour résultat de donner à l'israélite pauvre, que la vie vient de délaisser, les prières prescrites par la Loi, un cercueil et une place isolée dans le cimetière, qui est la maison des vivans: *Beth-Haïm*. Dormir seul son dernier sommeil, cela paraît facile au premier abord; mais dans une ville comme Paris, où les terrains se paient à poids d'argent, où les concessions perpétuelles et privilégiées ressemblent à la prison cellulaire des cadavres, où, sans respect pour l'être humain, sans souci de l'hygiène, on entasse les morts dans la fosse commune, il en coûte cher de réserver sa tombe, et bien des gens ne peuvent se donner le luxe d'une sépulture personnelle. Or le juif y tient, par croyance, par dégoût de la promiscuité des décompositions, et par ce sentiment commun à tous les hommes qui espèrent échapper à l'anéantissement de leur individualité. Or entrer dans « les tranchées gratuites, » c'est se perdre au milieu de la foule et y disparaître. En

cela, l'israélite n'a rien de particulier, nous sommes tous ainsi, et nous avons tant aimé notre « moi » que nous voudrions lui assurer une personnalité indéfinie, même lorsque l'on sait que toute personnalité matérielle est destinée à se confondre dans l'universalité des choses. J'ai connu à la Salpêtrière une bonne femme qui, à force de mettre sou sur sou, était parvenue à réunir la somme nécessaire à l'achat d'une concession perpétuelle; pendant bien des années, elle se priva de tout, sans murmure et avec courage, parce que, selon son expression, elle ne voulait pas aller « bouillir dans la grande marmite, » c'est-à-dire être versée dans les pourritures de la fosse banale.

Toute religion a entouré la mort d'un appareil grandiose, où la terreur et l'espérance font tour à tour entendre leur voix. La vie terrestre vient de finir, la vie d'outre-tombe s'est ouverte, car nulle révélation n'admet, comme dit Montaigne, « cette opinion si rare et incivile de la mortalité des âmes; » tout en promettant à « l'esprit » des destinées supérieures, on prie sur le corps qui lui a servi d'habitacle et on lui rend une sorte de culte. On dirait que la mort efface le souvenir du mal et ne laisse subsister que celui du bien. Que de vivans haïssables et détestés sont devenus sacrés au lendemain de leur dernier jour! A Rome, on déifiait les empereurs aussitôt après leur décès; j'imagine que l'on témoignait ainsi la joie que l'on éprouvait d'en être délivré.

Le judaïsme, auquel le catholicisme, l'orthodoxie grecque, l'islamisme, le protestantisme dans toutes ses communions, ont tant emprunté, a environné la mort de cérémonies particulières qui diffèrent des nôtres et qu'il n'est point superflu de faire connaître; elles rentrent dans notre sujet, car elles nécessitent, pour les pauvres, l'intervention secourable du comité de bienfaisance. Lorsqu'un israélite fervent en sa croyance, soumis à la Loi et respectueux des prescriptions du Talmud, sent venir sa dernière heure, il doit, s'il a conservé la lucidité de son intelligence, confesser à haute voix ses péchés les plus graves et mêler sa prière à celles des assistans: « Je reconnais, ô mon Dieu, ô Dieu de mes ancêtres, que ma guérison et ma mort sont entre tes mains, car dans ta main est le souffle de tout être vivant! » Lorsque les personnes présentes s'aperçoivent que l'agonie touche à son terme, elles disent ensemble: « L'Éternel règne, l'Eternel a régné, l'Éternel à jamais régnera; l'Éternel est un! » Quand le malade a rendu le dernier soupir et que l'on a constaté le décès en posant une plume de duvet sous la lèvre supérieure, chacun s'incline et dit: « Louanges au juge équitable! » Dès lors commencent les prières qui doivent durer pendant sept jours, qui sont les « jours d'Abel; » souvenir du premier meurtre, aïeul des guerres où la bête humaine se com-

plaît et qui feraient croire que le souffle divin, dont fut animé le moule d'argile, s'est évaporé dès l'aurore de la création. Ces prières doivent être récitées en assemblée, c'est-à-dire par dix personnes au moins. C'est l'œuvre du repos éternel qui envoie, à ses frais, les pleureurs dont la fonction est de louer le défunt, de consoler les survivans et de prier avec eux. Pendant les jours d'Abel, tout travail est interdit; donc nul gain; le comité y supplée par ses aumônes.

La purification du corps se fait au cimetière même, dans un pavillon spécial dit la maison des purifications. Le cadavre placé sur une dalle, couvert d'un drap blanc, est lavé avec soin, puis aspergé d'une ablution comprenant environ neuf litres d'eau; lorsqu'il a été essuyé, il est coiffé d'un ample bonnet de toile blanche, puis vêtu d'une chemise, d'un caleçon et d'une large robe blanche serrée aux reins par une corde. Le corps est alors déposé dans le cercueil, où le plus proche parent du défunt lui met aux pieds des chaussons de toile blanche: symbole et souvenir de l'Exode, alors que les pieds chaussés et la ceinture aux reins, debout, ils mangèrent l'agneau avant de quitter la terre de servitude et de faire la première étape de leur longue route vers la terre promise. C'est alors que les membres de la famille immédiate devraient déchirer leurs vêtemens, du côté droit s'ils pleurent leur père ou leur mère, du côté gauche s'ils n'ont qu'un collatéral à regretter. Cette cérémonie tout orientale n'est pas tombée en désuétude, mais elle a été simplifiée; on se contente aujourd'hui d'un simulacre; autrefois, au temps des royaumes d'Israël et de Juda, on lacérait les longs vêtemens que portaient les ancêtres; aujourd'hui, on coupe l'angle du revers de l'habit. Lorsque le cercueil est fermé, il est descendu dans son sépulcre individuel, sans contact possible avec les bières voisines. Pour les riches qui possèdent des tombes, c'est fort bien; mais pour les pauvres qui ne laissent même pas de quoi acquitter la taxe municipale et payer le transport à « la maison des vivans, » ce serait impossible, si le comité directeur de l'œuvre du repos éternel n'était propriétaire d'un certain nombre de concessions à perpétuité, ouvertes de dix-huit cases séparées les unes des autres, disposées à peu près comme les tiroirs d'une commode et qu'il livre gratuitement à son peuple indigent. Grâce à cette précaution inspirée par la foi, tout israélite pauvre peut mourir en paix, persuadé qu'il ne sera point mêlé à la tourbe des morts. Ce n'est pas sans peine que le judaïsme de Paris a obtenu l'autorisation de posséder, à deniers comptans, des concessions perpétuelles pour donner un asile suprême à ses coreligionnaires. Le conseil municipal fut saisi de la question le 31 mai 1879; on refusait aux so-

ciétés du repos éternel et de la terre promise le droit de faire inhumer dans la même sépulture des personnes n'appartenant pas à la même famille. On discuta longtemps ; à propos d'enterrement, on parla, sans rire, de propagande religieuse ; on dit même qu'en se montrant récalcitrant pour les israélites, on voulait « atteindre les associations catholiques dont l'esprit d'envahissement est à craindre. » On finit par s'arranger, sinon par s'entendre, et le comité de bienfaisance put offrir une dernière demeure, une demeure inviolée, à ses pauvres, après les avoir secourus pendant leur existence.

La cérémonie de la purification, qui se fait actuellement au cimetière, me semble destinée à disparaître et à être remplacée par une cérémonie analogue faite au domicile du défunt. Tout ce qui expose un rite funéraire à être contemplé, seulement deviné et commenté par la pensée, est déplaisant. La mort a quelque chose de mystérieux et de solennel qui doit être soustrait aux curiosités, aux interprétations, et je crois que, sous ce rapport, le judaïsme fera bien de renoncer à certaines traditions, assurément fort respectables, mais qui résultent des usages importés d'Orient plutôt que des prescriptions d'une loi révérée. Le corps doit être purgé de toute souillure et revêtu de vêtemens blancs, afin de se lever avec décence le jour où l'ange de la résurrection l'appellera, car Daniel a dit : « Ceux qui dorment dans la poussière de la terre se réveilleront ; ceux-ci pour la vie éternelle, ceux-là pour l'opprobre, pour la honte éternelle. » Mais la purification ne perdra rien de sa valeur à être accomplie dans un appartement clos, loin des commentaires incrédules et moqueurs. Malgré les murailles, malgré les portes, malgré les séparations administratives, le cimetière est un lieu public, on ne doit qu'y cacher les morts. Les israélites du rite portugais, — *séphardi*, — en seront quittes pour faire sept fois le tour du cercueil dans une chambre au lieu de le faire dans la maison des purifications, et le mort n'en sera pas moins honoré, car le respect que l'on garde à son souvenir lui est surtout témoigné par les jours d'Abel, qui ne mettent pas fin au grand deuil, lequel doit se prolonger pendant un mois. A ce moment, les proches parens du défunt se rendent à la synagogue, y allument les lampes et distribuent des aumônes aux pauvres ; car tout, pour l'israélite, — les naissances, les mariages, les décès, les anniversaires, — tout est un prétexte à charité : je le répète, cette race est très bienfaisante.

Je crois bien que le désir de la communauté juive de Paris est d'avoir son cimetière particulier, à elle seule, loin de tout autre. Les traditions historiques l'y autorisent et nos lois ne s'y opposent pas. Pendant le moyen âge, les juifs eurent leurs cimetières distincts, rue Galande, rue de la Harpe, rue Pierre-Sarrasin ; sous le

second empire, lors de la percée des nouvelles voies de communication, on trouva, sur ces emplacemens, des pierres tombales couvertes d'inscriptions hébraïques qui ont été, je crois, déposées au musée de Cluny. A la fin du siècle dernier, deux champs de repos ont été achetés et consacrés par des israélites à la sépulture de leurs coreligionnaires. Ce fut Jacob-Rodriguez Pereire, agent des juifs portugais à Paris, qui résolut de créer un cimetière où, loin des autres communions, dormiraient à toujours les descendans d'Abraham; il avait compté sans l'esprit de secte, qui n'a pas plus épargné le judaïsme que les autres religions. Les difficultés que lui suscitèrent les juifs du rite allemand, — *aschkenasi*, — furent telles qu'il dut renoncer à son projet primitif et n'ouvrir la porte de « la maison des vivans » qu'aux adeptes du rite portugais. A cet effet, par contrat passé, le 3 mars 1780, devant Me Margantin, notaire à Paris, il se rendit acquéreur d'un enclos situé dans la Grand'Rue de La Villette. L'endroit était bien choisi, dissimulé derrière des constructions, échappant aux regards, presque mystérieux. C'est le cimetière portugais; il existe encore, rue de Flandres, n° 44, et j'eus de la peine à le découvrir lorsqu'il y a quelques années, j'étudiais l'organisation de nos cimetières. Je n'y pus entrer, mais il me fut possible de l'apercevoir, grâce à la complaisance d'un locataire riverain, qui me permit de l'examiner de sa fenêtre. J'y vis une trentaine de tombes que les herbes ont envahies et que rongent les lichens. Il est, je crois, resté propriété particulière; à qui appartient-il? je n'ai pas réussi à le savoir : on m'a nommé la famille Sylveira et la famille Pereire, mais c'est un on-dit et je ne le répète qu'avec réserve.

Le rite portugais ayant un cimetière spécial, le rite allemand ne voulut pas demeurer en reste. Les premières tentatives faites par un certain Leifmann Calmer, seigneur de Picquigny, ou soi-disant tel, échouèrent par la faute même de l'intermédiaire, qui paraît avoir été un homme d'un esprit exclusif et vaniteux. Les israélites allemands, polonais, avignonais continuèrent à n'avoir point de lieu de repos particulier, jusqu'au jour où l'un d'entre eux, nommé Cerf Beer, acheta, le 25 avril 1785, auprès du Petit-Vanves, un terrain placé entre Châtillon et Montrouge. Dès lors, le rite allemand eut sa sépulture, et il en devint propriétaire en vertu d'un acte passé, le 24 octobre 1792, en l'office de Me Petit, notaire à Paris. Par ce contrat, Cerf Beer faisait donation « pure, simple et irrévocable » de ce terrain à « la nation juive. » Pas plus que le cimetière portugais, le cimetière allemand n'a disparu; on peut le voir au n° 94 de la Grand'Rue de Montrouge; il a reçu en garde quatre-vingt-six tombes, dont plusieurs sont ruinées. Sur l'une

d'elles, datée de l'an 5558, on lit : « Jeune homme, jouis de ta jeunesse; repose en paix dans le tombeau; au paradis, on dressera ton lit nuptial. » Le décret impérial du 23 prairial an XII (12 juin 1804), qui prescrivait la création de trois cimetières hors de Paris, qui réglait et règle encore la matière, ne mit pas immédiatement en interdit les champs des morts israélites. Le cimetière de Montrouge fut clos le 27 septembre 1809, et celui de La Villette, le 18 février 1810. A partir de cette époque, une partie du cimetière de l'Est (Père-Lachaise) fut réservée aux juifs, sans distinction de rites. Depuis lors, les concessions exclusives de terrains aux israélites dans les cimetières parisiens se sont multipliées : cimetière du Nord (Montmartre), 1823; cimetière du Sud (Montparnasse), 1853, 1858, 1875, 1881; cimetière de l'Est, 1863, 1865; cimetière d'Ivry, 1874. On est loin, comme l'on voit, des deux jardinets funèbres qui suffisaient, il y a cent ans, aux besoins de la population juive; celle-ci s'accroît tous les jours et, malgré l'hospitalité qu'on lui ménage à côté de nos morts, elle va bientôt ne plus savoir où enterrer les siens. Il faut lui faire de la place, ou plutôt lui accorder l'autorisation de quitter nos cimetières, d'en créer un où seule elle aura le droit d'entrer, de même que jadis, au temps de Salomon et de Jéroboam, seule elle avait le privilège de reposer dans la vallée de Josaphat.

Depuis que Paris, brisant le mur des fermiers-généraux, s'est étendu jusqu'aux fortifications, nos trois grands cimetières sont hors la loi; car le décret législatif de l'an XII a spécifié que tout cimetière serait rejeté au-delà de l'enceinte des villes. Tôt ou tard les champs du Père-Lachaise, de Montmartre et de Montparnasse disparaîtront, on les fermera et on transportera ailleurs les restes qu'ils recèlent, ainsi que de 1785 à 1787 on a versé aux Catacombes les débris mal contenus dans le charnier des Innocens. Pourquoi ne pas permettre, dès à présent, à Israël d'aller dresser ses tombes sur des terrains qui lui appartiendront et qui seront sa propriété particulière, comme le petit cimetière de Picpus est la propriété de quelques familles? Cela ne serait que conforme à la loi, car il est dit à l'article 15 du décret constitutif : « Dans la commune où l'on professe plusieurs cultes, chaque culte doit avoir un lieu d'inhumation particulier. » Le décret ajoute que, si la commune n'a qu'un cimetière, on le partagera en autant de parties qu'il y a de cultes différens. Cela est bon pour les petites villes, pour les villages, et ne peut convenir à Paris, qui, aujourd'hui, possède vingt cimetières, mais qui se comporte vis-à-vis des israélites comme pourrait le faire un simple chef-lieu de canton. J'ajouterai qu'une population de 45,000 âmes qui a ses temples, ses hôpitaux, ses

hospices, ses maisons de retraite, ses écoles, ses orphelinats, ses refuges, fondés et entretenus par elle, a le droit d'avoir son « lieu d'inhumation particulier, » pour parler comme le législateur de l'an XII. Quelle ampleur prendrait alors cette œuvre du repos éternel, qui est la suprême consolation des israélites indigens, et qui deviendrait alors la grande maîtresse des sépultures!

Le comité de bienfaisance a le droit de posséder, puisqu'il a été reconnu établissement d'utilité publique, et les terrains qu'il serait dans la nécessité d'acquérir ne seraient point trop considérables, car il résulte d'un document que j'ai sous les yeux qu'avec le système des concessions munies de dix-huit cases propres à recevoir un cercueil, un hectare suffit à quatre-vingt-dix mille inhumations. Est-ce que ce projet n'a pas de quoi tenter la générosité de quelques familles dont la richesse est célèbre? La veuve du roi Mausole, pour avoir élevé un tombeau, est entrée à jamais dans l'immortalité de l'histoire. Quel renom n'auraient pas dans Israël ceux qui le doteraient de la demeure où il pourrait à perpétuité dormir au milieu des siens, isolé comme il aime à l'être, sur une terre que nul « étranger » ne pourrait fouler! Puisqu'il a été délivré des lois d'exception qui l'ont régi pendant si longtemps, pourquoi ne fait-il pas effort afin de se libérer des promiscuités mortuaires auxquelles répugnent ses croyances, ses traditions et son orgueil? Une fois de plus, il démontrerait ainsi qu'il ne recule devant aucun sacrifice lorsqu'il s'agit d'affirmer sa vitalité. Tant que les morts seront l'objet d'un culte pieux, il est bon de ne rien épargner pour mieux vénérer leur mémoire. Le cimetière juif, séparé par un mur du cimetière banal, mais enclos dans la même enceinte, rappelle encore le Ghetto des temps passés; il est juste que les israélites aient leur cité des morts où seuls les gens de leur race et de leur culte pourront trouver asile, comme aux Indes anglaises les Parses, bien moins nombreux cependant que les juifs, ont leur « Tour du Silence, » isolée et loin des autres cimetières. Ce jour-là, Israël pourrait chanter avec le psalmiste : « Dieu rétablit les bannis dans leur maison et fait sortir les captifs de leurs fers! »

J'ai dit ce que la communauté de Paris fait en faveur de ses malades, de ses infirmes, de ses vieillards et de ses morts. Pour être complet, il me reste à dire de quels soins elle entoure les enfans, quelles précautions elle prend pour leur ouvrir les bonnes portes de la vie et dans quelle proportion elle vient au secours des misères du groupe social auquel elle appartient; c'est ce que j'essaierai bientôt.

MAXIME DU CAMP.

YAGA

ESQUISSE DE MŒURS RUTHÈNES.

DERNIÈRE PARTIE (1)

X.

Agenouillée sur la passerelle vermoulue et humide du ruisseau, Yaga, le battoir à la main, lavait le linge de la cure. L'eau claire, agitée sans relâche, lui renvoyait dans des cercles innombrables son image noyée et troublée. Une brise fraîche s'engouffrait dans ses larges manches retroussées et faisait courir un frisson sur sa peau hâlée. Yaga était songeuse : depuis trois mois que la mère d'Ilko l'avait si crûment admonestée, sa pauvre tête divaguait sans cesse; elle souffrait de sa position fausse vis-à-vis de Petro, et rien que l'idée de l'épouser la rendait folle, mais pourtant elle ne trouvait point en elle la force de le lui dire. Comment renverser d'un mot cette montagne de projets, tous ces plans d'avenir, caressés depuis si longtemps? Comment affronter la colère de son père, sans compter les reproches du révérend? Cent fois elle avait remué cette question dans son cerveau, cent fois elle avait eu sur les lèvres la phrase fatale, et toujours la crainte l'avait paralysée. Encore si elle

(1) Voyez la *Revue* du 1er août.

eût possédé ces fameux « neuf florins! » mais sur ses gages on ne lui en devait encore que sept, sans compter qu'il lui en faudrait déduire les petites dettes contractées chez la juive de Stania.

Non, décidément, jamais elle n'amasserait une pareille somme; pourtant elle sentait bien que tôt ou tard il faudrait rompre, mais elle préférait éloigner le plus possible ce moment difficile. Alors, quand elle serait libérée,.. elle irait servir en ville,.. très loin,.. à Lemberg peut-être : on disait au village que les filles courageuses y trouvaient des places...

Et Ilko?.. Mais non, elle ne voulait pas penser à lui!.. Elle en refoulait énergiquement le souvenir au fond de son cœur : c'était un garçon fier, orgueilleux comme sa mère, moqueur,.. méchant;.. elle serait malheureuse avec un homme pareil... Et puis ne le détestait-elle pas?.. Du reste, elle ne l'avait plus revu, Dieu merci, depuis tantôt cinq semaines!.. Il avait quitté le village, sans doute;.. les bons éleveurs d'abeilles sont rares. Il sera allé chercher fortune au loin, pensait-elle, en lavant distraitement son linge.

Il était onze heures du matin, le soleil montait toujours. Là-haut, sur un ciel de turquoise, les brillantes coupoles cuivrées de la petite église ruthène découpaient leur silhouette de navet renversé. Plus bas, de l'autre côté du ruisseau, s'étendait le verger du château, planté de pommiers en fleurs et flanqué à droite d'une spacieuse allée de tilleuls où s'alignaient en bon ordre une quarantaine de ruches.

Un bourdonnement extraordinaire résonnait sous les arbres, et l'on apercevait dans la poussière brillante d'un rayon de soleil un grand amas d'abeilles, pendues en grappes, aux branches des tilleuls.

Soudain Yaga devint toute pâle : à travers les épaisses broussailles d'un taillis, elle avait reconnu Ilko; il s'avançait avec précaution, sans la voir, et il s'arrêta sous le tilleul où se balançait la grappe d'abeilles; là il rassembla en un petit tas des feuilles et des branches sèches, y mit le feu et surveilla attentivement les longues spirales de fumée bleue qui se confondaient avec la poudre d'or du soleil, et allaient doucement envelopper les abeilles dans des tourbillons enivrans.

Peu à peu, les paresseuses, engourdies, se rassemblèrent en une pelote plus compacte encore; alors Ilko, armé d'une longue gaule au bout de laquelle était fixé un tamis, secoua adroitement les branches d'arbres, et lourdement les mouches ivres vinrent tomber en masse dans ce tamis; puis, avec l'adresse d'un homme du métier, il saisit vivement la reine-mère et alla la déposer dans une ruche vide; approchant ensuite le tamis de l'ouverture, il y versa l'essaim inerte, qui peu à peu reprit sa vigueur. Ilko avait

opéré sans masque ni gants : à quoi bon? les abeilles n'étaient-elles pas ses enfans?

De l'autre côté de l'eau, Yaga, déguisée par l'épaisse jonchée, l'observait sans risquer un mouvement.

Quand il eut terminé sa besogne, il vint machinalement au ruisseau.

A l'approche de l'ennemi, la jeune fille sentit renaître toute son effronterie; prestement elle reprit sa palette abandonnée, et très bas d'abord, puis allant toujours *crescendo*, elle entonna d'une voix traînante une de ces plaintives rapsodies slaves qui affectent toujours les tons mineurs et se transmettent par tradition de famille en famille :

— Oye, Matka, je vais errer au loin,
Je veux quitter ma triste vie!
— Souffre, enfant, ces misères,
Dieu le veut, c'est la destinee!

N'y a-t-il plus de rivière pour me noyer?
N'y a-t-il plus de beaux gars à épouser?
La rivière est desséchée, les beaux gars sont décédés.
Dieu le veut, c'est la destinée!

Ilko avait atteint la berge; mais Yaga, qui s'en doutait bien, battait son linge plus énergiquement encore, toute prête à recommencer cent fois sa chanson plutôt que de lever les yeux.

Tout à coup, la voix courroucée du jeune homme la fit cesser brusquement :

— Je te défends de chanter, Yaga!..

Elle le regarda hardiment :

— Je chante où il me plaît... Le ruisseau est à tout le monde,.. peut-être...

— Tu as donc juré de me poursuivre partout;.. tu ne me laisseras même pas travailler en paix!..

Elle eut un haussement d'épaules :

— Quelles bêtises tu racontes! dit-elle tranquillement. Voilà des semaines que je ne t'ai vu...

Elle avait mis ses pieds dans l'eau et venait à lui.

— Garde tes chansons et tes œillades, tu n'en auras pas de trop pour payer le sac de florins que ton fiancé t'amasse.

Yaga le regardait toujours...

— Je n'aime pas Petro, dit-elle coquettement en secouant les gouttelettes qui perlaient à sa chevelure.

— Belle affaire! Est-ce qu'une fille comme toi a besoin d'aimer

pour se vendre? Tu trouveras toujours d'autres galans pour te consoler après.

— J'ai changé, je ne veux plus épouser Petro.

— Tu en as donc dépisté un plus riche? Le vieux Jacob, qui ferait marché de son âme pour un kreutzer,.. ou peut-être M. Pawlowicz, le propriétaire de la distillerie, qui te conduira le dimanche à la messe en briska et habillée en dame?.. Ou bien c'est l'économe allemand du château qui veut... te protéger... Mais gare à sa femme!.. Si elle l'apprend, elle t'étranglera.

— Ni les uns ni les autres, dit ironiquement la jeune fille, qui était parvenue à l'autre rive.

— Et qui donc alors? s'écria l'éleveur d'abeilles avec emportement.

Elle n'était qu'à un pas de lui; son visage s'éclaira d'une vive rougeur :

— Toi! dit-elle hardiment.

Et puis, toute confuse, elle vint cacher sa tête dans la poitrine du jeune homme.

Ilko la serra convulsivement contre lui. Dans l'effarement de son bonheur, il se demandait s'il ne rêvait pas. Yaga, cette belle Yaga, si dédaigneuse, si provocante, elle était là dans ses bras, sur son cœur; elle disait qu'elle serait à lui,.. sa femme,.. sa gospodyni ;.. elle n'irait pas habiter le toit maudit de ce Petro.

— Oh! Yaga, pourquoi tarder si longtemps à le dire?..

— Je n'osais!..

Ils s'assirent dans l'herbe haute.

C'était l'heure de midi; une brise légère balançait les tilleuls et les pommiers en fleurs. Partout des fleurs! De tous côtés montaient des parfums capiteux; c'était comme une griserie troublante qui enveloppait mollement les amoureux. A leurs pieds, le ruisseau coulait avec un petit clapotement, et dans les rayons dorés les mouches à miel dansaient des rondes en bourdonnant. Des centaines d'oiseaux piaillaient, sifflaient, gazouillaient sous les voûtes sombres du parc. La nature tout entière célébrait dans un concert immense les accordailles de Yaga et d'Ilko. Soudain une joyeuse sonnerie de cloches vint s'égrener dans la vallée et ajouter à l'allégresse générale.

— Elles sonneront bientôt pour nous, dit tout bas Ilko.

Yaga s'était levée brusquement.

— C'est Petro qui sonne, dit-elle.

— Eh!.. qu'importe le sacristain, à présent. Qu'il sonne,.. je t'embrasserai autant de fois que sa cloche tintera!..

— Oh!.. non, non!.. Ilko,.. au nom du ciel,.. je t'en prie!..

Mais il la prit follement dans ses bras et couvrit de baisers ses joues, ses cheveux, son cou.

— Quatre!.. Cinq!.. Six!.. criait-il joyeusement.

— Assez! suppliait Yaga.

Mais le fougueux amoureux n'était pas prêt à lâcher sa conquête, et la jeune fille, défaillante, songeait à son piteux fiancé, pendu là-bas au bout d'une corde, et qui sonnait les baisers de son rival!..

. . . . . .

Yaga, ployée sous la pesante charge de linge qui ruisselait sur ses épaules, remonta lentement la colline. Son amour l'enivrait au point qu'elle chancelait presque en marchant; et, pour jouir davantage de cette minute d'ivresse troublante, elle fermait voluptueusement les yeux.

Elle savait donc enfin ce que c'était que l'amour!.. L'amour!.. elle en avait tant ri autrefois. A présent, sa poitrine était en feu; son cœur lui paraissait lourd, lourd et près d'éclater; sa tête tournait, cela faisait mal et c'était délicieux!.. Quelle chose étrange! c'est elle qui avait parlé la première, et maintenant qu'elle y réfléchissait,.. cela la rendait honteuse... Et cependant c'est quand il l'avait traitée le plus rudement qu'elle avait enfin compris qu'il l'aimait comme un fou.

A présent, elle voyait l'avenir sans nuages, elle avait un but... Que lui importaient les reproches de tous! Ilko n'était-il pas là pour la protéger? Ne lui avait-il pas promis de l'aider à compléter les neuf florins qui la délivreraient de Petro... Petro!.. pauvre garçon!.. elle le plaignait à présent;.. elle comprenait qu'il l'aimait aussi... et qu'il allait souffrir.

XI.

Un mois s'était écoulé. Ilko et Yaga se voyaient souvent, soit à la fontaine où la jeune fille allait abreuver ses vaches, soit dans la forêt quand elle y ramassait du bois résineux et des champignons. Un après-midi, au moment où ils se séparaient à la lisière épaisse d'un taillis, la briska de Bartholomé surgit sur la route avec un grand bruit de ferrailles. Petro accompagnait son maître. Les amoureux levèrent le pied, mais pas assez vite, cependant, pour que la haute taille d'Ilko n'eût été reconnue par le révérend. La haine de Bartholomé pour le jeune homme s'était accrue encore de toute la déception causée par la perte récente de deux de ses plus belles ruches, grâce à l'incapacité d'un apiculteur novice.

— Qu'est-ce que ce satané soldat vient faire par ici? s'écria-t-il;

je lui apprendrai à courtiser les filles à ma barbe! Si je savais le nom de la donzelle, elle passerait un vilain quart d'heure!..

En rentrant au presbytère, le premier soin du prêtre fut de s'enquérir de Yaga. Mais la fillette se présenta d'elle-même à ses regards vigilans. Elle arrivait du fond de l'étable, pieds nus, jupe retroussée, une fourche à la main, ayant aux lèvres une joyeuse chanson.

— Tu es joliment gaie aujourd'hui, lui cria le prêtre d'un ton bourru.

Yaga vint vivement lui baiser la main; et, le regardant bien en face :

— Pourquoi pas, bienfaiteur, quand on est à la besogne et qu'on a le cœur content.

« Ce ne doit pas être elle, » pensa le subtil pasteur.

Et Yaga continua sa chanson. Sa joie était si exubérante, ce jour-là, qu'elle eût voulu y faire participer le village entier. Elle chantait pour ses vaches somnolentes, pour le chat qui guettait dans l'ombre, pour les roses qui parfumaient l'air tiède; et, ce qui la rendait si folle de joie, c'est que le jour même Ilko lui avait remis le dernier florin qui allait, avec ceux qu'elle avait amassés, racheter sa liberté. Elle pourrait désormais parler franchement à Petro, dégager sa parole, arracher ce poids immense qui l'oppressait depuis si longtemps. Et alors ce serait au tour d'Ilko de venir la demander solennellement à ses parens!

Ce soir-là, à souper, le révérend fut d'une humeur massacrante, mais cela lui arrivait souvent.

— Savez-vous, demanda-t-il à sa femme, quelle fille courtise cette canaille d'Ilko? Il ne s'est pas gêné pour venir conter fleurette jusque sur mon terrain.

Instinctivement, Théodora regarda sa servante; mais le joli visage de la coquette fille ne sourcilla point.

— Je l'ignore, dit-elle... A propos, Bartosz, — et elle se leva vivement, — j'avais oublié de vous remettre un paquet de papiers... Cela vient bien sûr de Russie.

— Pourquoi de Russie? Est-ce que ça vous regarde?.. Je vous défends de faire des réflexions sur ce que je reçois!..

. . . . . .

Yaga passa une partie de la nuit à songer à ce qu'elle dirait à Petro. Plus ce moment approchait, plus la tâche lui paraissait difficile. Lorsqu'elle s'éveilla, le matin, elle avait déjà un peu perdu de sa belle assurance de la veille. — Je parlerai à midi, se dit-elle. — Cependant, quand douze heures sonnèrent, elle trouva un prétexte pour ne parler qu'à la nuit. Mais, le soir venu, ce fut à la rencontre du soldat qu'elle courut.

— Eh bien! es-tu libre enfin? cria-t-il anxieux.

— Pardonne-moi, fit-elle en baissant la tête, je n'ai pas encore eu le courage de parler.

Ilko la gronda.

— Je serai absent trois jours, dit-il, mais samedi soir je viendrai te demander à tes parens; arrange-toi!

Durant ces trois journées, Yaga fut inquiète, indécise; elle accomplissait distraitement sa besogne; des pressentimens la hantaient; elle sentait comme des nuages qui s'amassaient sur sa tête. Parfois elle s'échappait dans le rucher et restait là, sous les tilleuls, à écouter rêveuse les voix dans les grands arbres; mais cela ne durait pas longtemps, car un appel strident de Théodora la faisait rentrer bien vite.

— Veux-tu revenir tout de suite, fainéante! voilà que tu as laissé brûler mes confitures de roses.

D'autres fois, c'était entre les mains du hasard que la jeune fille, fataliste comme la plupart des paysans slaves, se remettait. « Si, en entrant dans l'étable, c'est la *Kalina* qui me regarde, je parlerai aujourd'hui. » Mais voilà qu'il se faisait que c'était justement la *Rousse* qui tournait vers elle sa face beuglante. C'est de la sorte qu'elle atteignit le samedi.

Le matin de ce jour redouté, elle s'agenouilla plus longuement devant l'icone. Son cerveau était si troublé qu'elle écoutait sans les entendre les remarques grondeuses de la dobrodzika, qui agitait dans la cuisine sa personne aigrie, ce jour-là, comme un petit concombre salé.

Un mot, une syllabe plus tendre de cette femme endurcie, et Yaga se fût jetée à ses pieds et lui eût tout avoué.

C'eût été si doux, dans ce moment cruel, de s'appuyer sur un généreux cœur de femme : « Révérende,.. vous aviez bien raison,.. je ne puis pas épouser Petro, c'est Ilko... Ilk... Mais non, jamais ce mot-là ne sortirait de sa gorge. »

— Quoi!.. Ilko... Ilko le soldat!.. Ilko, le fils de cette insolente?.. Et elle sentait déjà le regard froid de la révérende qui lui clouait les paroles sur les lèvres.

Enfin, vers le soir, elle demanda à Petro de l'accompagner à la fontaine. Il la suivit, tout drôle et presque gêné de sa mine sérieuse : « Qu'est-ce qu'elle pouvait bien avoir à lui dire et pourquoi faisait-elle tant de façons? »

L'abreuvoir, situé au bas de la côte, se composait d'un tronc d'arbre grossièrement creusé, dans lequel on versait l'eau puisée à une citerne placée en face. Yaga, cent fois plus affairée que de coutume, s'empressait autour de ses vaches, les encourageait à boire, gourmandait celle-ci, caressait celle-là. « Tout doux, *Krasotka!*

veux-tu bien finir! Oh! la laide qui montre les cornes!.. Attends, *Kalina!*.. je vais te corriger... Ah! la bonne bête!.. »

Petro, assis sur un tertre, la regardait aller et venir, attendant qu'elle trouvât bon de parler. Il avait repris sa face niaisement placide et fredonnait tout en façonnant une manière de sifflet avec un roseau. Mais Yaga ne semblait pas pressée, elle songeait à la peine qu'elle allait lui faire; elle se disait qu'il était heureux et insouciant à présent et que, d'un mot, elle allait changer tout cela. Elle finit cependant par se rapprocher de lui :

— J'ai voulu te parler, Petro, commença-t-elle, parce que depuis longtemps j'avais à cœur de te dire une chose;.. mais tu l'as peut-être devinée:.. est-ce que tout le monde au village n'a pas remarqué que j'étais toute changée?.. Enfin,.. pour te dire la vérité entière,.. je pense, vois-tu, que je ne suis pas la fille qui convient à un saint homme d'église comme toi;.. tu devrais prendre une femme bien posée, comme la Favronka, ou bien la Paraska...

Petro, bouche bée, l'écoutait...

— Je ne sais pas où tu veux en venir, dit-il enfin... Puisque c'est décidé que je te préfère... Je me moque de Favronka et de Paraska, elles sont laides;.. je veux une jolie femme, moi!

Et il essaya de passer un bras autour de sa taille.

— Que tu es donc bête, Yaga, continua-t-il en riant d'un gros rire,.. tu sais bien que je ne changerai pas,.. tu es à moi... Fiancés,.. c'est presque mariés!.. Hein!

Elle se dressa toute droite et le repoussa.

— Eh bien! non, non, non!.. voilà ce que je voulais te dire, moi, et je suis lasse à la fin de jouer la comédie. C'est par lâcheté que je voulais t'épouser, c'était pour ton argent,.. pour ton argent,.. entends-tu?.. mais je ne t'aimais pas... On me pressait à la maison... La misère,.. quoi!.. Alors,.. j'ai dit oui!.. Qu'est-ce que ça me faisait... Autant toi qu'un autre... je n'aimais personne;.. à présent,.. je ne peux plus...

— A présent?.. quoi, à présent? dit Petro sourdement... Tu aimes quelqu'un?.. Parle!.. mais parle donc!..

Sa voix n'avait plus rien d'humain, il était pâle comme un mort.

Yaga comprima de ses deux mains les battemens de son cœur, et fermant les paupières :

— Oui, dit-elle.

— Misérable! — hurla Petro.

Sa figure, de blême était devenue cramoisie, sa bouche écumait; Yaga crut qu'il allait se jeter sur elle, la battre, la tuer, et elle sentait qu'elle ne se défendrait même pas. Mais brusquement il lui

lâcha le bras qu'il avait saisi, et, se laissant aller à terre, il enfonça sa tête dans ses mains et sanglota comme un enfant.

Devant cette navrante douleur, Yaga fut désarmée. Elle tenait serrés, dans un coin de mouchoir, les neuf florins, mais pour rien au monde elle n'eût voulu en ce moment les lui offrir.

Entre cette fille primitive et cette brute était né, spontanément, un sentiment de délicatesse infinie, que ni l'un ni l'autre n'eût pu analyser, mais qu'instinctivement chacun subissait.

A la fin, Petro cessa ses sanglots, et parlant par saccades:

— Pourquoi as-tu tardé si longtemps à le dire, Yaga?

C'était la même phrase que lui avait dite Ilko quand elle lui avait avoué son amour.

...Oui,.. pourquoi avait-elle tant tardé?

Mais comment expliquer ses hésitations, ses angoisses, ses doutes?.. Et elle ne répondait pas, et demeurait là, toute morne, n'osant ni lever les yeux ni respirer.

— Vois-tu, Yaga, dit-il tristement, tu aurais mieux fait de parler plus tôt;.. je ne me serais pas si fort habitué... Je ne suis pas un méchant homme, moi;.. j'aurais dit... Elle ne me veut pas,.. c'est son droit,.. tant pis pour moi... Je me serais consolé peut-être;.. mais à présent!.. à présent!.. Oh!.. avoir pendant si longtemps pensé à la même chose, le matin en s'éveillant,.. le soir en se couchant,.. et puis, tout à coup, on vous dit : C'est fini!.. Non, non, c'est trop dur!..

Et il se remit à pleurer plus amèrement encore, et ses sanglots étaient déchirans.

Le soleil descendait toujours. Les vaches, qui avaient fini de boire, s'écartaient pour brouter le long des talus. Il était tard, il fallait rentrer. La révérende s'impatientait déjà sans doute. Prestement Yaga rassembla ses bêtes, puis se tournant vers son triste amoureux :

— Alors,.. Petro?..

Il releva vivement la tête: avait-elle changé d'avis? était-elle touchée de sa douleur et revenait-elle à lui?

— Alors,.. je suis libre? articula-t-elle doucement.

Libre!.. c'était cela qu'elle voulait!

Il fit signe que oui.

Un instant il eut sur les lèvres de demander le nom de cet autre qu'elle lui préférait, mais il ne put jamais.

Et Yaga remonta la côte en se retournant mainte fois, et toujours le pauvre garçon était là, abîmé dans son chagrin, tandis que derrière lui les grands roseaux des marécages balançaient mollement leurs épis de velours avec un doux bruissement.

Quand elle fut tout en haut, elle vit qu'il se relevait et s'enfonçait dans la jonchère. Où pouvait-il aller à cette heure,.. l'heure habituelle de son souper ? Au cabaret, peut-être, qui était dans cette direction ?..

De retour à la cure, la jeune fille prétexta une indisposition de sa mère et demanda à retourner chez elle, aussitôt sa besogne faite. Elle promit d'être revenue le lendemain avant l'aube.

— Vas-y, fit Théodora de mauvaise grâce, mais souviens-toi au moins de me rapporter une grosse botte de roses de ton jardin ; elles sont bien meilleures pour mes confitures !..

XII.

Il faisait nuit close quand Yaga quitta le presbytère ; sa nature tendre, impressionnable, était encore bouleversée de la douleur de Petro, dont les lugubres sanglots, les accens rauques et déchirés, résonnaient toujours à ses oreilles. Elle se mit à courir droit devant elle, dans la campagne imprégnée des doux parfums de foin coupé. Une cloche tintait au loin, et l'on voyait surgir une à une de petites lueurs aux lucarnes des chaumières. L'heure approchait où Ilko allait venir la demander en mariage, et rien n'était préparé, ses parens eux-mêmes n'étaient pas prévenus. En passant devant le cimetière, un frisson la prit : la cabane de Petro se dressait là, debout devant elle, sombre et horriblement esseulée, avec son toit de chaume, sa muraille effritée et ses grands arbres noirs qui faisaient des taches sur le ciel.

— Petro n'est pas encore rentré, pensa-t-elle avec inquiétude, ne voyant aucune lumière à l'étroite fenêtre... Peut-être le malheureux erre-t-il dans cette lande déserte !.. Il n'a pas soupé sans doute,.. son feu sera éteint, et à son retour il trouvera son foyer plus désert encore.

Et, tout attendrie à cette pensée, elle poussa la porte et entra.

La chambre était noire, petite et enfumée ; il n'y avait, en effet, ni feu ni préparatifs de repas. Vivement elle rassembla les braises éparses dans le four, y jeta une poignée de bois, alluma une chandelle, découvrit dans un coin un pot de terre noire qui contenait les restes d'un gruau de sarasin et le plaça sur le feu, coupa une tranche de lard qu'elle fit mijoter dans un *garnuszek*, posa sur la table une écuelle, une cuiller de bois, un morceau de pain, mit tout près les neuf florins, noués dans le mouchoir ; puis, prise d'un élan irraisonné de sacrifice, elle détacha de son cou l'unique rang de corail qu'elle possédât et l'ajouta au reste. Il lui semblait qu'elle n'en pourrait jamais faire assez pour ce pauvre garçon dont elle venait de briser l'existence, et qui, à cause d'elle, n'aurait peut-être

à son foyer ni femme ni enfans. Soufflant ensuite la chandelle, elle tira la porte derrière elle et s'enfuit précipitamment.

C'est à minuit que se font habituellement chez les Ruthènes les demandes en mariage. Or, ce soir-là, Ilko, qui s'était pour l'occasion revêtu de ses habits de fête, prit avec un compère, qui l'aidait à porter l'eau-de-vie, le chemin de la maison de sa belle.

Arrivé sous la fenêtre, il cogna trois fois et demanda à haute voix selon la formule : « Y a-t-il une brebis par ici? » Mais comme il ne recevait aucune réponse, il frappa plus énergiquement encore. Pourtant rien ne répondit de l'intérieur. Impatienté, il répéta de toute la force de ses poumons : « Y a-t-il une brebis dans cette cabane? »

Cette fois, une faible lueur parut derrière la vitre verdâtre, un léger grattement se fit entendre, et une voix tremblante de vieille femme murmura :

— Est-ce vous, Ilko!.. Jésus, Seigneur! Hélas! il n'y a point ici ce que vous demandez; passez votre chemin, mon garçon!

— Vous ne savez point chercher, la mère!.. Je vois bien qu'il faut que je vienne la découvrir moi-même, cette brebis ensorcelée!..

Et, sans plus de cérémonie, il pénétra hardiment dans la chaumière. Son compagnon le suivit.

Pour obéir à la stricte coutume, la jeune fille, parée de ses atours, devait se tenir cachée derrière le poêle de maçonnerie et faire semblant de pleurer, tandis que les parens débattaient avec le fiancé et son compère le prix de sa dot. Quand finalement tout était arrangé au gré des deux parties, le jeune homme se mettait à la recherche de sa promise et *comme par mégarde lui marchait sur le pied.* Cette rustique plaisanterie produisait le meilleur effet du monde; la brebis retrouvée cessait de verser des larmes, sortait de sa cachette, et l'on fêtait à l'aide de nombreuses libations d'eau-de-vie les accordailles des deux jeunes gens. Une naïve chanson ruthène, que chantent les filles des bords du Dniester, célèbre même cette antique coutume :

Si je mangeais bien, buvais bien, hey-ha!
Si je dormais bien et ne faisais rien,
Je grandirais, grandirais, hey-ha!..
Comme le sapin du jardin.

Si mon père ordonnait, si ma mère exigeait,
Si mon oncle permettait, les garçons m'emmèneraient, hey-ha!..
Je prendrais un mari, hey-ha!..
Car c'est pour ça que j'ai grandi.

Que voulez-vous de moi, aimables hôtes? hey-ha!
Si j'ai su vous plaire, hey-ha!..
Allez me demander à mes père et mère.

Et je me cacherai derrière le poêle, hey-ha!
Et je pleurerai, sangloterai, hey-ha!
Mais n'y faites pas attention, vous autres,
Et concluez vite le marché!

Quand Ilko entra, loin de trouver le cérémonial auquel il s'attendait, il fut très désappointé en apercevant Yaga et sa mère toutes penaudes, au milieu de l'izba.

La vieille vint à lui, et posa sa main sur son épaule. Une grosse émotion l'étreignait :

— Comme Dieu me voit, Ilko, dit-elle, je te préfère au sacristain et je te donnerais notre enfant les yeux fermés, mais Jan, mon mari, est mécontent et il ne consentira jamais; il n'a rien voulu entendre, car il craint la colère du révérend, que, dans notre position, nous devons ménager.

— ... Alors, demanda le jeune homme en hésitant,.. Yaga n'a pas rompu, elle n'est pas libre?..

La jeune fille le rassura.

— Mais si le sacristain a consenti, s'écria le fougueux soldat,.. peu importent le pope et la popadia, ça ne les regarde pas... Où est le père?.. Laissez-moi lui parler, *Matka*, je saurai bien lui faire entendre raison, moi, sang de chien!.. et lui prouver que je suis aussi bon que son bedeau.

Dix minutes plus tard, Ilko, triomphant, ramenait son futur beau-père, qui, moitié riant, moitié maugréant, avait fini par céder. On débattit promptement les affaires d'intérêt. Ilko possédait un bon lopin de terre, et son métier d'éleveur d'abeilles lui rapportait gros. Quant à sa fiancée, il n'exigeait d'elle que son trousseau. Au printemps, il bâtirait une chaumière; mais pour le moment, le jeune couple habiterait encore chez sa mère à lui. Et maintenant il ne s'agissait plus que de s'entendre avec le prêtre pour dégager Yaga de son service et publier les bans.

Le vieux Jan était bien forcé de convenir que ce gendre-là, si gaillard, si vigoureux, lui convenait beaucoup mieux que le misérable sacristain, malgré ses écus et sa position. On s'attabla donc gaîment, on versa à boire, on chanta les chansons d'usage. Le compère buvait si allègrement qu'il roula bientôt sous la table. Jan ne savait plus ce qu'il disait. Ilko embrassait sa promise, et la vieille mère, abasourdie de tout ce revirement, versait des larmes de joie.

Au milieu de cette exubérante allégresse, Yaga avait parfois des absences, et, à chaque explosion trop vive, elle sentait comme la pointe aiguë d'un remords s'enfoncer dans son cœur. La triste figure du *dyak* la hantait. — Que faisait-il?.. Était-il rentré?.. Comme il devait souffrir!..

A la fin, n'y tenant plus, elle confia ses appréhensions à Ilko :

— Si j'étais seulement certaine qu'il fût rentré ! dit-elle avec angoisse.

— Je vais aller y voir, fit le garçon avec bonhomie.

La cabane du dyak n'était qu'à une portée de fusil. Tout le monde sortit à la fois, et on attendit sur le seuil le retour d'Ilko.

Le compère, que la fraîcheur de la nuit avait dégrisé, demandait, très étonné, où il était, et Jan, que l'ivresse rendait gai, riait et plaisantait. Un quart d'heure se passa, cependant Ilko ne revenait pas. Yaga commençait à s'inquiéter. Un pressentiment de malheur la poursuivait. Jan se moquait d'elle, voulait aller se coucher ; mais la jeune fille, avec une force que la frayeur décuplait, le retint à sa place. Tout à coup on vit apparaître Ilko. Du plus loin qu'on pouvait l'entendre, il criait :

— Il n'est pas là !.. il n'est pas là !..

Alors tous se précipitèrent en avant, la même idée leur traversant l'esprit : « Il y a un malheur ! »

— Comme il n'était pas chez lui, dit Ilko haletant, j'ai couru chez le juif que j'ai réveillé : Petro était venu au cabaret à neuf heures, il avait beaucoup bu,.. plus que de coutume, a dit Aaron. Il pleurait aussi,.. tout en buvant, et racontait son chagrin à tous ceux qui entraient ; enfin, à dix heures et demie, on l'a engagé à rentrer chez lui, et il est parti, titubant un peu...

— *Matko Boska !..* s'écria Yaga avec désespoir, il se sera égaré dans les marécages !..

— Alors, il n'y a pas de temps à perdre pour le retrouver, répondit énergiquement Ilko. En avant, vous autres ! fit-il en empoignant par le collet les deux ivrognes qu'il secoua.

Les trois hommes se mirent en route. Derrière eux, les femmes suivaient en se tordant les bras.

Ils atteignirent bientôt le marécage.

Les dernières étoiles s'effaçaient dans le ciel blanchissant. A perte de vue, des vapeurs diaphanes flottaient sur les vagues ondoyantes de la jonchère. A droite, dans le ciel vaporeux, les arbres de la forêt dessinaient leur profil net. Une odeur fraîche montait de la terre humide.

Ilko marchait devant. Soudain il poussa un cri de terreur. Dans une mare verdissante, envahie par les joncs touffus, au milieu des corolles dorées des nénuphars, des pétales laiteux des lis d'eau, gisait le corps de Petro. Ses jambes, enfouies à moitié dans la terre limoneuse, avaient été prises, sans doute, dans les liens inextricables des racines à fleur d'eau ; sa face, souillée de vase, émergeait livide des eaux verdâtres.

— Vivant ? demandèrent les paysans épouvantés.

— Mort! répondit Ilko d'une voix étranglée, et tous, hommes et femmes, tombèrent prosternés, la face contre terre, subjugués par le spectacle solennel et terrifiant de la mort.

On construisit un brancard, sur lequel des brassées de bruyère furent déposées et, peu après, le lugubre cortège se mit en marche pour le village.

Les cris de Yaga étaient déchirans.

La vieille se frappait la poitrine et marmottait : « Seigneur miséricordieux, ne fais pas retomber cette mort sur des innocens ! »

XIII.

Le *jarmark* (marché) de la petite ville de Stania, distante d'environ huit kilomètres de Seredni-Horb, a lieu d'habitude le 12 août.

Il est six heures du matin. La grand'route est encombrée de chariots, de wozeks, de briskas, de furas, attelés de ces petits chevaux ventrus à longs poils roux particuliers aux pays slaves. Tous les véhicules imaginables se sont donné rendez-vous sur la chaussée ; les uns cahotent péniblement, les autres, plus pressés d'arriver, bondissent, se heurtent, font résonner les pierres du chemin. Un grand nombre de piétons viennent encore s'ajouter à ce défilé ; les redingotes chamarrées des paysans côtoient les sombres lévites des israélites, les chapeaux à larges bords des montagnards se mêlent aux voiles blancs des femmes ; celles-ci, enveloppées dans leurs amples draperies de lin, rappellent les matrones bibliques.

L'air matinal, chargé de senteurs pénétrantes, dégage tour à tour des parfums grisans de regain coupé, des odeurs fraîches de blé mûr ou de tabac en fleur.

La ville apparaît enfin. De loin, avec ses coupoles grecques qui profilent dans le ciel leur dôme arrondi, avec ses maisons blanches entourées de verdure, sa couronne de sapins et à ses pieds le Dniester qui roule ses eaux bleuâtres, Stania fait songer vaguement à l'Orient. Mais plus on approche, plus l'illusion s'efface. Bientôt apparaissent les chétives boutiques juives, sur les escaliers desquelles pullulent des enfans en guenilles.

Partout des chiens, des poules, des marmots. A chaque pas, un mendiant couvert de haillons fantastiques tend la main en montrant de hideuses plaies.

La ville se compose seulement d'une vaste place non pavée, sur les quatre côtés de laquelle s'alignent des maisons israélites; celles-ci, de forme irrégulière, sont séparées entre elles. Leurs toitures, qui s'avancent en auvent, sont soutenues à chaque fronton par des pi-

liers de briques. Le *cerkiew* domine la ville. En bas, c'est l'église catholique qui ouvre ses larges portes aux fidèles.

Les cloches des deux temples sonnent à toute volée. On s'entasse sur le marché. Dans un coin se débitent des *faskas* de fromage salé, des barattes de beurre frais. Ici, c'est un paysan qui étale ces gracieuses vaisselles d'argile à fleurs, si sobres de couleur, de formes si naïvement artistiques. Là, un groupe de femmes marchandent des parures locales : tabliers multicolores, ceintures perlées, mouchoirs cramoisis, serdak sans manches, brodés de vives couleurs. Il y a surtout une profusion incroyable de verroteries dont les paysannes abusent au point qu'elles entassent les rangs de collier de façon à pouvoir à peine baisser la tête.

Plus loin un juif harangue le public; il vend des peaux de mouton qui sentent encore furieusement le cuir, mais les acquéreurs n'y regardent pas de si près : ceux qui le peuvent les achètent l'été pour avoir le loisir de les broder et d'en confectionner des vestes pour l'hiver. Un autre fils d'Israël propose de jolies bottes rouges ou jaunes, un troisième offre des czapkas de laine; il essaie sa marchandise sur la tête des chalands.

Des *facteurs* sémitiques circulent partout, criant, nasillant, marchandant, dépistant acheteurs ou vendeurs, les pressant, les harcelant, et finissant toujours par leur faire rendre gorge.

Dans la foule vont et viennent des fillettes hâlées, en jupe rouge, la chemise brodée à l'épaule, les cheveux épars ; elles colportent dans des poteries de terre noire ou dans des boîtes d'écorce des fraises parfumées, des mûres sauvages ou bien encore des cèpes veloutés des forêts.

Les karczma regorgent de monde.

Chaque porte qui s'entr'ouvre laisse échapper une chaude haleine de boisson mêlée aux voix enrouées des paysans et aux grincemens des violons.

De minute en minute l'animation grandit, et avec elle la chaleur torride et la poussière qui monte en tourbillons. Du côté des bestiaux, le marché prend une physionomie plus sérieuse. Ici, c'est un cheval à tête ébouriffée qu'un petit juif, suspendu au mors, fait courir ventre à terre, devant des économes venus des villages voisins. Là, c'est une vache dont on vante la beauté, la rondeur. « Tu me prends pour un nigaud, coquin?.. Est-ce que je ne vois pas que cette vache est ronde de toute l'eau que tu lui as fait boire ce matin !.. Et ce cheval, tricheur !.. on lui a limé les dents ! C'est une rosse tout au plus bonne à tourner une meule !.. »

Vers dix heures, une briska apparaît, qui fait sensation sur la place.

— Hé !.. as-tu vu le révérend Bartholomé de Seredni-Horb avec Mme Théodora, son épouse.

Maint rideau se soulève curieusement et le nom de Petro est sur bien des lèvres; on se raconte sa fin tragique.

La femme du maître de postes, qui est dans son jardin, interpelle son mari :

— C'est ça, la « belle Théodora ? » elle n'est pas déjà si jolie ! Comme elle est attifée; on reconnaît tout de suite une popadia.

Théodora sent qu'on la regarde et se rengorge ; elle a un voile de gaze bleue, un chapeau à grosses fleurs, une toilette voyante. Elle salue avec empressement les gens de la poste, mais on lui répond par une froide inclination. La maîtresse de postes ne tient pas à se compromettre avec cette « caste. » Elle appartient à la petite noblesse polonaise par sa mère, une Cybulska. Le maître de postes est plus coulant : il cause, il bavarde avec chacun, attrape les nouvelles de celui-ci, les reporte à celui-là... C'est la gazette du district.

— Bien le bonjour à M. l'intendant !.. Vous n'entrez pas chez nous prendre un verre de kummel et un morceau de saucisson ?.. Ah ! permettez, voici votre courrier ! Et M. Litewski s'amuse toujours en Russie ? Mais contez-nous donc ce qui s'est passé chez vous ?.. Est-il vraiment mort, ce sacristain ?

— Comment, mort ?.. Je tombe à vos pieds, madame,.. je vous baise les mains... Comment mort ?.. Mais bel et bien décédé et enterré depuis tantôt quinze jours; encore un peu et on le jetait au coin des réprouvés !..

— Ah ! bah !.. Beau scandale pour un sacristain !

— C'est que certaines gens prétendaient qu'il s'était suicidé par amour.

— Par amour ? Ah ! ah ! tu entends, Barbara, mon cœur ?..

— Il faut savoir qu'il était fiancé à une certaine Yaga, la servante du pope,.. très jolie fille.

— Oui, oui, on sait que vous vous y connaissez !

— Mais voilà qu'un beau soir la belle lui signifie qu'elle ne veut plus de lui et qu'elle va en épouser un autre... Le coup a été si rude pour le pauvre diable qu'il est allé s'étourdir au cabaret. Pour rentrer chez lui, il devait traverser les marécages. Comme il ne marchait pas très droit, il se sera égaré parmi les roseaux, car on l'a retrouvé le lendemain noyé dans une mare.

— Pauvre garçon !..

— Quand le pope a appris tout cela au matin, il est entré dans une fureur indescriptible !.. D'abord, il tenait particulièrement à son dyak, une bonne bête qui ne fourrait jamais le nez dans ses affaires, et puis le motif qui avait poussé sa servante à cette rupture, c'est qu'elle voulait épouser un certain Ilko, éleveur d'abeilles, pour

lequel le révérend a une véritable haine. Alors, redoublement d'injures; on a jeté la fille à la porte... On dit même qu'il refuse de la marier à son fiancé.

— C'est un peu fort!.. Mais il n'en a pas le droit!

— Comme s'il ne savait pas inventer un truc; il est fin comme un renard, ce Bartholomé: en voilà un qui entend pousser l'herbe!

— Mais je dois me sauver!.. Je baise vos petites semelles, madame.

— Vous êtes si pressé?.. Au revoir!..

— Je vous baise les mains.

— Je tombe à vos pieds.

Le révérend et sa femme sont descendus de ḃriska au milieu de la place. Immédiatement, Théodora est entourée de vendeuses juives qui attirent son attention sur leurs marchandises.

— Gracieuse bienfaitrice, examinez cette percale; il y a juste une coupe de robe,.. et à si bon compte!

— La dobrodzika est toujours si fraîche, si bien portante,.. et comme elle s'habille avec goût!.. Voilà des rubans qui iraient supérieurement à son teint!..

Sous le péristyle de la distillerie d'hydromel, la riche propriétaire Sarah Houlès, la tête ceinte d'un diadème de perles fines, s'avance et fait des signaux d'amitié à la jeune femme pour l'engager à entrer.

— Que Votre Grâce daigne voir le trousseau de notre Rebecca; elle se marie dans trois semaines. Quinze ans! une fleur de beauté!.. Son fiancé, Isaac Yekelès, en a dix-huit. Ils habiteront alternativement pendant trois ans chez les parens Yekelès et chez nous (1).

Théodora, toujours curieuse, entre. Le trousseau est d'une richesse extrême: soie, velours, broderies... Rebecca aussi est adorable; c'est dommage qu'elle sente l'ail et parle du nez.

La révérende admire tout du bout des lèvres, se dit très pressée, accepte néanmoins un verre d'eau fraîche et des confitures de prunes vertes, s'arrête encore pour demander la recette de ces dernières. Alors on s'enhardit davantage, on fait cercle autour d'elle, on l'interroge sur la mort du sacristain, et, pour la centième fois peut-être, elle redit le lugubre récit: sa frayeur mortelle quand, le matin en s'éveillant, elle avait aperçu arrêté sous ses fenêtres le brancard sinistre, et puis la scène tragique qui avait suivi, les cris déchirans de Yaga, les explications des paysans, et, par-dessus tout, la colère inénarrable du révérend, qui avait chassé sur l'heure Yaga, la cause de tout ce mal! Cette fille ingrate, sans cœur!.. Et elle

(1) Coutume juive nécessitée par la jeunesse des mariés.

s'étend longuement sur la perfidie de sa servante, à laquelle elle avait toujours témoigné des sentimens « maternels ! »

Ce récit a visiblement ému la dobrodzika, aussi accepte-t-elle volontiers, cette fois, un verre d'hydromel. Cependant elle se lève pour partir, mais la vieille israélite la retient encore par sa robe.

— Ne voudra-t-elle pas faire à la famille l'honneur d'assister à la noce de la chère Rebecca ? Il y aura des hôtes chrétiens distingués. M. l'avocat Tomba, M. le notaire Prawdzicki, le forestier de M. le comte Sobielewski, MM. les greffiers du juge de paix,.. etc. Mais Théodora balbutie quelques mots ; elle ne sait pas, elle verra,.. elle doit consulter son mari,.. lui,.. il acceptera sans doute. Et elle se retire très blessée dans son orgueil à l'idée qu'on peut supposer qu'elle, une femme de prêtre, ira s'afficher à une noce, dans une distillerie juive.

En sortant, la jeune femme doit se frayer un passage à travers un groupe compact de paysans ; quelques-uns se sont assis sur le timon de leur *wozek* dételé, pour manger leur pain noir et leur fromage salé. Parmi eux, une vieille femme est accroupie; elle se balance de droite et de gauche, en exhalant des soupirs, des exclamations.

— Voilà la révérende qui passe, crie une femme.

Alors la vieille, dont les yeux ont presque disparu sous les larmes, se lève suppliante, les mains tendues :

— Pitié !.. bienfaitrice !.. Pitié pour ma fille,.. Yaga !

Mais la révérende, visiblement contrariée, détourne la tête et se perd dans la foule.

— Yaga a donc été chassée ? demande sympathiquement une femme.

— Hélas !.. oui, chassée !.. ma chère âme... Et le prêtre n'a-t-il pas dit que c'était elle qui avait causé la mort de Petro !.. La pauvre enfant,.. elle qui ne ferait pas de mal à une mouche ! Jamais, a-t-il dit, je ne bénirai son mariage !..

Et ici la pauvre vieille redouble de larmes et s'essuie tour à tour les yeux et le nez avec son tablier.

— Il fallait aller le prier « courtoisement, » la mère !..

— Seigneur Dieu, est-ce que nous n'y sommes point allées, ma bonne âme ! J'ai pris ma plus belle poule blanche ; Yaga portait un jeune coq de la dernière couvée, avec ça douze beaux œufs frais pondus et un chapelet de champignons nouvellement séchés... La bienfaitrice a commencé par tout prendre et tout serrer dans sa *komorka*, puis, sans dire un mot, elle nous a poussées dans la chambre du révérend... Et lui !.. bonté du ciel... venez-nous en

aide!.. Lui!.. pour un peu, il nous cassait sa longue pipe sur la tête. Il était si coléré qu'il ne savait plus quelles paroles « la salive lui apportait sur la langue. » — Ah!.. il vous faut le mariage, disait-il... Ah! vous voulez le mariage; eh bien! il vous en coûtera vingt-cinq florins, pas un kreutzer de moins, entendez-vous? — Autant dire qu'il ne le donnait point, n'est-ce pas? Car où trouver tant d'argent, Seigneur, sans compter ce qu'il faudra pour le repas de noce, le *korowaj* (gâteau de noces), l'eau-de-vie, les musiciens,.. et puis le trousseau encore !..

Le jarmark tire à sa fin; déjà plus d'une fura, emportant des charretées de paysans, roule, avec des grincemens d'essieux, vers la grand'route; le vacarme est plus grand encore, car aux bruyans éclats de voix de la foule se mêlent les cris des animaux qu'on emmène.

Bartholomé et sa femme, après un dîner substantiel chez le prêtre de l'endroit, sont remontés en briska; mais à l'instant où le véhicule va tourner le coin de la place, juste vis-à-vis de la poste, il est presque accroché par un léger dog-cart, attelé de chevaux fringans, qui débouche sur le marché.

— Monsieur Litewski !..

C'est en effet le propriétaire; il est revenu à l'improviste, selon son habitude, et a voulu tout de suite faire un tour de jarmark. Michel, son valet de chambre, est derrière lui, mais un troisième personnage l'accompagne. « Est-ce bien possible? Mais c'est Ilko! » A cette vue, le visage du pasteur, qui dès l'abord avait esquissé une grimace aimable, se rembrunit si considérablement et ses yeux jettent de tels éclairs, qu'ils foudroieraient le paysan s'ils le pouvaient.

— Je vous cherchais justement, mon petit bienfaiteur. Comment allez-vous donc?.. Enchanté de saluer la dobrodzika.

Et d'un geste cavalier M. Ladislas a porté les deux doigts de sa main gantée à son chapeau. Le maître de postes, avide de nouvelles, s'est insinué adroitement, tout contre les roues, attendant son tour pour présenter ses hommages, et un petit attroupement s'est formé autour des deux véhicules.

— Voici, révérend, dit M. Litewski en montrant Ilko, un brave garçon qui réclame votre ministère. Il paraît qu'il a commis le crime énorme de s'amouracher d'une très jolie fille qui veut bien de lui. Il n'est pas le seul qui ait du goût, à ce que je vois, ajoute le gentilhomme en regardant avec un sourire significatif Théodora, qui devient cramoisie. La fillette devait, dit-on, épouser un imbécile qu'elle n'aimait pas; le pauvre diable est mort,.. c'est ce qu'il avait de mieux à faire. Dieu ait son âme!.. Mais avouez, révérend, qu'il

serait dommage de ne pas marier un beau couple comme celui-là. Ils doteront au moins le village d'enfans superbes, et ça vaudra mieux que de perpétuer la vilaine race du sacristain... Je parie bien que la dobrodzika est de mon avis?..

Théodora rougit de plus belle.

— Allons,.. un bon mouvement, mon petit curé; vous allez bénir ces deux tourtereaux... J'ai votre promesse, n'est-ce pas?.. Bien le bonjour!.. madame la révérende; j'ai l'honneur de vous saluer!..

Ici, un vigoureux coup de fouet, les chevaux piaffent, les roues s'ébranlent, et, dans un nuage de poussière, le gentilhomme disparaît, emportant le vieux Michel qui ricane, tandis qu'Ilko lance un juron pour laisser mieux déborder sa joie.

XIV.

Le lendemain, Ilko, fort de la protection du maître, alla frapper hardiment à la cure; cependant, comme il n'ignorait pas que, lorsqu'on va chez les corbeaux, il faut croasser avec eux, il avait apporté une paire d'oies et un florin d'argent.

Le révérend écrivait; mais au bruit que fit la porte en s'ouvrant, il serra vivement ses papiers. Lorsqu'il aperçut le soldat, un flot de sang lui monta au visage. Néanmoins, il l'accueillit avec un de ses sourires énigmatiques, le fit approcher et s'enquit de ses papiers. Il parcourut très attentivement la *métrika* (acte de naissance) que le jeune homme lui présentait avec les autres documens, puis, toujours souriant, les lui rendit en disant qu'ils n'étaient pas tout à fait en règle.

— Il y a dans la *métrika* un vice de forme qu'il faut faire rectifier, mon garçon, une bagatelle, mais cela doit être fait avant de songer à publier les bans. Quant au mariage, je consens à en diminuer le prix; tu ne paieras que cinq florins.

Ilko sortit fort satisfait de cette première entrevue. Le pope est maté, pensait-il. Certes, il éprouvait une grosse déception, mais son courage ne se démontait pas pour si peu. Il était du reste doué, comme sa mère, d'un tempérament énergique.

— N'aie crainte, dit-il à Yaga, tout va marcher comme sur du beurre à présent; demain, j'irai à la *kancelaria* de Stania, je parlerai au juge, c'est un brave homme, il tirera vite mes papiers au clair,.. et puis,.. en avant les violons! Pour la mi-octobre nous serons mariés!

Dès le jour suivant, Ilko se mit donc en campagne, mais un nouveau désappointement l'attendait; après une matinée d'antichambre dans les bureaux de la kancelaria, on lui apprit que le tribunal de

première instance n'était pas compétent et que c'était au *starosta* du chef-lieu qu'il devait s'adresser. Ilko avait tant compté sur la réussite, il s'était tellement persuadé que le juge allait lui faire remettre tout de suite ses papiers bien en règle, en y ajoutant même une petite allocution paternelle à propos de son mariage, qu'il était fort décontenancé.

Le chef-lieu du district était situé à plus de trente kilomètres du village. On ne pouvait y aller et en revenir à pied le même jour; il faudrait donc perdre encore deux journées de travail! Mais ce qui terrorisait surtout le garçon, c'était la perspective d'avoir à se débattre dans les filets de la bureaucratie gouvernementale; il lui semblait qu'une fois engagé dans le dédale tortueux de ce labyrinthe officiel, lui, pauvre paysan, ne pourrait jamais en sortir.

Cependant, si l'on voulait célébrer les épousailles avant le carême de Noël, on devait se hâter. Ilko s'était donc remis en route, et il songeait. Si, pour éviter la perte de ces deux journées, il se faisait remplacer par un *facteur* sémitique... le fils d'Aaron, par exemple. Un garçon souple, rusé, habile dans ces sortes de transactions, connaissant la manière de se faufiler dans les kancelaria du gouvernement, de parler aux employés, de répondre aux juges; cette idée était trop alléchante pour qu'il ne s'y accrochât point.

Le soir même, il courut chez Aaron. Le vieux patriarche avait, en effet, un fils colporteur, qui trafiquait beaucoup avec la ville de B***.

Abel fit d'abord plusieurs objections : il n'avait pas de temps à perdre, Dieu sait combien on le retiendrait dans ces bureaux! et puis, sous aucun prétexte, il ne pouvait s'en aller avant l'issue des fêtes juives, qui tombaient le lendemain.

Ilko n'avait pas songé à cela; il se résigna néanmoins, se disant qu'on n'arrive à rien sans patience.

Les fêtes commençaient du reste.

Tous les israélites du pays s'entassèrent, pêle-mêle, dans des chariots. Aaron et sa femme n'amenaient pas moins de dix-huit enfans et petits-enfans, s'échelonnant sur une gamme de deux à vingt-cinq ans. Les véhicules déversèrent leur contenu sur la place de Stania, où une seule chambre reçut jusqu'à trente israélites à la fois. La première journée se passa dans la synagogue; on y chanta en hébreu, les femmes assises à la galerie, les hommes en bas dans les stalles, le gibus sur la tête et revêtus de leur « chemise mortelle. » Ce n'est qu'après le coucher du soleil que, sous des tentes de feuillages, chaque famille partagea un repas qui consistait en un ragoût de poule pour les femmes et de coq pour les hommes.

Cette fête dura cinq fois vingt-quatre heures. Au bout de ce

temps, Ilko vit enfin partir son délégué. Le juif resta quatre jours absent, mais rapporta le papier. Dans sa joie, Ilko paya sans marchander les deux florins cinquante qu'on lui réclamait, et, le cœur ému, courut chez le prêtre. Yaga, toute défaillante, l'attendit au bord du chemin.

Cette fois, Bartholomé déploya brutalement la *métrika*, y jeta un rapide regard :

— Que la fièvre t'étouffe, animal !.. s'écria-t-il en lançant le papier à la tête du garçon. On n'a pas touché à cet acte; comment oses-tu me le présenter ?.. Je t'apprendrai à te moquer d'une personne de mon importance. Déguerpis tout de suite,.. canaille, ou je te casse ma pipe sur les os.

Ilko était atterré ! Oh !.. s'il avait osé sauter à la gorge de ce monstre et l'étrangler !.. Mais il contint sa rage, ramassa le précieux papier et se retira. Ce qu'il voulait avant tout, c'était éclaircir cette affaire. Le juif l'avait-il trompé? Mais comment le savoir? M. le propriétaire était reparti pour un temps indéfini, et rien qu'à entendre le ton si différent du pope, on sentait qu'il ne redoutait plus sa présence. Décidément, il fallait se résoudre à aller soi-même au chef-lieu.

— Ne te fais pas de chagrin, Yaga, disait-il à la jeune fille en larmes, il n'y a plus qu'un tout petit mot à griffonner et tout ira bien. Le juif est un imbécile ; je lui ferai rendre les deux florins cinquante ! J'ai été bête de l'envoyer. D'abord, qu'est-ce qu'il peut entendre aux choses chrétiennes ?.. J'irai moi-même et tu verras !..

Mais Yaga commençait à perdre confiance :

— Je crois que le défunt nous jette un sort, dit-elle en indiquant de sa main tremblante la grande croix noire du cimetière, sous laquelle reposaient les restes du sacristain.

— Ça !.. t'en iras-tu, rustre, et penses-tu que nous avons le temps d'écouter vos jérémiades de paysans, toujours les mêmes ?.. Ton prêtre est un ignorant ou un rusé... Puisqu'on te répète que cette pièce est en règle !

— Je veux parler au starosta lui-même !.. On ne peut pas m'en empêcher !..

— Oui-dà !.. tu crois que tu vas faire le maître ici !.. Est-ce que tu t'imagines que M. le starosta n'a pas autre chose à faire qu'à écouter tes sornettes ? Tu te dis sans doute que M. le starosta te priera tout de suite d'entrer au salon et te fera asseoir sur un sofa de velours, et que Mme la staroscina t'offrira un verre de thé avec du rhum !.. Tu te trompes d'adresse, mon garçon !.. Allons, décampe vite ou je te...

A ce moment, un jeune secrétaire passait dans le couloir, dont les

nombreuses portes graisseuses attestaient autant de bureaux. Le paysan se précipita vers lui et lui baisa les mains :

— Honoré seigneur!.. faites-moi justice!.. au nom de votre mère!..

C'était un garçon jeune encore d'apparence, mais dont le cœur avait déjà été passé au laminoir gouvernemental :

— Qu'est-ce que c'est? dit-il d'une voix grêle. — Et il écouta la requête d'Ilko sans manifester le moindre attendrissement; puis sèchement, et tout en faisant bouffer sa chevelure ondulée : — Comment, c'est encore pour cette *métrika!*.. Ah çà! mais on se moque de nous; voilà trois fois que ce chiffon de papier nous revient!.. Veux-tu nous ficher la paix, à la fin, et ne plus t'aviser de remettre les pieds dans la kancelaria impériale!...

— Eh bien! qu'est-ce que je te disais? cria le greffier triomphant, tandis que l'employé majestueux s'en allait en se dandinant. Allons! *precz!*.. dehors...

Cette fois, le coup était trop rude. Le malheureux garçon se laissa tomber sur un banc, incapable d'aller plus loin, stupéfié, abîmé de chagrin, indifférent à tout. La mesure était comble et son cœur, toujours si brave, se crevait. Il y avait donc quelqu'un qui le trompait?.. Était-ce le starosta? était-ce le pope?.. Ce devait être ce dernier!.. Mais que faire?.. que faire?..

Courir ainsi indéfiniment d'Hérode à Pilate,.. renvoyé de partout comme un chien, ne sachant à qui s'adresser, dépensant son argent, perdant son temps et courant encore le risque, au retour, d'être en butte aux sarcasmes des paysans, dont il avait déjà surpris quelques regards moqueurs : « Voilà un fameux soldat, dirait-on, qui ne peut même pas tirer ses papiers au clair! » Et sa mère,.. que penserait-elle?.. sa mère qui, depuis deux mois déjà, ne lui épargnait ni reproches, ni dures vérités, elle triompherait enfin! La vie désormais serait insoutenable, sans compter Yaga, dont le désespoir l'épouvantait.

Une idée subite lui vint... Il y avait d'autres popes que Bartholomé! Pourquoi ne pas aller trouver celui de Stania, lui expliquer la chose, se mettre sous sa protection? Qui sait, il consentirait peut-être, si on le payait bien!.. Et, tout enflammé de sa combinaison nouvelle, le vaillant garçon résolut d'exécuter sur-le-champ son projet.

Trente et un kilomètres le séparaient de la petite ville de Stania; il se mit allègrement en route.

Cinq heures de marche, quelques momens de repos sur la dure banquette d'une karczma, et Ilko se présentait le lendemain matin au temple uniate.

Le prêtre confessait. A ses pieds une vieille femme, sur la tête de

laquelle reposait un des bouts de son étole violette, s'accusait bruyamment de ses fautes.

Ilko mit un genou en terre, fit un nombre infini de signes de croix, en ramenant constamment sa main du front à la poitrine, et attendit. L'église, toute de style byzantin à l'extérieur, offrait au dedans un assemblage grotesque et naïf. Séparée en deux par les portes impériales en bois doré, elle était tout entourée de petits autels miniscules, ornés de lambeaux d'étoffe, de chiffons multicolores qui pendillaient de droite et de gauche, faisant l'office de nappes, de rideaux et de tapis. Quelques tableaux, qu'on eût pris pour de joyeuses caricatures, n'étaient les sujets sacrés qu'ils représentaient, achevaient de donner à ce sanctuaire l'aspect d'un petit théâtre ambulant, plutôt que d'une église. Dans un coin, un grand bain, bosselé sans doute par les ruades des récalcitrans, représentait les fonts baptismaux où le patient devait être plongé tout entier, peu importe son âge et la saison.

La confession étant terminée, le prêtre se tourna vers Ilko, tandis que la vieille se frappait la poitrine à grands renforts de bras.

— Que me veux-tu, mon garçon?

Il y avait dans sa voix une nuance d'urbanité qui n'échappa point au cœur ulcéré d'Ilko. Tout ému, il saisit la main du pasteur, y mit ses lèvres et s'agenouilla. Le prêtre le releva avec bonté.

— Voyons, que désires-tu, tu n'es pas de ma paroisse?

Tout de suite, le jeune homme présenta sa requête; mais, à mesure qu'il parlait, le front du révérend s'assombrissait davantage. Quand il eut fini, et avec une brusquerie plutôt voulue que réelle :

— Tu me demandes là une chose impossible, mon fils, je ne puis rien pour toi; si Bartholomé Fédorowicz te refuse le mariage, il a sans doute des raisons que j'ignore. Nous n'avons pas le droit de contrôler nos actes réciproques, ni surtout d'empiéter sur nos fonctions mutuelles.

Ilko se tordit les mains.

— Oh! révérend, ne dites pas cela!.. s'écria-t-il... Je vous apporterai ma plus belle ruche, je soignerai vos abeilles tout le long de l'année, ma femme et moi nous vous servirons, mais ne me refusez pas! Ne nous abandonnez pas aux griffes de ce démon!..

— Ilko, Ilko!.. tu blasphèmes contre ton pasteur, c'est très mal, c'est très mal; je te répète qu'il est seul juge et responsable en cette affaire... Moi, je ne puis rien pour toi,.. rien absolument...

Il parlait avec hésitation et comme à regret, et le soldat sentait bien que lui aussi tremblait devant ce terrible Bartholomé.

— Encore un mot, révérend!.. Dites-moi seulement si mes papiers sont en règle! s'écria le misérable garçon; mais le bruit sec des grilles saintes qui se refermaient l'avertit que tout était inutile.

Il regarda l'ombre du prêtre s'évanouir sous la porte étroite de la sacristie, et stupide, hébété, il se demanda si mieux ne vaudrait pas pour lui s'aller jetêr tout droit dans les eaux du Dniester.

Ilko n'avait rien pris depuis la veille qu'un verre d'eau-de-vie, et les idées lui bourdonnaient dans la tête comme de grosses mouches.

Un sacristain muni d'un trousseau de clés passa près de lui et l'avertit qu'il allait fermer l'église. Ce bedeau avec sa longue *burka* brune, ses cheveux huileux, son air béatement niais, lui remit soudain en mémoire son malheureux rival. Mourir comme lui, pensait-il,.. ne plus souffrir de l'injustice humaine!.. être retiré demain de la rivière, sans vie,.. débarrassé des soucis;.. des misères!.. quelle délivrance!.. Et il se mit à désirer ardemment la mort, ce luxe des pauvres gens;.. mais tout de suite il se retraça, comme dans une vision, la mort du pauvre dyak, il revit sa tête livide émergeant de l'eau bourbeuse parmi les roseaux et les fleurs,.. la rigidité solennelle de sa physionomie si bestiale d'ordinaire,.. et un frisson d'horreur le secoua...

Machinalement il descendit la colline, l'œil sombre, l'air hagard, n'ayant plus ni but ni courage. Tout dansait autour de lui, sapins, buissons, poteaux. Il avait fait cent pas quand, à l'horizon désert du chemin creux, apparut la silhouette noire et rebondie du vieux curé catholique de Stania. Le digne ecclésiastique, coiffé d'un chapeau melon, chaussé de grandes bottes, revêtu d'une *swita* à larges pans, s'avançait lentement en lisant son bréviaire. A sa vue, tout un échafaudage de plans s'éleva encore une fois dans le cerveau surexcité du soldat. Il n'en était plus aux larmes ni aux suppliques attendrissantes, et c'est d'un air farouche, presque brutal qu'il aborda le prêtre :

— Monsieur le curé, dit-il, Bartholomé Fédorowicz, le pope de Seredni-Horb, refuse, par vengeance, de bénir mon mariage. Voulez-vous nous donner la bénédiction, à ma promise et à moi?

Le vieillard, très étonné, recula d'un pas :

— N'es-tu point uniate, mon fils?

— Eh bien!... quoi?... les uniates sont catholiques romains, peut-être, aussi bien que vous autres!.. et si un pope fait une injustice, c'est votre devoir de la réparer! Mes papiers sont en règle!.. vous pouvez voir,.. le starosta l'a dit, il n'y a que ce coquin qui prétend...

— Ta, ta, ta!.. qu'est-ce que tu me chantes avec tes injustices, et tes vengeances? Ton pope a sans doute ses raisons à lui pour faire ce qu'il fait;.. je vous connais, vous autres!.. tous pareils! En voilà un garnement!.. Alors tu crois qu'il n'y a qu'à arrêter les gens comme ça sur les routes et leur crier : « Donnez-moi le ma-

riage tout de suite!.. Mais tu as bu, mon garçon!.. tu es ivre comme un bottier!.. Penses-tu que j'aie le temps, moi, et l'envie de m'occuper de vos misères uniates?.. J'en ai bien assez déjà avec les affaires de mes propres paroissiens, un tas de drôles qui ne veulent pas toujours marcher droit... Passe ton chemin, entends-tu?.. Je ne mets pas le nez chez vous, ne venez pas fourrer le vôtre chez moi;.. chacun pour soi!..

Ilko fixa sur lui son regard flamboyant :

— Vous ne passerez pas, dit-il avec une mauvaise figure... Pourquoi me refusez-vous? Vous croyez que je n'ai pas d'argent pour vous payer?.. Est-ce que la fille du meunier, qui était riche, elle,.. ne s'est pas mariée à votre église?.. Est-ce que je ne connais pas vos trafics à tous!.. La semaine dernière, Bartholomé a refusé d'enterrer un petit enfant, parce que la mère ne pouvait rassembler le florin qu'il réclamait; alors... elle a couru toutes les paroisses,.. et ce n'est que le quatrième jour qu'elle a trouvé un prêtre qui a enterré le pauvret pour cinquante kreutzers... Ah!.. je vous démasquerai tous, allez! race cupide!!.. il faut, pour vous avoir,.. savoir y mettre le prix... Eh bien!.. dites-le donc!.. Qui est-ce qui ose prétendre que je ne paierai pas?..

Ilko, fou de rage, grisé par le flot exubérant de ses paroles, avait empoigné le vieillard et le secouait comme un forcené, sans prétendre le lâcher. Celui-ci, sérieusement effrayé, croyant avoir affaire à un insensé, essayait en vain de se délivrer.

— Voyons,.. laisse-moi aller, mon ami!.. Du calme, pour l'amour de Dieu!.. du calme!.. Tu viendras me trouver chez moi plutôt... On ne bâcle pas comme cela des affaires si graves, sur les grands chemins, que diable!..

— Me donnerez-vous la bénédiction, oui ou non? vociféra le soldat en serrant plus énergiquement encore le bras de sa victime.

Mais cette recrudescence de rage fit l'effet contraire et calma subitement le vieillard :

— Je ne sais pas pourquoi j'aurais peur de toi, mon garçon, dit-il; j'ai vu pire que cela en 1846. Oui, je le répète, je ne puis pas te donner la bénédiction;.. il y a dans toute ton affaire quelque chose que je ne comprends pas... Es-tu une victime? es-tu un coquin? je l'ignore, mais je sais seulement que tu fais une lâcheté en t'attaquant à un vieillard!

Le rouge de la honte monta au front du soldat; il laissa aller le bras du prêtre...

— Pardon! balbutia-t-il,.. je suis si malheureux!..

Alors l'ecclésiastique le fit asseoir à côté de lui sur le bord du talus et lui ordonna de parler.

Quand le paysan eut fini, le prêtre le regarda un instant avec

pitié; mais il était trop âgé déjà pour affronter les risques d'un scandale, et, comme tous les vieillards, il se fiait à l'imprévu et disait volontiers : « Cela finira par s'arranger d'une façon ou d'une autre!.. »

— A mon avis, dit-il, ton révérend veut mettre ta patience à l'épreuve; cependant, il sera bien obligé de te marier,.. tes papiers sont en règle. Attends le retour du maître,.. prends patience, mon garçon, et que Dieu t'ait en sa sainte garde!

Le prêtre s'était relevé; Ilko l'imita. Non, il n'y avait décidément rien à obtenir. De tout ce qu'il avait entendu, une seule parole tintait à ses oreilles :

« — Tes papiers sont en règle!.. »

L'homme de loi et l'homme d'église avaient dit la même chose. Bartholomé mentait donc!..

XV.

Les démarches toujours infructueuses d'Ilko commençaient à intriguer les paysans, et déjà, ainsi que le soldat l'avait craint, la malignité publique s'était emparée de la chose. On faisait des gorges chaudes sur son compte; ces mystérieux papiers qui ne pouvaient jamais être en règle excitaient la compassion ironique des uns, les sourires malicieux des autres. Quelques voisins même risquaient des plaisanteries :

— A quand la noce, Ilko?.. Tu n'es pas fort pressé d'entrer dans les bottes du sacristain?.. Tu attends donc la semaine des quatre jeudis?..

— Bah!.. il se mariera quand les écrevisses viendront siffler sur les étables!..

Mais c'était surtout Yaga, au sortir de l'église, qui était en butte, le dimanche, aux plus grossières railleries :

— Tu as eu bien tort de laisser noyer ton bedeau, demoiselle! disait-on; il avait des papiers sérieux au moins, celui-là! — Et un autre : — Qui sait si toutes ces promenades ne sont pas des frimes pour te planter là?.. Rappelle-toi Iwas Drohobicz, il a traîné un an la fille Biedna, disant toujours que sa *métrika* n'était pas en règle et, à la fin,.. il a épousé Karolka.

Yaga n'écoutait que d'une oreille, mais elle pleurait en cachette.

Ilko, de son côté, distribuait des coups de poing à tort et à travers. Pour l'acquit de sa conscience, il fit faire encore plusieurs démarches auprès de Bartholomé, mais jamais on n'obtint autre chose que cette réponse cynique, impitoyable : « Les papiers ne sont pas en règle! »

M. Litewski ne donnait pas signe de vie et l'hiver approchait.

Déjà les taillis se dépouillaient de leurs teintes mordorées, et sur les routes désertes des forêts, le vent chassait des tourbillons de feuilles rousses mêlées aux premiers flocons de neige.

Ilko n'y tenait plus. Il prit enfin une grave décision.

Un samedi soir, après le travail, il invita sa mère et le voisin qui lui avait déjà servi de compère à l'accompagner chez les parens de Yaga.

Comme il ne soufflait mot de son projet, la vieille, anxieuse, se demandait tout le long de la route : « Est-ce pour rompre qu'il nous amène là-bas? Seigneur juste!.. permettez qu'il ait cette idée raisonnable! »

L'arrivée inattendue des trois personnages causa un grand étonnement dans la cabane. Il se passait donc quelque chose d'inaccoutumé? Mais, à leurs mines graves, on n'augurait rien de bon.

On fit asseoir les nouveau-venus. Tous avaient le cœur gros ; depuis longtemps ils ne s'abordaient plus qu'avec des soupirs.

Ilko était resté debout. Tous les yeux demeuraient fixés sur lui.

— Ce que j'ai voulu vous dire, fit-il d'une voix rude en aplatissant son large poing sur la table, c'est que j'en ai assez à la fin de cette vie-là!..

Yaga reçut en plein cœur le contre-coup de ces paroles. Sa gorge se serra, ses paupières se gonflèrent, elle vit trouble et dut s'adosser à la muraille.

Il était donc arrivé, ce moment douloureux qui la hantait nuit et jour, où il faudrait dire adieu à ses beaux rêves! Car c'était bien une rupture qu'il voulait, et il avait raison... Cette vie d'incertitude, d'anxiété, ne pouvait plus durer. Comment exiger de lui la perte de son temps, de sa santé, de son argent, pour lutter contre une volonté invincible? Elle se soumettrait. Sans doute, on le pressait d'en épouser une autre;... c'était juste,... elle seule devait être punie... N'avait-elle pas rendu sa parole à Petro, et par cela causé innocemment sa mort? On lui rendait sa parole à son tour!.. « Je porte malheur! » murmura-t-elle avec découragement. Dans l'intensité de sa douleur, elle n'entendait même plus la voix de son fiancé, qui tonnait et lançait des imprécations contre ce pope infernal.

Et, involontairement, une pointe d'amertume se glissait au cœur de la jeune fille. Était-il nécessaire de rompre si vite?.. Ne pouvait-on pas attendre encore, patienter? Il lui semblait qu'elle eût attendu une vie!.. Pourquoi l'amour des hommes était-il si impétueux, si exclusif, si dépourvu d'abnégation ! C'est donc que les femmes aimaient autrement?.. A coup sûr, elles aiment mieux!..

Ilko avait cessé un instant de parler et regardait Yaga, mais elle ne le voyait pas et restait absorbée.

Il lui prit la main :

— Yaga, dit-il, le prêtre nous refuse injustement le mariage; nous n'avons que deux choses à faire : ou bien rompre tout de suite, et je partirai demain pour le régiment, ou bien, — et ici il chercha avidement son regard, — ou bien tu me suivras librement ce soir dans ma demeure, entends-tu?.. et vous autres, dit-il en se tournant vers les vieux, vous autres, vous nous bénirez!.. Et il ajouta gravement : « Le serment que je prêterai dans vos mains, je le tiendrai aussi honnêtement que celui que j'aurais prêté à Bartholomé. »

Yaga, les yeux rivés au visage de son fiancé, écoutait cette étrange proposition, et lentement de grosses larmes roulaient le long de ses joues : il l'aimait donc toujours, cet Ilko!..

Dans le tumulte qui agitait son cerveau, cette pensée triomphante dominait. Tout le reste n'était rien : la route nouvelle qu'il lui traçait, sa bonne renommée qu'il lui demandait de fouler aux pieds, l'opinion de ses parens, les cancans du village, tout cela s'évanouissait devant cette vérité radieuse : il l'aimait!..

— Parle, Yaga, dis un mot!..

Pour toute réponse, elle mit sans hésiter sa main dans la sienne, et au fond de ses yeux clairs se lisait une confiance sans limites. Mais, à ce moment, la vieille Janowa, qui était demeurée immobile derrière le poêle, se releva brusquement, et d'une voix étranglée :

— Jamais!.. jamais de mon vivant!.. cria-t-elle... Oh!.. Jésus, miséricorde!..

Les autres s'étaient levés aussi et protestaient bruyamment.

— Alors, demanda Ilko d'un ton de reproche, vous vous liguez tous avec le pope contre nous?.. Et pourtant vous êtes nos parens, vous devez nous défendre contre les persécuteurs!..

— Mais, malheureux, tu ne songes pas que c'est un péché que tu veux faire,.. que c'est défendu par la religion, par la loi!..

C'étaient les hommes qui parlaient.

— Le village entier est témoin de la tyrannie du prêtre, et tout le monde sait que nous avons réclamé une union légitime. Puisque aucun prêtre, ni ruthène ni catholique, ne veut nous marier, c'est à vous autres, à vous, nos parens, de nous unir. Si vous refusez, que le malheur de vos deux enfans retombe sur votre tête. J'irai au régiment, Yaga fera ce qu'elle voudra... Je suis à bout!..

Les paroles du soldat avaient mis le désarroi dans l'esprit de ces paysans, toujours si paisibles. Ces propositions hardies, ce mépris de l'opinion publique, les épouvantaient; ils s'agitaient confusément, sans savoir à quelle idée s'arrêter.

Irrités, hésitans, ils se rejetaient la balle, se disputaient et se répandaient en vaines lamentations.

— C'est cette folle de Yaga qui a fait tout le mal, gémissait le maître d'école; pourquoi a-t-elle rompu avec Petro!

La mère d'Ilko retrouva son sang-froid la première. Elle l'apostropha rudement :

— C'est lâche ce que vous dites là, magister; Petro est mort, et il n'est plus temps d'aller le déterrer!

Sa taille s'était redressée, son visage était transfiguré. Elle regarda bien en face tous les paysans et leur jeta ces paroles :

— Mon opinion est que mon fils a raison. Devant Dieu qui m'entend, je bénirai son union et j'en prends la responsabilité. Quand Yaga mettra le pied sur le seuil de ma cabane, je la regarderai comme ma propre fille, et celui qui osera l'insulter aura affaire à moi! Tout le monde sait que je n'aimais pas ce mariage, mais aujourd'hui, c'est moi qui demande Yaga pour mon fils.

Les vieux, stupéfaits, se regardaient sans oser parler. Yaga, éperdue, leva vers la hardie paysanne un regard lumineux de reconnaissance et vint tomber à ses pieds. Comme elle était payée au centuple de toutes les amertumes d'autrefois!

— Allons les vieux! s'écria encore la généreuse femme, ne soyez pas plus durs que Bartholomé!

— Hélas!.. et que dira-t-on dans le village?..

— Je leur fermerai la bouche! cria la voix mâle d'Ilko.

Yaga embrassait les genoux de ses parens.

— Non, non, c'est impossible! murmuraient-ils faiblement; mais on sentait ployer leur résistance, et ils comprenaient bien eux-mêmes qu'ils devraient finir par se résoudre à cette fatalité écrasante.

— Apporte le fichu de matrone, Yaga! cria encore la Semenowa, le compère ira chercher la wodka, et Jan préparera le livre d'évangiles.

Il y avait tant d'autorité dans sa voix que nul ne songea plus à protester. Tous subissaient l'ascendant d'un esprit supérieur, mieux équilibré, qui savait prendre une décision et l'exécuter.

— Que la destinée s'accomplisse! murmurèrent les vieux résignés.

Quand Yaga rentra parée de ses plus beaux habits, il lui sembla que l'izba avait revêtu la solennité d'une église. Un profond recueillement régnait parmi les assistans. Sur la table, le vieux livre saint, tout large ouvert, montrait ses feuillets jaunes et racornis. Ilko, très pâle, prit la jeune fille par la main. De nombreux lumignons, piqués devant la bouche béante du four à pain, jetaient dans l'izba des lueurs fantastiques.

— Ouvrez le livre à la place du mariage! dit la Semenowa; vous savez lire, vous, maître d'école?

Et le vieux, que l'émotion étranglait, prit d'une main tremblante un bout de chandelle, et de l'autre, tenant le livre sacré, il se mit à épeler lentement en hésitant :

« — Que le Dieu d'Israël vous unisse et soit avec vous, lui qui a eu pitié de deux enfans uniques. L'homme quittera son père et sa mère et s'attachera à son épouse,... et ils seront deux dans une même chair... » La lecture du vieillard était interrompue à tout instant par les sanglots de l'auditoire... — « Aime donc ta femme comme toi-même, et que la femme respecte son époux... »

Ici il s'arrêta, ferma le livre, et regarda attendri le jeune couple qui s'était agenouillé devant lui :

— Ilko et Yaga, dit-il, si nous nous sommes révoltés contre la loi, c'est que le pasteur a oublié ses devoirs. Que le Seigneur tout-puissant nous pardonne et lui pardonne!.. Souvenez-vous que vous êtes unis irrévocablement pour le bonheur comme pour la misère, et ne faites jamais honte à nos cheveux blancs...

L'émotion l'empêcha d'en dire davantage. La vieille Janowa s'approcha, retira de son doigt ridé un anneau d'argent et le donna à Ilko, qui le passa au doigt de la jeune fille.

— Consens-tu à prendre Yaga pour femme? demanda encore le maître d'école.

— Oui! répondit Ilko d'une voix ferme.

— Consens-tu à prendre Ilko pour mari?

— Oui, fit Yaga sans hésitation.

— Au nom de Dieu et de vos parens qui vous ont mis au monde, je vous unis! Et il posa ses mains sur la tête des deux jeunes gens.

Janowa, tout en larmes, les bénit à son tour, et la Semenowa les réunit dans la même étreinte et la même bénédiction.

— Et maintenant, conclut la vaillante vieille, il faut écrire ça, magister!..

Le maître d'école lui jeta un piteux regard : lire, c'était déjà beaucoup; écrire, c'était trop. Il se soumit cependant, et revint bientôt avec une plume d'oie ébréchée, une petite bouteille d'encre à moitié desséchée et quelques feuilles d'un grossier papier vergé de couleur bleuâtre.

Après un grand nombre d'essais infructueux, suivis avec intérêt par toute l'assistance, on put lire, recopiée sur la première page de la Bible, l'étrange déclaration que voici, écrite d'une main tremblante, mais lisible :

« Fait le 31/19 octobre 188., en le village de Seredni-Horb, district de S... Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit... *Amen.* »

« Comme quoi mon épouse Magda et moi Jan Soloma, et, d'autre part, Marina, veuve après Semen Pola, nous avons consenti, de bonne volonté, à unir librement nos enfans, Yaga Saloma et Ilko Pola, en mariage, devant Dieu et les hommes, à cause de la persécution et du mauvais vouloir de Bartholomé Fédorowicz, attaché à la paroisse de Seredni-Horb, lequel a refusé cruellement et par vengeance de les marier dans le cerkiew (1), après plus de dix sommations, prières, suppliques et cadeaux et, malgré les papiers et *métrika* parfaitement en ordre, comme l'a attesté M. le starosta du chef-lieu de X... Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. *Amen.*

« En preuve de quoi nous avons signé :

« Jan Soloma, magister. — Magda Soloma +. — Marina, veuve après Semen Pola +. — Iwan Soltys, agriculteur +. — Ilko Pola, éleveur d'abeilles. — Yaga Soloma +. »

Tous, sauf Jan et Ilko, avaient fait une croix ; Yaga, quoique fille du maître d'école, n'avait jamais dépassé l'étude de l'alphabet.

Les deux matrones s'emparèrent ensuite de la jeune fille, lui enlevèrent les bandelettes rouges qui lui ceignaient le front, coupèrent une partie de sa longue chevelure et emprisonnèrent le reste dans un large turban aux couleurs vives.

L'existence palpable de l'imposant document, écrit et signé dans le livre saint, exerçait une influence si réconfortante sur les naïfs paysans, qu'ils se laissèrent aller bientôt à une douce joie ; les hommes fumant et buvant la wodka, les femmes préparant un mets digne de la solennité.

XVI.

Le lendemain, qui était un dimanche, il se passa un fait inouï dans les annales de Seredni-Horb : à l'heure de la messe, on vit arriver Yaga en tenue de matrone, accompagnée d'Ilko; Jan et Janowa les suivaient avec Iwan Soltys et la Séménowa. Les trois couples se séparèrent en entrant. Les hommes allèrent à droite, les femmes à gauche ; ils entendirent la messe avec une ferveur particulière.

La première idée qui vint aux paysans fut que les jeunes gens avaient reçu le sacrement dans un village voisin. Leur attitude était si digne qu'on se perdait en conjectures.

(1) En Autriche, les registres des églises ont la valeur de documens officiels pour les mariages.

— Vous avez donc marié vos enfans, les vieux? demanda en goguenardant un curieux après la messe.

— Oui! grâce à Dieu, répondit le maître d'école; venez donc voir leurs papiers en passant, ils sont en règle.

La vérité fut bientôt connue de toute la paroisse, et, pendant la journée entière, il y eut un défilé chez les Jan pour écouter lire le document. Les uns s'étonnaient, les autres blâmaient, plusieurs admiraient cette hardiesse incompréhensible ; beaucoup redoutaient des conséquences terribles de la part de Bartholomé; quelques-uns riaient sous cape du tour qu'on lui jouait, mais tous, dans leur for intérieur, accusaient le prêtre qui, par sa dureté, avait poussé deux familles honorables à en venir à de pareilles extrémités.

Quant au pope, il ne savait rien encore. Il remarqua bien, après vêpres, quelque chose d'inaccoutumé dans l'allure toujours si paisible de ses ouailles; il crut même s'apercevoir qu'on le regardait de travers, mais il mit tout cela sur le compte du couple insolent qui était venu le narguer jusque dans le temple et, loin de soupçonner la vérité, il crut à une simple bravade.

Ce fut seulement dans la soirée que Théodora, instruite par les commères de ce qui se passait, se donna la satisfaction maligne de lui servir cette nouvelle à souper :

— Et croiriez-vous, ajouta-t-elle, comme enfonçant les épingles à plaisir, croiriez-vous que les paysans n'ont pas même l'air scandalisé!..

Bartholomé suffoquait.

— J'espère, ajouta-t-elle hypocritement, qu'ils ne vous blâmeront pas!.. J'ai toujours pensé, Bartosz, que vous aviez agi un peu... comment dirai-je... pas assez...

— Tonnerre! hurla le pope, je ne sais pas ce qui me retient, Théodora, pour vous assommer avec tout le reste! . . . . . .

. . . . . .

Le soir, chez Aaron, il y eut chambrée complète. Tout le monde commentait les événemens de la journée, mais on en parlait avec circonspection; chacun avait crainte de se compromettre. La porte du cabaret, ébranlée avec rudesse par un nouvel arrivant, arrêta toutes les confidences.

— Monsieur Michel, monsieur Michel!.. le valet de chambre du dwor!..

Alors le maître était revenu? Non; M. Litewski, à la veille de faire un grand voyage, envoyait simplement son homme de confiance régler des comptes avec l'intendant.

Michel promena sur le public un regard scrutateur qui avait l'air de fouiller toutes les consciences et semblait dire : Eh bien! rustres, vous serez toujours les esclaves de votre pope?.. Vous n'ose-

rez pas même soutenir en face un camarade malheureux? Il s'approcha ensuite de la longue table, jeta dessus un papier-monnaie :

— Aaron, cria-t-il,.. ta meilleure wodka;.. je paie une ronde.

Les yeux des paysans s'écarquillèrent. Le juif accourut plié en deux, déployant la souplesse de sa nature obséquieuse. La vieille Sarah, couronnée de son diadème, sortit aussi de l'alkierz, suivie d'une marmaille ébouriffée, remuante, curieuse et exhalant une odeur nauséabonde d'oignon qui, mêlée à celle de l'eau-de-vie, du tabac et des bottes de l'assistance, était particulièrement désagréable.

Michel devint le point de mire. Connaissait-il l'événement?.. Comment jugeait-il la chose?.. Blâmait-il, approuvait-il? Il blâmait,.. c'est sûr.

— Le maître est sans doute au château? demanda d'une voix pateline le cabaretier, qui versait l'eau-de-vie commandée.

Michel ne parut pas avoir entendu la question. Il s'assit tranquillement à la table et, loin de pérorer comme on s'y attendait, se mit à causer tout bas avec son voisin. Peu à peu, cependant, sa voix s'éleva davantage, et l'on put bientôt distinguer ce qu'il disait :

— Alors on ne sonne plus pendant les offices?

— Non! monsieur Michel.

— Ah!.. et comment cela est-il arrivé?

— Voilà, monsieur Michel, le prêtre a dit comme ça : « A quoi bon les petites sonnettes? elles font du bruit, ça empêche de prier... Ça vous est égal, mes amis, qu'on ne sonne plus les petites sonnettes?.. » Et toute l'église a répondu : « Non, non, notre bienfaiteur!.. »

— Et le Saint-Sacrement est-il toujours à sa place?..

— Hé! monsieur Michel,.. et ici le paysan confus parut hésiter,.. c'est vrai que depuis quelque temps il n'y est plus... le révérend l'a caché derrière l'autel.

— Et le village n'a rien dit?

— Qu'est-ce qu'il aurait dit, honoré monsieur? il est le maître dans son église, lui...

Michel alluma sa pipe et commanda une nouvelle tournée.

— A votre santé, les gars!.. Et se penchant encore vers son voisin :

— Et la communion, comment la prenez-vous?..

— Debout, gracieux seigneur,.. debout, en rangée, depuis l'autel jusqu'à la porte, les hommes à droite, les femmes à gauche.

L'œil du valet de chambre lança un éclair.

— Vous vous mettiez à genoux autrefois?

— C'est encore vrai, monsieur Michel, balbutia le paysan en se

grattant l'oreille, mais notre bienfaiteur a dit que c'était plus respectueux...

— Dites plus schismatique, animal, plus schismatique! s'écria Michel qui ne se contenait plus... Est-ce que vous ne voyez pas, ignorans, imbéciles que vous êtes, que ce satané pope est vendu?.. qu'il veut vous endormir et vous faire tout doucement passer au schisme, en attendant un plus grand changement encore!..

Se penchant alors à l'oreille du paysan, il lui posa encore une question à laquelle l'homme, visiblement décontenancé, ne sut balbutier qu'une réponse indistincte.

— Votre pope est un scélérat, une bête vicieuse,.. et vous, un tas d'idiots, entendez-vous!..

Aaron, le nez dans sa barbe, écoutait religieusement et de temps en temps approuvait par un petit grognement guttural.

— Voyons, la main sur la conscience, s'écria encore Michel, depuis le temps que vous connaissez Bartholomé, s'est-il montré un père pour la paroisse?..Voilà près d'un an qu'il vous dirige, trouvez-moi une bonne action qu'il ait faite?..

— C'est vrai, disaient les paysans, il est dur aux pauvres gens. La semaine dernière, Onufry, le bûcheron, était mourant; il lui a dit : « Si tu n'écris pas dans ton testament que tu me lègues dix florins, à part le prix de l'enterrement, je ne te donnerai pas l'absolution, et tu n'auras pas la paix en paradis. » Et Onufry pleurait;.. il disait : — « Je n'ai pas dix florins, gracieux bienfaiteur...

— « Eh bien! tu brûleras en enfer! »

Et alors le moribond, terrifié, a appelé sa femme et a dit : — « Après ma mort, tu donneras au prêtre dix florins. »

Et quand il a trépassé, la femme a vendu sa vache pour le payer. Maintenant, elle et ses enfans n'ont rien.

— Et vous supportez une pareille existence? tonna Michel, hors de lui... Cet homme peut vous voler, vous tyranniser, piétiner sur vous, mettre une famille dans la misère, en forcer une autre à sortir du chemin droit et, comme des idiots, vous courbez la tête!..

— Mais que faire? monsieur Michel? que faire?..

— Bien plus, vous vous aplatissez devant lui, vous lui baisez les pieds et vous tournez le dos à ceux qu'il rend malheureux!..

— Dites-nous ce qu'il faut faire, monsieur Michel, gémissaient les paysans en l'entourant. M. Litewski est toujours absent, personne ne nous protège; Bartholomé est le maître, il nous tient dans ses mains!..

Michel s'était radouci. Ces paysans disaient vrai, après tout; qui donc s'occupait d'eux, qui cherchait à améliorer leur sort, à les défendre contre les exploiteurs?..

— Est-ce que vous êtes des hommes? demanda-t-il brusque-

ment; n'allez-vous pas, de retour au logis, jacasser comme des babas, et rapporter à vos femmes tout ce que nous avons dit?

— Non, non! monsieur Michel!..

— Et si cela était nécessaire, répéteriez-vous ce que je viens d'entendre?

— Oui, oui!.. nous ferons tout ce que vous ordonnerez, mais ne nous abandonnez pas!

— Eh bien! ayez confiance, je pars, mais vous aurez de mes nouvelles.

Là-dessus il s'en alla, s'arrachant presque aux paysans, qui craignaient, en le voyant partir, de laisser échapper leur seul espoir de salut.

XVII.

M. Litewski touchait à un moment décisif de son existence : il était question pour lui d'un mariage. La chose se chuchotait en grand secret à Lemberg, dans les salons de la femme du gouverneur et de celle du lieutenant-général. Cela s'était, paraît-il, ébauché vaguement aux eaux, cet été, et continuait à se manigancer mystérieusement, sous l'éventail de la chanoinesse Valérie, grande marieuse, et à l'ombre des lunettes de la vieille maréchale Duninska, cousine du jeune homme.

— Union assortie!.. parti magnifique!.. coup de foudre, s'écriaient à l'unisson les deux dames en se pâmant.

— Hum! qui vivra verra, risquaient aigrement des mères jalouses, tandis que les hommes murmuraient : « Bonne affaire pour tous les deux! » — et que les esprits chagrins ajoutaient vivement : « Ils n'ont qu'à se hâter avant que les deux vieilles dames changent d'avis, car elles mettraient autant de rage à défaire leur œuvre qu'elles ont mis d'ardeur à la préparer. »

Un bal donné dans la propriété de la jeune fille, en Pologne russe, et pour lequel M. Ladislas avait reçu une invitation particulièrement flatteuse, devait mettre un terme à cette indécision.

— Tu te déclareras après le cotillon, avait dit la maréchale.

— Quelle idée! avait répliqué la chanoinesse; pendant la première mazurka, ce sera plus convenable : vous aurez plus de temps pour causer.

Les deux vieilles dames considéraient ce mariage comme leur petite propriété; aussi s'attribuaient-elles le droit exclusif d'en faire jouer tous les fils. Pour un peu, elles eussent regardé le couple des intéressés comme d'inutiles accessoires.

— Surtout ne néglige pas de faire ta cour à la mère; tu baiseras

de ma part les mains de l'adorable comtesse,.. et puis flatte un peu, en passant, les goûts du papa; tu sais qu'il a la manie des nouvelles inventions agricoles...

— A propos, mon ami, avez-vous télégraphié pour qu'on vous envoie des chevaux? c'est très important;.. et n'allez pas manquer le train, cette fois!.. Ah! encore un mot!.. Êtes-vous décidément voué aux cravates de satin et aux cols droits?.. Songez que vous aurez à lutter avec des élégans de Varsovie!.. une légion d'épouseurs!..

Et puis, c'étaient des mots sans fin à l'oreille, des recommandations discrètes, accompagnées de petits sourires pleins de réticence, sous-entendant un monde de mystères!..

Ces dames jubilaient.

M. Ladislas, énervé, baisait tour à tour le bout des doigts de ses deux « mères, » tout en les envoyant au diable dans le fond de son cœur.

C'était donc avec une impatience fébrile que le futur marié attendait à l'hôtel le retour de son valet de chambre, dépêché en toute hâte à Seredni-Horb pour en rapporter les fonds nécessaires au voyage.

— Te voilà enfin, Michel? ce n'est pas malheureux! — Et M. Ladislas éteignit nerveusement sa cigarette, à peine entamée. — Rien ne marche depuis que tu es parti!.. Ces maudits fournisseurs me manquent tous de parole!.. As-tu de l'argent au moins?.. Bon!.. J'ai cru que tu prendrais racine là-bas : il ne faut pourtant pas quatre jours pour aller et revenir, que diable!

Michel tortillait sans répondre sa czapka de peau de mouton.

— Et puis,.. encore un ennui qui m'arrive. Le juif Isaac sort d'ici;.. il ne donne pas plus de deux cents florins pour la jument noire. Je ne puis pas cependant la garder ici, elle coûte les yeux de la tête. Le drôle sait que je dois partir cette nuit, il profite de la situation.

Michel avait rencontré effectivement sur l'escalier un maigre particulier en lévite de satin noir, le gibus défoncé sur la tête.

— J'irai chercher Jonès, si vous voulez.

— Sottise! Comme s'ils ne s'entendaient pas tous entre eux!.. Combien apportes-tu?

— Cinq cents florins.

— Bon! attends, tu vas donner immédiatement des ordres pour la droska, le train part à minuit; tu porteras ensuite ce mot chez la maréchale,.. tu entreras chez Feintuch,.. chez le gantier,.. chez le chemisier... Ah!.. il y a encore mon claque qu'on devait m'envoyer à quatre heures... Ces canailles ont toujours le temps... Et à propos, avant de t'en aller, dis-moi donc,.. tout marche bien à Seredni?..

Il avait repris une cigarette et déployait, pour les examiner, les menus accessoires d'une boîte de cotillon.

— Bien!.. hum!.. c'est-à-dire bien et pas bien, Excellence, fit Michel, qui paraissait très absorbé à boucler une valise récalcitrante.

— Bah!.. l'intendant aura joué un nouveau tour à sa femme?..

Et comme Michel ne répondait pas :

— Y a-t-il une épidémie au village?

Dans les momens pathétiques, la voix du vieux serviteur descendait subitement aux notes les plus graves.

— Pire que cela, dit-il;.. ce ne sont pas les corps qui sont malades, ce sont les âmes!..

— Quelles bêtises me dis-tu là... Crois-tu que j'ai le temps de deviner tes énigmes?.. Parle clairement ou va-t'en!

— Eh bien! votre honneur, il y a que ça va mal là-bas; le pope fait des siennes, comme je l'avais prédit... Tout le village est en rumeur, et ça peut devenir grave.

Il risqua ces derniers mots avec appréhension, craignant d'en avoir trop dit, prêt à les atténuer si c'était nécessaire.

— Encore tes histoires,.. tes imaginations,.. et tu penses qu'au moment de me mettre en route pour un voyage où tu sais très bien qu'il s'agit de mon avenir, je vais me casser la tête avec tes contes de baba... Tu vois que je suis pressé,.. irrité contre mes fournisseurs,.. contre cet animal d'Isaac, et, pour me calmer, tu me parles de ton pope. Mais je m'en moque, de ton Bartholomé et de tous ses ignares de paysans... Qu'ils me donnent la sainte paix,.. et toi avec eux!..

Michel s'était relevé :

— Alors, dit-il lentement, si les paysans souffrent, se plaignent, se révoltent, le maître s'en lave les mains... La pauvre vieille comtesse, que Dieu ait sa digne âme! ne pensait pas comme ça. Quand Panna Jadwiga, votre sœur aînée, s'est mariée, c'était en novembre,.. je me rappelle,.. vous étiez haut comme ça;.. il neigeait. Voilà qu'en plein dîner un domestique vient dire que l'économe bat injustement un paysan... Alors la mère de Votre Honneur se lève toute pâle,.. quitte la noce, les invités, elle court aux étables; je la vois encore avec sa robe de dentelle et ses petits souliers. Tout le monde voulait l'arrêter. « — Vous allez vous refroidir... Vous prendrez votre mort!.. » Mais, bah!.. elle n'écoutait personne; elle était de ces gens qui pensent qu'un paysan est un homme, lui aussi!..

M. Ladislas avait rejeté brusquement loin de lui les brillans hochets de cotillon et, très impatienté, il rallumait sa cigarette :

— Si tu me disais sans préambule ce qui est arrivé... Mais cela te serait impossible;.. il faut que tu fasses le discoureur, le beau parleur,.. sans t'inquiéter si tu agaces les gens ou non.

Cette fois, Michel s'enhardit tout à fait; il tira de sa poche un certain papier dont il avait pris la copie au village :

— Voilà, dit-il, où ce pope les conduit : on se passe de la loi à présent, on fait des mariages libres à Seredni !..

Le propriétaire jeta les yeux sur l'étrange pièce de conviction qu'on lui présentait. Il n'en pouvait croire ses yeux.

— Ils ont fait cela !.. ils ont osé cela ! disait-il; il faut vraiment que cet homme les ait poussés à bout !.. Ah ! le coquin !.. Comme il s'est bien joué de moi !.. Mais ça ne se passera pas ainsi,.. et d'abord, lui...

— Ce n'est pas tout, continua Michel, qui jouissait de l'indignation de son maître ;.. depuis qu'il est à la paroisse, il n'a pas cessé d'intriguer pour les schismatiques : peu à peu il a supprimé les sonnettes, puis le Saint-Sacrement ;.. maintenant, on communie debout; un de ces jours, tout le village passera au schisme.

— Où est la preuve de ce que tu avances?

— La moitié du village est prête à signer.

— Écoute, si tu me jures que ce que tu dis est vrai, je vais donner mes pleins pouvoirs au procureur Jurkiewicz; je consens même à te laisser aller avec lui... Oui, — cela vaudra mieux, — je partirai seul, tu me rejoindras ensuite. J'écrirai immédiatement au procureur; donne-moi de l'encre, du papier...

Mais Michel ne bougeait pas; il ne paraissait pas goûter fort le nouveau projet de son maître et se contentait de tourmenter de plus belle sa czapka de fourrure :

— Et vous, Excellence, finit-il par dire timidement, vous ne viendrez pas avec nous?

— Ah çà !.. je crois que tu es devenu complètement fou !.. Et mon voyage?.. et mon mariage?.. Est-ce que tu t'imagines qu'il n'y a au monde d'autres intérêts que ceux de tes paysans?.. Tu abuses à la fin de ma patience; il me semble que je fais assez en leur envoyant Jurkiewicz...

— Mon maître, mon petit maître, ne vous fâchez pas !.. Si j'ai osé dire cela, c'est que je croyais que vous seul pouviez ramener l'ordre dans notre village. Les paysans vous aiment, ils vous ont connu enfant, ils ont confiance en vous; mais un avocat, — surtout celui-là, — avec sa longue figure revêche, gâtera tout... Les paysans croiront peut-être à un piège,.. qui sait, et on ne leur tirera pas une parole... Et puis, continua Michel avec un sourire finaud, je m'étais dit comme ça que si Votre Honneur doit nous amener bientôt une jeune dame au village,.. il faudrait peut-être bien commencer par rétablir complètement l'ordre... Pour qui nous prendrait-elle, Jésus miséricorde! si elle apprenait qu'on se passe de sacrement à Seredni?

M. Litewski ne put s'empêcher de sourire à cette idée qu'on l'accuserait peut-être d'avoir rapporté de ses voyages et propagé sur ses terres les doctrines des libres penseurs.

Plus il réfléchissait à la situation, plus il était obligé d'avouer que sa présence était nécessaire là-bas... Mais ce bal?.. ce mariage!..

— Quant à remplacer ce gredin de Bartholomé, ce ne sera pas difficile, bougonnait le vieux valet de chambre. N'y a-t-il pas le jeune Wassili Pawel qui vient justement d'épouser sa petite poitrinaire... Un brave garçon celui-là, qui a des idées saines au moins... et qui serait capable de me réconcilier avec les prêtres mariés!..

Le propriétaire s'était renversé, très perplexe, dans son fauteuil, et tirait rageusement de longues bouffées de fumée. Tout à coup, il bondit sur ses pieds.

— Euréka, s'écria-t-il radieux, je vais écrire à mon voisin Morelski; c'est un homme de bon conseil, loyal,.. il voudra bien me remplacer... Et quand j'y songe bien, Michel, je dois convenir que tous ces désagrémens me viennent de toi! Qui t'a chargé d'interroger les paysans?.. Quel besoin avais-tu d'aller les exciter, les révolter, de leur promettre aide et secours?.. Tu les as démoralisés, voilà tout!.. et moi j'en paie les conséquences. Veux-tu savoir la vérité? Eh bien! malgré tes cheveux blancs, tu as du sang d'émeutier dans les veines!..

Michel ne disait plus rien; il considérait son bonnet d'un regard navré et poussait de silencieux soupirs. A la fin, il fit un pas vers la porte :

— Je vais commander la droska, dit-il d'une voix presque éteinte.

— C'est bon.

Mais il n'était pas au bas de l'escalier que son maître le rappela.

— Michel!

— Votre Honneur?

— Boucle d'abord ma valise,.. la petite...

— La petite?.. demanda Michel étonné.

— Et tiens, auparavant, tu porteras cette dépêche au télégraphe.

Michel avait compris; ses yeux attendris pétillèrent de joie, et il baisa sans parler la main du jeune homme.

Celui-ci le repoussa brusquement :

— C'est bon! c'est bon!.. Si mon mariage manque, tu ne le porteras pas en paradis.

— Il ne manquera pas, il ne manquera pas,.. mon petit maître; Michel a du flair, il a vu bien des choses à Carlsbad... Suffit! Et il sortit le cœur inondé de joie. Il était fier de son maître.

XVIII.

Pour ne pas donner l'éveil, M. Litewski avait invité plusieurs de ses voisins de campagne à une battue dans ses forêts. Aussi Bartholomé fut-il extrêmement surpris en entendant, vers la fin de la semaine, de nombreux coups de feu, accompagnés des aboiemens éloignés des chiens.

— Le maître serait-il de retour? pensa-t-il... On le disait en Russie... ou à la veille d'y aller.

Cette pensée avait subitement fait naître en lui un sentiment infiniment désagréable, auquel une idée non moins troublante, qui l'obsédait depuis quelques jours, venait s'ajouter: c'était l'attitude étrange des paysans à son égard; ils étaient froids et semblaient l'éviter.

Cet après-midi-là, le pasteur avait justement quelques enfans à confesser. « Je les interrogerai, » pensa-t-il.

— Sais-tu si le propriétaire est de retour? demanda-t-il à un blondin tout vêtu de chanvre, malgré la saison, qui venait s'agenouiller à ses pieds.

— Il est revenu, bienfaiteur, même qu'il chasse avec beaucoup de messieurs.

— Et qu'est-ce que les paysans disent de moi au village?

— Sais pas, bienfaiteur.

— Et qu'est-ce qu'on dit de Yaga et d'Ilko?

— On dit,.. on dit, marmotta le petit, que le révérend n'a pas voulu les marier... Alors ils se sont mariés tout seuls!..

Un violent coup appliqué sur la tête du gamin l'empêcha de continuer.

— Aïe! aïe!.. gémit-il.

— C'est pour t'apprendre, canaille, à tourner ta langue!.. Ilko et Yaga seront excommuniés, tu entends? Va le répéter au village!.. Et tu te repens de tes péchés, vaurien?..

— Ou...i,.. i,.. bien...faiteur.

— Eh bien! frappe trois fois ta poitrine, coquin... et file,.. voilà l'absolution!..

En sortant du cerkiew, Bartholomé rencontra plusieurs briska pleines de gais chasseurs, qui rentraient chargés de butin au château. Le propriétaire était parmi eux. Le prêtre se découvrit avec respect; on lui répondit par un salut raide qui lui fit l'effet d'une douche. Il se sentait mal à l'aise. L'affaire d'Ilko tournerait-elle à son désavantage?.. Bah!.. c'était impossible. Très soucieux, cependant, il se dirigea vers le presbytère.

Sur le seuil, Théodora l'attendait.

— Oh! Bartosz!.. quels beaux chevreuils on a tués dans la forêt!.. J'en ai compté sept au moins!.. et des lièvres,.. des renards! Fawronka raconte que le maître avait l'habitude, les autres années, de s'arrêter à la cure après la chasse pour boire un verre de brampampoul et offrir une belle pièce de gibier à la révérende, et puis qu'il emmenait toujours le vieux Chrysostome souper au château... Alors, moi, croyant bien faire, j'ai préparé la liqueur, mais on est passé sans entrer...

Il y avait une pointe de sarcasme dans ses paroles, que Bartholomé saisit très bien.

— M. Litewski aura sans doute entendu parler du scandale, continua-t-elle; il est furieux, c'est certain... Ilko était son protégé, vous vous souvenez?.. Qui sait?.. on dira peut-être que vous n'avez pas... tenu votre promesse... Et puis, Bartosz, ajouta-t-elle encore, pour le vexer davantage, imaginez-vous qu'un paysan, au village, a osé dire qu'ils étaient véritablement mariés, puisque c'était signé dans le livre saint!.. Ah! comme je remercie la Vierge immaculée de ce que mon papa et ma chère maman n'ont jamais appris cette honte!.. Que penseraient-ils de nous, Jésus miséricorde!..

Bartholomé était au supplice; les paroles envenimées de sa femme étaient autant de soufflets qu'il recevait en pleine face. Cependant il se contint. Mais ce qui ajoutait à sa rage, c'était sa conviction de perdre chaque jour davantage de ce beau sang-froid qui lui était si indispensable. Depuis quelques jours, en effet, il vivait dans une terreur vague. Cette désapprobation qu'il lisait sur les figures de ses paroissiens, il croyait la retrouver écrite sur le visage du maître,.. et même sur celui de sa femme! Avait-il réellement outrepassé les bornes, et le consistoire le blâmerait-il?.. Il s'avouait amèrement que son père avait raison, qu'entre la pratique et la théorie il y avait un monde,.. et que, même pour marcher sur des paysans, il fallait mettre une sourdine.

C'est pourtant de cette maudite servante et de ce soldat que me vient tout le mal, pensait-il avec une rage croissante... Oh! mais tout n'est pas dit entre nous;.. ils verront bien ce qu'il en coûte de braver un homme comme moi... Ah!.. ils veulent faire les esprits forts... Corrompre le village, qui sait? l'ameuter peut-être contre moi!.. Mais ils trouveront à qui parler;.. ils veulent me briser, mais c'est moi qui les écraserai. Et, plein de ses projets de vengeance, il rentra s'enfermer chez lui. Là il s'assit à sa table et prit fièvreusement une plume. Il était décidé à écrire tout d'abord à M. Litewski; de la sorte il irait au-devant d'une explication fâcheuse.

C'est étrange comme ce soir-là il éprouvait une difficulté insurmontable à écrire; l'encre était épaisse ; un essaim de mouches frileuses venait s'abattre autour de la chandelle qui charbonnait.

Après plusieurs brouillons, il écrivit enfin :

« Puissant et éclairé seigneur !

« Vous sachant de passage au château, je me permets de vous informer du scandale affreux qui vient de désoler notre paroisse. Ilko Pola, votre protégé indigne, et Yaga Soloma, mon ancienne servante, ne prétendant pas attendre les formalités d'usage pour la régularisation indispensable de leurs papiers, et faisant fi des lois divines et constitutionnelles, se sont décidés à se passer du sacrement de mariage et à s'unir *librement*.

« Pressé par les *nombreuses requêtes* de mes ouailles, indignées de cet exemple pernicieux, j'ai consenti, à mon corps défendant, à vous faire part, très honoré seigneur, de ce fait honteux, en vous priant d'unir votre autorité à la mienne pour administrer à ces révoltés un châtiment éclatant.

« Croyez, très puissant et éclairé seigneur, à la peine extrême que ressent mon cœur chrétien en vous relatant ce fait déplorable; mais ayant eu, en mainte circonstance, l'occasion d'apprécier la grandeur de votre caractère, je n'hésite pas.

« Je mets aux pieds de Votre Excellence mes hommages les plus respectueux avec mon humble personne.

« BARTHOLOMÉ FÉDOROWICZ. »

Seredni-Horb, le...

Cette lettre signée, paraphée, envoyée par exprès au château, le pope se sentit soulagé ; il était certain d'avoir mis le bon droit de son côté.

La réponse ne tarderait pas, et cette affaire, qui prenait les proportions d'une suggestion infernale, serait terminée.

Cependant la réponse ne vint pas, et ce ne fut que plusieurs jours après, que le révérend apprit, avec un soupir de délivrance, que M. Litewski était reparti définitivement, sans avoir, paraissait-il, manifesté autrement sa présence dans ses terres que par un grand carnage de gibier.

— J'étais bien bête de me tourmenter de la sorte!.. Est-ce que la paroisse intéresse ce citadin,.. ce richard,.. ce grand monsieur?.. Je suis toujours le maître!..

Cependant l'attitude des paysans ne changeait pas.

XIX.

Le jour des morts, chez les uniates, tombait cette année-là le 15 novembre du calendrier romain. Il neigeait à gros flocons, ce qui faisait dire aux enfans qu'il tombait des mouchoirs. Néanmoins, les paysans, vêtus de leurs plus beaux habits, s'acheminaient pieusement vers le cimetière pour rendre les devoirs aux trépassés. Ils étaient munis tous de petites cruches d'argile, pleines d'huile de chènevis, et de beaux kolacz dorés (brioches). Depuis deux dimanches, Yaga s'abstenait d'assister à l'office du village, préférant aller à pied jusqu'à Stania pour entendre la messe, plutôt que d'affronter une seconde fois la vue de Bartholomé. Cependant, en ce jour de deuil, elle s'était levée dès l'aube pour pétrir un gâteau de fine fleur de froment, avait rempli d'huile un petit garnuszek et se disposait à aller, elle aussi, faire ses offrandes aux défunts. Elle songeait à la tombe désolée du pauvre Petro, à l'éloignement des rares parens qui lui restaient, et son cœur souffrait à la pensée de son abandon, en cette journée d'union mystique entre les morts et les vivans.

— Je ne sais pourquoi Bartholomé me fait toujours peur, disait Yaga; je ne puis pas oublier avec quels yeux méchans il m'a regardée à la dernière messe.

— Est-ce que nous ne sommes pas là? répondaient Ilko et la Seménowa. Est-ce que le maître n'a pas promis de revenir?

Au cimetière, l'affluence était grande. Les uns étaient venus en chariots, d'autres avaient déjà risqué le traîneau. On se pressait autour des tombes, qu'indiquait un renflement allongé surmonté d'une croix à deux traverses. Maintenant les larges flocons ralentissaient leur vol, l'air s'emplissait de sanglots lugubres, de lamentations exagérées; il semblait que toutes les douleurs humaines se fussent donné rendez-vous dans ce petit coin funèbre.

Hommes et femmes se signaient un nombre incalculable de fois, se jetaient à genoux ou à plat ventre, et, les bras étendus dans la neige fondue, embrassaient le sol.

C'était un spectacle étrange et navrant à la fois. Les brioches, trempées par l'eau du ciel, reposaient au pied des croix, jusqu'à ce que, plus tard, les pauvres et les chiens vinssent les recueillir. On arrosait pieusement d'huile cette terre bénite, on brisait les vases d'argile, dont les débris étaient suspendus aux branches des croix.

Toutes ces coutumes, païennes d'origine, constituaient pour les naïfs Ruthènes l'essence même de leurs croyances, et plaisaient à leur nature superstitieuse, habituée à ne considérer dans le culte que la lettre et non l'esprit.

Bartholomé, posté sous le porche de l'église, avait aperçu Yaga. Depuis une dizaine de minutes déjà, il l'observait, la guettait du regard, comme l'araignée surveille une proie.

Au moment où la jeune femme et ses compagnons abordèrent la grande croix de Petro, on vit tout à coup la figure musculeuse du pope quitter le seuil du cerkiew, fendre la foule, et les bras levés, les traits convulsés, crier d'une voix de tonnerre :

— Arrière!.. arrière, misérables!.. Je ne vous permettrai pas de souiller de votre présence impie cette terre bénite! Chassez-les,.. vous autres!.. Sus aux renégats, aux hérétiques!.. Le pape les excommuniera:.. ils seront damnés dans l'éternité!..

Quelques hommes, terrorisés par la crainte et habitués à obéir, se jetèrent sur Yaga. A cette vue, Ilko, furieux, arracha un pieu à la haie et bondit sur eux. La colère l'aveuglait. D'un geste brutal, il brandit son bâton, qui alla s'abattre au hasard dans le groupe des assaillans. Un cri sourd lui répondit.Trois ou quatre paysans, voyant la lutte inégale, se joignirent à lui; alors il jeta son arme et on en vint aux mains.

Yaga s'était cramponnée à la croix; quelques-uns, excités par la voix du pope qui dominait le tumulte, voulurent lui faire lâcher prise.

Tout à coup, au milieu de cette poussée générale, on entendit un craquement horrible : c'était la croix qui tombait. Ce fut alors une débâcle épouvantable. On s'empoigna à bras-le-corps, les bottes trébuchaient sur les petites croix, à ras de terre et glissaient lourdement dans la neige. Les tombes profanées montraient de larges entailles béantes. C'était l'abomination de la désolation!

Les femmes se signaient, les hommes juraient, la cloche des morts tintait lugubrement, et les chiens ajoutaient de longs aboiemens à ce tapage infernal.

Ilko se démenait comme un possédé :

— Attends, je vais te faire rendre gorge, pope diabolique!.. criait-il,.. Laissez-moi l'approcher,.. laissez-moi l'étrangler!.. Et plein d'une énergie sauvage, il cherchait à s'échapper des mains des paysans pour s'élancer en avant.

Soudain, au milieu de la bagarre, une voix brusque, sonore résonna :

— Ne bougez pas... aucun!.. Oh! oh! on n'y va pas de main morte ici, sang de chien! — Et le vieux Michel marcha vivement vers le prêtre.

En un instant, le calme s'était rétabli. Bartholomé était devenu blême.

— C'est la réponse de mon maître que j'apporte, dit le vieux

serviteur avec hauteur ; Votre Honneur en prendra connaissance. — Et il tendit une large enveloppe.

Tout le monde s'était écarté. Les combattans, très penauds, ramassaient leurs czapka, rajustaient leurs burka dégoûtantes de boue.

Tous les yeux étaient fixés sur le prêtre. Celui-ci déchira fiévreusement le pli. Ces centaines de prunelles braquées sur lui le gênaient horriblement. Il jeta un coup d'œil sur la lettre, eut un frémissement imperceptible, et sans proférer un mot rentra dans l'église, et l'on entendit après lui grincer la clé dans la serrure.

— Il n'y aura plus d'office aujourd'hui, dit Michel, avec un ricanement, aux paysans qui se pressaient autour de lui.

— Que dit le maître ?.. qu'est-il arrivé ?.. qu'y a-t-il? demandait-on de toutes parts.

— Il y a, fit tranquillement Michel, que mon maître n'est plus content des services de Bartholomé Fédorowicz, et qu'il lui reprend sa place pour la donner à un autre...

Yaga tomba à genoux.

— Dieu soit loué!.. murmura-t-elle, notre mariage sera bénit!..

— Et puis, ajouta confidentiellement Michel à quelques-uns, sachant que cela ferait bientôt le tour du village, le maître se marie et vient s'établir ici;.. il en a assez de sa vie de garçon à l'étranger!..

XX.

L'arrêt qui cassait Bartholomé de ses fonctions parlait de menées politiques, d'excès de zèle, d'abus,.. etc,.. et lui assignait en échange un poste dans un misérable village, Houtsoul, perdu dans les montagnes des Beskides (Karpathes), pays si pauvre qu'on n'y cultivait que de l'avoine et des pommes de terre.

C'était une disgrâce complète.

Quand Théodora apprit cette nouvelle, elle eut une vraie crise de nerfs... « Excès de zèle,.. abus! » répétait-elle, affolée. Il allait donc falloir quitter tout ce bien-être dont elle s'était fait une si douce habitude, céder à d'autres cette chaude maison, ce précieux garde-manger, toujours si bien approvisionné... et aller s'enfouir au fond d'un trou pauvre,.. désert,.. misérable!..

Bartholomé, dévoré de honte, ne voulut même pas profiter des trois mois de répit qu'on lui accordait et préféra partir tout de suite. Les paysans étaient du reste si montés contre lui qu'il ne trouva pas un homme qui voulût, même pour de l'argent, l'aider dans son déménagement, et il fut obligé de faire venir des juifs de Stania.

— Faites donc attention, malotrus ! s'écriait la popadia exaspérée aux emballeurs juifs, en voyant leurs doigts malpropres s'abattre sans respect sur son canapé de reps.

Et tandis que Bartholomé et sa femme, ivres de rage, s'éloignaient pour toujours des belles rives du Dniester, et s'enfonçaient dans les gorges profondes des Beskides, un large traîneau couvert, suivi de modestes bagages, faisait son entrée à Seredni, amenant le nouveau révérend et sa jeune épouse. Derrière la glace toute couverte de givre, une petite figure pâle, chaudement enveloppée souriait :

— Quel beau pays !.. disait-elle joyeuse,.. et comme ce sera joli au printemps !

— La maison est très gaie, murmurait le jeune prêtre à l'oreille de sa compagne, elle est bien exposée au soleil,.. le climat est sain;.. tu te porteras bien ici...

Le traîneau s'était arrêté, enfin, et la porte, vivement ouverte, montra au fond de la chambre un bon feu qui flambait, le couvert mis sur une nappe bien blanche,.. un samovar fumant.

Sur le seuil, Ilko et Yaga se tenaient debout, apportant le pain et le sel :

— Soyez les bienvenus, Wassili Pawel, et Maria Pawelowa ! Que Dieu vous accorde de longues années de bonheur, de santé !..

Et puis se jetant à leurs pieds :

— Et vous bénirez notre mariage, n'est-ce pas ?

Le prêtre, dont la petite taille n'atteignait pas l'épaule d'Ilko, les releva tous deux avec un bon sourire :

— Ce sera mon premier devoir, mes enfans !..

Dans un fauteuil apporté tout exprès du château, la jeune femme, émue de cette touchante réception, s'était pelotonnée et jouissait de la douce chaleur du feu.

Son mari la contemplait, ravi :

— Tu seras heureuse ici, ma petite âme? demandait son œil interrogateur.

Et elle d'un long regard répondait :

— Heureuse?.. trop heureuse !..

Et elle ajoutait dans sa pensée en regardant avec attendrissement un groupe de paysans timides qui avaient pénétré dans l'izba et s'empressaient humblement autour d'elle :

— Et nous serons bons pour eux!..

MARGUERITE PORADOWSKA.

LES

FONCTIONNAIRES ET LE BUDGET

Une des premières ordonnances rendues par Louis XVIII, en 1814, nomma messire Charles-Henri Dambray, chevalier, chancelier-garde des sceaux de l'ordre du Saint-Esprit, chancelier-garde des sceaux de France. Aux termes de la même ordonnance, le beau-père de M. Dambray, le dernier garde des sceaux de Louis XVI, messire Charles-Louis-François de Paule de Barentin, commandeur des ordres du roi, à qui son grand âge interdisait toute fonction active, « conservait les honneurs de la charge. » M. Dambray, qui s'était surtout signalé, avant la révolution, comme avocat-général à la cour des aides, avait débuté dans les bureaux de la chancellerie : en 1779, son parent, Hue de Miromesnil, alors garde des sceaux, l'avait appelé de Rouen à Paris et l'avait placé auprès de lui, pour lui ouvrir la carrière de la magistrature. Lorsque le nouveau garde des sceaux entra en fonction ou, comme il se plaisait à le dire, prit possession de sa charge, il reçut, suivant un usage qui s'est conservé, tout le personnel. Un détail de cette réception m'a été raconté par un témoin oculaire, alors petit employé, qui devait passer

un demi-siècle à la chancellerie et finir par y occuper une des fonctions les plus élevées. Quand le personnel se fut rangé en demi-cercle autour de son chef, M. Dambray ne put retenir un mouvement de surprise. « Messieurs, vous êtes bien nombreux, dit-il; de mon temps, nous n'étions que sept. »

Cependant, M. Dambray n'avait devant lui que trente-cinq fonctionnaires ou employés, qui composaient, en 1814, tout le personnel de la chancellerie. Que dirait-il aujourd'hui s'il voyait défiler devant lui les bataillons qui se trouvent à l'étroit dans les vastes bâtimens de la place Vendôme! Cet accroissement du personnel est-il exagéré? On est tenté de le croire, quand on considère que la France n'a aujourd'hui ni plus de cours, ni plus de tribunaux, ni plus de notaires, ni plus d'avoués, ni plus de commissaires-priseurs qu'en 1814 : il y a seulement plus de criminels; mais ceux-ci regardent les cours d'assises. Un magistrat qui avait fait toute sa carrière à la chancellerie, qui y avait été successivement chef de bureau, chef du cabinet, chef du personnel, avant d'occuper un siège de judicature, disait volontiers qu'il était prêt à prendre à forfait, à raison de 100,000 francs par an, tous les services du ministère de la justice, et qu'il avait la certitude d'y gagner 25,000 francs. On aurait tort de croire que le ministère de la justice soit une exception. La même progression est facile à constater dans les divers départemens ministériels : il suffit de prendre et de comparer entre elles deux années de l'Almanach national, séparées par un certain intervalle. On peut suivre ainsi, pas à pas, le curieux travail de fécondation artificielle qui transforme les bureaux en divisions, les divisions en directions, quelquefois même les directions en ministères. On y verra, par exemple, que le ministère de l'instruction publique possède aujourd'hui autant de directeurs qu'il comptait de chefs de bureau il y a trente ans; mais la palme appartient au ministère des beaux-arts, dont tous les services, à l'exception des bâtimens civils, formaient, il y a trente ans, une simple division du ministère de l'intérieur, à la tête de laquelle a été longtemps M. Romieu.

L'opinion publique a fini par s'émouvoir de ce développement continu des états-majors administratifs, et du surcroît de charges qui en résulte pour le trésor. Ces préoccupations semblent justifiées par le tableau suivant, qui résume la marche des dépenses publiques depuis la restauration jusqu'en 1886. On a mis, d'un côté, le service de la dette nationale, qui constitue une obligation d'honneur pour le pays, avec les dépenses de la guerre et de la marine, qui sont une question de sécurité, et, de l'autre côté, les dépenses des autres ministères, qui peuvent être considérées comme représentant les frais d'administration.

	Dette publique, Guerre et Marine.	Autres services administratifs.	Totaux des dépenses en millions.
1831.....	808	412	1.219
1847....	911	719	1.630
1869.....	1.053	1.022	2.075
1872.....	1.749	1.199	2.948
1880.....	2.236	1.535	3.771
1886.....	2.129 (1)	1.607	3.736

Ce tableau nous montre que la monarchie de juillet, en seize années, a accru de 307 millions l'ensemble des dépenses administratives; mais il faut tenir compte à ce régime d'un important changement dans la comptabilité des deniers publics. Sous la restauration, les régies financières et, en particulier, l'administration des postes, prélevaient sur leurs recettes leurs dépenses de personnel et de matériel, qui échappaient ainsi au contrôle parlementaire, et elles ne versaient au trésor que leurs produits nets. Après 1830, il fut décidé que les recettes brutes seraient versées au trésor, et que les frais de personnel et de matériel de toutes les administrations seraient inscrits au budget des dépenses. Il en est résulté, dans les chiffres de ce budget, une augmentation qui ne représentait pas une dépense nouvelle.

En près de vingt-deux années, le gouvernement de Napoléon III n'a ajouté aux dépenses administratives que 303 millions, bien qu'il ait eu à pourvoir au développement de plusieurs grands services, dont quelques-uns, tels que les chemins de fer et les télégraphes, étaient fort incomplets, et à l'administration de trois nouveaux départemens. L'accroissement imputable à l'assemblée nationale peut s'expliquer en partie par les augmentations de traitement accordées à une foule de petits employés. Quand on se souvient qu'à leur début en fonction les facteurs de la poste ne touchaient que 33 francs par mois, qu'on leur retenait le premier mois tout entier pour la retraite, et qu'ils avaient à payer 18 francs pour frais de prestation de serment, on ne se sent guère le courage de critiquer l'élévation de leur salaire; mais que doit-on penser du régime actuel qui, dès 1880, avait déjà porté les dépenses administratives à 1,535 millions, c'est-à-dire à un chiffre supérieur de 50 pour 100 à celui de 1869, et qui, dans les six années suivantes, y a encore ajouté 72 millions?

On objectera peut-être que, dans les augmentations accusées par

(1) 79 millions de dépenses militaires et maritimes pour le Tonkin, l'Annam et Madagascar ont été supportés par la dette flottante, c'est-à-dire par l'emprunt, et 63 millions dus aux compagnies de chemins de fer ont été mis à la charge d'un compte nouveau : ce qui a produit une réduction apparente de la dépense.

le tableau qui précède, une part doit être faite aux acquisitions plus considérables de matières premières pour la fabrication des tabacs et des poudres. Cela est exact; mais, d'un autre côté, en s'en tenant exclusivement aux chiffres des budgets, on a laissé complètement en dehors du calcul les crédits extraordinaires et supplémentaires dont la moyenne, depuis dix ans, n'est pas inférieure à 100 millions. On pourra faire observer avec plus de fondement que l'augmentation des dépenses, signalée en France, se rencontre dans tous les budgets européens, et qu'elle est la conséquence des exigences croissantes du public, qui attend de l'état des services de jour en jour plus multipliés. Si fondée que puisse être cette observation, elle ne détruit pas le fait incontestable que, depuis dix ans, la progression des dépenses administratives fait preuve, en France, d'une accélération bien propre à inquiéter les esprits.

Quelle est, dans ces nombreux millions, la part que prélèvent les fonctionnaires civils? En 1869, les traitemens civils montaient en totalité à 246,028,000 francs; en 1876, ils s'élevaient à 279,940,000 francs; en 1886, ils ont atteint le chiffre énorme de 397,066,580 francs, et encore devrions-nous y ajouter 2,393,450 fr. pour les traitemens des employés civils de la marine et des colonies. L'augmentation serait ainsi de 100 millions par rapport à 1876 et de plus de 150 millions par rapport à 1869. Marcherions-nous donc vers le régime de l'empire romain, au temps de sa décadence, lorsqu'une moitié de la population travaillait pour nourrir l'autre moitié qui l'administrait?

Est-il impossible, comme certains le prétendent, de faire un pas en arrière? Où sont les économies réalisables? Quels retranchemens peut-on opérer dans les dépenses, sans compromettre la bonne organisation des services? Les deux derniers ministères et les commissions du budget n'ont pu trouver de réponse à ces questions. On ne peut voir qu'un pur enfantillage dans la proposition d'obliger tous les ministres indistinctement à diminuer de 1, de 2 et même de 3 pour 100 les dépenses de leur ministère, comme si tous les services étaient également réductibles, et comme s'il était possible de toucher aux arrérages de la dette publique qui constituent plus d'un tiers de la dépense totale.

Si l'on ne veut rien désorganiser, il est essentiel, en cette matière, de considérer à part les services de province et les administrations centrales. Ni les mêmes réformes, ni les mêmes procédés ne sont applicables dans les deux cas.

Quelles sont les économies réalisables en province?

Commençons par le ministère de la justice. Avant 1789, lorsque les communications étaient moins faciles et moins promptes, et

qu'elles étaient beaucoup plus coûteuses, la justice était rendue en France par quinze parlemens, qui suffisaient à la tâche et tenaient les affaires au courant. Est-il indispensable aujourd'hui, avec les chemins de fer, d'avoir vingt-six cours d'appel, entre lesquelles la besogne est si singulièrement distribuée que quelques-unes sont désœuvrées, tandis que d'autres ne peuvent venir à bout de leur arriéré? On prétendrait en vain que les affaires sont plus nombreuses que sous l'ancienne monarchie : il est notoire que des juridictions qui n'existaient pas autrefois, les cours d'assises, les tribunaux de commerce, les conseils de préfecture, ont enlevé aux tribunaux civils les trois quarts des litiges. On pourrait donc, sans inconvénient, diminuer d'un tiers le nombre des cours d'appel. Quant aux tribunaux de première instance, ils pourraient être réduits à un seul dans la plupart des départemens : il ne devrait être fait d'exception que pour une dizaine de villes dont l'importance commerciale légitimerait le maintien d'un tribunal. Aucune raison d'utilité publique ne saurait être opposée à cette réforme; mais elle est irréalisable avec le parlement actuel, que les préoccupations de clocher dominent souverainement. Quel est le ministre qui oserait proposer d'aussi nombreuses suppressions? M. Martin-Feuillée, qui a porté si rudement la main sur les personnes, n'a pas osé maintenir son projet de remaniement des circonscriptions judiciaires, tant il a appréhendé le mécontentement des officiers ministériels. Ce ne sont pas les économies qui manquent : ce sont les ministres pour les proposer et, surtout, les députés pour les voter.

Compromettrait-on les intérêts de la défense nationale en faisant observer au ministre de la guerre qu'il est le plus grand propriétaire de mainmorte qui soit en France; qu'il détient dans les places déjà déclassées et dans nombre de petites places à déclasser, pour plus de 200 millions de bâtimens et de terrains qui n'ont aucune affectation réellement utile, qui ne supportent pas un centime d'impôt, qui font grandement faute aux villes au sein desquelles ils sont situés, et qui servent uniquement de prétexte au maintien d'une multitude de petits emplois de gardes du génie, de gardes d'artillerie et de portiers-consignes? Il est également à remarquer que le même ministère maintient sous le régime militaire, avec le luxe habituel de commandans de place, commandans du génie, etc., les deux tiers des petites places dont le déclassement a été prononcé par l'assemblée nationale. Serait-ce un excès d'exigence de lui demander d'exécuter cette loi ou de la faire rapporter?

La suppression des sous-préfets serait un soulagement sérieux, non-seulement pour les finances publiques, mais aussi pour les finances départementales. Ce sont, en effet, les départemens qui

doivent pourvoir à l'entretien et à l'ameublement des sous-préfectures : ils seraient affranchis de cette charge, et ils recouvreraient la libre disposition de bâtimens importans qu'ils pourraient affecter à d'autres destinations ou mettre en vente. Cette réforme n'a contre elle que la résistance des localités qui se croient lésées par la disparition d'une bureaucratie minuscule, et l'opposition sourde des députés qui craignent de perdre leurs agens électoraux les plus actifs. Tout a été dit sur l'inutilité des sous-préfets au point de vue administratif. L'argument qu'on prétend tirer de la nécessité pour le pouvoir central d'avoir un représentant dans les sous-préfectures ne saurait être pris au sérieux, quand on réfléchit que des villes, fort supérieures comme population et comme importance à la presque totalité des sous-préfectures et même à un grand nombre de préfectures, comme Tourcoing, Roubaix, Calais, Armentières et bien d'autres, ne sont que des chefs-lieux de cantons, ou comme Fourmies et, récemment encore, Saint-Pierre-les-Calais, que de simples communes. Quant au prestige qui s'attacherait à ce représentant du pouvoir central, il suffit de voir quelle pauvre figure fait au Havre ou à Reims, en face de négocians ou d'industriels plusieurs fois millionnaires, un malheureux petit sous-préfet avec ses 9,000 francs d'appointemens.

On laisserait aux préfets leur secrétaire-général pour les suppléer en cas d'absence ou d'indisposition, et un conseiller de préfecture qui ferait auprès d'eux son apprentissage de l'administration, et à qui ils délégueraient leurs pouvoirs quand un incident surgirait dans une localité où ils ne pourraient se rendre. Le surplus des conseillers de préfecture serait supprimé. Ce qu'on appelle, par euphémisme, la justice administrative, et qui n'est que l'arbitraire organisé, n'existe qu'en France. Les autres pays n'en comprennent pas et n'en supporteraient pas l'existence. C'est une invention jacobine, inspirée par le souvenir de l'ingérence des anciens parlemens dans la politique et par la crainte de voir les tribunaux empiéter sur le domaine de l'administration. Ces appréhensions ne sont plus de notre temps, et la séparation des pouvoirs n'a plus besoin d'être protégée aux dépens des citoyens. Qu'un particulier qui fait bâtir une maison ait une difficulté avec un entrepreneur, le litige sera jugé par les magistrats ordinaires, avec l'assistance d'un expert, si la contestation se complique de questions techniques ; mais si le propriétaire de la construction est un département représenté par son préfet, les juges ordinaires seront dessaisis, et le différend porté devant le conseil de préfecture, dont les connaissances techniques ne sont pas plus grandes. Cela est simplement absurde. Les conseils de préfecture ne servent qu'à

couvrir les actes arbitraires des préfets, et qu'à assurer une sorte d'infaillibilité aux architectes départementaux et autres petits tyranneaux administratifs. Il est temps qu'ils disparaissent et qu'on mette la France au régime dont les autres nations se trouvent bien. La suppression de la justice administrative entraîne naturellement la disparition du conseil d'état, qui n'a plus aujourd'hui d'autre rôle que celui de cour d'appel par rapport aux conseils de préfecture. Sous la monarchie de juillet et surtout sous l'empire, le conseil d'état détenait une part importante du pouvoir législatif : il concourait à la préparation des lois et, ensuite, à leur exécution; sous la forme de règlemens d'administration publique, d'ordonnances royales ou de décrets, il déduisait les conséquences pratiques des règles générales posées par le parlement, et il édictait des prescriptions obligatoires. Aujourd'hui, il ne prend plus part à la confection des lois : les ministres soumettent directement à la signature du président de la république des décrets sur lesquels il n'a pas même été consulté; il n'est plus qu'un hospice pour les invalides de la politique : sa juridiction n'est qu'un voile pour l'arbitraire ministériel et qu'un instrument de règne.

L'administration des travaux publics est représentée, dans les départemens, par un nombreux état-major à qui la besogne manque fréquemment, et qui met ses loisirs et son instruction au service des sociétés savantes, faute d'en avoir un autre emploi. Cette administration cherche à multiplier les postes, parce qu'elle a sur les bras les jeunes ingénieurs que les écoles spéciales lui fournissent incessamment. Il serait utile de modérer ce recrutement trop actif, afin de supprimer les sinécures et les doubles emplois. Au début de notre organisation administrative, il y avait, dans chaque chef-lieu de département, un sous-préfet à côté du préfet, et un receveur particulier à côté du receveur-général; on a pensé et l'expérience a montré que le préfet et le receveur-général pouvaient administrer l'arrondissement chef-lieu en même temps que le département, et l'on a supprimé les fonctionnaires reconnus inutiles. Est-il bien nécessaire d'entretenir, dans chaque préfecture, un ingénieur ordinaire à côté de l'ingénieur en chef? Un ingénieur ordinaire ne pourrait-il suffire pour deux arrondissemens de médiocre importance, et nombre de petits arrondissemens ne pourraient-ils être confiés à un conducteur de première classe? Il y a là plus de deux cents emplois à supprimer, sans préjudice pour le service.

On a proposé, pour la marine, des économies d'une autre nature, qui résulteraient d'une meilleure utilisation du personnel. Ce ministère entretient à terre un grand nombre d'officiers, particulièrement de lieutenans de vaisseau, auxquels il ne peut donner de

commandement, et, cependant, il ne peut réduire les cadres, de peur d'être pris au dépourvu en cas de guerre ou même d'expédition importante. Las d'attendre un embarquement, beaucoup de ces officiers se marient, perdent le goût de la mer, végètent en attendant l'heure de la retraite, et se retirent quand on veut les appeler à un service actif. Pourquoi, à l'exemple de ce que fait la guerre, la marine n'utiliserait-elle pas, dans ses services administratifs, les officiers qu'elle ne peut embarquer ou qui, pour des raisons de fatigue ou de santé, renoncent à demander un commandement? N'a-t-elle pas des arsenaux à surveiller, des ateliers à conduire, des établissemens de diverse nature à diriger? Est-il bien nécessaire d'entretenir pour ces services un corps spécial de fonctionnaires; et ne pourrait-on utiliser l'instruction, l'expérience et la bonne volonté des officiers de vaisseau sans emploi ou fatigués, qui reçoivent un maigre traitement pour ne rien faire, et seraient heureux d'occuper des postes bien rémunérés?

Le ministère qui se prêterait aux économies les plus importantes et aussi les plus faciles est assurément celui de l'instruction publique. La France est engagée, en fait d'enseignement, dans une voie déplorable, contraire au bon sens et fatale à tout progrès. On a lieu de s'étonner qu'après l'expérience décisive d'une longue suite d'années et, malgré l'exemple de tous les pays civilisés, il se trouve encore en France des esprits soi-disant libéraux qui revendiquent pour l'état la mission d'enseigner. Qu'une nation ait intérêt à la diffusion de l'instruction à tous les degrés et dans tous les rangs de la société; que la multiplication et la prospérité des écoles soient un élément de force et un gage de progrès, que la gloire de ses savans et l'éclat de leurs découvertes soient pour un pays un légitime sujet d'orgueil, il ne s'ensuit nullement que l'état ait la mission et le devoir d'enseigner. Le rôle d'un gouvernement est de veiller à ce que l'instruction soit accessible à tous et aussi répandue que possible; par conséquent, de provoquer la création d'établissemens d'instruction et de les encourager par des subventions et des récompenses. Comme on ne peut s'attendre à ce que la poursuite des hautes études et les recherches de la science pure rémunèrent jamais ceux qui s'y livrent, un gouvernement doit y pourvoir en assurant par ses libéralités l'existence des établissemens d'un ordre élevé, mais sans s'immiscer ni dans leur gestion ni dans leurs méthodes. Voilà la tâche à laquelle n'a failli le gouvernement d'aucun des pays qui nous entourent, et où l'instruction est aussi répandue et aussi avancée que chez nous. Il était réservé à la France moderne de donner le monstrueux exemple d'un pays libre où le monopole de l'enseignement est revendiqué pour l'état. Avant 1789, on comptait,

dans certaines de nos provinces, moins d'enfans illettrés qu'aujourd'hui : le pays était couvert d'écoles de tout ordre, depuis la modeste école de paroisse jusqu'aux collèges et aux écoles savantes qui recrutaient les professions libérales, ou qui formaient les officiers de terre et de mer ; presque partout l'enseignement était gratuit pour ceux qui le recevaient, et il ne coûtait rien non plus ni au trésor royal ni aux contribuables, tous ces établissemens subsistant des revenus d'anciennes fondations ou des libéralités du public. Une vive émulation existait entre les diverses universités et entre les ordres enseignans ; et on aurait quelque peine à dire ce que la pédagogie moderne a ajouté aux méthodes de Port-Royal, des oratoriens et des jésuites. La révolution fit table rase de ce magnifique ensemble qui avait valu à la France un rang si élevé parmi les nations : les établissemens furent détruits ou vendus, les bibliothèques condamnées aux flammes, les maîtres dispersés ou envoyés à l'échafaud. Napoléon entreprit de déblayer ces ruines et de reconstituer l'enseignement à tous ses degrés : comme l'œuvre était urgente, il crut qu'elle ne pouvait être accomplie que par l'initiative et avec les fonds de l'état. On ne saurait blâmer la création de l'université, imposée par une nécessité impérieuse ; mais le gouvernement aurait dû tendre à restreindre de plus en plus son intervention en des matières qui ne sont point de sa compétence, et à réduire les sacrifices imposés au budget. C'est la marche contraire qui a été suivie. La diffusion de l'instruction étant le but à atteindre, il semble qu'on ne devrait point regarder à la main qui donne cette instruction, pourvu que celle-ci soit donnée. On devrait accueillir avec reconnaissance tous les concours, et se féliciter de rencontrer des auxiliaires prêts à alléger la tâche et les dépenses de l'état. Il n'en est rien. On a détruit la liberté du corps enseignant, dépouillé des garanties que Napoléon lui avait accordées ; on travaille à détruire la liberté des pères de famille et, en attendant, on ruine les finances. La manie du jour est habilement exploitée par les administrations municipales. Une ville a eu la sotte vanité d'entretenir un collège qui lui coûte, bon an mal an, une soixantaine de mille francs et qui obère son budget : elle se décharge de son fardeau sur le gouvernement. Elle offre au ministre l'abandon des bâtimens qu'elle possède et un concours d'un demi-million pour l'érection de ce collège en lycée. Les députés aidant, le ministre accepte : l'état dépense 1,500,000 francs ou 2 millions en constructions, il prend à sa charge tous les frais du personnel, et voilà la ville sortie d'embarras. C'est ainsi que les lycées vont se multipliant, sans aucun profit pour l'instruction, qui n'est ni meilleure ni plus mauvaise qu'auparavant, étant donnée par un personnel de

même valeur. Combien y a-t-il de ces lycées en état de se suffire? Dans nombre de ces établissemens, chaque élève coûte au budget de 3,000 à 4,000 francs, c'est-à-dire le triple ou le quadruple de la pension que paie la famille; les élèves des lycées de filles reviennent à près de 6,000 francs par tête. N'est-on pas fondé à demander si le gouvernement a le droit de donner l'enseignement au-dessous du prix de revient, et de faire payer aux contribuables l'éducation que quelques privilégiés reçoivent dans ses établissemens?

Il conviendrait donc de renoncer désormais à toute création nouvelle, et de supprimer immédiatement une trentaine de lycées souffreteux, reconnus d'ores et déjà incapables de se suffire jamais par leurs seules ressources. On devrait également supprimer l'internat dans bon nombre de lycées, ce qui permettrait d'en réduire notablement le personnel. En concentrant les boursiers de l'état dans les lycées conservés, on assurerait à ceux-ci une population suffisante pour que le niveau des études s'y maintînt à une certaine élévation. Tant que le gouvernement ne se décidera pas à laisser l'enseignement se constituer à l'état de force libre, mieux vaut pour lui avoir une cinquantaine de lycées doués de quelque vitalité, que d'entretenir une multitude d'établissemens valétudinaires, desservis par un personnel indigent et privé de toute indépendance.

Nous avons eu, ici même, occasion de parler de la ruineuse folie des constructions scolaires et de ses désastreuses conséquences pour le budget. Nous n'y reviendrons pas. Le jour où un homme de quelque sens et de quelque fermeté arrivera au ministère des finances, son premier acte sera de demander la liquidation immédiate de la caisse des écoles et de la caisse des lycées. Quant au personnel de l'enseignement primaire, on l'a leurré par des promesses menteuses, et on l'a voué à la misère. En 1879, d'après les statistiques officielles, il y avait 13,759 instituteurs et institutrices ayant moins de 800 francs de traitement; leur nombre approche aujourd'hui de 32,000. Il y avait 17,788 instituteurs ou institutrices recevant de 800 à 1,000 francs; il y en a actuellement plus de 23,000. Au lieu d'améliorer la situation de ces malheureux qu'on a accablés de flatteries dans un intérêt électoral, on leur a interdit tous les moyens qu'ils pouvaient avoir de se créer un supplément de ressources. Quand pourra-t-on, pour leur tenir parole, ajouter au budget de l'instruction primaire les 240 millions demandés, en 1883, par M. Antonin Dubost, ou même les 138 millions auxquels M. Paul Bert se restreignait, l'année suivante?

Le ministère des postes et télégraphes présente la singulière anomalie d'une administration dont les bénéfices diminuent à mesure que ses recettes s'accroissent. Dans le budget de 1886, les

dépenses des deux services étaient prévues à près de 150 millions; les recettes étaient évaluées à 135,678,000 francs pour les postes, et à 30,730,000 francs pour les télégraphes, soit ensemble à un peu plus de 166 millions. On n'osait donc espérer un produit net supérieur à 16 millions, tandis qu'en 1869, la seule administration des postes, avec une dépense de 63 millions, faisait une recette de 85,807,000 francs, ce qui lui donnait un bénéfice de 22 millions 1/2 ou de 25 pour 100. Cependant elle avait établi, depuis 1863, le service quotidien dans toutes les communes; elle payait 23 millions 1/2 de subventions aux compagnies de navigation; enfin, elle avait à supporter les frais de nombreux services en voiture pour des correspondances que les chemins de fer transportent aujourd'hui gratuitement. C'est à plus de 20 millions que le ministère des travaux publics a évalué les dépenses dont les postes se sont déchargées sur les compagnies de chemins de fer, et, en fin de compte, sur les contribuables par le mécanisme des garanties d'intérêts. Malgré ces allégemens, le produit net des postes a décru d'année en année, et l'on peut presque prévoir le jour peu éloigné où les recettes, malgré leur progrès, se trouveront inférieures aux dépenses. L'explication de ce fait anormal n'est pas difficile à trouver. Tantôt par une imitation intempestive de ce qui se pratique à l'étranger dans des conditions toutes différentes des nôtres, tantôt par recherche de la popularité, l'administration des postes et télégraphes a cessé de se conformer aux principes qui s'imposent à toute exploitation commerciale. Elle ne s'est plus souvenue qu'elle n'avait pas le droit de disposer d'une partie du revenu public; elle n'a plus calculé si les dépenses qu'elle engageait seraient reproductives.

L'amalgamation des deux services des postes et des télégraphes, de qui on attendait une économie, s'est traduite par une augmentation notable de frais. On a créé avec grand fracas des services nouveaux, tels que l'abonnement aux journaux, le recouvrement des traites, la caisse d'épargne postale, qui ne sont utiles qu'à une très minime partie de la population et qui sont indifférens à la grande masse du public. Il en résulte que ces services donnent un très maigre produit et coûtent infiniment plus qu'ils ne rapportent, parce qu'ils ont entraîné un accroissement dans les frais généraux et l'augmentation d'un personnel qui, malgré la honteuse modicité de sa rémunération, n'en représente pas moins, à raison de son nombre, une dépense assez considérable. Cette dépense ne cesse de s'accroître. Pour la seule caisse d'épargne postale, dont les frais d'administration montaient déjà à 593,000 francs, le budget de 1886 prévoyait la création de soixante-treize emplois nouveaux, qui porteraient à 350 employés le chiffre du personnel, et l'on annonçait comme inévitables pour les exercices suivans de nouvelles créations et une augmen-

tation de loyer, en attendant la construction d'un édifice spécial. Au même budget figuraient la dotation de cent recettes nouvelles des postes et la création de cent emplois de facteurs ruraux. Ces chiffres étaient indiqués comme le minimum des créations à effectuer annuellement : ce qui faisait prévoir une augmentation annuelle de 750,000 francs dans les dépenses de ce seul service. Cette continuelle multiplication des bureaux de poste est la conséquence des influences électorales, devant lesquelles toutes les administrations sont contraintes de s'incliner et qui invoquent, au préjudice du trésor, les droits d'une prétendue égalité. En Angleterre, il y a encore nombre de paroisses qui ne sont desservies que tous les deux jours, parce que leur importance ne paraît pas justifier la dépense d'un service quotidien. Il y a longtemps qu'en France toutes les communes sans exception ont une distribution et une levée de lettres tous les jours : voici maintenant qu'on réclame une seconde distribution dans toutes les communes; et les députés, évidemment, ne seront satisfaits que quand chaque commune sera pourvue d'un bureau de poste, quelles que soient la modicité du produit et l'énormité de la dépense : le budget n'est-il pas là pour pourvoir à tout? Nul ne prend souci de l'intérêt des contribuables, à qui l'on n'a pas le droit de faire supporter les frais d'un service rendu aux particuliers. Il y a quelque vingt ans, la direction de la Seine s'avisa qu'il y avait avantage pour son service et pour le public à ne pas garder jusqu'au lendemain dans ses bureaux les lettres et les journaux arrivés d'Angleterre et de Belgique dans la soirée, et elle établit, pour le centre de Paris, une distribution supplémentaire. Tous les quartiers, même les plus excentriques, réclamèrent aussitôt, comme si une injustice leur était faite; et il fallut, après quelque résistance, étendre cette distribution supplémentaire à toute la capitale, toujours au nom de l'égalité. Quoi de plus injuste cependant, si l'on se place au point de vue du trésor et des contribuables? La nouvelle distribution entraînait, par quartier, la création d'un facteur à 1,200 francs; mais si ce facteur, comme il arrivait dans les quartiers du centre où se trouvent le haut commerce, les banquiers, les établissemens de crédit, distribuait chaque jour mille lettres ou journaux, soit 360,000 articles par an, le transport de chaque article revenait à un tiers de centime à l'administration des postes, et la dépense se trouvait largement couverte. Au contraire, il en coûtait parfois 1 franc à l'administration pour faire porter à l'extrémité du parc des Princes ou de Charonne une lettre isolée pour laquelle elle n'avait perçu que 0 fr. 15. L'inégalité, le privilège n'étaient-ils pas du côté de ceux pour qui la poste s'imposait de tels sacrifices?

Les régies financières nous offrent un frappant exemple de l'injus-

tice et de l'inconséquence des partis. Pendant dix ans, certains journaux et nombre de députés n'ont cessé de dénoncer le personnel entier des services financiers et d'en réclamer l'épuration, comme une mesure urgente, comme une œuvre de salut public. Voici maintenant que les mêmes journaux et les mêmes députés se plaignent de l'affaiblissement des revenus indirects, de la tiédeur et de la mollesse des agens de perception : ils accusent ces agens de fermer les yeux sur la fraude, de pactiser avec les fraudeurs. Le pays récolte ce qu'ils ont semé. Pour servir la rancune d'un sénateur ou l'ambition d'un député, pour faire avancer un protégé ou caser un agent électoral, on a brisé la carrière d'une foule d'employés honnêtes, intelligens et expérimentés, qui ne transigeaient point avec le devoir professionnel et ne tenaient pas compte des influences locales. Les uns ont été mis prématurément à la retraite, les autres acculés à une démission, d'autres enfin brutalement révoqués. Ceux que l'épuration n'a pas atteints, intimidés et se sentant suspects, n'ont plus d'autre préoccupation que de se faire oublier et de ne point attirer sur eux la redoutable attention des députés et de leurs agens électoraux. C'est ainsi qu'on a désorganisé et condamné à une paralysie volontaire des administrations entières dont le personnel ne laissait rien à désirer sous le rapport de l'expérience et de la probité. On ne saurait trop insister sur ce point, qui est tout à l'honneur des fonctionnaires que l'on a traqués avec tant d'acharnement : pendant bien des années, on a pu voir, dans nos départemens industriels du nord et de l'est, à deux pas de la frontière, de modestes employés, aux appointemens les plus modiques, percevoir en quelques jours 100,000 francs de droits et parfois davantage sans qu'un seul détournement fût signalé.

Il n'y a point de réductions à opérer dans les traitemens des employés des régies financières ; ces traitemens sont demeurés au minimum compatible avec les nécessités de l'existence. Si l'on tentait de diminuer le nombre des employés, on s'apercevrait bientôt, à l'affaiblissement des recettes, que l'on a fait la plus ruineuse des économies. La matière imposable échapperait comme à travers les mailles d'un filet trop large, et la fraude prendrait un rapide essor. Le seul service où l'on pourrait signaler une certaine surabondance de personnel serait celui des douanes, et uniquement en ce qui concerne la surveillance des côtes : la contrebande de mer est peu à redouter aujourd'hui, parce qu'elle ne saurait donner aucun profit, et l'on peut se demander s'il est bien utile de conserver, en haut de falaises abruptes, des postes de douane aussi rapprochés ; encore serait-il préférable, au lieu de supprimer quelques centaines de douaniers, de les employer à renforcer les postes souvent insuffisans de la frontière de terre.

Une des marottes des réformateurs du jour est de réduire, sous le rapport du nombre et des émolumens, le personnel des contributions directes. Rien ne semble plus aisé que de diminuer le nombre des percepteurs : on élargit l'arrondissement de chaque perception en y faisant entrer quelques communes de plus, et voilà l'œuvre accomplie. Les effets fâcheux ne s'en feraient point attendre. Dans quelle région de la France a-t-on découvert un paysan empressé à payer ce qu'il doit au fisc? On est obligé d'aller au-devant de ce contribuable récalcitrant, à qui tout prétexte est bon pour différer un paiement désagréable; pour lui épargner tout déplacement et toute perte de temps, le percepteur se transporte dans la commune, à des jours et heures fixes, toutes les semaines ou toutes les quinzaines, suivant l'étendue de la perception, et en prenant soin que ces visites régulières ne coïncident ni avec des marchés trop voisins ni avec des foires importantes, sous peine de ne rencontrer personne dans la commune et de revenir les mains vides. Les perceptions actuelles ont été déterminées à la suite d'une enquête minutieuse; si vous en étendez le rayon, les visites du percepteur seront nécessairement moins fréquentes, et le recouvrement de l'impôt s'opérera avec plus de lenteur et de difficulté.

On se rabat, il est vrai, sur les receveurs d'arrondissement, et surtout sur les trésoriers-généraux, dont les traitemens élevés offusquent l'envie démocratique. On méconnaît ce fait, pourtant si évident, que la sécurité doit s'acheter, comme tout autre avantage. Le point essentiel est que le trésor public reçoive tout ce qui lui est dû, et l'organisation actuelle lui garantit ce résultat, puisque les receveurs des finances sont responsables, sur leur fortune personnelle, de tous les fonds qu'ils doivent faire rentrer. Or cette responsabilité ne peut être une garantie effective qu'autant que les agens seront solvables, et il est de simple bon sens que des hommes ayant de la fortune et du crédit ne consentiront à assumer des risques, souvent considérables, qu'autant que la situation qui leur sera faite leur semblera une compensation suffisante de ces risques. Déjà les dix dernières années ont vu le corps des trésoriers-généraux déchoir singulièrement sous le rapport de la solidité et de la considération : depuis que les hauts emplois de la finance sont devenus la récompense de services politiques ou le dédommagement de disgrâces nécessaires, et qu'on y appelle presque exclusivement les préfets trop maladroits et les députés non réélus, en un mot des gens plus connus dans les cercles politiques qu'à la Banque de France, nombre de trésoreries ne fonctionnent que péniblement, et il y a même eu trois ou quatre déconfitures. Une des plus lamentables se produisit sous l'administration de M. Léon Say. Pour prévenir un retentissement qui n'eût pas ajouté à la considération du régime

actuel, le ministre, au nom de la raison d'état, taxa d'autorité tous les trésoriers-généraux et les contraignit ainsi à combler le déficit laissé par leur collègue. Il est aisé de comprendre que si l'on réduit outre mesure les émolumens et les bénéfices de ces fonctions, que la moindre perturbation extérieure ou intérieure rend périlleuses, les titulaires répudieront une solidarité qui ne leur est imposée par aucun texte de loi, ou qu'on ne trouvera plus, pour en affronter le danger, que des aventuriers politiques et des spéculateurs sans surface. Si l'on écoute les conseils de la prudence, ce n'est pas de ce côté qu'on cherchera des économies. M. Sadi Carnot l'avait reconnu implicitement lorsque, en proposant de réduire les émolumens des trésoriers-généraux, il demandait en même temps la création d'un corps de contrôleurs.

En résumé, si l'on ne veut point entrer résolument dans la voie des réformes, en supprimant les sous-préfets et les conseils de préfecture, en réduisant notablement le nombre des cours et des tribunaux, en arrêtant les prodigalités scolaires et la multiplication des établissemens officiels, on pourra grapiller de-ci de-là des sommes insignifiantes, on ne pourra obtenir d'économies sérieuses sur les dépenses des administrations en province. Or, pour accomplir ces réformes, il faudrait que la majorité des chambres, au lieu de vouloir étendre à tout l'action du pouvoir et de multiplier partout les représentans de ce pouvoir, entrât soudainement dans une voie opposée à celle qu'elle suit avec obstination depuis dix années. Ce serait se leurrer que d'attendre d'une majorité aussi profondément imbue de la tradition jacobine un pareil changement. Les choses demeureront donc sensiblement les mêmes en province. Voyons maintenant quels retranchemens il serait possible d'opérer dans les administrations centrales dont le siège est à Paris.

II.

« Il faut se tenir près du soleil » est un des dictons familiers aux provinciaux. Le soleil, c'est le parlement, ce sont les députés, ce sont les ministres, devenus les esclaves des députés. Le rêve de tout électeur influent est donc d'envoyer son fils à Paris et de le voir entrer dans un ministère. Aussi bien, il n'est pas toujours aisé de trouver un emploi à sa convenance : il ne saurait y avoir, dans la même ville, deux percepteurs ou deux directeurs des contributions indirectes, ou deux directeurs de l'enregistrement; tout le monde n'a pas le bras assez long pour faire déplacer le titulaire de

l'emploi convoité, il faut attendre que la vacance se produise; il faut, enfin, avoir une apparence de titre, un semblant d'aptitude. Ces obstacles n'existent point à Paris : les cadres merveilleusement élastiques des administrations centrales se prêtent, sans difficulté, à l'admission d'un nouveau-venu, s'il est suffisamment appuyé. Il y fait un stage plus ou moins long, suivant le crédit de son protecteur; il prend rang dans la hiérarchie, et le voilà prêt pour les plus hautes destinées, comme tel ou tel dont la fortune rapide a enflammé les imaginations de tout un département. Aussi, pour un candidat prêt à se contenter d'un poste de province, y en a-t-il dix qui visent à entrer, à un titre quelconque, dans n'importe quel ministère.

Paris est donc le foyer le plus actif du favoritisme; c'est dans le personnel des administrations centrales qu'on découvrira le plus aisément des sinécures, des places qui aient été créées en vue d'un postulant et non en vue d'un service. Comme on ne saurait avoir trop de ces asiles bénis dont l'hospitalité providentielle est si propice aux candidats à pourvoir, on ne s'en est pas tenu à multiplier les bureaux, les divisions, voire même les directions, on a été conduit à multiplier les ministères. On a vu se renouveler, dans l'ordre administratif, le phénomène que les naturalistes constatent chez certains êtres qu'on peut impunément couper en morceaux, parce que chaque morceau devient immédiatement un être nouveau pourvu de tous les organes nécessaires à son existence. De même, on a coupé en tranches les grands services publics, et chaque tranche est devenue aussitôt une administration indépendante que le budget a dotée d'un organisme complet, comme il convient à un vrai ministère. La dépense serait peu de chose si elle se bornait à un traitement de ministre, soit à 60,000 francs; mais il y a tout un état-major à rétribuer. Un député se croirait-il vraiment ministre s'il allait et venait sans que les portes fussent ouvertes devant lui par un huissier en habit noir et orné d'une chaîne d'argent? Non moins indispensable que les huissiers est le secrétaire particulier, auquel il faut un expéditionnaire et un garçon de bureau. Puis vient le cabinet de M. le ministre, qui comprend nécessairement un chef du cabinet, un chef-adjoint ou un sous-chef, un chef du bureau du cabinet avec deux ou trois employés, plus un nombre indéterminé d'attachés au cabinet, ce qui suppose au moins deux huissiers et une demi-douzaine de garçons de bureau. Si le ministre, sous prétexte qu'il est souvent appelé aux chambres, s'accorde un sous-secrétaire d'état ou un directeur-général, il faudra donner à ce haut dignitaire un cabinet presque aussi nombreux que celui de son chef. Ensuite, un hôtel est indispensable, ce qui en-

traîne un chef du matériel, un architecte, une lingère et des gens de service. En voilà pour cent mille écus par an, au bas mot. Une fois installé, le nouveau ministre trouve que son département n'est pas suffisamment étoffé : le personnel est trop peu nombreux; les cadres, trop étroits, ne se prêtent point à recevoir tous les postulans qu'il s'est engagé à pourvoir. Alors, on coupe un bureau en deux, et voilà une division créée : avec deux de ces divisions improvisées, on forme une direction ; et, si l'on peut arriver à constituer de la même façon deux directions, la place est toute trouvée pour un directeur-général. Chacun des nouveaux bureaux compte autant d'employés que le bureau primitif avant le dédoublement, et l'on peut aisément calculer combien de solliciteurs ce procédé ingénieux permet de satisfaire. C'est ainsi que la baguette ministérielle a transformé l'ancienne division des beaux-arts en un ministère complet qui ne fait pas mauvaise figure dans l'*Almanach national*. Les dépenses y ont augmenté d'une couple de millions depuis une dizaine d'années, par suite de la multiplication des places d'inspecteurs, de l'extension donnée aux missions et aux subventions artistiques et de la création d'écoles dont le besoin ne se faisait pas sentir en dehors du personnel qu'elles ont abrité.

Cet exemple n'a pas été perdu quand on a démembré les finances et les travaux publics pour créer trois nouveaux ministères. Lorsque M. Magne, qui avait une longue pratique de l'administration, quitta les finances pour la dernière fois, il recommanda instamment à son successeur républicain de ne pas laisser détacher de son département les postes et les forêts. Entre les mains du ministre des finances, disait-il, ces services donneront toujours le maximum de ce qu'ils peuvent rendre, parce que ce ministre se préoccupera par-dessus tout d'avoir les plus grosses recettes possibles : un autre ministre, qui n'aura pas le souci et la responsabilité de l'équilibre du budget, fera passer la satisfaction de ses visées personnelles avant la conservation des recettes. L'événement a fait voir toute la sagesse de ce conseil. Depuis que les forêts ont servi à constituer le ministère de l'agriculture, les dépenses de cette administration se sont accrues de 40 pour 100 et le produit a diminué de plus de 20 pour 100. Les recettes, qui avaient dépassé 40 millions en 1869 pour une dépense de 10,552,617 francs, et qui étaient encore de 38 millions 1/2 en 1876, n'ont plus été en 1879, sous la gestion du ministre de l'agriculture, que de 33,899,843 fr. Elles sont descendues à 29,432,994 francs en 1881 ; elles n'ont pas dépassé 28 millions en 1882 et 1883 ; et c'est vainement qu'on a essayé de les ramener à leur ancien chiffre par des coupes excessives.

En Algérie, la dépense a doublé : elle est aujourd'hui quadruple des produits. Les recettes des postes n'ont pas diminué, mais on a vu plus haut que le produit net a décru d'année en année, et qu'il menace de disparaître dans un avenir prochain. Si l'on cherche quelle part le personnel central de ces services a dans l'augmentation des dépenses, on arrive à des constatations curieuses. Pour les postes, l'augmentation de ce chef, de 1875 à 1886, a été de 45 pour 100 (1,701,852, au lieu de 1,189,300 francs); pour l'agriculture de 8 pour 100 (622,300, au lieu de 585,780); pour le commerce, la dépense a presque doublé (547,350, au lieu de 284,620 francs). Et cependant les dépenses de personnel des ministères dont ces divers services ont été détachés, au lieu de décroître, comme cela doit paraître inévitable, se sont sensiblement accrues. L'augmentation a été de 30 pour 100 pour les finances et de 40 pour 100 pour les travaux publics. Ainsi, deux des ressources du revenu public ont été sensiblement affaiblies, tandis que les dépenses d'exploitation ont éprouvé une augmentation notable. Le budget y a perdu des deux côtés.

D'après le budget de 1886, l'administration centrale des postes comprend 5 directeurs, 15 chefs de bureau, 35 sous-chefs, 306 commis, 40 expéditionnaires, 146 agens secondaires, 72 huissiers et garçons de bureau et 25 surnuméraires rétribués. Ce personnel considérable présente néanmoins, par rapport à 1885, une certaine diminution, résultant de la suppression d'un sous-chef, de dix commis, de quatre garçons de bureau et d'un surnuméraire, probablement promu et non remplacé. La dépense a été de 1,701,852 francs, plus 380,000 francs pour le matériel, sur lequel ont été payés un certain nombre de gens de service et d'hommes de peine. Il ne s'agit ici que des bureaux du ministère; car le service de l'inspection, l'école de télégraphie, les bureaux de poste et de télégraphie de Paris font l'objet de crédits distincts et figurent dans un autre chapitre. Le ministère de l'agriculture ne saurait, comme le ministère des postes, invoquer l'extension donnée aux services dont le public profite : en le constituant, on a accru le personnel antérieur d'un sous-directeur, de 3 chefs de division, de 10 chefs de bureau, de 5 sous-chefs et de 62 employés. Cette administration coûte près de 1 million, à savoir : 622,300 francs pour le personnel, 126,700 francs pour le matériel et 150,000 francs pour les frais d'impression. Les dépenses de l'administration des forêts, tant à Paris qu'en province, absorbent à peu près la moitié des 28 millions que produisent les 967,000 hectares de bois possédés par l'état. En 1869, les frais étant de 10 millions environ pour un produit de 40 millions, la dépense ne représentait que 25 pour 100 de la recette.

Si on met à part les 12 millions 1/2 de subventions à la marine

marchande et les 2,400,000 francs d'encouragemens à la pêche maritime, l'ensemble des crédits affectés au ministère du commerce n'atteint pas 6 millions; 15 pour 100 de cette somme sont absorbés par les dépenses de l'administration centrale, à savoir : 547,035 francs pour le personnel, 136,400 francs pour le matériel et 280,000 francs pour les impressions. En 1886, les parties prenantes étaient, outre le ministre, 3 directeurs, 3 sous-directeurs, 14 chefs de bureau, 13 sous-chefs, 32 rédacteurs et 40 expéditionnaires. Il est évident que si le ministère du commerce redevenait, comme autrefois, une simple direction du ministère des travaux publics, les trois quarts du million que coûte aujourd'hui cette administration centrale pourraient être immédiatement économisés. La première réforme à accomplir est donc la suppression des trois ministères qui ont été créés uniquement pour augmenter le nombre des portefeuilles à distribuer : en rendant les postes et les forêts aux finances, le commerce et les services hydrauliques de l'agriculture au ministère des travaux publics et les haras au ministère de l'intérieur, on supprimerait du même coup trois états-majors, sans porter atteinte à la situation d'aucun employé utile.

Bien que les amputations que le ministère des travaux publics a subies lui aient fait perdre des directions tout entières, son personnel n'a cessé de s'accroître. En 1876, le cabinet se réduisait à 1 chef et 1 adjoint; en 1886, il comprenait 1 chef, 1 chef-adjoint, 1 sous-chef, 4 rédacteurs, 4 expéditionnaires, 1 secrétaire particulier et 2 attachés, soit 14 fonctionnaires au lieu de 2. Le reste a progressé à l'avenant. Dans cet intervalle de dix années, on a créé une direction, 3 divisions, 11 chefs de bureau; le nombre des sous-chefs a été porté à 34 et celui des employés et expéditionnaires à 209.

Le ministère de l'instruction publique est un de ceux où le personnel de l'administration centrale a pris l'accroissement le plus considérable et le plus rapide. En 1869, on ne comptait dans les bureaux que 136 employés. Leur nombre était en 1876 de 133; en 1881, il avait plus que doublé : il s'élevait à 273; la dépense avait également doublé : elle était montée de 484,400 à 948,150 francs; elle devait même dépasser ce chiffre, car la Cour des comptes avait signalé à diverses reprises qu'un certain nombre de traitemens étaient imputés illégalement sur d'autres crédits que celui afférent au personnel. Au budget de 1886, le nombre des fonctionnaires n'est plus en apparence que de 245; mais quelques-uns ont été transférés au compte du conseil supérieur, et le personnel de service est payé sur le crédit du matériel.

A l'exemple du ministère de l'instruction publique, le ministère de l'intérieur ne se maintient pas dans les limites des crédits affec-

tés au personnel; malgré les observations réitérées de la Cour des comptes, il impute sur le matériel les traitemens des garçons de bureau, ce qui lui permet d'entretenir plus d'employés. Il n'en a pas moins demandé et obtenu du parlement la création de nombreux emplois : en 1885, les dépenses du personnel du service pénitentiaire ont été accrues de 130,609 francs, et en 1886 une nouvelle augmentation de 37,500 francs a été accordée, en retour d'une diminution sur le crédit affecté à l'entretien des détenus. L'administration de l'intérieur a coutume de reprendre, par la voie de crédits supplémentaires, les sommes qu'elle abandonne sur des dépenses indispensables; mais elle conserve les emplois dont elle a acheté la création au prix d'un sacrifice momentané sur l'ensemble de ses crédits. Le ministère des travaux publics procède autrement : il force la main au parlement au moyen de décrets dont l'exécution nécessite des créations d'emplois. C'est ainsi qu'un simple décret a porté de 80 à 120 le nombre des gardes-mines, les a répartis en classes et a fixé leurs émolumens. Armé de ce décret, le ministre a fait élever de 193,300 à 456,000 francs le crédit précédemment ouvert : le nombre des fonctionnaires a été accru de moitié et la dépense plus que doublée, sans que le parlement ait été seulement consulté.

Les bureaux de la guerre suffiraient à eux seuls à constituer un petit corps d'armée. On y compte maintenant, tant au ministère proprement dit qu'au dépôt, 24 officiers supérieurs, 186 officiers ou assimilés, 204 officiers dits détachés près le service central, 557 employés civils, 147 huissiers ou garçons de bureau, un nombre indéterminé de gens de service et d'hommes de peine. Il est bien entendu qu'il ne s'agit que des bureaux mêmes du ministère, et qu'on a laissé en dehors des chiffres qui précèdent les fonctionnaires et les bureaux qui se trouvent à Paris comme dans tout autre chef-lieu d'un commandement militaire. Les dépenses de l'administration centrale en traitemens, salaires, fournitures générales, matériel et impressions dépassent 5 millions 1/2. Le ministère de la marine, qui a été si longtemps menacé de se voir enlever l'administration des colonies et qui s'était préparé à cette amputation, fait deux parts de ses dépenses de personnel : les bureaux proprement dits de la marine coûtent 1,169,092 francs, plus 184,550 fr. pour frais de matériel; le service central des colonies exige 290,000 francs et 148,700 francs de frais matériels. Si l'on additionne ces chiffres, pour avoir un terme de comparaison, il en ressort pour les dix dernières années une augmentation de 373,852 fr. sur le personnel et de 92,000 francs sur le matériel.

Les cadres inférieurs des divers ministères ont été si souvent remaniés et les variations sont si nombreuses d'un exercice à l'autre,

qu'il est impossible de suivre avec exactitude le mouvement des emplois secondaires; il en a été créé plusieurs centaines. Il est plus aisé de se rendre compte du mouvement des emplois supérieurs, dont le nombre est toujours indiqué dans les budgets. On a pu constater ainsi que, dans les dix dernières années, il a été créé 10 nouveaux directeurs, 19 sous-directeurs, 10 chefs de division, 31 chefs de bureau et 74 sous-chefs. Par suite de ces créations, le nombre des employés supérieurs est hors de proportion avec celui de leurs subordonnés, ainsi que le constate le petit tableau suivant :

Manufactures de l'état.....	15	chefs pour	22	employés.
Enregistrement.....	36	—	42	—
Contributions directes.....	11	—	19	—
Agriculture.....	31	—	62	—
Commerce.....	37	—	72	—
Beaux-Arts.....	25	—	65	—
Cultes.....	15	—	31	—

Si cette progression des emplois supérieurs continuait, nos administrations centrales offriraient le même spectacle que les armées de certaines républiques de l'Amérique espagnole, qui comptent un général par quatre soldats.

Pour qu'on puisse se rendre compte, par un simple coup d'œil, du développement donné aux bureaux, voici un tableau qui présente à trois dates successives, 1869, 1876 et 1886, les crédits ouverts pour le personnel des administrations centrales. Nous y avons joint les crédits ouverts pour le matériel de ces mêmes administrations, parce que plusieurs ministères font payer sur ce crédit un certain nombre d'employés ou d'agens. Si l'on épluchait minutieusement les crédits ouverts pour les impressions, on y découvrirait encore des émolumens ou des gratifications couverts d'un voile transparent. Il a paru préférable de s'en tenir aux chiffres qui ne permettent aucune contestation.

	1869.		1876.		1886.	
	Personnel.	Matériel.	Personnel.	Matériel.	Personnel.	Matériel.
Justice.....	575,300	130,000	557,300	88,000	562,400	130,000
Cultes.....	242,000	42,000	243,400	27,700	201,800	26,000
Affaires étrangères...	681,000	250,000	649,200	200,000	742,600	225,000
Intérieur.....	1,601,000	365,700	1,393,040	292,000	1,375,588	340,000
Instruction publique.	573,200	140,000	620,200	126,000	978,150	195,000
Guerre.....	2,040,338	551,000	2,095,210	360,000	3,953,000	260,000

	1869.		1876.		1886.	
	Personnel.	Matériel.	Personnel.	Matériel.	Personnel.	Matériel.
Marine	1,109,800	307,000	1,085,240	240,000	1,169,092	184,550
Colonies					290,000	148,000
Finances	5,544,250	2,000,000	2,929,200	885,900	3,932,900	796,850
Postes			1,18 ,300	130,000	1,701,852	380,000
Commerce	1,120,950	220,000	284,620	38,278	547,350	93,400
Travaux publics			747,250	146,000	1,240,000	310,600
Agriculture			585,780	46,722	622,300	126,700
Beaux-Arts et maison de l'empereur	477,200	40,000	303,374	40,000	405,000	55,100

L'accroissement de dépense est sensible : il paraîtrait plus considérable encore si l'on avait compris dans le calcul les impressions et autres frais accessoires, ainsi que les députés de la droite l'avaient fait, en 1885, dans un document où ils avançaient que depuis 1876, les dépenses des administrations centrales s'étaient élevées de 22 millions à 31 millions, soit de 45 pour 100. Les crédits de 1886 présentent une certaine diminution par rapport à ceux des exercices 1884 et 1885, où les prodigalités administratives ont atteint leur comble. La France est-elle donc plus difficile à administrer qu'il y a dix années? Le public est-il mieux servi? La marche des affaires est-elle plus rapide et plus régulière? Ne serait-il pas possible de revenir aux crédits de 1869, c'est-à-dire d'une époque où la France comptait trois départemens de plus?

III.

Une question vient naturellement à l'esprit en présence de la multiplication si rapide des employés : on se demande si ce personnel si nombreux et si chèrement payé est occupé en proportion de ce qu'il coûte. Une réponse affirmative rencontrerait une légitime incrédulité ; une réponse négative ne serait pas équitable : il faut distinguer entre les ministères et même entre les services d'un même ministère. On ferait beaucoup de besogne à la guerre, si l'on en devait juger par la quantité de papier qui s'y consomme. Ce ministère est la providence des fabricans de carton, car, en outre de tout ce qu'il imprime et de tout ce qu'il autographie, c'est par 30,000 kilos à la fois qu'il offre de temps en temps en adjudication des papiers que l'adjudicataire doit mettre au pilon ; et cependant d'immenses greniers fléchissent sous le poids des dossiers entassés. Il s'y fait donc beaucoup d'écritures, et nous ne prétendons pas être

juge de leur utilité; on semble même redouter que les employés ne soient distraits de leur occupation, car une consigne tombée en désuétude depuis quelques années, et que le général Boulanger a rétablie, interdit, même aux officiers, l'entrée des bureaux de la guerre sans une permission spéciale et écrite délivrée par le cabinet. Ainsi mis à l'abri des distractions extérieures, les employés ignorent-ils l'art de s'en créer à l'intérieur, comme dans d'autres ministères? Le public doit le croire jusqu'à ce qu'une confession véridique l'édifie sur ce point.

Le ministère de la marine est celui où la centralisation a le moins pris pied, la décision d'un très grand nombre d'affaires étant abandonnée aux préfets maritimes. La correspondance avec les amiraux amène un courant régulier d'occupations qui n'a rien d'excessif; mais l'arrivée des courriers d'outre-mer donne lieu à ce qu'on appelle des coups de feu; et les aventures coloniales dans lesquelles la France a été lancée laissent peu de loisir au ministre et à ses principaux auxiliaires. Au ministère des finances, les services qui se rattachent à la trésorerie ont peine à suffire à leur tâche quotidienne, et on ne saurait leur reprocher de perdre leur temps. La multiplication des paiemens à faire a suivi la même progression que les dépenses de l'état. Le développement continu de la dette publique et l'extrême dissémination des rentes, l'augmentation des pensions civiles et militaires ont accru dans d'énormes proportions le nombre des parties prenantes. On a eu beau multiplier les bureaux, la foule qui se presse devant chaque guichet se plaint de la longue attente qu'il lui faut subir. M. Faure a donc été bien mal inspiré en demandant et en faisant voter une réduction notable sur un service dont le développement, tout considérable qu'il puisse paraître, a été insuffisant pour assurer une complète satisfaction au public. Les critiques de ce député étaient d'autant moins justes que, pour accélérer les opérations sans étendre le cadre du personnel, on recourait à l'emploi de simples auxiliaires, payés au mois, qu'on pouvait licencier à volonté.

Les services qui sont en rapport direct avec le public et qui travaillent, en quelque sorte, sous ses yeux, comme aux caisses du trésor, à la caisse d'amortissement et à la caisse des retraites pour la vieillesse, n'ont point de loisirs et donnent, pour peu qu'on les surveille, toute la somme de travail qu'on peut exiger d'eux. On en peut dire autant des employés du cabinet, qui doivent se tenir continuellement à la disposition du ministre, et surtout des fonctionnaires de l'ordre supérieur avec lesquels le ministre confère. Ceux-ci sont les premiers arrivés : ils sont les derniers à quitter le ministère, et souvent ils emportent encore des dossiers, si un inci-

dent parlementaire a soulevé une question pour laquelle ils aient à faire l'éducation de leur chef. Le loisir et le gaspillage du temps se rencontrent principalement dans les ministères où il n'y a point un courant régulier d'affaires, où la besogne est intermittente, et où elle ne peut recevoir que de la politique un caractère d'urgence. Les ministères de l'intérieur et de la justice sont réputés de véritables eldorados pour les employés, surtout depuis que les décisions de quelque importance sont transmises par le télégraphe et que les expéditions confiées aux bureaux peuvent attendre au lendemain. M. Delangle racontait volontiers qu'étant ministre de l'intérieur, il lui arriva de recevoir avis, au moment de monter en voiture, que le conseil auquel il se rendait était contremandé. Il avait remis ses audiences et avait une bonne heure à dépenser. Il prit avec lui le chef des huissiers et se fit conduire de bureau en bureau. Les garçons de bureau étaient à leur poste, entretenant méthodiquement les feux, afin de « faire de la cendre ; » mais d'employés point ou presque point. Le ministre complimenta ceux qu'il rencontra ; il déposa sa carte cornée sur le bureau des absens. Avant la fin de sa tournée, il avait épuisé ses cartes de visite ; mais aussi pourquoi cette idée insolite lui était-elle venue, à un moment où tout le monde le devait croire aux Tuileries? Le printemps et le soleil paraissent exercer une influence irrésistible sur les employés et développer chez eux un besoin de locomotion. Un écrivain qu'il est inutile de nommer se rendit, place Beauveau, par un bel après-midi, pour obtenir du ministre de l'intérieur un renseignement de quelque importance. Le ministre, fort courtoisement, demanda successivement trois ou quatre employés : aucun d'eux ne se trouvait dans son bureau. Le ministre, jetant les yeux sur la pendule, se frappa le front : « J'oubliais, dit-il à son interlocuteur, que c'est le moment où l'on revient du Bois : voulez-vous faire une petite promenade à la recherche de votre renseignement. » On remonta l'avenue des Champs-Élysées et une partie de l'avenue du Bois-de-Boulogne. Tous les dix pas, un salut respectueux et une légère rougeur trahissaient un employé pris en flagrant délit de désertion. Quand on eut rencontré et interrogé le fonctionnaire dont on avait besoin, le ministre, se retournant vers l'écrivain, lui dit, moitié en riant, moitié avec quelque dépit : « Dès qu'il fait un rayon de soleil, c'est ici que je suis le plus assuré de trouver mon personnel. » L'hiver amène avec lui d'autres distractions. Il y a très peu d'années, un jeune licencié en droit, après avoir honorablement subi les épreuves du concours d'entrée, fut admis au ministère de l'intérieur ; on le plaça, par faveur, dans un service qu'on déclara très important et très chargé de besogne, et où il pourrait se faire

promptement des titres à l'avancement. Ce fut la besogne qui manqua le plus. Contrairement aux usages de la bureaucratie, ils étaient jusqu'à trois employés dans la même pièce, mais ils ne se gênaient guère. Le premier travaillait à un vaudeville, le second faisait des copies pour un bureau d'autographies. Notre licencié se mit à préparer son doctorat; mais, au bout de quelque temps, il dut interrompre ses études. « Voici deux semaines, confessait-il à un ami, que le bureau n'a pas eu même une simple expédition à faire; notre sous-chef désœuvré vient, tous les après-midi, dans notre cabinet et nous demande de faire un whist. Quel moyen de le refuser: il ne nous proposerait pas pour les gratifications du jour de l'an. » La gratification vint; elle fut même libérale : peut-être un *schlem* triomphant, qui ravit d'aise le sous-chef, n'y fut-il pas étranger. L'histoire est d'hier; elle prouve avec quel soin les bonnes traditions sont conservées.

Au ministère de la justice, à trois heures et demie, les dossiers sont remis dans les cartons, les pupitres fermés, les chapeaux brossés et les pardessus endossés; dès que quatre heures sonnent à l'horloge, l'émigration commence : elle est terminée avant que le quatrième coup ait retenti, et il ne demeure, dans le ministère désert, que les employés du cabinet. On trouve, à la chancellerie comme ailleurs, le moyen d'allier au travail officiel les occupations les plus inattendues. On a vu un des chefs de bureau les plus intelligens cumuler avec ses fonctions l'exploitation d'un important magasin d'épiceries; le matin, il allait faire ses commandes à ses fournisseurs, passait au ministère pour répartir entre ses employés les dossiers envoyés par le chef du cabinet ou le secrétaire-général, repartait pour faire une tournée chez ses cliens et toucher ses factures, et revenait avant la fermeture des bureaux pour s'assurer que ses instructions avaient été exactement suivies.

M. Émile Perrin expliquait, un soir, à quelques amis, le prodigieux travail qu'impose la mise en scène d'un nouvel opéra. Il signalait, comme une des principales difficultés à surmonter, la nécessité de décomposer la partition en une multitude de copies, afin de remettre exactement à chaque artiste du chant ou de l'orchestre la partie qu'il doit exécuter. Comme on le complimentait, à ce propos, sur la rapidité avec laquelle il venait de monter un grand opéra : « Je n'en serais jamais venu à bout, dit-il, sans le ministère des finances. » Stupeur de l'assistance. « Oui, reprit-il; il y a, à la direction générale de l'enregistrement, un certain nombre d'employés qui ont de magnifiques écritures et qui transcrivent la musique avec une netteté et une célérité tout à fait remarquables. Ils sont ma ressource quand je suis pressé par le temps. »

La lenteur avec laquelle les affaires s'expédient au ministère des travaux publics est proverbiale : il suffit d'interroger à ce sujet un administrateur de chemin de fer. La mort de M. de Franqueville et la retraite de M. de Boureuille, qui étaient les deux chevilles ouvrières de cette administration, ont été suivies d'une désorganisation complète. Les bureaux chôment forcément en attendant les rapports des ingénieurs, et comme ceux-ci ne sont soumis à aucune règle, qu'on n'a pas encore eu la pensée de leur imposer un délai pour l'examen des dossiers qui leur sont envoyés, ils les gardent indéfiniment. Il y a toujours dans quelque coin de l'Europe un congrès auquel ils veulent prendre part, une inauguration à laquelle ils désirent assister, une expérience de rail, de frein ou de locomotive qu'ils veulent suivre, et qui les appellent à cent lieues des affaires que leur absence tient en suspens.

Il est aisé de comprendre que la multiplication des fonctionnaires ne peut que favoriser le développement de ces abus. Comment exiger du travail d'employés à qui l'on n'en a pas toujours à distribuer? Un bureau était chargé d'une catégorie d'affaires : on le divise en deux et on double le personnel afin de créer une division; le nombre des affaires à traiter n'augmente pas avec le nombre des employés : la besogne de chacun, au contraire, se trouve diminuée. Le fonctionnaire, trop souvent désœuvré, prend du loisir ou se crée quelque autre occupation. Comment s'assurer de son assiduité? Tous les moyens dont on a essayé : règlemens, appels, feuilles de présence, ont été inefficaces, parce que la surveillance est trop facile à éluder. Admettons qu'on obtienne des employés une présence effective, quelle garantie a-t-on que leur temps sera consacré aux affaires publiques et non à quelque travail étranger au service? Comment savoir ce qui se passe à l'intérieur d'un bureau dans lequel l'employé est presque toujours livré à lui-même? Un fonctionnaire est-il pressé de terminer un travail particulier dont il attend quelque profit, quoi de plus facile pour lui que de s'assurer quelques jours de loisir : il lui suffit, pour faire prendre patience à ses chefs, de déclarer que le dossier qu'on lui a remis est incomplet et de réclamer une pièce ou de feindre de l'attendre.

Il serait cependant facile de mettre fin à ces abus, si l'on voulait rompre avec la routine administrative. Lorsqu'un incendie eut causé de graves dégâts à la partie de l'ancien ministère des finances qui avait vue sur la rue Mont-Thabor, M. Fould ne voulut point qu'on rétablît dans leur distribution première les bureaux qui avaient été détruits : il y fit substituer deux grandes salles dans lesquelles les employés de la direction générale de l'enregistrement et les employés des domaines furent installés côte à côte. Ce fut dans ces

deux directions un concert de lamentations et de plaintes : les employés envisageaient comme une sorte de dégradation sociale l'obligation du travail en commun. Aussi, lorsque les ministères furent ramenés à Paris et que les services des finances durent être installés au Carrousel, des démarches instantes furent-elles faites par le personnel auprès de M. Pouyer-Quertier, qui eut la faiblesse d'y céder. Un crédit de près de 2 millions fut dépensé pour transformer, au moyen de cloisons en bois, les étages supérieurs de l'ancien ministère d'état en une multitude de petits réduits. L'inconvénient est grand pour le public, qu'on promène à travers d'interminables corridors, éclairés artificiellement. Les dangers d'incendie sont de tous les instans et réellement redoutables, à cause de l'aliment que les flammes trouveraient partout ; mais chaque employé a *son* cabinet, où il s'enferme, reçoit *ses* visites et échappe à toute surveillance, *son* feu pour tisonner à l'aise, *son* garçon de bureau pour se faire servir et abuser le chef qui le demanderait intempestivement.

Cependant, tous ceux qui ont pu voir les divers ministères installés dans les galeries du musée de Versailles s'accordent à considérer cette expérience comme décisive en faveur du travail en commun. La bureaucratie n'articule qu'une objection : la prétendue nécessité de la solitude pour la rédaction d'un rapport ou d'une note qui demande quelque réflexion. La solitude est-elle à ce point indispensable même aux affaires sérieuses? Quel chef de bureau a à traiter des affaires plus importantes que celles qui sont soumises journellement à M. de Rothschild? Pourtant, tout le monde peut voir, rue Laffite, au milieu d'une longue galerie remplie d'employés, M. de Rothschild assis à un bureau que rien ne sépare et ne distingue des bureaux voisins. En Angleterre, toutes les administrations publiques et privées, à Paris, les établissemens de crédit, la Banque de France, la Caisse d'amortissement, ont installé le travail en commun et public. Il est temps d'adopter ce système dans tous les ministères. Le travail en commun, sous l'œil du chef de bureau, impose à l'employé l'assiduité, parce que toute absence est manifeste et se constate immédiatement ; il exclut les visites étrangères au service et il interdit une oisiveté trop facile à remarquer. L'exagération du personnel apparaîtrait aussitôt si trop d'employés demeuraient inoccupés. Le nombre des garçons de bureau est, en moyenne, d'un par trois employés ; il pourrait subir une réduction très notable. Le gaz ou l'électricité remplaceraient la multitude des lampes individuelles ; le chauffage par un calorifère serait substitué à tous les feux isolés, complaisamment entretenus même pour des employés absens : il y aurait de ces deux chefs une atté-

nuation des dangers d'incendie et une économie qui, multipliée par le nombre des ministères, atteindrait plusieurs millions.

IV.

Le vice capital de notre organisation administrative est l'absence de cadres. Cette lacune n'existe guère qu'en France et en Turquie. Partout ailleurs, la situation des employés est régie par la loi : leur rang, leurs appointemens, leur avancement et leur nombre sont déterminés par des règles permanentes. En Angleterre, où le nombre des fonctionnaires civils est du reste peu considérable, il n'existe point de cadres fixés législativement; mais si un ministre peut supprimer un emploi existant, il ne peut créer un emploi nouveau : il faut préalablement qu'il demande et qu'il obtienne du parlement le vote des émolumens destinés à rétribuer cet emploi. Le contrôle parlementaire ne s'exerce pas avec moins de rigueur en Belgique, dans l'administration de l'empire allemand et en Prusse, où les cadres sont invariables. En Autriche, une loi organique du 15 avril 1873 a déterminé le rang, le nombre et les émolumens de tous les fonctionnaires de la Cisleithanie ; elle a réparti ceux-ci entre onze grades ou rangs, et chaque rang, à partir du cinquième, est divisé en trois classes. Cette organisation est moins compliquée qu'elle ne le paraît ; le président du conseil des ministres compose à lui seul le premier rang; les ministres, le président de la cour suprême, le président du sénat et autres hauts dignitaires sont distribués entre les trois suivans, en sorte que l'administration proprement dite ne commence qu'au cinquième rang. Les émolumens se décomposent en deux parts : le traitement fixe attaché à la classe à laquelle le fonctionnaire appartient, et la solde supplémentaire d'activité qui est variable et dont le chiffre est déterminé par l'importance de la localité où la fonction s'exerce. En Italie, enfin, où les cadres administratifs n'avaient été fixés que provisoirement par un règlement du 1er janvier 1876, le gouvernement a soumis aux chambres, avec le budget de 1879, un tableau intitulé : *Cadres organiques des administrations civiles de l'état*; ces cadres ont été rendus définitifs par une loi du 24 décembre 1880, et en exécution de l'article 5 de cette même loi, un décret royal du 6 mars 1881 a déterminé l'échelle des traitemens. Depuis lors, aucun emploi ne peut être créé, aucun traitement ne peut être modifié sans l'intervention préalable du parlement. Aucun crédit n'est ouvert pour gratifications, indemnités, travaux supplé-

mentaires ou extraordinaires : le ministre des finances, seul, a à sa disposition la modeste somme de 18,000 francs.

De vaines tentatives ont été faites, en France, pour arriver à la même fixité. L'article 7 de la loi de finances du 24 juillet 1843 prescrivait que l'organisation centrale de chaque ministère serait réglée par une ordonnance royale insérée au *Bulletin des lois*, et qu'aucune modification ne pourrait y être apportée que sous la même forme et avec la même publicité. Cet article, en nécessitant, dans les deux cas, l'intervention du conseil d'état, mettait d'incontestables entraves à l'arbitraire ministériel. Quelques ministres s'exécutèrent, mais la révolution de février et les événemens qui en furent la conséquence mirent à néant tout ce qui s'était fait. Sous l'empire, les ministres s'en tinrent à de simples arrêtés ministériels pour se soustraire à l'intervention du conseil d'état, et comme aucun ministre ne se considérait comme lié par les règlemens de ses prédécesseurs, les variations continuèrent d'être fréquentes et de se traduire presque toujours par des accroissemens de dépense. Le corps législatif se préoccupa d'assurer, enfin, aux administrations centrales la stabilité qui leur manquait, et, en 1870, la commission du budget inséra dans la loi de finances de 1871 un article portant qu'avant le 1er janvier 1872 « l'organisation de chaque ministère serait réglée par un décret rendu dans la forme des règlemens d'administration publique et inséré au *Journal officiel*, et ne pourrait être ultérieurement modifiée que dans les mêmes conditions de forme et de publicité. »

La guerre vint mettre un obstacle insurmontable à l'exécution immédiate de cet article de loi, et les ministres du régime actuel n'ont eu garde d'y donner aucune suite. Les cadres administratifs ont subi le contre-coup de la mobilité ministérielle et de la hâte qu'éprouvait chaque ministre de profiter de son court passage aux affaires pour pourvoir ses proches ou ses protégés. Quand l'heure des économies nécessaires a sonné, la commission du budget n'a pu s'empêcher de reconnaître et de signaler un abus aussi manifeste. « Il dépend d'un ministre qui arrive, écrivait en 1882 le rapporteur-général, de changer par un simple décret l'organisation des services, de créer ou de supprimer des directions, d'augmenter le nombre des employés, de modifier le chiffre des traitemens. *Il serait temps de mettre fin à ces abus.* Les administrations centrales doivent, comme tous les services dépendant des ministères, être organisées d'une manière permanente. » En conséquence, la commission reprit et inséra, dans la loi de finances de 1883, le texte même de l'article de 1870, en fixant au 1er janvier 1884 la date à laquelle tous les décrets d'organisation devaient avoir paru au *Journal offi-*

ciel. En même temps, la commission du budget, par une mesure générale, repoussait toutes les augmentations demandées par les ministres, en leur déclarant et en répétant dans son rapport que ce refus avait pour but de les mettre en demeure de se conformer à l'article 41 de la loi de 1870. Quelle exécution a reçue cette nouvelle prescription de 1882? On en jugera par ce que M. Hervé-Mangon écrivait, en février 1884, dans un rapport sur les comptes des chemins de fer de l'état : « Des dépenses supplémentaires, disait le rapporteur, ont été engagées avant d'avoir obtenu les ressources nécessaires pour les acquitter. *Les cadres et les traitemens du personnel ont été augmentés* sans que les ressources nécessaires aient été sollicitées. On a attendu les derniers jours de l'année pour faire connaître à la chambre une situation facile à constater depuis longtemps, et que la plus simple prévoyance eût empêchée de devenir aussi grave. » M. Hervé-Mangon n'est pas le seul rapporteur qui se soit plaint du procédé irrégulier à l'aide duquel les ministres actuels imposent au parlement des augmentations de personnel. On commence par créer les emplois, on y pourvoit immédiatement et, quelques mois plus tard, on présente une demande de crédit supplémentaire en faisant valoir que les titulaires sont en fonction, qu'on n'a pas d'argent pour les payer, et qu'on ne peut attendre d'eux qu'ils servent l'état gratuitement. La chambre accorde le crédit, et l'on s'autorise de ce vote comme d'une approbation, pour inscrire au budget de l'exercice suivant les traitemens des nouveaux fonctionnaires. C'est ainsi, notamment, que les choses se sont passées pour les chaires récemment créées à l'École des Beaux-Arts et pour un certain nombre d'emplois dans les ministères des postes et de l'agriculture. La loi de 1882 est donc demeurée à l'état de lettre morte ; il y a bien eu quelques ébauches de décrets, mais ce travail a été tel qu'on le devait attendre du conseil d'état actuel ; il a été dédaigneusement repoussé par les commissions du budget, qui l'ont qualifié avec une extrême sévérité. Les ministres disposent trop complètement du conseil d'état pour qu'on puisse compter sur une revision sérieuse de leurs propositions. Le parlement n'aurait qu'un moyen de sortir de l'impasse dans laquelle il semble enfermé : ce serait d'enjoindre aux ministres, par la loi de finances, de ramener immédiatement le personnel des administrations centrales dans les limites du budget de 1870. On obtiendrait ainsi des cadres au moins provisoires, qu'il serait facile de reviser ensuite pour les rendre définitifs.

Ce serait déjà un grand progrès que d'avoir des cadres ; mais il faudrait aussi, dans l'intérêt même du trésor public, améliorer la condition des fonctionnaires en leur accordant, ou plutôt en leur

restituant certaines garanties. La loi de 1853 sur les retraites avait déjà porté atteinte à leurs intérêts, et elle est ouvertement violée à leur détriment. Sous le gouvernement de juillet, la mise à la retraite d'office était considérée comme une pénalité; aucune limite d'âge ne l'imposait aux fonctionnaires civils, qui se retiraient volontairement quand ils éprouvaient le désir ou le besoin du repos. Les membres du corps enseignant, après quarante années de service actif, avaient droit à une retraite égale à leur traitement; on leur a enlevé cet avantage : la prolongation de leurs services n'ajoute plus rien au chiffre de leur retraite. M. Marie, membre du gouvernement provisoire et ministre des travaux publics en 1848, mit d'un seul coup à la retraite une trentaine d'inspecteurs-généraux et d'ingénieurs en chef des ponts et chaussées, en se fondant sur ce qu'ils avaient plus de trente ans de services. Cela ne s'était jamais vu, et cette décapitation en masse d'un corps savant causa un grand émoi ; elle fut le sujet d'un débat au sein de l'assemblée nationale. Les choses ont fort empiré depuis lors. L'esprit de la loi de 1853 est qu'un fonctionnaire doit avoir tout à la fois soixante ans d'âge et trente années de services pour avoir le droit de demander sa mise à la retraite; on interprète la loi comme si la réunion de ces deux conditions permettait de le contraindre à se retirer. Cependant, sous l'empire, la carrière administrative des employés des finances, de qui l'on n'a pas besoin d'exiger un grand déploiement de force physique, se prolongeait jusqu'à soixante-cinq ans, et même, pour les fonctionnaires d'un rang élevé, jusqu'à soixante-dix ans. Actuellement, les ingénieurs en chef des ponts et chaussées sont mis obligatoirement à la retraite à cinquante-cinq ans, c'est-à-dire dans la plénitude de l'expérience et du talent, avant que leurs forces aient disparu et bien que leur apprentissage professionnel ait quelquefois coûté un demi-million à l'état sous la forme de ponts tombés à l'eau, d'écluses emportées, de murs écroulés, et il faut faire sur nouveaux frais l'éducation de leurs jeunes successeurs. Toutes les autres administrations tendent visiblement à avancer l'âge de la retraite, et elles parviennent à tourner la loi par le moyen des retraites proportionnelles dont nous avons exposé ici-même (1) le mécanisme.

Cette tendance est fâcheuse à tous les points de vue. Elle frappe d'une façon cruelle, dans ses intérêts domestiques, le malheureux fonctionnaire, qui perd soudainement la moitié et souvent plus de ses moyens d'existence, et qui échange une aisance relative contre la gêne à un moment de la vie où aucune carrière nouvelle ne peut

(1) Voyez la *Revue* du 1er octobre 1886.

plus s'ouvrir devant lui. Elle prive l'état du savoir et de l'expérience de serviteurs éprouvés; enfin, elle grève outre mesure les finances publiques, qui ont à supporter tout à la fois la pension du fonctionnaire qui se retire et le traitement de son successeur. Les pensions civiles constituent pour le budget un fardeau de plus en plus lourd : de 1876 à 1886, en dix années, cette charge s'est accrue de plus de 40 millions, et le projet de budget de 1888 y ajoute 1,899,000 francs. N'est-il pas temps de s'arrêter dans cette voie?

On invoque, pour la multiplication des retraites anticipées, la même excuse que pour les créations d'emplois. Si on fait disparaître prématurément quelques fonctionnaires, si on érige des bureaux en division, si on crée des postes de chefs de division faisant fonction de directeur, ou de chefs et de sous-chefs adjoints, c'est pour prévenir le découragement au sein du personnel. Les cadres demeureraient encombrés si on n'y créait artificiellement des vacances; on récompense par des situations temporaires les fonctionnaires méritans dont l'avancement hiérarchique se ferait trop attendre. Il est inutile d'insister sur la futilité de ces excuses. Les cadres ne seraient pas encombrés si on n'avait pas multiplié les employés et si on n'en accroissait pas journellement le nombre; l'avancement suivrait une marche régulière s'il était soumis à des conditions déterminées, et surtout si les ministres n'obstruaient pas toutes les carrières en appelant d'emblée aux postes élevés leurs créatures et les fruits secs de la politique. Le problème de concilier la stabilité des cadres et le respect de la hiérarchie avec l'avancement des fonctionnaires, ou tout au moins avec l'amélioration de leur situation, s'est posé dans tous les pays aussi bien qu'en France; seulement il y est résolu d'une tout autre façon. Si la France est, comme nous l'avons déjà dit, le seul pays qui n'ait point de cadres fixés législativement, elle est aussi le seul pays où les fonctionnaires administratifs soient demeurés taillables et corvéables à merci, et où leur sort soit laissé entièrement à l'arbitraire d'un ministre qui passe et que la brièveté de sa carrière politique soustrait à toute responsabilité. Partout ailleurs, on s'est préoccupé de donner au fonctionnaire des garanties et de lui assurer des avantages qui l'attachent à son emploi. En Angleterre, au bout de cinq années de services, tout fonctionnaire a droit à une augmentation annuelle de son traitement, jusqu'à ce qu'il ait atteint le maximum de la classe à laquelle il appartient; la quotité de cette augmentation est de 10 pour 100 pour la dernière classe; elle décroît progressivement de classe en classe jusqu'à 5 pour 100 pour la classe supérieure. En Belgique, les fonctionnaires ont éga-

lement droit à une augmentation progressive de leur traitement; lorsqu'ils ont atteint cinquante ans d'âge et comptent vingt-cinq ans de services, ils ont droit, s'ils reçoivent depuis six années le traitement maximum de leur grade et qu'on ne puisse ou ne veuille pas leur donner d'avancement, à une augmentation de 20 pour 100. Dans l'Autriche cisleithane, après cinq années de services dans une même classe, le fonctionnaire a droit au traitement de la classe supérieure. En Italie, au bout de six années de services sans augmentation, les employés dont le traitement n'excède pas 7,000 francs ont droit à une augmentation d'un dixième, pourvu que les augmentations successives, cumulées avec le traitement initial, n'excèdent pas le traitement de la classe ou du grade supérieurs. Il est superflu de faire observer que l'objet de ces dispositions si diverses est le même; il est d'améliorer progressivement la situation pécuniaire de l'employé et d'attacher des avantages certains à l'ancienneté, afin d'atténuer le désir immodéré d'avancement qui dévore le fonctionnaire français, le pousse à des démarches incessantes et vaut aux ministres de continuelles obsessions.

M. Haussmann, qui, pendant sa longue et féconde administration, avait formé à la préfecture de la Seine un personnel si remarquable par son intelligence et son dévoûment, avait résolu le même problème par un système extrêmement ingénieux qui satisfaisait les employés et le mettait lui-même à l'abri des sollicitations extérieures. Les cadres avaient été fixés et ne pouvaient varier; le traitement minimum de chaque classe avait été déterminé. Le fonctionnaire avait droit, tous les deux ans, à une augmentation de 200 francs. Son traitement, par l'effet de ces augmentations successives, pouvait arriver non-seulement à égaler, mais à dépasser de 200 francs le traitement minimum de la classe immédiatement supérieure. On aperçoit tout de suite l'effet de ce mécanisme: le sous-chef qui, sans sollicitations et par le seul fait de l'ancienneté, était arrivé à toucher le même traitement que son chef de bureau, ne retirait aucun avantage immédiat d'une promotion, et, deux ans plus tard, il était obligé de la payer d'un sacrifice pécuniaire. La retraite était calculée sur le chiffre du dernier traitement; le sous-chef n'avait aucun préjudice à redouter de ce côté. Le préfet était toujours maître d'avancer les employés qui se distinguaient par leur mérite; pour les autres, les avantages qui pouvaient résulter de l'avancement s'atténuaient d'année en année. Les fonctionnaires de la préfecture de la Seine prenaient d'autant plus aisément patience que leur situation n'était pas stationnaire, et que, par l'effet des augmentations bisannuelles, elle ne tardait pas à devenir meil-

leure que celle des fonctionnaires du même ordre dans les autres administrations publiques.

Le grief le plus légitime des fonctionnaires, c'est moins la lenteur et l'incertitude de l'avancement que l'absence de sécurité. Nul n'est assuré du lendemain. Aucun tribunal, aucun règlement ne protègent le fonctionnaire contre une révocation soudaine. Il peut être frappé sans savoir pourquoi on le frappe et sans pouvoir obtenir aucune explication. Aucun recours ne lui est ouvert. On peut le promener du nord au midi par des déplacemens ruineux, il est contraint de se résigner et d'obéir ou de sacrifier son pain et celui de sa famille. Il est de mode, dans une certaine école, de parler du despotisme de Napoléon : personne n'a fait plus que l'empereur pour relever la condition des fonctionnaires publics. Il ne voulait pas être servi par des valets, comprenant que la seule intelligence ne peut suppléer le sentiment du devoir, le respect de soi-même, qui ne vont pas sans la sécurité. Il voulait maintenir fermement entre ses mains la direction de son gouvernement; mais il se préoccupait en même temps de protéger les fonctionnaires contre ses ministres et contre lui-même. Par la distinction entre le grade et l'emploi, il conciliait les droits de son autorité et la sécurité qu'il reconnaissait devoir aux fonctionnaires. Il avait commencé par concéder aux officiers la propriété absolue de leur grade; quand il fonda l'université, il attribua le même avantage aux professeurs titulaires des lycées, et il ne les rendit justiciables que d'un tribunal universitaire. Il avait établi et il respectait l'inamovibilité de la magistrature; il avait écrit dans les articles organiques l'inamovibilité des curés de canton. A la veille de sa chute, par un décret daté de Moscou, il étendait cette inamovibilité aux conservateurs de certaines bibliothèques publiques. Il resserrait ainsi lui-même, de jour en jour, le cercle dans lequel son autorité pouvait s'exercer sans résistance. Le régime actuel, qui est la négation du droit et de toute liberté, a successivement renversé toutes ces barrières et détruit toutes ces garanties. On voit aisément ce que les fonctionnaires y ont perdu : il est plus malaisé de voir ce que l'état y a gagné.

Le gouvernement est-il mieux servi; les intérêts du trésor public sont-ils mieux défendus depuis que les fonctionnaires, livrés sans défense au despotisme ministériel, sont à la merci d'un délateur? On se souvient des déclarations de M. Léon Say sur l'énervement de l'action administrative et sur le préjudice causé au trésor par l'intimidation qui pèse sur les agens chargés de percevoir les impôts. Ces déclarations ont été souvent citées. Nous reproduirons de préférence une déclaration plus catégorique encore d'un des journaux qui ont poussé de toutes leurs forces aux épurations. *Le Siècle* écri

vait, dans les derniers jours d'avril 1887 : « Les petits employés sont peu encouragés, et s'ils déploient trop de zèle, on les casse aux gages. Poursuivre un fraudeur est un risque terrible. L'employé y joue sa position, son pain. Pourquoi? Parce que le fraudeur, pour peu qu'il ait une influence électorale, compte parmi ses amis des sénateurs, des députés qui feront congédier l'employé, obtiendront un blâme contre son chef de service et menaceront, s'il le faut, le ministre des finances de votes désagréables. Nous posons le doigt sur le vif de la plaie. » On ne saurait rien ajouter à ce tableau véridique. Le nouveau président du conseil, M. Rouvier, a déclaré à la chambre que le gouvernement ferait rentrer dans les caisses du trésor la totalité de ce que les impôts doivent produire. Nous nous permettrons de lui dire que le seul moyen effectif de remplir cet engagement, actuellement bien présomptueux, serait une loi qui assurât aux fonctionnaires, sous des conditions déterminées, la possession de leur emploi, et que lui-même pût opposer aux députés qui font l'honnête métier de délateurs. »

Ce ne serait pas assez d'accorder des garanties aux fonctionnaires et de leur assurer un avancement régulier, ou, à défaut d'avancement, l'amélioration progressive de leur situation : il faut encore leur faire de meilleures conditions au début. Il y a beaucoup de bien à dire de l'administration française, quoique la politique d'épuration en ait abaissé le niveau et affaibli la valeur morale ; elle a au plus haut degré la probité professionnelle ; elle a l'honorabilité de la vie privée ; elle supporte avec dignité sa misère. Les reproches qu'on peut lui adresser doivent retomber sur le gouvernement. C'est l'encombrement des cadres et le défaut de surveillance qui engendrent le désœuvrement ; c'est l'exiguïté d'un traitement trop faible pour suffire aux exigences de la vie matérielle qui conduit à chercher des occupations étrangères au service. Comment, ne manquera-t-on pas de dire, est-il possible d'améliorer la condition des employés sans grever encore un budget déjà surchargé? La solution de ce problème est moins difficile qu'on ne pense. On la trouverait dans la suppression des emplois inutiles, dans une organisation plus rationnelle et une surveillance mieux entendue, enfin dans un meilleur système de recrutement. On peut obtenir plus de travail effectif en dépensant moins.

Comment se recrute le personnel administratif? Ne parlons que pour mémoire des services de province. Malgré les efforts désespérés de M. Cochery, l'administration des postes est aujourd'hui acculée à employer des femmes en nombre de plus en plus grand, ce qui est un soulagement pour le budget et ce qui offre un débouché aux bachelières qu'on fabrique à la vapeur. Cette adminis-

tration a beau ouvrir, plusieurs fois par an, des concours dans les départemens, il ne s'y présente à peu près personne : la perspective de faire un stage non rémunéré et de végéter une dizaine d'années avec un traitement de 1,200 francs n'est pas faite pour tenter un jeune homme; il y a plus de profit et d'avenir à être garçon épicier que commis des postes. Les douanes et les contributions indirectes ne trouvent guère de recrues que dans les familles de leurs employés subalternes, l'esprit d'imitation, naturel à leur âge, prédisposant les enfans à embrasser la carrière paternelle. Les concours pour les perceptions sont eux-mêmes de moins en moins fréquentés, parce que la carrière est envahie par les anciens militaires et surtout par les protégés des députés, et que le cautionnement à verser l'interdit aux prétendans peu fortunés. On verra donc, de moins en moins, se renouveler dans l'administration française l'exemple de M. Barbier, qui, devenu directeur-général des douanes et des contributions indirectes, se plaisait à raconter qu'il avait commencé sa carrière en montant la garde, comme simple douanier, sur les quais de Marseille.

Le personnel supérieur sort de plus en plus des bureaux de Paris, et c'est une des causes qui en expliquent l'encombrement. Certaines administrations exigent le baccalauréat, ce qui impose l'obligation de faire des études classiques à des jeunes gens qui n'en ont ni le goût ni l'aptitude; quelques-unes ajoutent à l'exigence du baccalauréat un examen spécial, généralement insignifiant; d'autres, comme le ministère de la guerre, se contentent de cet examen. Les jeunes gens sont déclarés admissibles par fournées : que deviennent-ils? On commence par leur imposer un stage fort long, qui est très onéreux pour leurs familles et qui les démoralise eux-mêmes. Autrefois, on était surnuméraire douze ou quinze mois, et cela était réputé fort dur. Actuellement, certaines de nos administrations centrales ont inventé la situation d'aspirant surnuméraire, qui leur permet d'infliger aux débutans un stage non rétribué de trente ou quarante mois, quelquefois plus. On ne peut évidemment exiger ni beaucoup d'assiduité ni beaucoup de travail de gens à qui l'on prend gratuitement plusieurs années de leur existence; il en résulte que les jeunes gens contractent des habitudes d'inexactitude et de nonchalance qu'ils conservent pendant tout le cours de leur carrière administrative. Les voilà commis à 1,800, puis à 2,100 francs : à quoi sont-ils employés? A faire des expéditions, à collationner des pièces, à former et mettre en ordre des dossiers, et autres besognes de pure routine qui ne disent rien à leur esprit, qui ne les initient point aux affaires et ne les préparent en rien à ce qui doit être leur carrière définitive. Au bout de

dix ou douze années de cette existence végétative, quand ils auront sensiblement dépassé la trentaine, ils pourront, s'ils ne sont pas trop dépourvus de protections, passer sous-chefs et gagner 3,500 fr. Leurs plus belles années sont écoulées, leur sève est épuisée; ils éprouvent déjà un certain dégoût d'une profession qui donne à peine de quoi ne pas mourir de faim; l'exemple de tant d'autres sous-chefs, qui attendent depuis longtemps un avancement et désespèrent de l'obtenir, amène chez eux le découragement : ils cherchent en dehors de leurs fonctions le moyen d'améliorer leur sort; ils réduisent au minimum compatible avec la prudence la somme de travail qu'ils donnent à l'état. Celui-ci n'a que des serviteurs médiocres, et il n'en mérite pas d'autres.

La carrière administrative ne réserve donc que des déceptions à la presque totalité de ceux qui viennent frapper à la porte des ministères. Malgré tout, la fortune inespérée de quelques privilégiés, la certitude et la régularité des émolumens, ce qu'on appelle communément le pain sur la planche, séduisent les familles et font affluer des légions de candidats qui se succèdent avec la régularité des marées. L'état écrème la jeunesse française pour l'abêtir et la stériliser. Le mal ne date pas d'hier et, en février 1850, dans le rapport général sur le budget, Berryer écrivait ces lignes, qui n'ont pas cessé d'être vraies : « En examinant l'ensemble de l'administration du pays, nous sommes obligés de signaler la ruineuse multiplicité des fonctions et des emplois publics que nous voyons s'accroître périodiquement, et qui appellent trop d'hommes, au moment de leur entrée dans la carrière de la vie, à solliciter de l'état une existence bornée, mais commode et sûre. Ainsi se perdent l'énergie et l'honorable indépendance de l'homme obligé d'assurer lui-même son avenir; ainsi s'éteignent trop de capacités qui auraient pu honorer et servir plus utilement le pays; ainsi s'augmente, pour les contribuables, la charge de ces existences auxquelles il faut pourvoir, sans obtenir de leur travail une valeur égale à ces rémunérations accordées en trop grand nombre. » On se demande parfois d'où vient que l'on rencontre si généralement dans la jeunesse américaine l'indépendance du caractère, l'esprit d'initiative et l'énergie au travail, tandis que l'inertie semble devenue le fond de notre nature française. L'explication est simple : les Américains, pleins de confiance dans le résultat de leurs efforts personnels, dédaignent les emplois publics autant que les Français les convoitent.

Il est temps de changer de système. Au lieu d'abêtir les jeunes employés dans des besognes ingrates, uniformes et presque machinales, et de n'avoir plus tard que des hommes usés et des esprits sans ressort, il faut diviser les fonctionnaires en deux catégories,

séparées par une barrière presque infranchissable : mettre à part ceux qui ne peuvent être que des expéditionnaires ou des commis exacts et réguliers, et ceux qui sont capables de fournir un travail intelligent et raisonné. Celui qui écrit ces lignes a eu l'honneur de faire partie de la commission qui a publié la correspondance de Napoléon Ier; notre président, le maréchal Vaillant, avait mis un certain nombre de sous-officiers du génie à la disposition de la commission, qui avait des milliers de copies à faire exécuter; ces sous-officiers nous remettaient des copies d'une pureté et d'une netteté irréprochables, et souvent plus belles que l'impression la plus soignée. Combien d'anciens sous-officiers de l'artillerie ou du génie seraient bien aises de joindre à leur petite retraite un émolument de 1,200 ou 1,500 francs comme expéditionnaires dans un ministère, et borneraient leurs prétentions à conserver cette situation le plus longtemps possible! Hâtons-nous d'ajouter, pour rassurer les bureaucrates, que la seule pensée d'une innovation fait tomber en pamoison, que cette idée n'est pas nouvelle, et que les choses se passent ainsi et depuis longtemps en Angleterre.

Au dernier échelon de l'administration anglaise sont les copistes, c'est-à-dire les expéditionnaires, desquels on n'exige qu'une très belle écriture, la connaissance de la grammaire et de l'orthographe et une bonne tenue. Pour bien marquer qu'ils ne sont pas des fonctionnaires et ne peuvent aspirer à le devenir, au lieu d'être payés à l'année, ils le sont à la journée. Le salaire de début est de 2 shillings 1/2; il peut monter à 9 shillings, soit à 1,000 écus par an, s'il n'y a point intermittence de travail, mais ne peut s'élever plus haut.

Au lieu de disputer les jeunes gens aux professions civiles et de les mettre à la charge du budget sans être suffisamment renseigné sur leur valeur intellectuelle et morale, le gouvernement ne devrait prendre que des hommes tout formés, instruits et capables de fournir immédiatement un travail utile. Les expéditionnaires et les commis étant mis en dehors du corps proprement dit des fonctionnaires, le dernier échelon de la hiérarchie administrative devrait être l'emploi actuel de sous-chef, avec un traitement de début de 3,500 francs, s'accroissant par des augmentations successives. Qu'on ne se récrie pas sur ce chiffre : aux États-Unis, le traitement de début, dans l'administration fédérale, est de 1,200 dollars, soit un peu plus de 6,500 francs. Lorsqu'une de ces places viendrait à vaquer par promotion, décès ou mise à la retraite du titulaire, elle serait mise au concours, comme les postes de début dans l'administration anglo-indienne. Quand on voit quels efforts de travail et quel déploiement de talent provoquent les concours pour l'internat

des hôpitaux ou pour les agrégations des lycées, qui ne procurent aux candidats heureux que des situations extrêmement médiocres, peut-on douter des compétitions que susciterait, parmi les hommes laborieux et instruits, une place de 3,500 francs donnant l'entrée d'une carrière régulière, avec la certitude d'augmentations successives et l'espérance de promotions ultérieures? Si l'état ne prenait à son service que des hommes de trente ans, préparés à leur emploi par des études spéciales et éprouvés par un concours; qu'il entourât leur carrière de garanties protectrices, qu'il leur permît de se retirer à soixante ans, mais ne pût les contraindre à la retraite avant soixante-cinq ans et même avant soixante-dix pour les postes élevés, il aurait pour fonctionnaires l'élite de la nation. Il pourrait en réduire le nombre, parce qu'il serait en droit de demander à tous, outre beaucoup de savoir, beaucoup d'assiduité et beaucoup de travail. Il est vrai que la politique et la faveur auraient peu de part au recrutement et à l'avancement des fonctionnaires, ce qui enlève aux idées qui précèdent toute chance d'être appliquées en France; et, pour les avoir émises, l'auteur de cette étude sera rangé parmi les esprits chimériques.

CUCHEVAL-CLARIGNY.

LA

RELIGION EN RUSSIE

II[1].

LE CULTE EXTÉRIEUR, LES RITES, LES FÊTES, LES IMAGES, L'ART RELIGIEUX.

I.

Pour la constitution de l'église, l'orthodoxie gréco-russe occupe une position intermédiaire entre Rome et la réforme. Il en est tout autrement des rites, du culte extérieur. Par ce côté, l'église orientale se montre à la fois opposée aux deux grands partis qui ont divisé l'Occident. L'immobilité traditionnelle qui, à plus d'un égard, l'a placée au milieu des catholiques et des protestans, l'a laissée, sous ce rapport, à l'écart et comme en arrière des uns et des autres. Pour les formes, pour l'importance donnée au cérémonial, l'orthodoxie gréco-russe est en quelque sorte à l'extrême droite du christianisme ; c'est plutôt le catholicisme romain qui est au centre.

Les usages de l'antiquité chrétienne, souvent simplifiés par Rome avant d'être réduits ou rejetés par la réforme, se sont, pour la plupart, religieusement conservés en Orient, en Russie surtout. Strictement attaché aux formes ecclésiastiques des IVe et Ve siècles, le culte orthodoxe est essentiellement ritualiste. Cette fidélité à des

(1) Voyez la *Revue* du 15 avril 1886 et du 15 janvier 1874.

pratiques abandonnées ou modifiées par les confessions d'Occident lui donne, vis-à-vis d'elles, un air archaïque et vieilli. Ce ritualisme a valu à l'église grecque l'attaque simultanée des deux camps opposés. Catholiques et protestans, qui, d'ordinaire, lui font des reproches contraires, l'ont également accusée d'étouffer la religion sous les pratiques extérieures. La principale cause de ce formalisme byzantin, transmis à l'église russe par sa mère du Bosphore, c'est d'abord l'esprit oriental ; c'est ensuite l'histoire, la longue ignorance, l'état de civilisation de la plupart des nations orthodoxes ; c'est enfin, chez les Russes, le caractère réaliste du peuple, son attachement inné aux rites et aux cérémonies, si bien que les corrections liturgiques les mieux justifiées ont été, pour lui, le point de départ d'un schisme obstiné.

Le respect du rite, de l'*obriad*, comme disent les Russes, est tellement naturel à ce peuple, qu'il se retrouve partout chez lui, dans la vie domestique presque autant que dans la vie religieuse. Sous ce rapport, il n'est pas sans ressemblance avec son lointain voisin, le Chinois. Pour tous les actes de la vie humaine, le paysan a des formes et des formules qu'il conserve religieusement. A côté des fêtes ou des cérémonies de l'église, il a, pour la naissance, pour le mariage, pour la mort, des cérémonies traditionnelles, souvent compliquées de véritables rites civils, qu'il observe avec presque autant de ponctualité que les rites prescrits par l'église. C'est ainsi que, pour le mariage, les fêtes domestiques du moujik constituent un véritable poème en action, une sorte de drame à plusieurs personnages, avec chants et chœurs à l'antique, joué depuis des siècles de génération en génération.

On sent ce qu'un pareil esprit a pu produire en religion. Le Russe a, en quelque sorte, renchéri sur le formalisme byzantin. Il ne s'est pas contenté d'être fidèle à tous les rites de l'église ; il en a mis là même où l'église ne lui en imposait point. Ainsi de la prière elle-même. Pour lui, la prière, l'entretien de l'âme avec son Rédempteur, est une sorte de rite ; elle a des formes consacrées, formes toutes nationales, car elles sont en grande partie étrangères aux Grecs.

L'orthodoxe, le Russe surtout, prie d'habitude debout, conformément aux usages de l'église primitive ; mais, durant sa prière, le Russe ne reste pas en repos. Le corps y semble prendre autant de part que l'esprit : le moujik prie avec tous ses membres. Pendant les offices, il passe son temps à se signer de grands signes de croix, levant à la fois la tête et la main droite, puis se courbant en deux entre chaque signe de croix, et se redressant aussitôt pour recommencer sans fin. Les plus pieux s'agenouillent et se prosternent à intervalles réguliers, se relevant vivement pour se prosterner de nouveau, comme s'ils étaient contraints à cette sorte de pénitence.

Les saluts répétés qu'ils adressent ainsi à l'autel ou aux saintes images rappellent ceux que le serf prodiguait naguère à son seigneur; pour nous Occidentaux, ces profondes et rapides inclinations ont quelque chose de servile et de fatigant. Dans une église russe, un étranger a peine à ne pas être étourdi par le balancement de la foule qui oscille autour de lui. Cette tenue à l'église, où le corps s'agite sans cesse, rappelle moins la grave attitude de l'Orante chrétienne des Catacombes que la prière musulmane, elle aussi, accompagnée d'inclinations et de prosternemens réglés par l'usage. Comme celle de l'invocateur d'Allah, la prière russe est un véritable exercice, une espèce de gymnastique sacrée. Si les classes cultivées ont, sous l'influence occidentale, abandonné cette religieuse pantomime au bas peuple, ce dernier y paraît fort attaché. Il n'a point l'air de savoir prier autrement. Beaucoup semblent embarrassés de leur personne lorsque, durant les longs offices, la fatigue les contraint à suspendre leurs signes de croix et leurs prosternemens. J'en ai vu ne s'arrêter qu'après des centaines de génuflexions.

On ne lit point ou on lit peu dans les églises russes. L'usage n'est pas d'emporter un livre aux offices. L'homme du peuple trouverait inconvenant de s'asseoir dans l'église pour y lire un livre. Cela le choque dans les églises latines. Les gens pieux lisent l'office du jour d'avance, pour être mieux en état de le suivre à la messe. Le commun des fidèles se contente de faire brûler des cierges, de se signer et de s'incliner en répétant sans cesse les mêmes formules; uni d'intention au prêtre, il suit l'officiant du regard, il écoute le grave plain-chant et jouit de la noblesse du service divin et des chants sacrés.

La liturgie (1) pravoslave est bien faite pour commander l'attention et le respect du peuple. Elle n'a qu'un défaut, l'extrême longueur de ses offices, qui contraint le clergé à en dépêcher rapidement certaines parties. Les antiques cérémonies du rite grec sont d'ordinaire célébrées avec une dignité imposante. Les Russes l'emportent, à cet égard, non-seulement sur les Latins, mais sur les Grecs, leurs coreligionnaires. Jusque dans les églises de campagne, la plupart des popes, parfois les plus ignorans et les moins tempérans, apportent à l'autel une majesté vraiment sacerdotale. Le peuple, aussi bien que l'homme ou la femme du monde, attache un grande importance à la manière dont ses prêtres officient. Une belle prestance, de beaux traits, de beaux cheveux longs, une belle voix, sont des qualités fort appréciées chez le clergé. La liturgie, la messe grecque, dont les parties les plus mystérieuses sont célébrées

(1) Nous prenons ici ce mot dans le sens le plus large; en Orient, il désigne, à proprement parler, la messe.

loin des regards de la foule, derrière le mur de l'iconostase, la liturgie est une véritable représentation sacrée dont la mise en scène et l'exécution sont précieusement soignées. Les prêtres et diacres sont avant tout les acteurs du drame mystique ; ils ont conscience de la solennité de leur rôle et le jouent avec la dignité de maîtres des divines cérémonies.

Ces cérémonies, l'église ne permet pas de les écourter, de les tronquer. Rien, chez les Orientaux, des conventions ou des fictions qui, chez les Latins, ont souvent simplifié les offices. Rien, par exemple, d'analogue à notre messe basse, où le prêtre dialogue seul avec un enfant, qui lui répond au nom d'une assemblée absente. Toutes ces fictions, toutes ces abréviations des rites, sont contraires à l'esprit de l'église d'Orient ; elles lui semblent une altération, une mutilation des saints mystères. Les offices sont toujours publics, destinés au peuple chrétien. Le prêtre ne les célèbre que pour les fidèles ; aussi n'officie-t-il d'habitude que les jours de fête. Il n'a pas plus l'idée de dire tout seul, tout bas, une messe sans auditeurs, que de prononcer à voix basse un sermon dans une église vide. A la liturgie il faut, pour lui, la solennité des cérémonies publiques.

Si elle n'a rien élagué des rites que lui a transmis l'antiquité, gardant toutes les anciennes cérémonies et toutes les anciennes observances, sans correction ni retranchement, en revanche, l'église orientale ne leur a d'ordinaire rien ajouté. Elle n'a pas éprouvé le besoin de rajeunissement qui renouvelle sans cesse la piété catholique. Dans ses offices et ses prières, comme dans ses pratiques, elle demeure fermée à toutes les innovations. Aussi, les dévotions les plus populaires des pays catholiques, le sacré-cœur, par exemple, lui sont-elles étrangères. En ce sens, l'on pourrait dire que, si la liturgie n'y a pas été simplifiée, le culte y est demeuré plus simple.

Cet antique rite gréco-slave impose par les dehors, alors même que le sens symbolique en échappe. A Rome, où, pour l'Épiphanie, l'on se plaisait à célébrer la messe dans tous les rites admis par le Vatican, j'ai plus d'une fois entendu remarquer que le plus noble, dans son austère beauté, était le rite ruthène, lequel n'est en somme que le rite gréco-slave, conservé presque intégralement par les Grecs-Unis de l'ancienne Pologne. Si les Russes et les Grecs ont, en réalité, le même rite en deux langues différentes, la forme slave est sans comparaison supérieure, les Russes n'ayant pas adopté le chant nasillard des Grecs ou des Arméniens.

Voltaire disait que la messe était l'opéra des pauvres. Cela est non moins vrai de la Russie que de l'Occident, bien que d'une manière différente ; car jamais, en Orient, l'église n'a pris modèle sur l'opéra, ni le sacré fait d'emprunt au profane. S'il est vrai que le rôle de la religion, aux époques incultes surtout, ne doit pas se borner uni-

quement au dogme ou à la morale, nulle part peut-être l'église n'a mieux compris ce que j'appellerai la partie esthétique de la religion, tout ce côté de sa tâche oublié ou méconnu de la plupart des sectes protestantes. A l'encontre des sèches doctrines de certains réformateurs, l'église russe a distribué à l'homme du peuple, non-seulement le pain substantiel de l'évangile, mais aussi cet aliment délicat dont aucun être humain ne saurait entièrement se passer, le sentiment du beau et de l'idéal. En réalité même, c'est là, nous semble-t-il, que cette église, tant dédaignée, a surtout excellé; c'est par là que, à travers toutes ses misères, elle a été le moins inférieure à sa haute vocation. A ce peuple d'ignorans et d'opprimés, elle a découvert ce que la religion seule lui pouvait révéler, l'art; pour ces générations de serfs, elle a eu des spectacles et des concerts qui, par l'enchantement des sens, ont rafraîchi l'âme du moujik. A cet égard, l'église russe peut soutenir la comparaison avec l'église romaine, qui a porté si loin l'art d'atteindre l'âme à travers les sens.

Entre Rome et l'Orient, il y a toutefois, ici même, une différence notable. En parlant à l'œil et à l'oreille, l'église orientale a toujours eu peur de trop leur plaire ; en s'adressant aux sens, elle les a toujours tenus en suspicion. Contre toute volupté charnelle, contre l'art même, elle a pris des précautions qui, chez les Byzantins, ont été poussées jusqu'à l'extrême. Entre le sacré et le profane, entre la peinture ou la musique du siècle et celles de l'église, elle a toujours maintenu une barrière. Jamais ses temples n'ont été envahis par les pompes mondaines et l'appareil théâtral dont, à différentes reprises, l'église catholique a eu tant de peine à se défendre.

L'austérité du culte apparaît dans la scène même du drame sacré. Alors qu'il est le plus somptueux, le décor en est toujours simple. Rien ne trouble l'impression d'unité de l'église et du service divin. Au fond de l'abside, à l'Orient, un seul autel, comme il n'y a qu'un Dieu et un Sauveur. Entre l'autel et la nef se dresse la barrière de l'iconostase, dont les portes royales, que le prêtre seul a le droit de franchir, se ferment durant la consécration, faisant aux saints mystères comme un sanctuaire dans le sanctuaire; seul d'entre les laïques, le tsar est admis à y pénétrer pour recevoir la communion, le jour de son couronnement. Dans les vieilles cathédrales, dans les *sobor* des grandes villes ou des grands monastères, cette muraille, qui symbolise le voile du temple, reluit d'or et de marbres précieux. La jaspe de Sibérie y encadre la malachite et le lapis-lazuli. C'est l'iconostase qui porte les images les plus vénérées, les icones d'où lui vient son nom (1). L'entrée et la sortie du prêtre, le transport

(1) Chez les Russes, la hauteur de l'iconostase, notablement plus élevé que chez les Grecs, dépare parfois l'église en la terminant brusquement par une muraille droite qui cache l'abside.

des élémens du sacrifice de la table de l'offertoire à l'autel, la marche du diacre portant sur son front l'évangile ou le calice, la clôture et la réouverture des portes saintes forment autant de scènes du drame liturgique et lui donnent plus de mouvement et de vie que dans le rite latin. Tout ce lent cérémonial est en harmonie avec le luxe sévère des vieilles églises byzantines, avec l'or mat des peintures ou des mosaïques. Le caractère d'antiquité, qui rehausse la solennité des rites, se retrouve jusque dans le mobilier liturgique. On y reconnaît les *flabella*, les éventails de métal que le diacre agite autour du tabernacle, et la cuillère d'or pour le vin de la communion, et la lance et l'éponge, qui rappellent le Calvaire, et d'autres instrumens sacrés, depuis longtemps disparus de l'Occident.

En dépit, ou mieux, en raison de leur antiquité, les longues cérémonies gréco-russes sont d'un symbolisme à la fois naïf et touchant. Ainsi, par exemple, du mariage : en aucune église, la consécration nuptiale, que des esprits terre à terre voudraient dépouiller de tout caractère mystique, n'est entourée de plus poétiques allégories. Au mariage religieux, vulgairement appelé couronnement (*ventchanié*), les deux fiancés, que le peuple dans ses chants décore pour un jour du titre de prince et princesse, voient porter sur leur tête une couronne. Après l'échange des anneaux et le baiser des fiançailles, donné en face du tabernacle sur l'invitation du prêtre, l'église, pour leur rappeler qu'ils vont tout mettre en commun, présente aux lèvres des nouveaux époux une coupe où ils boivent trois fois tour à tour ; puis, leur ayant lié les mains ensemble, l'officiant leur fait faire, à sa suite, trois fois le tour de l'autel, en signe qu'ils doivent marcher dans la vie en étroite union. Au baiser des fiançailles correspond, lors des funérailles, le suprême et troublant adieu du dernier baiser. Après l'avoir eux-mêmes porté sur leurs épaules dans l'église, les parens et les amis du mort lui viennent baiser le visage dans sa bière ouverte. De toutes les cérémonies ou les fêtes russes, il y aurait de quoi tirer un *Génie du christianisme*, non moins poétique et non moins pittoresque que celui de Chateaubriand.

Pour ses fêtes religieuses, pour les fêtes de Pâques, en particulier, Moscou pourrait rivaliser avec Rome, ou mieux, avec Séville, toujours avec cette différence qu'en Russie ces fêtes ont quelque chose de moins théâtral et de plus populaire. Le spectacle de la nuit de Pâques au Kremlin est, en ce genre, un des plus émouvans de l'Europe. Si chacune des deux églises a sa messe de minuit, celle d'Orient préfère, en effet, célébrer la nuit de la résurrection. La foule, rassemblée au pied de la tour d'Ivan Veliki, entre les vieilles « cathédrales » du Kremlin, attend, des cierges en main, l'annonce que le Sauveur est ressuscité. A minuit, les cloches, qui bour-

donnaient sourdement, éclatent de toutes parts en joyeuses fusées, pendant que les têtes se découvrent, que les cierges s'allument, que le canon gronde au loin. La liturgie de cette nuit de Pâques peut fournir un exemple du symbolisme historique habituel au rite gréco-russe. A l'heure marquée, après le chant des psaumes, l'évêque, ou le prêtre qui officie, s'approche du sépulcre; il lève le suaire et voit que le Sauveur n'y est plus. Alors, au lieu d'annoncer la résurrection, il hésite comme les disciples de l'évangile. Il sort de l'église avec son clergé, à la recherche du Sauveur disparu; puis, rentrant dans le temple, il annonce aux fidèles que le Christ est ressuscité et entonne un hymne de triomphe. Certes, ce symbolisme ne peut être toujours aussi transparent; le peuple ne le comprend pas toujours; il n'en prend pas moins part à l'allégresse et au deuil de l'église, pleurant et se réjouissant avec elle. Le jour de Pâques, il y a quelque chose de touchant à voir les hommes de toute classe s'embrasser, au cri de « Christ est ressuscité, » en échangeant des œufs de Pâques, antiques emblèmes de la résurrection (1).

II.

En dépit de la beauté de ses rites, bien dignes d'inspirer le poète et l'artiste, l'église gréco-russe n'a pas ouvert à l'art les mêmes horizons que l'église latine. De ses splendides iconostases, de ses sombres absides, il n'a rien surgi de comparable aux vierges d'un Raphaël ou d'un Corrège, aux anges d'un Botticelli ou d'un fra Angelico. Ici encore l'on pourrait dire que la faute est moins à l'église qu'aux peuples élevés par elle et à la lenteur de leur développement. C'est là sans doute une explication, mais ce n'est pas la seule. Les Tatars n'auraient pas arrêté de trois ou quatre siècles la croissance de la Russie, que l'église russe n'eût point donné à l'art la même impulsion que l'église latine. Cela tient, en grande partie, aux précautions prises par l'Orient contre l'envahissement de l'esprit mondain et contre les séductions de la beauté périssable. En faisant appel aux sens, l'église orthodoxe semble avoir toujours craint d'en être la dupe. Elle a toujours été défiante de ce qui flatte l'œil ou caresse l'oreille, si bien que, dans les foyers mêmes de l'art antique, sous le ciel de Phidias, en face des dieux du Parthénon conservés à Byzance, cette méfiance de la chair a étouffé tout art vivant.

L'église, il est vrai, n'a point condamné l'art, la peinture et la

(1) Comme en Occident, les fêtes de l'église ont inspiré des chants populaires, chants de la Nativité, chants de la Passion, chants de Pâques. Ceux de la Petite-Russie se font remarquer par l'humeur railleuse de ses Cosaques. Gogol en avait recueilli et copié de sa main. (Voyez, par exemple, la *Kievskaia Starina*, avril 1882.)

musique du moins ; elle l'a maintenu dans une étroite sujétion. Elle ne l'a pas, comme l'église latine, traité en enfant, et longtemps en enfant gâté, avec l'indulgence d'une mère ou d'une nourrice, mais bien plutôt en serviteur, en esclave, avec la sévérité d'une maîtresse dédaigneuse. Elle semble avoir toujours gardé pour lui quelque chose des répugnances des iconoclastes. Elle s'est appliquée, par une sorte d'ascétisme, à le réduire à l'état de symbole, d'emblème immatériel, de signe hiératique, lui interdisant toute aspiration indépendante, lui refusant toute vie propre. Pour ne pas le laisser dévier de son but mystique et s'humaniser pour le plaisir des yeux, elle l'a emprisonné dans des types conventionnels, immobilisés pour les siècles. Cela était surtout vrai des précepteurs religieux des Russes, les moines grecs du bas-empire ; ils semblent s'être ingéniés à dépouiller l'art sacré de tout charme sensible, proscrivant de la musique, comme de la peinture, tout attrait charnel, jusqu'à leur enlever toute trace de leur première beauté. Ainsi entendu, l'art byzantin, avec son mépris de la vie et de la nature, est l'art religieux, l'art spiritualiste, pour ne pas dire l'art chrétien par excellence. Ces peintures inanimées, aux corps émaciés, sont le produit de l'ascétisme oriental. Ces longs saints immobiles, hôtes maussades d'un ciel morose, auraient édifié les regards des anachorètes de la Thébaïde ou des stylites de la Syrie. Le Dieu, dont la face doit ravir les bienheureux durant les siècles des siècles, le Christ lui-même ne semble-t-il pas parfois, chez les peintres de l'Athos, inspiré de ce père de l'église qui enseignait que le Sauveur avait été le plus laid des enfans des hommes?

Le seul art où l'église byzantine ait vraiment excellé, c'est le moins sensible, le moins charnel de tous, l'architecture. C'est aussi celui où le génie moscovite a montré le plus d'originalité; c'est le premier où, mêlant les leçons de l'Europe et de l'Asie, le génie russe ait manifesté quelque chose de national. Et, malgré cela, on ne saurait dire de ce style russe qu'il constitue une architecture comparable au style gothique de la France ou au byzantin des Grecs. L'architecture était le seul art auquel l'église orientale laissât quelque liberté, et, en Russie, tout se liguait pour l'empêcher d'atteindre son plein développement : la rigueur du climat, le manque de pierres et de matériaux, la pauvreté même du pays. Y a-t-il eu un style russe? On peut à peine dire qu'il y ait des monumens russes.

Les autres arts, la peinture, la plastique, la musique même, le dogme ou la discipline orthodoxes les ont chargés de chaînes pesantes ou enfermés dans d'étroites limites. Cette église, accusée de tout sacrifier au culte extérieur et aux formes, s'est de bonne heure préoccupée de ne pas laisser l'âme s'arrêter aux formes et s'absorber dans le culte extérieur. Contrairement à l'opinion vulgaire, elle

a multiplié les précautions contre les erreurs de la superstition aussi bien que contre l'entraînement des sens. Sous ce rapport, nous la retrouvons, en dépit des apparences, dans une situation intermédiaire entre les sectes protestantes, entre le luthéranisme en particulier et l'église latine.

Au point de vue du dogme, la position des Grecs vis-à-vis des images n'est déjà plus la même que celle des Latins. Après les longues luttes des iconoclastes, ces calvinistes de l'Orient, les Grecs se sont arrêtés à une sorte de compromis, repoussant du sanctuaire les statues, y admettant les peintures. A l'inverse des catholiques et même des luthériens, ils ont conservé, dans leurs commandemens de Dieu, la prohibition biblique contre les idoles de pierre de bois, de métal (1). Sur ce point, ils sont d'accord avec les réformés; mais ils en diffèrent singulièrement pour l'interprétation, ne prohibant que les « idoles, » les images qui, par leur forme, se prêtent à une confusion avec la personne représentée. Aussi rejettent-ils les statues, la ronde-bosse, et non les images peintes et les reliefs où l'œil le plus grossier ne saurait découvrir autre chose qu'une représentation figurée. Cette distinction repose assurément sur un fondement rationnel. Y a-t-il jamais eu des peuples assez simples pour adorer des idoles comme des dieux vivans, cette confusion n'est possible qu'avec des images plastiques, avec des statues. Le moujik le plus ignorant ne saurait prendre une peinture de la Vierge pour la personne de la Vierge. Partout, chez les barbares comme chez les peuples classiques, chez les Varègues de Kief tout comme chez les Grecs d'Athènes, c'est la statue, l'idole au corps de bois, de marbre ou de bronze, qui a été le principal objet du culte; c'est devant elle que fumait l'encens et qu'étaient immolées les victimes. La peinture a sans conteste quelque chose de plus spirituel, par cela même qu'elle est fondée sur une illusion, qu'elle n'est qu'un trompe-l'œil.

Si justifiée qu'elle semble en théorie, cette distinction n'a guère abouti qu'à placer l'art des pays orthodoxes dans des conditions d'infériorité vis-à-vis de l'Occident. La sculpture, bannie de l'église, a été privée de son berceau habituel, et la Moscovie n'ayant hérité d'aucuns marbres antiques, elle ne pouvait naître de l'imitation de l'antiquité. En condamnant la statuaire, l'orthodoxie orientale entravait le développement de l'art tout entier, car partout, dans la France du moyen âge et dans l'Italie moderne, aussi bien que dans la Grèce antique, la sculpture, art moins complexe, a grandi plus vite que la

(1) C'est pour eux le deuxième commandement. Il en résulte que, pour la division du Décalogue et l'ordre des commandemens de Dieu, l'église d'Orient est en désaccord avec l'église latine.

peinture. Depuis que Falconnet et nos artistes du XVIIIe siècle l'ont importée chez eux, les Russes cherchent à faire à la statuaire une place dans leurs églises. N'osant lui permettre d'en franchir le seuil, ils sont encore obligés de la reléguer en dehors du sanctuaire. C'est ainsi que Montferrand, l'architecte français de Saint-Isaac, a pu agenouiller des anges de bronze aux angles de sa coupole (1).

En Russie, c'est l'art, l'art seul qui a été la victime des précautions prises par l'église contre la superstition. Celle-ci ne semble guère s'en être ressentie. La solennelle immobilité des icones n'a fait qu'accroître pour elles l'attachement du peuple. L'église a eu beau ne pas placer d'images sur ses autels de crainte d'avoir l'air de les désigner à l'adoration des fidèles ; elle a eu beau les confiner d'ordinaire sur les piliers des nefs et les parois de l'iconostase, le Russe ne leur en a pas témoigné moins de vénération et de confiance. Les évêques de Russie prêtent serment, lors de leur sacre, de veiller à ce que les saintes icones ne reçoivent pas un culte qui n'est dû qu'à Dieu. Leur vigilance n'empêche pas les noires peintures byzantines d'être souvent l'objet d'un culte superstitieux. Le *contadino* du sud de l'Italie ne prodigue pas plus d'hommages à ses riantes madones que le moujik à ses vierges enfumées. Toute la différence est dans la manière dont s'exprime leur dévotion.

La piété russe semble plus formaliste ; elle semble avoir moins d'imagination. Le moujik paraît moins enclin à parler à l'image, à s'entretenir avec elle ; il a l'air surtout préoccupé de lui rendre ses devoirs, de s'acquitter vis-à-vis d'elle de ce qu'il lui doit. Il fait brûler un cierge devant l'icone ; il la salue de signes de croix et de révérences répétés ; il lui apporte son aumône pour la parer. En dehors des images en renom, le Russe, de même que le Grec, semble honorer également toutes les icones offertes à sa piété. On voit les pèlerins faire le tour des églises en baisant successivement les pieds ou les mains de toutes les images sans regarder le visage du saint ni s'inquiéter de son nom. C'est une sorte de tournée que les Grecs accomplissent souvent en riant et en causant, les Russes plus lentement, avec le sérieux qu'ils apportent toujours dans la maison de Dieu. De même que le pied de bronze du saint Pierre de Rome, les pieds des icones russes sont souvent usés par les baisers des fidèles ; il faut les repeindre à neuf à certaines époques. J'ai vu, à Kief, et aussi en Palestine, des pèlerins orthodoxes, entrés par mégarde dans une église catholique, en faire le tour avec ce même

(1) En dépit des lois de l'église, l'on cite parfois, dans les régions reculées, des images de pierre ou de bois. Le couvent de Posolsk, sur le lac Baïkal, possède ainsi une ancienne idole bouriate en bois peint, transformée en saint Nicolas, et presque également populaire parmi les Russes chrétiens et les indigènes païens.

souci de n'oublier dans leurs hommages aucun des saints du lieu. En pareille matière, le moujik est singulièrement éclectique; l'important pour lui semble être de ne négliger aucun des personnages ou des officiers de la cour céleste.

Au-dessus de la plèbe, en quelque sorte anonyme, des images qui portent en vain leur nom ou leurs attributs, s'élèvent les icones réputées miraculeuses et honorées du titre de faiseuses de prodiges. La Russie en est peut-être plus riche que l'Italie ou l'Espagne. Il est peu de villes ou de couvens qui ne se fassent gloire d'en montrer. Comme presque partout, les plus vénérées sont d'ordinaire les plus anciennes et les plus noires. Quelques-unes passent pour *achiropoiètes*, pour n'avoir pas été faites de main d'homme; d'autres, comme en Occident, pour provenir du pinceau de saint Luc. Un grand nombre ont été miraculeusement découvertes et possèdent une légende. A beaucoup se rattachent des souvenirs locaux ou nationaux, la fin d'une famine ou d'une épidémie, le gain d'une bataille.

Les Russes, dans toutes leurs guerres, emportaient avec eux quelque sainte icone; victorieux, ils lui reportaient le succès de leurs armes. Smolensk possède une vierge chère à tout l'ouest orthodoxe. Pierre le Grand en avait une qui ne le quittait point; elle est exposée aux prières des fidèles, à Pétersbourg, dans la petite maison de bois du réformateur, aujourd'hui transformée en chapelle. Il ne manque pas de patriotes qui lui attribuent la victoire de Poltava. Une autre vierge vint au secours des orthodoxes dans l'invasion de 1812, Notre-Dame de Kazan, une des plus populaires de l'empire. La prise de Kazan, sous Ivan le Terrible, la mit en réputation, et, depuis lors, elle a été invoquée dans toutes les crises nationales. Le boyar Pojarski et le boucher Minine vinrent, en 1611, la chercher à Kazan pour les aider à chasser les Polonais de Wladislas, alors maîtres de Moscou. Un siècle plus tard, elle était transportée de la vieille capitale dans la nouvelle par Pierre le Grand, désireux de consacrer, aux yeux de ses sujets, la ville de la Néva. Pour l'abriter, Alexandre Ier fit élever la fastueuse église qui porte le nom de Notre-Dame de Kazan. Koutouzof y vint implorer l'assistance divine avant de partir pour Borodino; et, depuis, chaque année, à Noël, les Russes y célèbrent un *Te Deum* pour la délivrance de la patrie. L'argent enlevé à la grande armée par les Cosaques du Don a été fondu pour en revêtir l'iconostase, et les aigles napoléoniennes, les drapeaux français aux couleurs fanées, en tapissent encore les murailles.

Ces icones en renom sont d'ordinaire ornées de bijoux et de pierres précieuses de toute sorte. Les plus célèbres ont des parures de prix auxquelles l'Occident, ravagé par les révolutions, ne saurait rien opposer. Il en est qui, aux heures de péril national, ont

prêté à la patrie leurs diamans et leurs émeraudes. Le moujik jouit visiblement du luxe de ses images; sur la tête voilée de ses sombres vierges byzantines, il aime à voir reluire des diadèmes d'impératrice. Ce goût, naturel aux pauvres, est si général que là où font défaut les pierres fines, on y supplée avec le verre et les fausses perles. Partout, jusque dans d'humbles villages, la Vierge et les saints sont vêtus d'or et d'argent. La plupart des images russes ont la tête et les mains peintes, tandis que le corps est couvert de lames de métal, qui, selon le mot de Théophile Gautier, leur forment une sorte de carapace d'orfèvrerie (1).

L'art religieux de la Russie a conservé le caractère byzantin. Les types et les méthodes du Zôgraphos grec sont demeurés en honneur chez les moines de la Moscovie, presque autant qu'au mont Athos. A le voir ainsi traverser les âges, on dirait que l'art apporté de la sainte montagne s'est congelé dans les glaces du Nord. Jusqu'en ces peintures, recopiées depuis des siècles sur des copies et souvent repeintes en même temps que redorées, on sent parfois comme un écho affaibli des grands types primitifs des IVe et Ve siècles. Ainsi, des barbares christs sur le trône des fresques absidales, l'œil peut remonter, de loin en loin, jusqu'au fameux christ de Sainte-Pudentienne, à Rome. Ainsi, la Vierge aux bras étendus, avec l'enfant sur la poitrine, reproduit encore aujourd'hui la Vierge en orante des catacombes de Sainte-Agnès. Dans les petites pièces d'orfèvrerie populaire, dans les crucifix ou les triptyques de cuivre, l'archéologue peut reconnaître des types anciens, déjà presque disparus de la peinture. Rien, du reste, dans tout cela, du premier art chrétien, si frais, si jeune, si antique dans sa grâce classique. On y chercherait en vain le bon pasteur aux jambes nues, en tunique courte, ou l'agneau blanc adoré par de blanches colombes. Toutes ces figures ont passé par Byzance; elles en ont gardé la raideur compassée. Aucun mouvement n'a dérangé les plis symétriques de leurs vêtemens; leurs yeux fixes ont, depuis des siècles, perdu tout regard, et jamais sourire n'a entr'ouvert leurs lèvres décolorées. On a remarqué que l'art byzantin russe évitait de représenter la femme et la jeunesse, comme s'il avait peur de la beauté féminine et de la grâce juvénile. Ses préférences sont pour les types masculins, surtout pour les vieillards ou les hommes mûrs, ornés de ces longues barbes qu'affectionne l'iconographie russe. Ce sont, chez elle, les seules figures un peu vivantes, les seules dont les traits soient

(1) Il est à remarquer que cet usage de recouvrir les icones d'un revêtement ou, comme disent les Russes, d'une chasuble de métal (*riza*), ne remonte qu'au XVIIIe siècle. Antérieurement, au lieu de couvrir l'image de plaques d'argent ou de vermeil ne laissant voir que la tête, les mains et les pieds, les Russes avaient le bon goût de ne revêtir ainsi que la bordure de l'icone (*opletchié*).

assez marqués pour prendre parfois l'individualité d'un portrait.

Comme les rites, l'art, dans l'église orientale, est demeuré essentiellement symbolique. Les images ne sont en quelque sorte qu'une partie de la liturgie. Ce caractère emblématique est visible dans les grandes fresques murales, comme dans les petits reliefs de cuivre. La Trinité est figurée par Abraham devant les trois anges. Les sept conciles personnifient l'autorité de l'église et la pureté de la foi. Les scènes des deux Testamens se font parfois pendant, par types et antitypes, comme jadis dans nos vieilles églises. La vie du Christ ou de la Vierge est représentée par mystères, conformément à un ordre et à des règles invariables. Les saints et les anges, distribués par chœurs, font passer en revue les bataillons de l'armée céleste, chacun avec ses attributs : patriarches, apôtres, martyrs, vierges, évêques, sans oublier la troupe des stylites, debout sur leurs colonnes. Anges et bienheureux sont, jusqu'à une époque voisine, demeurés conformes à la tradition byzantine. Les saints russes, en prenant rang parmi les saints grecs, se sont modelés sur eux; ils en ont pour ainsi dire endossé l'uniforme.

Dans cette Russie orthodoxe, les types semblent s'être conservés, comme le dogme, immobiles en leur attitude hiératique. Le Russe n'y a guère rien ajouté ni rien retranché. A l'inverse de son architecture, on y chercherait en vain quelque élément asiatique, mongol ou hindou. Si le Moscovite s'y est montré original, c'est par le procédé, spécialement par le travail du bois et du métal. Chez lui, plus encore que chez les Grecs, cet art rigide, avec ses longues figures aux chapes d'argent, a quelque chose d'enfantin et de vieux à la fois; il garde une sorte de naïve pédanterie qui n'est pas dénuée de charme. Sa rigidité même lui donne quelque chose d'étranger à la terre et au temps, d'irréel et d'immatériel qui sied malgré tout aux personnages célestes. Puis, en Russie, de même qu'en Orient, cet art contempteur de la beauté et de la nature, qui a l'air de prendre à la lettre les malédictions évangéliques contre la chair et le monde, a lui aussi son éclat et sa beauté. A la simplicité, à la pauvreté des formes et du coloris, il aime à joindre le luxe de la matière et la somptuosité de l'ornementation. Ce qui rend l'art byzantin éminemment décoratif le rend, aux yeux du peuple, éminemment religieux, parce qu'à l'austérité des figures il allie l'opulence du cadre et la richesse des matériaux. Des saints émaciés dans un ciel d'or, n'est-ce pas ainsi que le moujik se représente encore le paradis?

Dans l'ancienne Russie, à Novgorod, à Pskof, à Moscou, la peinture a longtemps été un art tout monastique, confiné dans les cellules des couvens. Le peintre était d'ordinaire un moine voué à la reproduction des saintes icones, comme d'autres à la copie des saints livres. Les dignitaires ecclésiastiques, les évêques même, ne

dédaignaient pas de manier le pinceau ; on cite, par exemple, le métropolite Macaire. Cet art, en apparence tout impersonnel, n'est pas toujours anonyme. Parmi ces artistes qui peignaient comme ils priaient, répétant les mêmes figures aussi bien que les mêmes oraisons, il en est auxquels la finesse de leur pinceau et le fini de leur exécution ont valu, à travers les âges, un renom durable. Tel, entre autres, André Roublef, dont les tableaux étaient déjà donnés en modèles au XVIe siècle. Aujourd'hui encore, les « vieux-croyans » de Moscou se disputent au poids de l'or les panneaux attribués à Roublef.

C'est au XVIe et au XVIIe siècle que la peinture et la ciselure religieuses devinrent des industries séculières. L'imagerie sacrée se laïcisa ; mais, pour la laisser sortir des monastères, l'église ne cessa pas d'exercer sur elle une vigilante tutelle. Peintes ou sculptées, les images restèrent soumises à une sorte de censure ecclésiastique. Les clercs rédigèrent, pour les artisans des saintes icones, des manuels d'iconographie analogues à ceux des Byzantins. Le concile du *Stoglaf* ou des cent chapitres, tenu vers 1550, enjoint aux évêques de veiller sur les peintures et sur les peintres, de leur prescrire les sujets et la manière de les disposer. On ne demandait pas seulement à l'artiste sacré d'avoir une main exercée, on exigeait que cette main fût assez pure pour n'être pas indigne de représenter le Christ et la Vierge (1). La peinture des icones était encore considérée comme une sorte de ministère sacré. De nos jours même, ne s'est-il pas trouvé des Russes pour demander que la vente n'en fût permise qu'aux orthodoxes et que ce pieux trafic fût interdit aux Juifs ? L'une des choses les plus recommandées aux imagiers, c'est toujours de copier scrupuleusement leurs modèles. Le *Stoglaf* réprouve comme une licence les libertés qu'une main téméraire oserait prendre avec les figures saintes. Le Moscovite, comme aujourd'hui encore les vieux-croyans, était porté à regarder toute déviation des types consacrés comme une sorte d'hérésie. Autant eût valu, pour lui, altérer le texte de la liturgie. On distingue bien, dans l'ancienne peinture russe, diverses écoles, l'école Strogonof, par exemple ; mais ces écoles (il serait plus juste de dire ces ateliers) ne diffèrent guère que par le traitement des draperies ou par le coloris. La vénération pour les saintes figures était

(1) Le concile du *Stoglaf* exprime avec une curieuse naïveté les qualités nécessaires aux peintres : « Le peintre, dit l'article 43 des cents chapitres, doit être humble, doux, retenu dans ses paroles, sérieux, éloigné des querelles et de l'ivrognerie, ni voleur ni assassin, et surtout garder la pureté de son âme et de son corps. Et celui qui ne peut se contenir qu'il se marie selon la loi. Et il convient que les peintres visitent souvent leurs pères spirituels, les consultent sur toutes choses et vivent, d'après leurs conseils et instructions, dans le jeûne, la prière, la continence. » (Voyez *Étude d'iconographie chrétienne en Russie*, par J. Dumouchel, d'après Bouslaief. Moscou, 1874.)

poussée à tel point, que l'on se faisait parfois scrupule de les représenter sur des matières trop peu durables. Tandis que l'usage des vitraux peints a doté notre moyen âge d'un art admirable, un manuel iconographique du XVIIe siècle, ignorant des verres à fond d'or de l'antiquité chrétienne, interdit aux Russes de peindre les saintes images sur verre, parce que le verre est une matière trop fragile.

Pour être demeuré sous la surveillance du clergé, l'art religieux de la Russie n'est pas resté confiné dans l'église. Le Russe de toutes classes se faisait un devoir de placer des icones dans chaque chambre; les familles aisées de marchands moscovites aimaient à posséder un oratoire dans leurs maisons. Les saintes images, en se multipliant à l'infini, se sont appropriées au culte domestique. De monumentale, la peinture russe s'est peu à peu réduite à la miniature. Rares, dans ce pays aux constructions de bois, étaient les murailles où le vieil art byzantin pût déployer ses colossales figures, tandis que chaque ménage tenait à posséder ses icones de bois ou de métal, ses « tableaux ouvrans, » ou ses *piadnitsy*, ainsi nommées du mot *piad*, paume de la main, parce qu'elles n'étaient pas plus grandes que la main. Les Grecs avaient déjà introduit avec eux les images portatives. La patience russe s'appliqua à les perfectionner, à en accroître la finesse, resserrant les sujets, rapetissant les personnages, si bien que les figures finirent par devenir microscopiques. Il y a de ces peintures anciennes qu'il faut regarder à la loupe. L'artiste moscovite fait tenir tout un jugement dernier dans un panneau de quelques pouces. Les diptyques ou triptyques de métal ou de bois sculpté rivalisent de finesse avec les peintures. Ainsi, par exemple, les crucifix de cuivre où toute la vie du Sauveur se déroule autour du Christ en croix. Nombre de ces « tableaux ouvrans » ou de ces diptyques reproduisent en raccourci tous les saints et les sujets d'ordinaire placés sur l'iconostase. Aussi le peuple appelle-t-il ces délicates images des églises. Les vieux-croyans, les sectaires en lutte avec la hiérarchie officielle montraient une préférence pour ces minuscules icones; elles avaient, pour eux, l'avantage d'être faciles à emporter en temps de persécution. On rencontre de ces iconostases peints sur des tissus. Aux XVIe et XVIIe siècles, le goût de cette sorte de miniature dominait tellement dans les ateliers des villes ou des couvens que ces images à dessin microscopique, destinées d'abord au culte privé, s'introduisirent jusque dans les grandes églises. Les imagiers russes, peintres ou ciseleurs, ont témoigné dans ce genre d'une singulière habileté de main. Ce n'est point, du reste, leur seule qualité; ces figures byzantino-russes, en dépit de leur gaucherie ou de leur manque de naturel, ont d'ordinaire une simplicité sérieuse et une noblesse d'expression qui, par les âmes pieuses, les font souvent préférer aux

chefs-d'œuvre de notre art occidental. En demeurant attachée aux types hiératiques, la peinture orthodoxe a échappé au paganisme de la renaissance : l'art religieux, maintenu dans une perpétuelle minorité, ne s'est point, comme en Occident, tué en s'émancipant.

A la persistance de cet art archaïque, il y a ainsi pour les Russes plusieurs raisons. Ce n'est pas seulement le respect séculaire des types traditionnels, l'imperfection du dessin et de l'éducation technique; c'est aussi l'esprit d'ascétisme, encore vivant dans une grande partie du peuple. Si cet art sacré s'est pour lui pétrifié en des formes conventionnelles, c'est qu'il n'a pas cessé de répondre à l'idéal religieux de la nation. Puis, pour faire sortir des figures vivantes des longues gaines byzantines, pour passer de la grave vierge grecque aux suaves madones de Luini ou de Francia, il faut des mouvemens politiques ou religieux, des révolutions sociales et morales, comme en ont vu l'Italie et l'Occident à la fin du moyen âge. Où la Russie d'Ivan le Terrible ou de Michel Romanof eût-elle pris les inspirations des vieux maîtres des communes de Toscane et des Flandres? Quelle main eût eu l'audace de relever le voile de la Vierge et de dégager sa taille? La Moscovie devait être impuissante à s'affranchir de l'art hiératique ; l'idée même ne lui en pouvait venir.

Ce que n'a pu faire autrefois l'ancienne Moscovie, tirer des types byzantins un art nouveau, la Russie moderne ne saurait aujourd'hui l'accomplir; elle en a passé l'âge. De pareilles mues ne s'opèrent qu'à l'adolescence des nations. Depuis que la Russie est envahie par l'imitation de l'art occidental, la peinture religieuse a peine à rien créer d'original. Tous les efforts pour la renouveler ne font que montrer la difficulté de sortir du style byzantin sans tomber dans le style profane. Le problème est d'autant plus malaisé, que l'art russe contemporain incline plus franchement au réalisme. La Russie a, sous Nicolas, possédé un artiste d'un génie singulier qui s'était voué aux compositions religieuses; mais cet Ivanof, dont la vie s'est passée à peindre un unique tableau, n'a guère laissé que des esquisses et des ébauches. Les grandes églises modernes, Saint-Isaac à Pétersbourg, l'église du Sauveur à Moscou, trahissent, dans leurs plus belles peintures, les tâtonnemens d'un art en train de se chercher lui-même. Les Russes en quête de rajeunir les types traditionnels versent souvent dans les mêmes défauts que l'imagerie catholique contemporaine. En cherchant la grâce, ils rencontrent la mignardise; en poursuivant le naturel, ils tombent dans la vulgarité. Quand elles veulent se moderniser et s'enjoliver, qu'elles essaient de sourire dans leur vêtement de vermeil, les icones russes ne font que perdre de leur dignité : elles ressemblent à de vieilles femmes qui ne savent point être de leur âge. On comprend que les sectaires russes repoussent tous ces types adoucis; dans ces visages

roses et mièvres, le vieux-croyant se refuse à reconnaître le Christ et la Vierge. Comme le moujik, on serait tenté de leur préférer les grossières images de Souzdal (1).

III.

Il en a été de la musique autrement que de la peinture. Si les lois ecclésiastiques en ont rétréci le champ, elles ne l'ont pas entouré de bornes aussi étroites, ou le génie russe ne s'y est pas laissé enfermer. Il ne s'est point contenté de ce qu'il avait reçu de Byzance, il s'est fait du chant religieux un art national.

De même qu'entre les arts du dessin elle n'admet que le moins matériel, la peinture, l'église orthodoxe ne tolère, en fait de musique sacrée, que la plus spirituelle, la plus liée à la prière, le chant. Chez elle, point d'instrumens inanimés de bois ou de cuivre; rien, pour louer Dieu, que la voix humaine, l'instrument vivant, accordé par le Seigneur pour célébrer ses louanges éternellement. Dans les temples de l'Orient, ni harpe ou psaltérion comme chez les Hébreux, ni viole ou basson tels que fra Angelico et Pérugin en mettent aux mains de leurs anges, ni orgue aux mille sons, ni orchestre aux instrumens variés; rien pour soutenir le chant des clercs ou des fidèles : à l'église comme au ciel, les cantiques des hommes, de même que les chœurs des anges, doivent se suffire à eux-mêmes. Chose à remarquer, si, dans ses basiliques ou ses cathédrales, Rome a laissé pénétrer la musique instrumentale, les chefs de la hiérarchie romaine, les papes, ont, eux aussi, banni de leur chapelle tout instrument fabriqué de main d'homme. Dans tous les offices auxquels prend part le pape ne retentit que la voix humaine; l'orgue même est proscrit. Et ce n'est pas l'unique ressemblance entre la chapelle pontificale et l'église patriarcale de Constantinople. Il serait aisé d'en signaler d'autres, par la bonne raison qu'en dehors de Milan et du rit ambroisien, c'est à Rome même, autour du suprême pontife, que le rit latin est demeuré le plus antique.

Strictement fidèle à ses maîtres pour la peinture, l'église russe s'est, pour le chant religieux, émancipée de leur tutelle. Elle ne s'en est point tenue, comme eux, à la psalmodie nasillarde qui dé-

(1) Pour certaines de leurs grandes églises, telles que Saint-Isaac, les Russes ont repris la décoration en mosaïque partout d'un caractère si monumental. Ils ont, à Pétersbourg, une fabrique de mosaïque qui ne le cède en importance qu'à celle des papes, dont elle imite les méthodes. Au lieu de demeurer un art distinct, essentiellement décoratif, ayant ses procédés et ses effets, la mosaïque, en Russie comme à Rome, prétend, à force de nuances et de finesse, reproduire servilement la peinture.

pare les plus nobles hymnes de l'antiquité chrétienne. Le Slave russe s'est montré plus exigeant pour l'oreille que pour les yeux; il ne s'est pas, comme les caloyers grecs, contenté de ces mortes cantilènes sans accords ni modulations, qui rivalisent de sécheresse avec les plus maigres figures byzantines; il lui a fallu un chant vivant. Le sens esthétique l'a ici emporté sur l'ascétisme, soit que le Russe fût naturellement mieux doué pour la musique, soit que l'église fût plus indulgente pour un art partout regardé comme un symbole et un avant-goût des joies du paradis.

Pour laisser plus de liberté au chant religieux qu'à la peinture, l'église russe ne l'en a pas moins toujours tenu sous sa main. Alors même qu'à côté des modes de l'antique plain-chant, elle admettait des tonalités nouvelles et des compositions modernes d'une facture plus compliquée, elle a toujours pris soin que la musique religieuse restât distincte de la profane et qu'on ne pût s'y tromper. Ce n'est point chez elle qu'on a jamais vu l'opéra envahir le sanctuaire, ou les fidèles prier le matin sur les airs qui les font danser le soir. Aujourd'hui encore, pour exécuter dans l'église des compositions de musique sacrée, il faut l'autorisation de la censure ecclésiastique (1).

Non-seulement le chant liturgique, originaire de la Grèce, s'est développé suivant le génie russe; mais c'est peut-être à cette extrémité de la chrétienté, en dehors de la vieille Europe, que le plain-chant, hérité de l'antiquité classique, a le mieux conservé sa grave noblesse. Nulle part la récitation des psaumes, la lecture des répons ou des leçons de l'Écriture, le chant des hymnes de l'église n'a plus de majestueuse simplicité. Puis, au plain-chant, les maîtres anonymes du moyen âge ont ajouté des chants appelés *raspiévy*, d'un dessin mélodique original, souvent apparentés aux mélancoliques chansons populaires. L'invasion de la musique occidentale semblait devoir étouffer tout art russe; par une heureuse exception, elle a rajeuni et enrichi le chant sacré. Il s'est, à la fin du XVIIIe siècle, sous l'influence des Italiens appelés par Catherine II, formé tout un art nouveau, lui aussi éminemment national. Le chant religieux a ainsi été de tout temps en honneur. Toutes les classes y sont fort sensibles. Rien n'attire le moujik à l'église comme de beaux chœurs et de belles voix. En certains villages, on a remarqué que le paysan délaissait les offices lorsque le chant y était négligé. Le peuple déteste dans la liturgie ce qu'il appelle le chant de bouc (*kozloglasovanie*). Aussi attribue-t-on dans les séminaires

(1) Dans la pratique, il faut même souvent l'autorisation du directeur de la chapelle impériale, ce qui a éloigné de ce genre les grands compositeurs contemporains et ce qui risque d'en amener la décadence.

une grande importance à l'éducation musicale des prêtres et des diacres.

Pour ce goût du chant et de la musique, la Russie orthodoxe n'est pas sans quelque analogie avec l'Allemagne protestante. Chez elle aussi, la musique a été l'art religieux par excellence; mais, privé d'orchestre, il n'a pu y prendre le même essor. Si elle n'a eu ni Bach ni Haendel, les maîtrises de la Russie lui ont donné plus d'un artiste. C'est dans les chœurs de l'église que s'est d'abord révélé ce génie musical, attesté depuis par toute une école dramatique. Des compositeurs, pour la plupart maîtres de la chapelle impériale, se sont, dans ce domaine restreint, fait un juste renom: ainsi Bortniansky et Alexis Lvof, l'auteur de l'hymne national: *Dieu garde le tsar* (1)!

Tout ce qu'on peut demander à la voix humaine, les chapelles russes l'ont obtenu. Elles atteignent tour à tour à une suavité vraiment angélique et à une grandeur terrifiante, faisant résonner tous les registres du sentiment religieux. En même temps que des compositeurs, l'église russe possède des maîtrises, aujourd'hui peut-être sans égales en Europe. Tels notamment la chapelle de la cour et, à Moscou, les chantres de Tchoudof. Dans ces chœurs russes n'entrent que des voix d'hommes et d'enfans, l'amollissante voix de la femme étant bannie de la liturgie (2), et les Russes n'ayant jamais eu recours à des sopranistes sans sexe. On est émerveillé des effets de sonorité et de la perfection qu'atteint la chapelle impériale avec d'aussi faibles moyens. Les voix de basses surtout ont une puissance et une profondeur incomparables; à entendre ces masses chorales sans orchestre pour les soutenir, l'étranger jurerait qu'elles sont accompagnées d'instrumens à cordes (3).

IV.

La musique, où elle a laissé s'introduire les tonalités modernes, est peut-être la seule infraction de l'église russe à l'esprit d'ascé-

(1) Voyez, par exemple, le révérend Razoumovski, professeur de chant sacré au Conservatoire de Moscou : *Tserkovnoé pénié v Rossii*, et le prince N. Ioussoupof: *Histoire de la musique religieuse en Russie.* — On peut, à Paris même, à l'église russe de la rue Daru, prendre une idée de ce chant religieux, quoique les chœurs y soient en majorité composés de Français.

(2) Dans les couvens de femmes, ce sont, au contraire, les religieuses qui forment le chœur; dans les pensionnats, les jeunes filles.

(3) Berlioz, en tout épris d'art original, goûtait fort les œuvres de Bortniansky. Quant à la chapelle de la cour, il écrivait avec son outrance habituelle : « Comparer l'exécution chorale de la chapelle Sixtine à Rome avec celle de ces chantres merveilleux, c'est opposer la pauvre petite troupe de râcleurs d'un théâtre italien de troisième ordre à l'orchestre du Conservatoire de Paris. » (*Soirées de l'orchestre. Cf. Correspondance.*)

tisme de l'orthodoxie orientale. Pour tout le reste, le culte, dans son austère immobilité, a gardé quelque chose d'archaïque ; il a conservé les usages et les observances qui semblent le moins s'adapter aux habitudes modernes. Ainsi pour le jeûne et l'abstinence. En aucune église, les jeûnes ne sont aussi fréquens et aussi rigoureux. Ni le rude climat du Nord ni l'amollissement du siècle n'ont mitigé ces macérations imaginées en un autre temps pour un autre ciel.

Au lieu d'un carême, l'église russe en compte quatre : l'un, correspondant à l'Avent des latins, précède Noël ; un autre, le grand carême, précède Pâques ; un troisième vient avant la Saint-Pierre ; un quatrième avant l'Assomption. Le nombre des jours maigres monte au moins à un tiers des jours de l'année. Outre les carêmes et les vigiles des fêtes, il y a deux jours d'abstinence par semaine, le vendredi et le mercredi, le jour de la mort du Sauveur et le jour de la trahison de Judas. Les Grecs, toujours heureux de se distinguer des Latins, trouvent malséant que, pour se mortifier, les Latins aient préféré le samedi au mercredi.

Pendant les quatre carêmes, la viande est entièrement défendue, et avec elle le lait, le beurre, les œufs. Il n'y a guère de permis que le poisson et les légumes, et cela sous un ciel qui ne laisse croître que peu de légumes. Aussi le Russe est-il en grande partie un peuple ichtyophage. Les eaux fluviales et maritimes de la Russie ont beau être riches en poissons, si bien qu'en peu de pays, sauf en Chine, l'élément liquide ne fournit autant à l'alimentation, les pêcheries du Volga et du Don, de la Caspienne ou de la Mer-Blanche ne sauraient suffire à cette nation de jeûneurs. Le hareng et la morue tiennent une large place dans la nourriture du peuple. Encore les plus sévères s'interdisent-ils le poisson. Durant ces quatre carêmes, le paysan vit, pour une bonne part, de salaisons et de choux conservés ; il est au régime d'un navire au long cours, et le même régime amène souvent les mêmes maladies, le scorbut notamment. Les dernières semaines du grand carême, qui tombe à la fin de l'hiver, alors que l'organisme a le plus besoin d'alimens substantiels, encombrent les hôpitaux. Les malades augmentent de nombre, les épidémies redoublent d'intensité, d'autant qu'aux jeûnes débilitans de la sainte quarantaine succèdent brusquement les bombances des fêtes de Pâques, le peuple cherchant à se dédommager de ses longues privations. Les deux carêmes de la Saint-Pierre et de l'Assomption, placés à l'époque des grandes chaleurs et des grands travaux des champs, ne font guère moins de victimes. Comment ces carêmes d'été n'accroîtraient-ils pas la mortalité parmi des travailleurs ruraux, abreuvés de kvass et nourris de poisson salé ou de concombres ?

Ces jeûnes si durs, le peuple y tient, peut-être par cela même

qu'ils sont pénibles et que la chair en souffre. Ils lui semblent essentiels à la religion ; ils sont, pour lui, le signe et le gage de la victoire de l'esprit sur la chair. Les longs jeûnes et les rudes jeûneurs lui inspirent une pieuse vénération. Selon l'exemple de la plupart des saints de l'Orient, la mortification est pour lui la plus méritoire des pratiques chrétiennes ; et le régime ordinaire du moujik est si pauvre que, pour se mortifier, il lui faut presque se réduire à son gruau et à son pain de seigle. Des paysans d'une autre nationalité auraient peine à supporter, sous de pareilles latitudes, une semblable abstinence. Il y faut l'endurance russe. Il y a peu d'années, sous Alexandre III, un fonctionnaire, en visite chez des colons tchèques de l'Ukraine, leur demandait si, en reconnaissance de l'hospitalité russe, ils n'étaient pas disposés à entrer dans l'église orthodoxe. « Non, Votre Haute Excellence, répondit l'ancien du village, vos jeûnes sont trop longs et trop sévères pour nous autres Tchèques, habitués au beurre et au laitage. »

Bien des Russes commencent à être de l'avis de ce Tchèque. Il n'y a plus, à observer dans toute leur rigueur ces jeûnes d'anachorètes, que le moujik et l'ouvrier, si souvent encore semblable au moujik. Parmi les marchands, qui naguère étaient les plus stricts pour toutes les observances religieuses, le relâchement s'est déjà répandu, d'autant que, dans les classes moyennes, la piété est en déclin. Les hautes classes se sont, depuis longtemps, affranchies de ces durs carêmes. Les maisons les plus pieuses n'observent guère le jeûne, ou mieux l'abstinence, que durant la première et la dernière semaine du grand carême.

Pour se dispenser de suivre strictement les pratiques prescrites par l'église, les personnes religieuses ne se croient pas toujours tenues d'en demander la permission au clergé. Ici se retrouve la différence d'esprit et d'habitudes des deux églises. Avec plus de jeûnes, plus de fêtes, plus d'observances de toute sorte que l'église latine, l'église gréco-russe laisse en réalité à ses enfans plus de liberté ou de latitude. Il en est de la pratique des rites comme de l'interprétation du dogme. L'église orientale ne prétend pas astreindre les consciences à une domination aussi entière ou aussi minutieuse ; elle n'exige pas une aussi fréquente intervention de ses ministres. La soumission au prêtre, à l'autorité ecclésiastique, n'y est pas glorifiée au même degré. Par suite, la pratique du culte n'y a jamais donné la même influence au clergé. Beaucoup de catholiques regardent aujourd'hui le jeûne et l'abstinence comme étant avant tout une affaire d'obéissance. Rien n'est moins conforme à l'esprit de l'église orientale. Pour elle, l'abstinence reste avant tout une mortification et une préparation aux fêtes. Aussi n'y saurait-on rien voir de semblable aux dispenses ou aux privilèges ac-

cordés par Rome à certaines personnes ou à certains pays, tels que l'indult de la croisade qui, moyennant une aumône, relève les Espagnols et les Portugais des jeûnes du carême. Dans l'église gréco-russe, chacun est tenu d'observer les prescriptions de l'église autant que ses forces le lui permettent. On s'y croit moins obligé à réclamer une permission particulière pour chaque légère infraction aux pratiques prescrites ; les plus timorés seuls le font. On y a moins de scrupules à se fier à sa propre conscience. « A quoi bon, me disait, pendant le grand carême, une femme d'une piété sérieuse, à quoi bon demander à un prêtre la permission de ne pas jeûner, alors qu'en me donnant une santé délicate, Dieu me défend le jeûne ? » Loin que la lettre étouffe toujours l'esprit, l'esprit, chez les âmes les plus religieuses, se met ainsi à l'aise avec la lettre. Si, dans la société russe, la dévotion est moins fréquente que dans les pays catholiques, elle y est parfois plus large et plus spirituelle, même chez le sexe qui partout est le plus esclave des pratiques du culte.

Il y a, sous ce rapport, une grande différence entre les classes instruites et les classes ignorantes, à tel point qu'elles semblent souvent ne pas appartenir à la même foi. Chez le peuple, la lettre règne en souveraine. Le jeûne s'impose à lui dans toute sa rigueur comme une loi. Dans les pays écartés, il se scandalise encore de la voir violer. Sous Nicolas, un Allemand, allant de Pétersbourg à Archangel, eut la tête fendue par un paysan qui n'avait pu tolérer que, devant lui, l'on mangeât du lard en carême. Aux yeux du meurtrier, c'était là une sorte de sacrilège qu'un chrétien ne pouvait laisser impuni. Aujourd'hui, les moujiks sont trop faits à de pareils scandales pour être pris d'aussi violente indignation. Ils montrent même, en cas semblable, une tolérance singulière, vis-à-vis des étrangers surtout ; mais ils ne s'en croient pas moins tenus d'observer eux-mêmes la loi traditionnelle. Presque tous résistent à ceux qui tentent de les en faire dévier. Pour y faire renoncer le peuple, il faudrait y faire renoncer l'église.

Or, en eût-elle le droit, l'église n'en a guère la liberté. L'église est captive de la tradition, prisonnière de l'antiquité. La discipline, les rites, les observances sont, chez elle, presque aussi immuables que le dogme. Ayant mis dans l'immobilité sa force et son orgueil, il lui est malaisé d'abandonner officiellement ce qu'elle a enjoint durant des siècles. La simplicité des plus pieux de ses enfans s'en trouverait offensée ; il en pourrait résulter des schismes avec l'étranger ou de nouvelles sectes en Russie (1). Par ce côté, l'orthodoxie

(1) L'armée russe, avec l'autorisation du saint-synode, ne fait le carême que pendant une semaine, mais c'est là un cas particulier et un règlement aussi administratif qu'ecclésiastique.

gréco-russe a un manifeste désavantage vis-à-vis du catholicisme latin. Elle n'a point les mêmes ressources que l'église romaine. Ne possédant pas d'autorité centrale, d'organe vivant pour commander au nom du Christ, elle ne peut, autant que sa grande rivale, s'accommoder aux nécessités des temps ou aux besoins du climat. Grâce à la domination incontestée du siège romain, le catholicisme a, en pareille matière, plus de liberté et plus de souplesse : la concentration même de l'autorité dans une seule main le rend plus libre. Personnifiée dans le pape infaillible, l'église peut parler, elle peut marcher, elle peut lier et délier; tandis que l'église orientale, sans voix pour parler en son nom, ni ressort pour la mouvoir, semble vouée au silence aussi bien qu'à l'immobilité. A force de se garder de tout changement, elle a pour ainsi dire perdu la faculté du mouvement. Elle ressemble à ses rigides icones; sa bouche, comme la leur, est close; ses membres, raidis depuis des siècles, ne peuvent se ployer à volonté; ils sont pour ainsi dire ankylosés.

En Russie, le carême n'est pas seulement une époque de mortification; il est aussi ou il est supposé être une époque de recueillement. L'état, qui se plaît à se faire l'auxiliaire de l'église, y veille à sa manière. Si la loi n'oblige pas tous les Russes au jeûne, si aujourd'hui la police laisse les *traktirs* servir des alimens prohibés, l'état enjoint de s'abstenir de certains plaisirs profanes, du théâtre notamment. Le code pénal contient, à cet égard, un article 155 encore en vigueur. Pour les grandes villes, pour les classes mêmes qui jeûnent le moins, cette sorte d'abstinence ne laisse pas d'être pénible. Pendant le grand carême, comme aux veilles de fêtes, les théâtres sont fermés. Le drame, la comédie, l'opéra, doivent chômer. Il est vrai que cette prohibition s'applique surtout aux grands théâtres subventionnés par l'état ou par les villes. Les concerts spirituels de la chapelle de la cour ou des chœurs de Tchoudof ne sont pas la seule ressource de la saison. Les cirques, les saltimbanques, les cafés-concerts, les tableaux vivans, voire les spectacles en langue étrangère restent d'ordinaire autorisés. Sous Alexandre II, si l'opéra russe était interdit, il n'en était pas de même de l'opérette française ou de la *posse* allemande. Le carême était la saison d'Offenbach et de Lecocq. Le théâtre bouffe devenait le rendez-vous de la société élégante. Cette question de la clôture des théâtres en carême a bien des fois passionné les salons et la presse. C'est pour de pareils sujets que les polémiques ont le champ le plus libre. A l'inverse du public de Pétersbourg, on a vu, au commencement du règne d'Alexandre III, le conseil municipal de Moscou attribuer « la décadence des mœurs » à ce que, durant quelques années, le gouvernement s'était relâché de sa sévérité vis-à-vis des spectacles en carême. Le pouvoir a fait droit aux vœux

de la *douma* moscovite, et, conformément aux représentations du saint-synode, l'article 155 du code pénal a de nouveau été strictement appliqué.

V.

Il en est des fêtes comme des jours de jeûne; le nombre en est manifestement excessif, et l'église éprouverait les mêmes difficultés à le diminuer. Ici encore, le culte orthodoxe a pour nous quelque chose d'archaïque. Autant de fêtes que de jeûnes; de trois jours, l'un est consacré à l'abstinence et un autre au chômage. Les dimanches forment à peine la moitié des jours fériés, et bien des fêtes ont une veille ou un lendemain. Aux solennités religieuses s'ajoutent, en Russie, les solennités civiles, fêtes de l'empereur, de l'impératrice, du prince héritier, anniversaire de la naissance ou du couronnement du souverain. Autrefois, la fête de tous les grands-ducs était jour férié.

Pour la santé publique, ces chômages répétés ne valent guère mieux que les longs carêmes. Les jours de fête sont les jours d'ivrognerie et de débauche. Si le matin est donné à l'église, le cabaret a la journée ou la soirée; et, si tous les villages n'ont pas d'église, tous ont des cabarets. Le Russe aime peu les exercices du corps; il passe ses fêtes au *traktir;* il ne connaît d'autre plaisir que la boisson et un repos inerte. On a remarqué qu'en russe le mot fête vient du mot oisiveté (1), et comme, sous tous les climats, l'oisiveté est la mère des vices, les fêtes trop fréquentes deviennent une cause de démoralisation.

En Russie, tout comme en Occident, certains esprits s'imaginent que l'église a multiplié les fêtes par calcul, dans l'intérêt du clergé, qui bénéficie de la dévotion de ses ouailles et de la fréquence des offices, d'autant qu'à certains de ces jours l'usage était, dit-on, de travailler au profit du curé. Il n'est nul besoin de cela pour expliquer le grand nombre des jours fériés. Le penchant naturel de l'esprit religieux, de l'esprit ecclésiastique, est partout de détacher l'homme des choses terrestres pour le ramener au monde invisible. L'un des moyens, ce sont les fêtes, les jours consacrés qui appartiennent à Dieu. Y a-t-il eu là un calcul humain, l'église, en Orient comme en Occident, s'est sans doute moins inspirée de l'intérêt du clergé que de l'intérêt des masses, du menu peuple des villes et des campagnes. En multipliant les jours fériés, l'église remplissait son rôle de patronne des faibles et des petits. Tant qu'il y a eu des esclaves ou des serfs,

(1) *Prazdnik* (fête) de *prazdnyi* (oisif).

les fêtes qui affranchissaient du travail servile ont été pour l'humanité un bienfait. Aujourd'hui même que l'esclavage a disparu, ne voit-on pas, en plusieurs pays, les ouvriers ou employés réclamer des lois contre le travail du dimanche, afin d'être assurés d'un jour de repos?

Instrument d'émancipation en certaines conditions sociales, les fêtes en se multipliant deviennent une sorte de servitude. Trop fréquentes, elles entravent le travail et le travailleur, elles appauvrissent les particuliers et les nations. Dans les pays protestans, le cultivateur a près de trois cent dix jours pour travailler. Dans les pays catholiques, où les fêtes d'obligation n'ont pas, comme en France, été réduites, l'ouvrier ou le paysan ont encore près de trois cents jours de travail. En Russie, il ne leur en reste guère que deux cent cinquante. Pour les orthodoxes, l'année a, de cette façon, cinq ou six semaines de moins que pour les catholiques d'Italie ou d'Autriche, deux mois de moins que pour les protestans d'Allemagne ou d'Angleterre. C'est là une cause évidente d'infériorité économique, d'autant que, aux fêtes d'obligation, l'usage dans chaque contrée, dans chaque village, dans chaque famille, ajoute des fêtes locales, des anniversaires, les jours de naissance ou les jours de nom, comme on dit en Russie, toutes fêtes que le peuple se plaît à célébrer. Les inconvéniens de ces chômages répétés sont d'autant plus sensibles qu'un grand nombre tombent sur la belle saison. Au temps de la fenaison ou de la moisson, on voit parfois le foin pourrir sur place ou le grain germer, pendant que faneurs ou moissonneurs sont à faire la fête. Aussi les propriétaires répètent-ils que les jours fériés sont une des calamités de l'agriculture russe (1). Les pédagogues ne s'en plaignent guère moins que les agronomes. J'ai entendu calculer que, pour obtenir des enfans russes autant de travail que des français ou des allemands, il fallait leur demander un ou deux ans d'école de plus.

On comprend que l'opinion et le gouvernement se soient préoccupés de cette question. La plus haute autorité de l'église russe, le saint-synode, l'a même parfois, dit-on, mise à l'étude. Pour réduire le nombre des jours fériés, on pourrait distinguer entre les fêtes et, comme à Rome, par exemple, maintenir pour certaines d'entre elles l'obligation d'assister aux offices, tout en autorisant le travail. Par malheur, il est douteux que tous les sujets du tsar reconnaissent au synode de Pétersbourg le droit de déclasser à son gré des fêtes de tout temps célébrées par l'église. Puis, pour être officiellement supprimées, elles ne cesseraient pas toujours d'être conservées par le peuple. Déjà quelques-unes des fêtes le plus volontiers

(1) Dans le district de Staraïa-Roussa, par exemple, le nombre des jours de travail est réduit à deux cent quarante-cinq; il en est de même dans celui de Valdaï, tandis que, pour les catholiques de Kovno, il monte à deux cent soixante-dix, et pour les luthériens des provinces baltiques, à deux cent quatre-vingt-dix. (Enquête agricole.)

célébrées par le moujik, celles de Saint-Élie ou de Notre-Dame de Kazan entre autres, ne lui sont pas imposées par l'église.

Il est vrai que ces innombrables fêtes, le Russe ne les chôme pas toujours avec scrupule. J'ai vu, au cœur de la vieille Russie, des paysans achever leurs travaux le dimanche. Ils n'ont pas, pour le repos du Sabbat, le respect judaïque des protestans anglais ou américains. Ils ne craignent pas à l'occasion de vendre ou d'acheter au sortir de l'office des dimanches. En revanche, le peuple répugne à travailler pour un maître les jours fériés. C'est une des choses qui le froissent dans la pratique de certaines industries, et qui parfois indisposent les ouvriers contre les chefs d'usine d'origine étrangère. Pour faire droit à des plaintes de ce genre, le gouvernement d'Alexandre III a enjoint d'observer plus strictement les chômages prescrits par l'église. Peut-être eût-il mieux valu, pour l'industrie nationale, que pareil règlement coïncidât avec une réduction du nombre des jours fériés.

A cette question s'en lie une autre non moins délicate, la réforme du calendrier. On sait que l'église russe et l'état avec elle ont conservé l'année julienne; bien mieux, le gouvernement impérial a ramené ce calendrier suranné dans des contrées qui l'avaient dès longtemps rejeté. C'est ainsi que la patrie de Copernic a dû revenir au « vieux style. » Il n'a pas suffi de trois siècles pour faire renoncer la Russie à un mode de supputation abandonné de tous les peuples civilisés, catholiques ou protestans, et reconnu pour défectueux par les pays qui persistent à le garder. Elle laisse, la Russie orthodoxe, les astres se mouvoir et la terre tourner, sans daigner tenir compte du cours du soleil. En dépit de ses observatoires, elle vit dans un anachronisme. On dirait qu'il ne lui déplaît pas d'être en retard sur le monde occidental, tant elle met peu de hâte à le rattraper. Ce calendrier de l'ancienne Rome, qui, aux yeux de l'étranger, est pour la Russie comme une enseigne de son attardement, il semble pourtant qu'elle ait tout intérêt à le laisser au vieil Orient. En datant de douze jours plus tard que le soleil, elle paraît arriérée de trois ou quatre siècles. Si elle persiste à ne pas se conformer à l'ordre naturel des saisons, c'est toujours pour le même motif: c'est que, dans l'église orthodoxe, il n'y a pas d'autorité centrale pour décréter une pareille mesure, ou pour la faire accepter de tous.

Tandis que l'église romaine, libre de corriger à son gré ses rites et ses coutumes, a mis son orgueil à réformer elle-même son calendrier, l'église orientale, par sa constitution, reste malgré elle enchaînée à l'année julienne, comme si, depuis César, le monde et la science étaient demeurés immobiles. Cette réforme en apparence si simple, effectuée partout autour d'elle, l'église russe ne

s'est pas encore senti la force de l'accomplir. L'état en pourrait assurément prendre l'initiative ; le calendrier grégorien a beau porter le nom d'un pape, le difficile ne serait pas de le faire adopter du saint-synode et du clergé, mais bien de le faire agréer du peuple. Pour cela, il ne faudrait peut-être rien moins qu'une entente avec les patriarches et toutes les églises d'Orient, une sorte de concile du monde orthodoxe. Aux yeux d'une grande partie de la nation, un changement de calendrier ne serait rien moins qu'une révolution. Certaines sectes ne manqueraient pas d'y voir un signe du prochain avènement de l'antéchrist. C'est que la substitution du nouveau style à l'ancien ne troublerait pas seulement les habitudes d'un peuple, en toutes choses obstinément attaché à la coutume, elle altérerait l'ordre traditionnel des fêtes, en attribuant à un saint le jour que le calendrier consacrait à un autre. Pour rattraper le nouveau style, on serait contraint de retrancher d'une année douze jours, douze fêtes, c'est-à-dire de frustrer autant de saints des hommages auxquels ils ont droit. Que diraient les hommes portant le nom des saints sacrifiés par la réforme? Le paysan aurait peine à comprendre que tel ou tel bienheureux, et, à plus forte raison, que le Christ ou la Vierge pût, même pour une année, être dépouillé du jour qui lui appartient. Il y verrait une sorte de dépossession, de déchéance des saints évincés; en s'y associant, le moujik craindrait d'être victime de leur courroux. Il n'en faudrait pas davantage pour exciter les scrupules comme les appréhensions d'une partie du peuple. L'autorité, en passant outre, risquerait de renforcer les rangs des adversaires de l'église, de fournir une arme de plus à ces vieux-croyans qui l'accusent déjà d'avoir altéré la liturgie. Ainsi s'explique le maintien de l'ancien style : l'omnipotence impériale n'a pas encore osé porter la main sur le calendrier. Dès qu'il s'agit de la conscience du peuple, l'autocratie ne se sent plus un pouvoir illimité. Sa toute-puissance a une borne, la foi, disons plus, le préjugé populaire.

VI.

Comment la radiation de douze jours du calendrier ne serait-elle pas une grosse affaire dans un pays où le culte des saints est resté aussi primitif et aussi naïf? La dévotion aux saints a, de tout temps, été l'une des marques de la piété russe. En peu de pays de l'Europe, la vie des saints, anciens ou modernes, a été aussi populaire. Si elle n'a pas encore eu ses bollandistes, la Russie a eu sa « Légende dorée. » Ce sont, pour la plupart, des récits venus des Grecs ou des Bulgares, et enrichis à sa manière par le génie russe. Dans ces *Vies des saints*, d'ordinaire anonymes, les érudits mo-

dernes ont distingué des rédactions successives, d'abord courtes, puis allongées, puis de nouveau raccourcies. Cette hagiographie légendaire est une des branches les plus riches de la littérature populaire et, en même temps, une des sources les plus précieuses de l'histoire nationale (1).

L'on s'imagine souvent en Occident que l'église gréco-russe ne compte dans son empyrée que des saints anciens, pour la plupart antérieurs à la séparation de Rome et de Byzance. Les écrivains catholiques répètent constamment que l'Orient, si riche en saints avant le schisme, n'en enfante plus depuis le schisme ; à les en croire, l'église gréco-russe aurait même cessé d'en revendiquer, confessant elle-même sa stérilité (2). Rien n'est moins vrai. De pareilles assertions montrent simplement à quel point l'église orientale est mal connue de l'Occident. Loin de n'avoir plus de saints depuis une dizaine de siècles, l'Orient, la Russie en particulier, en compte une multitude. L'église russe possède des saints, des bienheureux ou des vénérables (*prépodobnye*) de toutes les époques, de sainte Olga au XVIIIe siècle. Les catacombes de Kief seules en abritent plus d'une centaine dont les moines de Petchersk ont dressé le catalogue pour l'édification des pèlerins. Moscou, Novgorod-la-Grande, Pskof, toutes les anciennes villes, tous les anciens monastères ont leurs saints et leurs vénérables (3).

Parmi ces bienheureux, dont la réputation s'étend parfois de la Baltique au Pacifique, il y a des martyrs, des évêques, des princes, des moines surtout. Ces saints russes ont, comme leurs icones et comme leur église elle-même, quelque chose d'ancien et, pour répéter le même mot, d'un peu archaïque. La plupart proviennent de l'église ou du cloître et y ont passé la plus grande partie de leur existence terrestre. Beaucoup sont des anachorètes ou des ascètes d'un type tout oriental, comme ces bienheureux de Kief qui ont vécu des années immobiles dans la nuit de leurs catacombes. Quelques-uns, tels qu'Alexandre Nevsky, le saint Louis du Nord, sont des héros nationaux ; d'autres, tels que saint Serge, saint Tryphon, saint Étienne, l'apôtre de Perm, sont des convertisseurs de

(1) Voyez, par exemple, M. Bouslaief : *Istoritch. Otcherki Roussk. narodn. slovesnosti i iskousstva*, II, p. 97-98, et M. Klioutchevski : *Drevne-Rousskiia Jitiia Sviatykh kak istoritch. istotchnik.*

(2) Ainsi, par exemple, un des apologistes les plus distingués de l'église catholique, M. l'abbé Bougaud, écrivait : « Non-seulement l'église gréco-russe n'a plus de saints, mais elle n'en revendique même plus. » *Le Christianisme et les temps présens*, t. IV, 1re partie, chap. XI.

(3) La « Société des amis de l'ancienne littérature russe » a, par les soins de M. N. Barsoukof, publié une sorte de nomenclature bibliographique des plus connus de ces saints nationaux. (*Istotchniki rousskoï agiografii*, Saint-Pétersbourg, 1882. Cf. M. Yakoutof : *Jitiia sviatykh Sév. Rossii*, 1882.)

peuples. Il n'y a qu'à comparer la surface de la Gaule ou de la Germanie à celle de la Scythie russe pour deviner ce qu'il a fallu de missionnaires à ces vastes solitudes, et que de fatigues et de souffrances ont dû braver les apôtres de l'évangile au milieu de Finnois, de Mongols, de Tatars, de païens et de barbares de toute sorte.

Le ciel russe a beau compter de nobles et hautes figures, les saintes phalanges n'y présentent ni la même variété, ni le même éclat que les bienheureuses milices de l'Occident. Le plus patriote des hagiographes ne le saurait contester : ni par l'originalité de leur caractère ou de leur œuvre, ni encore moins par leur influence sur l'histoire ou sur la civilisation, les saints russes ne peuvent s'égaler aux saints de l'église latine, ou d'une seule nation catholique, telle que l'Italie, la France, l'Espagne. On y chercherait en vain des figures à opposer à un Grégoire VII ou à un saint Bernard, à un Thomas d'Aquin, à un François d'Assise, à un François de Sales, à un Vincent de Paul. Encore moins trouverait-on rien de comparable à une sainte Catherine de Sienne ou à une sainte Thérèse. Comme si le *térem*, ce gynécée moscovite, avait projeté son ombre jusque sur le paradis russe, les saintes, chez ces disciples de l'Orient, sont infiniment plus rares que les saints : leurs traits sont encore plus ternes et plus vagues. Ce défaut de personnalité des bienheureux, ce manque d'éclat et de relief du ciel russe ne tient pas uniquement au rôle plus effacé de l'église ou à la conception tout asiatique de la sainteté dans l'ancienne Moscovie, il tient aussi à l'infériorité de la vie publique et de la vie civile, à l'infériorité même de la civilisation.

L'église orientale, en toutes choses attachée de préférence à l'antiquité, a peu de goût pour les nouvelles dévotions, pour les nouveaux miracles, pour les nouveaux saints. Elle répugne à l'acceptation des visions et des prophéties contemporaines. D'accord avec l'état, l'église s'est efforcée de prémunir le peuple contre sa crédulité séculaire. « Ces moines se sont permis de prétendus miracles, me disait avec confusion un Russe, en me faisant visiter un couvent, mais cela va finir, on l'a défendu. » Un article du code, dirigé il est vrai contre les sectaires, prohibe les faux prodiges et les fausses prophéties. L'église russe n'a pas pour cela, comme les protestans, relégué le surnaturel dans les brumes lointaines du passé, à l'indistincte aurore du christianisme. Elle se dit toujours en possession du don des miracles, aussi bien que du don de la sainteté, y voyant un signe que Dieu est toujours avec elle. Aussi sa répugnance pour les nouveautés ne va pas jusqu'à fermer ses portes à tout nouveau thaumaturge. Elle a, en plein XIXe siècle, admis un ou deux saints.

De pareilles béatifications sont chez elle rarement spontanées;

elle s'y laisse pousser par le peuple plutôt qu'elle ne l'y provoque. Il n'y a pas en Russie de canonisation proprement dite. Rien de comparable aux longs et coûteux procès de canonisation des congrégations romaines. Cela ne serait ni dans les habitudes, ni dans l'esprit de l'église orientale. Chez elle, de même qu'aux temps primitifs, c'est encore la voix populaire qui proclame les élus de Dieu; elle en est toujours au *vox populi, vox Dei*. « Chez nous, me disait un ecclésiastique russe, ce n'est point le clergé, la hiérarchie qui canonise les saints, c'est Dieu qui les révèle. » Pour le peuple et pour l'église même, le grand signe de la sainteté, c'est l'incorruptibilité du corps des bienheureux et, accessoirement, les miracles qui s'opèrent sur leur tombe. Ainsi des vieux saints de Kief, dont j'ai touché les mains desséchées dans les catacombes où ils s'étaient fait murer vivans. Ainsi de l'un des derniers saints admis par les Russes, Métrophane, évêque de Voronège au XVIIIe siècle. A l'ouverture de son tombeau, vers 1830, le corps fut trouvé intact; sa réputation de sainteté, déjà répandue dans le peuple, en fut confirmée. Le saint-synode fit faire une enquête sur l'état du corps et sur les miracles attribués à Métrophane. L'enquête faite, l'ancien évêque fut, après approbation de l'empereur, reconnu officiellement pour saint. Un demi-siècle plus tard, j'ai vu des pèlerins, de toutes les parties de l'empire, se presser autour de la châsse d'argent du saint évêque (1).

Cette manière de constater la sainteté emporte, en effet, le culte du corps des saints, autrement dit le culte des reliques, et, par suite, les pèlerinages. Il en a été ainsi de tout temps chez les Russes : on le voit par les plus anciennes chroniques. Si nombreux que soient les corps saints recueillis dans les églises, il se trouve toujours des pèlerins pour baiser la pierre qui les recouvre. Le goût des pèlerinages est un des traits par où les mœurs russes rappellent le plus l'Orient et le moyen âge. Il est peu de paysans qui n'aient l'ambition de visiter les catacombes de Petchersk à Kief, ou la tombe de saint Serge à Troïtsa. Depuis l'émancipation des serfs et l'ouverture des chemins de fer, Kief est devenu le plus grand pèlerinage du monde chrétien et peut-être du globe (2). Non contens d'affluer aux sanctuaires nationaux de Kief ou de Moscou, nombre de moujiks, tels que les Deux-Vieux de Tolstoï, traversent

(1) Peu de temps après Métrophane, vers 1840, il était question de reconnaître comme saint un autre évêque, Tikhone. L'empereur Nicolas trouva que c'était assez d'un pour un règne, et Tikhone dut attendre une vingtaine d'années; il n'a été officiellement admis que sous Alexandre II.

(2) On y a, dit-on, compté, en une seule année, en 1886, près d'un million de pèlerins.

la mer, poussant jusqu'en Palestine ou au mont Athos. Quelques-uns vont à pied jusqu'au Sinaï. Comme pour les hadjis musulmans, avoir visité les lieux saints est un titre de considération dans les villages.

Ces pèlerins, hommes et femmes, sont pour la plupart âgés. Les lois qui l'attachent à la terre et à la commune mettent un frein à la passion du moujik pour ces pieux voyages. Aujourd'hui, comme au temps du servage, il n'obtient guère de s'absenter longtemps que lorsqu'il a élevé sa famille ou qu'il est impropre au travail. Ces pèlerins du peuple cheminent souvent par troupe, d'ordinaire à pied, avec leur longues bottes ou leurs *lapty* d'écorce de tilleul, marchant lentement des semaines et des mois, parfois mendiant en route, couchant à la belle étoile ou sous de vastes hangars dressés pour eux auprès des monastères en renom. Aucune distance ne les effraie : on a vu des femmes et des vieillards traverser ainsi l'empire, des frontières de l'Occident au cœur de la Sibérie, ou des rives du Dnieper aux bords de la Mer-Blanche. Beaucoup de ces vieillards des deux sexes, en route vers les sanctuaires lointains, accomplissent un vœu de leur jeunesse ou de leur âge mûr; ils ont, durant des années, attendu que la vieillesse leur apportât le loisir de payer leur dette au Christ ou aux saints. Parfois, d'accord avec le goût national, les moujiks se cotisent et forment une sorte d'*artèle* pour accomplir à frais communs les longs pèlerinages.

Les paysans qui vont jusqu'en terre-sainte allumer un cierge au saint-sépulcre et puiser une bouteille de l'eau du Jourdain deviennent de plus en plus nombreux. La Russie envoie aujourd'hui plus de pèlerins en Palestine que toutes les autres nations chrétiennes ensemble. Autrefois, beaucoup s'y rendaient entièrement par terre, franchissant à petites journées les steppes ponto-caspiennes, le Caucase, l'Asie-Mineure, le Taurus à travers les mépris et les vexations des musulmans. Aujourd'hui, un grand nombre vont encore à pied jusqu'à Odessa, où ils s'embarquent à prix réduit pour Kaïffa ou Jaffa. Chaque printemps, Odessa frète pour eux des bateaux sur lesquels on les entasse, comme dans nos ports les émigrans pour l'Amérique. Moyennant une cinquantaine de roubles, les hommes du peuple peuvent se faire transporter, du cœur de la Russie aux rives de la Palestine, avec la sécurité d'un retour payé d'avance. Naguère, leurs consuls étaient obligés d'en rapatrier gratuitement des centaines, que la rapacité des moines grecs avait dépouillés de leur dernier kopek.

Tout comme nos pèlerins latins au moyen âge, ces pèlerins russes ont, depuis longtemps, des itinéraires pour leur indiquer les principales étapes de la route, avec les sanctuaires à visiter et les reliques

à vénérer. Une société qui compte parmi ses membres des princes du sang et de hauts dignitaires du clergé, la « Société orthodoxe de Palestine, » s'est donné pour mission de veiller sur ces humbles visiteurs du tombeau du Christ (1). A Odessa, à Constantinople, à Jérusalem, on leur a préparé des refuges ou des hospices. Débarqués sur la côte inhospitalière de Palestine, sans autre bagage qu'une besace que chacun, homme ou femme, porte sur son dos, les pèlerins, le bâton à la main, s'acheminent vers la cité sainte, en psalmodiant de saintes prières. Je les ai vus, pareils à nos pèlerins des croisades, se prosterner et baiser la poudre de la route au premier aspect des murailles de la ville de David. J'ai rencontré à Bethléem, au Jourdain, à Tibériade leurs longues et sordides caravanes, parfois escortées de zaptiés turcs. Les infirmeries des monastères grecs sont remplies des malades qu'elles sèment sur les sentiers de la Judée; chaque printemps, des moujiks, encore revêtus de leur touloup d'hiver, ont la joie d'être inhumés dans la terre foulée par les pieds du Sauveur.

Ces milliers de pèlerins portent avec eux en Syrie la réputation de la piété et de la puissance de la Russie. Le gouvernement impérial a bâti pour ses nationaux, aux portes de Jérusalem, un immense couvent pareil à une ville. Les chants slavons ont retenti jusque sur le tombeau du Sauveur. Non contens d'avoir, avec la France du second empire, reconstruit la coupole du saint-sépulcre, les Russes ont, en diverses localités de la Palestine, restauré des églises et fondé des écoles où l'on enseigne le russe et l'arabe (2). Sur cette terre des croisades, où les différentes confessions et les diverses nations chrétiennes sont en perpétuel conflit d'influence, la Russie, la dernière venue, a su, comme patronne de l'orthodoxie, se tailler une place à part. Si jamais l'aigle moscovite vient à tremper ses ailes dans les eaux de la Méditerranée, ces pacifiques troupes de pèlerins pourraient bien frayer la voie à la conquête de nouveaux croisés.

ANATOLE LEROY-BEAULIEU.

(1) Un de ses membres, M. A. Élisséief, a publié, sous le titre de : *S Rousskimi palomnikami na Sviatoï Zemlé* (1884), une curieuse description du voyage et de la vie de ses compatriotes en terre sainte.

(2) La « Société russe de Palestine » a ainsi fondé, en 1885 et 1886, deux écoles de ce genre à Nazareth, et, en 1887, une sorte d'école normale. Les Grecs accusent les Russes de vouloir, dans la liturgie, faire substituer, en Syrie, l'arabe au grec, en attendant de les écarter l'un et l'autre pour le slavon.

L'ARMÉE ROYALE

EN 1789

III[1].

L'ADMINISTRATION. — LA DISCIPLINE. — LE CODE. — LA TACTIQUE.

I. — L'ADMINISTRATION.

L'administration militaire était demeurée longtemps bien confuse et bien arriérée. De mauvais systèmes ou des systèmes mal appliqués, des moyens de contrôle insuffisans, une comptabilité défectueuse, trop de parties prenantes, d'employés, d'agens, de parasites, trop de gens intéressés dans les fournitures, ou simplement incapables, l'habitude du gaspillage, les mœurs du temps (2), tout se réunissait pour en faire une machine très coûteuse et très compliquée. Le roi dépensait pour son armée deux ou trois fois plus proportionnellement que les autres souverains (3), et cette ar-

(1) Voyez la *Revue* du 15 mai et du 1er juin.

(2) Sont-elles si changées?

(3) « La différence énorme de nos dépenses à celles des puissances étrangères tient sans doute à ce que toutes les denrées, fournitures et matières premières à l'usage des troupes coûtent plus cher en France que partout ailleurs. Mais elle tient aussi à des points plus décisifs : à la disette d'argent où se trouve tout de suite l'administration, et de là au besoin où nous sommes de nous mettre pieds et poings liés dans les

mée n'était ni mieux nourrie, ni mieux vêtue, ni mieux équipée que les autres. Au dire de certains écrivains de la fin du XVIIIe siècle, elle l'était même beaucoup moins bien. Le service des vivres marchait encore d'une façon assez satisfaisante : celui du pain surtout, qui était entre les mains d'une compagnie relativement honnête (1). Mais quelle insuffisance et quels désordres dans les autres parties, quelles difficultés et quelles complications en temps de guerre ! Sous Louis XIV, grâce au système d'approvisionnemens imaginé par le grand-vivrier, nos généraux avaient tout à profusion ; chaque frontière était pourvue de magasins immenses, placés dans les meilleures conditions pour demeurer toujours en communications rapides avec les armées, à l'intersection de plusieurs routes, sur un fleuve, une rivière, un canal. On n'entreprenait jamais rien de considérable sans que ces magasins fussent établis et pourvus, et l'on ne s'en éloignait guère. La guerre se passait presque toute en petites opérations prévues d'avance, en sièges auxquels le roi venait, de Versailles, comme pour une représentation ou pour un feu d'artifice. L'affaire terminée, le bouquet tiré, l'armée rentrait dans ses quartiers, et l'on s'ajournait d'un commun accord à la prochaine campagne.

Mais au fur et à mesure que les opérations s'étendirent, et que nos armées prirent l'habitude d'aller chercher l'ennemi jusqu'au cœur de ses états, comme dans les guerres de la succession d'Autriche et de sept ans, il avait bien fallu renoncer à ce système ruineux d'approvisionnemens échelonnés à 150 ou 200 lieues de la frontière, et qui, en cas de défaite, tombaient fatalement au pouvoir du vainqueur. Le génie de Louvois lui-même n'y eût pas suffi, à plus forte raison celui de ses faibles successeurs. On ne fit donc plus de ces magasins, on eut recours exclusivement aux entreprises. Le roi n'y gagna pas, car plus ses finances s'obéraient, plus les prétentions des compagnies augmentaient ; plus son crédit baissait, plus les exigences s'élevaient. « C'était, suivant l'expression d'un contemporain, l'usure qui prêtait à la nécessité (2). » Encore si l'usure s'était contentée de faire sur ses marchés de gros bénéfices. Mais les inconvéniens pécuniaires n'étaient pas les seuls qui fussent attachés à notre système de subsistances : il faut voir combien ce système contra-

mains des entrepreneurs ; à notre maladresse à tirer parti des moyens du pays où nous faisons la guerre ; à notre habitude de ne savoir rien faire qu'avec des attirails énormes et à prix d'argent ; enfin, à tant et tant d'abus, soit de routine, d'ignorance ou de malversation, que je ne puis ni n'ose m'y arrêter. » — (Guibert, *Défense du système de guerre moderne.*)

(1) Guibert, *Essai général de tactique*, II, 302.

(2) Guibert, *Ibid.*

riait les opérations de nos armées. « Un officier-général arrive au commandement ne sachant rien du détail des subsistances. Comment les saurait-il? Depuis qu'en France ces détails ne sont plus entre les mains des militaires, ils ne les étudient plus. Cet officier croit ce qu'il n'a pas étudié, un labyrinthe. Il demande au munitionnaire des résultats relatifs aux opérations qu'il médite; mais, dans le fond, celui-ci, restant maître des détails, y étant seul initié, demeure despotique dans sa partie. Il exige moitié plus d'équipages, de vivres qu'il n'en faudrait, afin de mieux assurer son service. Peu lui importe que cette multiplicité d'attirail double les embarras et appesantisse l'armée... Ici, il suppose des difficultés, afin de se donner le mérite de les vaincre. Là, il fera pencher légèrement vers une opération dont le résultat sera commode, avantageux à ses propres dispositions. Presque toujours, faute de calculer l'ensemble des mouvemens, il regardera ses vivres comme le principal, et ils ne sont que l'accessoire... »

Tel est le portrait que Guibert, qui les avait vus de près, trace des munitionnaires au XVIIIe siècle. Ne le croirait-on pas écrit d'hier, et ne retrouverait-on pas encore aujourd'hui chez nos intendans quelques-uns des mêmes traits? Et ce n'est pas ici la protestation isolée d'un théoricien: lisez la correspondance des généraux, elle est remplie des mêmes plaintes au sujet des subsistances et des incroyables prétentions de ceux qui les dirigeaient. Ainsi, dès le début de la guerre de sept ans, un grave conflit éclate entre d'Estrées et Paris-Duverney, le Louvois de l'époque: d'Estrées reprochant à Duverney de compromettre par ses lenteurs (1) sa marche entre le Rhin et le Weser, Duverney répliquant que « les subsistances doivent régler les mouvemens de l'armée. » Un peu plus tard, la querelle reprend sur le même sujet, avec Richelieu cette fois. Duverney voudrait l'obliger à « aller chercher les subsistances où elles sont. » Richelieu lui répond avec raison que « les positions militaires ont pourtant bien leur importance, et que c'est aux subsistances d'aller chercher les troupes. »

Et ainsi de suite: entre ces deux pouvoirs rivaux, celui du munitionnaire et celui du général en chef, entre l'administration qui prétend s'ingérer dans les opérations et même parfois les gouverner, et le commandement que ces prétentions paralysent, le conflit est à l'état permanent dans les armées.

Comment guérir cette plaie, faire cesser ce désordre? Après bien des expériences et des tâtonnemens, le roi de Prusse en était venu, pour être moins volé, — ce qu'il n'aimait pas, — et pour être plus

(1) Rousset, *le Comte de Gisors*, p. 171.

libre de ses mouvemens, à mettre les subsistances entre les mains d'un directoire de guerre, divisé en plusieurs commissariats qui avaient chacun leur partie : celui-ci la boulangerie, un autre la viande, un troisième l'habillement. Quand ces troupes étaient en quartier, elles vivaient sur le pays : la guerre nourrissait la guerre. Les états de consommation visés par les généraux commandant les arrondissemens et par le commissariat étaient ensuite envoyés au grand directoire établi à Torgau ou à Leipzig pour être déduit des impositions. Point d'employés, point de frais de magasins, point de déchets, point de non-valeurs. C'est ce système ou un système analogue que Guibert et quelques autres bons esprits, frappés comme lui de la complication de notre administration militaire, eussent voulu voir institué, et c'est en s'emparant de leur idée que Choiseul avait d'abord substitué la régie, c'est-à-dire l'administration par le gouvernement lui-même, à l'entreprise. Mais ce système, si supérieur qu'il fût à l'autre, n'en différait point encore assez. Pour faire ses régies, Choiseul avait dû recourir au personnel des anciennes compagnies, et la nouvelle administration, dans ces mains habituées au gaspillage, ne réalisa pas toutes les économies qu'on en attendait (1). Pour que la réforme portât tous ses fruits, il l'eût fallu plus radicale. Il y fallait surtout un homme ayant tous les courages, mettant le bien public au-dessus de toutes les autres considérations, et prêt à lui sacrifier jusqu'à sa réputation d'honnête homme : j'ai nommé Saint-Germain. L'armée lui doit la première application de cette idée si simple : l'administration des corps par les corps eux-mêmes, et la suppression de tous les intermédiaires qui s'interposaient jadis entre le soldat et son tuteur naturel, au grand détriment de son bien-être et du trésor. Désormais, au lieu des diverses masses affectées, les unes à l'habillement, à l'entretien et aux réparations, les autres à l'équipement ou aux remontes, chaque régiment aura sa masse générale gérée par un conseil d'administration ainsi composé : le colonel, le colonel en second, le lieutenant-colonel, le major et le plus ancien capitaine.

Ce conseil s'assemblera chaque semaine, et ses délibérations seront consignées sur un registre. Il veillera au bon ordre et à l'économie des deniers communs. Il dressera l'état des fournitures nécessaires au corps, examinera ses marchés, et fera faire les achats par des officiers délégués à cet effet. Il pourvoira lui-même à l'habillement et à l'équipement de la troupe.

Saint-Germain eût été jusqu'à lui donner l'administration des

(1) Elle avait cependant donné de bons résultats lors de l'expédition de Corse, où elle avait été pour la première fois expérimentée. (Guibert, *Essai général*, II, 308.)

vivres, qui était retombée, sous les successeurs de Choiseul, aux mains des entrepreneurs. « Pourquoi, disait-il, les régimens ne feraient-ils pas eux-mêmes leur pain, au moins en temps de paix? On trouve partout du blé et des moulins. Il n'y a rien de si aisé que de construire des fours où il n'y en a pas, et si les régimens n'ont pas de boulangers, ils peuvent en former; c'est l'affaire de quatre jours (1). » Mais les clameurs des intéressés furent telles ici que Saint-Germain dut reculer (2) et se contenter de rétablir la régie.

Un grand pas, toutefois, avait été fait, et cette réforme partielle ne devait pas tarder à trouver son complément. Dans le plan de réorganisation générale élaboré par le conseil de la guerre en 1788 figurent, en effet, plusieurs dispositions relatives : 1° à la manutention du pain par les troupes; 2° à l'établissement de magasins contenant les 400,000 sacs de grains nécessaires à a subsistance de l'armée pendant quinze mois; 3° à la création d'un directoire des subsistances composé de deux officiers-généraux assistés d'un commissaire ordonnateur des guerres et de six membres tirés des anciennes compagnies; 4° à la suppression de la régie des fourrages et de l'habillement, et à leur remplacement par des conseils d'administration; 5° à la création d'une direction de l'habillement, composée d'un officier supérieur ou général assisté de deux négocians en draperie (3), enfin à la réorganisation du corps des commissaires des guerres (4). Ces innovations n'étaient pas toutes également heureuses, et l'on a pu, non sans raison, leur reprocher quelques erreurs de détail et quelques parties trop compliquées encore. Pressé par le temps, sollicité par le désir de réformer simultanément toutes les branches de l'administration militaire, il advint au conseil de la guerre ce qui arrive aux individus comme aux assemblées qui embrassent trop de choses à la fois : son œuvre, excellente en bien des points, aurait eu besoin, dans quelques-unes de ses parties, d'une plus longue incubation. Telle qu'elle est, pour l'époque, elle avait bien pourtant son mérite; que si, sans doute, elle ne réalisait pas le problème d'une administration militaire économique et rigoureusement honnête, il faut du moins lui savoir gré d'en avoir posé les principes essentiels et tracé les grandes lignes. Viennent des temps moins agités, et sur ces fondemens il sera facile d'élever un édifice parfaitement solide et régulier.

(1) Mémoires de Saint-Germain.

(2) Voir sur ce point Mention, *Saint-Germain et ses réformes*.

(3) Titres IX et X de l'ordonnance du 17 mars 1788 sur l'administration générale de l'armée.

(4) Édit du 17 avril 1788.

Le service de santé ne pouvait être oublié dans le grand travail de réorganisation entrepris par le gouvernement de Louis XVI. A vrai dire, il ne l'avait jamais été, et peu de matières depuis deux cents ans avaient plus occupé nos rois (1). En ne prenant acte de l'établissement des ambulances qu'au XVIe siècle, et de celui des hôpitaux militaires sédentaires qu'au XVIIe, la France, a dit un écrivain qui n'est pas suspect (2), « aurait encore la priorité sur toutes les autres nations ; car aucune, dans ces temps et même après l'exemple donné par la France, n'eut d'hôpitaux militaires. Tous les peuples continuèrent à traiter les blessés et les malades dans les tentes et dans les quartiers. Les Autrichiens, les Prussiens, les Danois, les Suédois n'imitèrent les Français que vers le milieu du XVIIIe siècle. »

Toutefois, cette priorité n'avait pas empêché le service de santé de demeurer pendant bien des années, de toutes les parties de l'administration militaire, la plus vicieuse et la plus arriérée. Nulle part les abus, les malversations, le brigandage, — le mot est de Guibert, — n'étaient plus communs et plus impudens ; nulle part la vie du soldat n'était plus exposée que dans ces *charniers*, où, sous prétexte de traitement, il était livré sans défense à l'avidité des entrepreneurs. « Les hôpitaux sont dans un état si pitoyable que le cœur le plus dur en serait touché, écrivait le comte de Clermont en 1758. Il y règne une saleté et une puanteur qui seules feraient périr l'homme le plus sain. Il n'y a ni lits, ni linge, ni médicamens, et souvent le bouillon manque... » Quelle conscience, en effet, attendre de gens uniquement occupés de faire fortune et qui ne pouvaient y parvenir qu'en volant !

L'entreprise des hôpitaux se donnait à l'enchère et se vendait comme un effet : on se la repassait de main en main, et comme chacun voulait naturellement gagner sur son contrat, il en résultait que le dernier acquéreur cherchait à se rattraper sur les malades du bas prix auquel il avait soumissionné.

La corruption était générale ; elle s'étendait « jusqu'aux contrôleurs pour le roi, honorés de la confiance du ministre de la guerre, lesquels, loin de tenir les entrepreneurs et les régimens dans leurs devoirs, concertaient ensemble les moyens de s'enrichir (3). » Bien plus : ces entrepreneurs tarés, ces spéculateurs véreux, c'étaient eux, en temps de paix, qui avaient la haute main sur le personnel des médecins, des chirurgiens et des apothicaires, qui les choisissaient et même les rétribuaient (4) !

Telle était encore, en plein XVIIIe siècle, la triste situation du ser-

(1) Voir sur ce point la série des ordonnances.
(2) Xavier Audouin, *Histoire de l'administration de la guerre.*
(3) Servan, *le Soldat-Citoyen.*
(4) Jusqu'en 1759, il n'y eut pas de médecins ni de chirurgiens rétribués par le roi.

vice de santé dans l'armée royale. Mais ici comme dans les autres parties de l'administration et de la constitution militaires, l'impulsion une fois donnée ne devait plus s'arrêter, et c'est à une véritable transformation que nous font assister les dernières années de l'ancien régime : création, en 1772, d'une commission de santé chargée d'inspecter les hôpitaux ; fondation à Strasbourg, Metz et Lille, en 1775, de trois grands amphithéâtres destinés à former des médecins et des chirurgiens ; établissement, en 1777, d'un concours entre les médecins, chirurgiens et apothicaires admis dans les amphithéâtres pour l'obtention des places vacantes dans les hôpitaux ; fondation, en 1781, de deux nouveaux amphithéâtres à Brest et à Toulon ; suppression, en 1788, de l'ancienne administration des hôpitaux, et création en son lieu et place d'un directoire des hôpitaux militaires chargé de toute la partie médicale, de manière que, « agissant séparément en ce qui les concerne, ces deux commissions puissent au besoin réunir leurs lumières. » La même ordonnance établissait qu'à l'avenir les hôpitaux seraient partagés en deux classes : les uns formés à la suite des régimens et sous le nom d'hôpitaux régimentaires et entretenus sous la surveillance des conseils d'administration au moyen d'une masse spéciale ; les autres placés dans les cinq grands hôpitaux déjà pourvus d'amphithéâtres, sous la désignation d'hôpitaux auxiliaires. Excellentes réformes inspirées par des vues justes et par le sentiment de haute philanthropie dont toute l'administration de Louis XVI était pénétrée. Elles ne devaient malheureusement pas aboutir, en fait, à des résultats aussi complets qu'on eût pu l'espérer. Il leur eût fallu, pour détruire tant d'abus invétérés et pour s'asseoir, le concours du temps, la durée, sans laquelle il ne se crée jamais rien de solide ; elles ne l'eurent pas. Avant d'être emporté, le gouvernement de Louis XVI eut pourtant la consolation de voir ses efforts couronnés par le suffrage des plus hautes autorités médicales et scientifiques. En 1787, l'Académie des Sciences, ayant recherché la proportion des soldats morts dans les hôpitaux militaires de France et d'Angleterre, trouva que la mortalité dans la dernière période quinquennale avait été de 1 sur 42 dans les premiers et de 1 sur 25 dans les seconds. Deux ans plus tard, en 1789, M. Coste, premier médecin des armées, établissait de son côté que, sur 3 malades portés à l'Hôtel-Dieu de Paris, il en mourait 1, tandis que sur 40 soldats entrés en temps de paix dans les hôpitaux militaires, il n'en mourait qu'un (1) ! Quel éloge vaudrait ces chiffres !

(1) Xavier Audouin, *Histoire de l'administration de la guerre*. Le même écrivain rappelle à ce sujet que la réputation des chirurgiens français était déjà si bien établie que Frédéric II, lorsqu'il organisa le service de santé, y créa deux places de chirurgiens français.

II. — LA DISCIPLINE.

A l'intérieur, elle avait toujours été bonne, et l'on ne trouve guère dans la correspondance générale, avant 1789 (1), de plaintes sérieuses au sujet de la conduite des troupes. Par-ci par-là, quelque acte de mutinerie individuelle, ou quelque querelle de cabaret, une rixe avec le guet ou le bourgeois, et c'est tout. Avec de bons cadres, il est toujours facile, en temps de paix, de maintenir le soldat. En campagne, le problème est moins simple, et l'ancien régime ne l'avait certes pas résolu. Quand une troupe souffre de la chaleur ou du froid, de la soif ou de la faim, qu'elle vient de se battre ou de faire une longue marche, et qu'elle est rompue de fatigue, il est bien difficile d'exiger d'elle une soumission absolue. Le droit des gens est certainement une belle chose : il condamne, — et il a raison, — l'abus de la force. Mais allez donc demander à des hommes qui ont déjà fait le sacrifice de leur vie d'y ajouter le respect de la propriété, le jeûne, et la chasteté ! Empêchez-les, quand ils en trouvent l'occasion, de se refaire aux dépens du pays et de ribauder un peu ! Bien peu de généraux y sont parvenus. Il y en a cependant plus d'un exemple au XVIIIe siècle, un surtout bien mémorable. A la prise de Prague, enlevé d'assaut la nuit, la troupe ne commit aucun excès. « Ce qui est incroyable, mandait à cette occasion M. de Mirepoix, c'est que nous ayons pu, — dans ces conditions, — contenir le soldat et empêcher le désordre. Il n'y a pas eu une seule maison de pillée (2). » Dans cette même guerre de la succession d'Autriche, plusieurs généraux rendent également hommage à la bonne tenue des troupes. « Il règne jusqu'à présent un très bon esprit dans le militaire, écrit M. de Montal ; à peine a-t-on encore entendu parler de maraudes ; aussi sommes-nous accueillis fort bien partout où nous passons (3) (de Sedan à Aix-la-Chapelle). » Et quelques jours après : « Il ne s'est pas pris une carotte dans le pays. »

« La bonne discipline s'est soutenue, et je puis sans exagération

(1) Archives de la guerre. — Le premier acte d'indiscipline un peu grave qu'on y rencontre est une protestation des officiers du régiment de Busigny contre les ordres qu'ils avaient reçus du roi lors de la répression des troubles de Bretagne au moment de la convocation des états-généraux. Et c'est en vain que La Fayette, dans ses Mémoires, a tenté, pour se disculper, de rejeter sur la monarchie la responsabilité des graves désordres qui accompagnèrent et suivirent la convocation des états-généraux. Les deux ou trois faits qu'il cite n'ont pas, à beaucoup près, l'importance et le caractère de généralité qu'il cherche à leur attribuer.

(2) Détail de la prise de Prague, par M. de Mirepoix. (Extrait des campagnes de Broglie et de Belle-Isle.)

(3) Lettre à Breteuil du 7 septembre 1741.

vous assurer qu'il n'y a pas eu la moindre occasion de plainte, » écrit M. de Polastron (1). « Les habitans du pays (Pilsen), qui n'ont jamais vu de Français chez eux, sont étonnés de notre discipline et de l'exactitude avec laquelle nous payons les denrées, » écrit M. de Gassion (2). M. de Sallières, M. de Neuville, M. d'Aubigné, font chorus. Le maréchal de Maillebois renchérit encore, et sa correspondance est plein d'éloges à l'adresse des troupes. Mais si flatteurs et si nombreux que soient ces témoignages, il ne faudrait pas s'en exagérer l'importance. Ils ne prouvent qu'une chose, c'est que le service de l'intendance et de la prévôté était fort bien fait aux armées ou corps d'armées commandés par MM. de Maillebois, de Gassion, de Montal et de Polastron en 1741 ; ils ne prouvent rien pour les autres corps (3) et surtout pour les années postérieures.

Or c'est précisément dans les années qui suivirent que le moral de la troupe eut à subir les plus rudes assauts et se perdit complètement sous l'empire de deux causes également dissolvantes : d'une part, le luxe des états-majors ; de l'autre, la défaite. Jusqu'à Louis XIV, et même pendant la première partie du régime de ce prince, le luxe n'avait guère été de mise aux armées. Turenne mangeait dans des assiettes de fer et n'entretenait en campagne qu'un très modeste équipage. Quand il allait à la frontière, ce n'était pas en berline qu'il s'y rendait, mais à cheval, et le roi, dans les premières années, faisait comme lui (4). Malheureusement, cette modestie dans le train de la vie n'était plus dans le goût du siècle, et Turenne ne laissa pas plus d'imitateurs de sa simplicité que d'héritiers de son génie. Versailles avait déteint sur l'armée, et ce fut bientôt dans les états-majors à qui se signalerait par le plus nombreux domestique, les plus beaux équipages et la meilleure chère. A la tranchée devant Arras, en 1650, le marquis d'Humière se faisait déjà servir dans de la vaisselle plate. On le remarquait toutefois. Dans les armées de Louis XV, on ne compte plus les officiers-généraux qui ont de la vaisselle plate, on compterait bien plutôt ceux qui n'en ont pas. Et quel luxe de table ! Quels festins ! Il n'est pas rare de voir un général en chef entretenir journellement jusqu'à

(1) Lettre à Breteuil du 10 octobre 1741.

(2) Lettre à Breteuil du 1er novembre 1741.

(3) En 1742, après la reddition de Linz, le comte de Ségur se plaint du désordre qui s'est mis dans sa troupe, et déclare à Breteuil qu'il a dû pour le réprimer « faire casser la tête à quatre soldats, » et qu'il a pris le parti à l'avenir de ne plus les faire « tirer au billet. » Autant de maraudeurs pris, autant de fusillés. (Lettre du 16 février 1742.) — Lors de sa retraite de Bavière, en 1743, Broglie est obligé de recourir aux mêmes moyens expéditifs pour empêcher le pillage. Il enjoint à ses divisionnaires « de faire casser la tête aux délinquans, au défaut de l'exécuteur. »

(4) Servan, *Encyclopédie méthodique*.

cent personnes (1), et tel brigadier ou maréchal de camp exiger pour leur consommation « de 40 à 60 livres de poisson par semaine, deux grandes bêtes fauves et une quantité non déterminée de petites pièces de venaison, sans compter les légumes assortis et le bois (2). » Jusqu'en 1788, aucune ordonnance ne les limite, et c'est en 1788 seulement qu'un règlement du conseil de la guerre (3) interviendra pour réprimer ce pantagruélisme (4). Il y avait longtemps que l'ordonnance de campagne établie par Frédéric II avait interdit aux feld-maréchaux prussiens une table de plus de dix couverts et de dix plats sans dessert ; aux lieutenans-généraux, plus de huit couverts et de six plats, et aux chefs d'états-majors-généraux plus de cinq couverts et de cinq plats, également sans dessert.

Le luxe des équipages était à l'avenant. « Je n'ai jamais vu sans une vive indignation, disait Belle-Isle à son fils, le brillant comte de Gisors, les jeunes chefs de nos régimens traîner après eux dans les camps et dans les garnisons le luxe et la noblesse de la cour, chercher à se distinguer par la richesse et le brillant des équipages, la multitude des valets et l'extrême beauté des chevaux (5). » Mais les ministres de la guerre avaient beau s'indigner et se succéder, la mode était la plus forte. Vainement l'ordonnance du 20 juillet 1741 avait fixé le nombre des chevaux et des voitures accordés à chaque officier suivant son grade : trente chevaux et trois voitures aux lieutenans-généraux; vingt chevaux et deux voitures aux maréchaux de camp; seize chevaux et une voiture aux brigadiers, colonels et mestres de camp; pas de voiture et le même nombre de chevaux que de rations réglementaires aux autres officiers; ces prescriptions étaient devenues sans effet. A Prague, pendant l'investissement, on ne comptait pas moins de 2,525 domestiques et de 400 soldats occupés au service des officiers, et l'intendant Séchelles évaluait à 5,000 rations par jour la consommation des équipages (6). Pendant la guerre de sept ans, beaucoup de lieutenans-généraux

(1) *Encyclopédie méthodique.*

(2) Camille Rousset, *le Comte de Gisors*, p. 333.

(3) D'après ce règlement (titre VIII, article 2), défense était faite aux commandans de division d'avoir plus de seize plats à leur table, aux maréchaux de camp plus de douze : « La chère, ajoutait le règlement, sera simple et militaire, sans aucune recherche de luxe; on ne pourra faire usage ni de cristaux ni de fruits montés. »

(4) L'ordonnance de 1757 n'avait produit aucun effet, et tout de suite elle avait été transgressée. (Voir Rousset, *le Comte de Gisors.*) — Un autre règlement provisoire de 1778 sur le service en campagne contenait quelques dispositions restrictives, mais encore bien insuffisantes, dit Servan dans l'*Encyclopédie.*

(5) Instruction de Belle-Isle pour le comte de Gisors au moment où celui-ci devient colonel du régiment de Champagne.

(6) Lettre du maréchal de Broglie à l'intendant Séchelles, à Prague, le 13 mars 1742.

possédaient jusqu'à soixante chevaux. Gisors lui-même, simple colonel, en entretenait vingt-trois, sept de plus que le chiffre réglementaire, et s'il n'avait ni berline ni chaise de poste, c'était uniquement par respect pour les ordres de son père (1); tous les autres colonels en avaient. Les officiers particuliers, naturellement, prenaient exemple sur leurs chefs, s'emparaient des charrettes autrefois réservées à l'intendance dans les pays qu'ils traversaient; il n'était pas jusqu'aux soldats auxquels il fallait aussi fournir des chevaux pour le transport des tentes et des sentinelles. Pas un, dit *l'Encyclopédie*, qui pût porter tous ses effets. Ajoutez à ces diverses causes de démoralisation le déplorable exemple donné par quelques généraux concussionnaires ou débauchés. Tel le maréchal de Saxe, qui déjà tout hydropique traînait encore à sa suite, dans sa belle campagne de Flandre, une berline remplie de femmes, et que le médecin du roi, Senac, était obligé de faire garder la nuit par des sentinelles pour l'empêcher d'y courir (2); tel Richelieu, qui songeait plus à rétablir ses affaires qu'à soutenir l'éclat de son nom, et dont la principale occupation, aux armées, était de faire un riche butin et de lever des contributions dont il mettait la plus grande partie dans sa poche (3). Tel encore, — car les intendans ont aussi leur part de res-

(1) Rousset, *le Comte de Gisors*.

(2) Voir la préface des Mémoires du maréchal de Saxe. Voir aussi Montbarey : « Le maréchal de Saxe avait introduit dans son quartier-général et à la suite de l'armée tous les délassemens et toutes les facilités dont les officiers auraient dû jouir en temps de paix. Des vivandiers nombreux et bien approvisionnés pouvaient tous les jours de repos fournir à ces officiers les moyens de subsistance qu'ils auraient pu trouver dans leurs garnisons. Une troupe de comédiens, établie au quartier-général, assurait leur divertissement. Ce luxe ne se bornait pas au seul quartier-général du maréchal commandant; il était imité par M. le comte de Clermont et M. le comte de Lowendal, lorsque ces deux lieutenans-généraux commandaient des corps détachés de la grande armée... » — La veille de Raucoux, il y avait grande représentation au quartier-général, à Tongres, et ce fut l'actrice chargée d'annoncer la représentation du lendemain qui prévint l'armée par un couplet qu'il y aurait relâche pour cause de bataille :

Demain, nous donnerons relâche,
Quoique le directeur s'en fâche;
Vous voir eût comblé nos désirs,
Mais il faut céder à la gloire.
Nous ne songeons qu'à vos plaisirs,
Vous, ne songez qu'à la victoire!

Après ce couplet, l'aide-major-général, chargé du service, parut et dit tout haut que la retraite servirait, ce soir-là, de générale... (Montbarey, I, 31.)

(3) Tout cet argent n'était pas, il est vrai, perdu pour les pays conquis. Les officiers-généraux entre lesquels il était réparti, d'après un ancien usage, le consommaient le plus souvent sur place, et par le grand état de maison qu'ils tenaient « rendaient bien vite en consommations ce qu'ils retiraient en subsides. » (Montbarey, I, 68.)

ponsabilité dans ce désordre,— le fameux Foulon, « ce barbare qui s'est immortalisé chez les Hessois et qu'on vit partout se signaler, dit Retzow, par des cruautés dont le détail affreux révolte l'humanité. » Ces excès sans doute étaient assez rares, et dans un temps où ce qu'on appelle les lois de la guerre autorisaient de si singulières libertés, où Frédéric II lui-même, si sévère sur le chapitre de la discipline, autorisait le pillage en pays conquis, pourvu qu'il fût méthodique et réglé (1), on peut à bon droit s'étonner de leur petit nombre. Mais ils n'en étaient pas moins du plus mauvais effet par le retentissement que leur donnaient déjà les gazettes, et, joints au reste, on ne saurait contester qu'ils aient exercé sur l'esprit et la tenue de la troupe la plus délétère influence. C'est par l'autorité morale et le prestige personnel au moins autant que par la sévérité que le commandement s'impose. Or quel prestige et quelle autorité morale pouvaient avoir des officiers-généraux qu'on savait et que l'on voyait plus occupés de leur table et de leurs équipages ou de leurs plaisirs et des contributions, comme quelques-uns, que de leur service. « Il n'est pas possible, disait Pâris-Duverney, que ce goût n'influe sur l'armée (2). » Encore s'ils eussent racheté, comme Vendôme autrefois, leurs écarts de conduite et leur mollesse par des coups d'éclat; mais à part deux ou trois comme le maréchal de Saxe pendant la guerre de Flandre, comme Broglie, Saint-Germain et Condé pendant la guerre de sept ans, la plupart font triste figure et se laissent battre outrageusement; toutes leurs combinaisons échouent, tous leurs plans avortent: ils ne sont pas seulement malheureux, ils sont ridicules. Après Rosbach, Frédéric ne se donne même plus la peine de les combattre en personne, il se réserve pour les Russes et les Autrichiens, laissant à ses lieutenans le soin de mettre à la raison ces écoliers. Si bien qu'à tous leurs autres torts, ils ajoutent l'impardonnable faute d'humilier le pays et l'armée qui, pour se venger, les chansonnent et les bafouent à qui mieux mieux (3).

(1) « Si la troupe a pris ses quartiers d'hiver en pays ennemi, le général principal aura 15,000 florins de gratification pris sur le pays; ceux d'infanterie et de cavalerie, 10,000; les lieutenans-généraux, 7,000; les généraux-majors, 5,000; les capitaines de cavalerie, 2,000; les capitaines d'infanterie, 1,800; les subalternes, 100 ducats; les soldats, pain, bière et viande gratis, mais point d'argent, parce que l'argent fait déserter. Il faut que le général tienne la main à ce que tout cela se fasse avec ordre. Point de pillage; mais qu'il ne chicane pas trop les officiers pour quelques légers profits. »

(2) Observations de Pâris-Duverney (29 décembre 1757). — Ces désordres, au surplus, n'étaient pas particuliers à l'armée française. L'armée prussienne elle-même en souffrait : « Si le brigandage et le désordre des femmes et des goujats continue, écrivait Frédéric II au prince royal de Prusse son frère, le 5 juillet 1758, il sera bon de faire un exemple et de faire pendre quelques-uns de cette canaille. »

(3) Ceci ne s'applique pas à la première année de la guerre de sept ans : « Le début de la guerre, en 1757, dit Montbarey dans ses Mémoires, avait été brillant : l'avenir

Comment la discipline résisterait-elle à tant d'assauts ? La défaite, même accidentelle, est toujours une mauvaise conseillère ; à plus forte raison la défaite ininterrompue, constante, prévue d'avance. A ce mal-là, dans les armées, il n'y a guère de remèdes. La plus extrême sévérité n'y suffit même plus. Au début de la guerre de sept ans, le maréchal d'Estrées, un honnête et vaillant soldat celui-là, que la conduite des troupes indignait, avait fait pendre au-delà de mille maraudeurs(1). L'an d'après, Saint-Germain écrivait à Pâris-Duverney : « Le pays, à trente lieues à la ronde, est saccagé et ruiné comme si le feu y avait passé ; à peine nos traîneurs et nos maraudeurs y ont-ils laissé exister les maisons... Il n'y a plus moyen de servir avec de pareilles troupes... Je ne regarde nos campagnes et celles des Autrichiens que comme des incursions de Tartares (2). » Et de tous ainsi : pendant ces tristes années, la correspondance des armées n'est qu'une longue doléance sur le mauvais esprit et les excès de la troupe, et sur les ravages qu'y fait la désertion. N'exagérons rien pourtant : dans ce concert de plaintes et de récriminations il y a sans doute une part de vérité ; mais il faudrait se garder de juger la discipline française dans les armées de l'ancien régime sur le tableau qu'en ont tracé tous ces généraux vaincus et dégoûtés. Il en est ici comme du commandement et de la scandaleuse intervention des favorites : ce qui s'applique à cette lamentable époque ne convient nullement aux autres. Jusqu'à la guerre de sept ans, partout où la troupe avait été bien conduite et nourrie, elle n'avait commis aucun des graves excès par où elle se signala plus tard, à l'exemple des Pandours et des Russes. Après, sous l'action bienfaisante d'une administration plus honnête et grâce aux efforts réparateurs des Choiseul et des Saint-Germain, la discipline se rétablit très vite. De l'extrême relâchement, on passa même à l'extrême sévérité : on fatigua le soldat par des règlemens trop minutieux, on alla chercher dans le code militaire prussien des exemples et des modèles, on le transposa trop servilement peut-être et sans tenir suffisamment compte de la différence des caractères et des esprits. On eut le tort de heurter l'opinion publique par des innovations qu'elle accueillit avec défiance et qui devinrent entre les mains des déclamateurs une arme redoutable. L'effet de ces

des états du roi de Prusse sur le Rhin, l'occupation presque sans combat du cercle de Westphalie, le passage du Necker, la victoire d'Hastembeck, la conquête de l'électorat de Hanovre, du duché de Brunswick et de tout le pays depuis Brême jusqu'aux portes de Magdebourg, enfin le triomphe et l'éclat spécieux de la capitulation de Closter-Seven, tout avait imprimé à cette campagne un caractère très propre à flatter l'amour-propre de la nation. »

(1) Retzow, *Guerre de sept ans.*

(2) Rousset, *Comte de Gisors*, p. 367.

mesures n'en fut pas moins généralement heureux, et c'est avec un légitime orgueil, lorsque la guerre d'Amérique éclata, que la France put offrir au monde le spectacle d'un corps d'armée dans lequel il n'y eut pas un seul acte de pillage ou de désordre à relever. « La discipline française est telle, écrivait Lafayette à Washington, que les poulets et les cochons se promènent au milieu de nos tentes sans qu'on les dérange. » Pareillement, dans ses Mémoires, Rochambeau rapporte que les Américains « n'en reviennent pas de voir leurs pommiers encore tout chargés de fruits au-dessus du camp que les soldats occupent depuis trois mois. » Quel plus bel éloge que cet étonnement des Yankees et quel argument en réponse aux nombreux historiens qui n'ont vu de l'ancien régime que ses excroissances et ses difformités, et qui se plaisent encore à dater de la révolution la renaissance de l'armée!

III. — LE CODE.

Par quels moyens, en dépit de toutes les causes de dissolution qu'on vient d'énumérer, et malgré l'esprit du temps, la discipline avait-elle pu se maintenir et demeura-t-elle, en somme, aussi forte, jusqu'aux derniers jours de la monarchie? Est-ce par la sévérité de son code et de ses lois militaires, par la compression et la répression à outrance que l'ancien régime, débordé de tant d'autres côtés, sut ici se défendre et résister? Aucune opinion n'est plus généralement reçue : répandue par le groupe des encyclopédistes et des écrivains de l'école de Rousseau, reprise et exploitée par les orateurs de la constituante, notre génération l'a trouvée dans le nombre des idées préconçues que l'école enseigne comme articles de foi. Rien de plus discutable pourtant. Dans ses études sur l'ancienne société française, Tocqueville signale avec infiniment de raison et de sagacité l'écart souvent énorme qui s'établit, au XVIIIe siècle, entre les mœurs et la loi : celle-ci, qui reste dure, vindicative; celles-là, qui tempèrent, adoucissent, humanisent. J'ai déjà constaté dans cet ordre d'idées, à propos de la milice, l'action illégale mais bienfaisante des intendans et de leurs subdélégués, prenant sur eux de transgresser les ordonnances royales dans l'intérêt des populations, sans que l'administration centrale, beaucoup plus paternelle et beaucoup moins régulière alors qu'aujourd'hui, s'en émût. Ainsi du code militaire et des diverses autorités chargées de l'appliquer. Quand vous parcourez la longue série des ordonnances et des règlemens relatifs au service intérieur, au service en campagne, à la police ou aux peines, vous êtes frappé de la minutie, du nombre et de la sévérité de leurs prescriptions. A chaque pas qu'on fait dans cette lecture, on y trouve embusqués : la prison,

les fers, la mutilation, la mort, sans compter les punitions plus légères, comme les baguettes, ou d'ordre moral, comme les cartouches jaunes. Vous éprouvez là quelque chose de l'impression qui vous saisit à la vue de certaines monstruosités, comme les plombs ou les oubliettes du palais ducal de Venise. Quoi! cette armée si vantée n'était donc qu'une immense geôle, une autre bastille, pleine aussi de larmes et de malédictions? Pour avoir pris un chou dans le champ voisin, en temps de guerre, la mort ou le tirage au billet (1); pour avoir frappé son sergent, les galères perpétuelles; étant de garde ou de service, la mort; pour s'être défendu contre les mauvais traitemens d'un officier, le poing coupé d'abord et la pendaison ensuite; pour s'être battu en duel avec un camarade, les galères perpétuelles; pour vol d'ustensiles en route, la mort; pour désertion, les oreilles et le nez coupés, les galères perpétuelles et à temps, ou la mort, suivant le cas. Voilà le régime pénal auquel était encore soumis le malheureux soldat à la fin du XVIIIe siècle! Eh bien! non : ouvrez la correspondance des armées, consultez les mémoires du temps, interrogez les témoins, et vous serez tout étonnés de constater le petit nombre de victimes que faisait en réalité ce terrible code. De loin, il se dresse comme un gibet; approchez, ce n'est plus qu'un épouvantail. Louvois s'en plaignait déjà de son temps, et il faut voir de quel ton il gourmandait généraux et conseils de guerre : « Le roi a appris avec beaucoup de surprise ce qui s'est passé lorsque, par votre ordre, on a voulu exécuter un gendarme-Dauphin, écrivait-il à Schomberg, et Sa Majesté en a eu encore davantage quand, après une pareille révolte, vous vous êtes contenté d'en faire informer au lieu de faire prendre sur-le-champ tout ce qui s'est trouvé dans le camp de cette compagnie pour les faire tirer au billet et en faire pendre deux ou trois, n'y ayant que ces sortes de punitions qui fassent bon effet. » — « Le roi n'a pu voir sans indignation qu'un conseil de guerre composé d'un mestre de camp général et d'un brigadier de cavalerie aient cru que des cavaliers qui ont contrevenu formellement à un ban fait par le général en chef devaient être seulement condamnés à être attachés au poteau... Sa Majesté ordonne à M. Lepelletier de retenir 2,000 livres sur les appointemens de ceux qui ont assisté à ce conseil de guerre. »

Une autre fois, c'est à Créqui qu'il reproche sa mollesse. La garnison de Trèves s'étant mutinée, le conseil de guerre n'avait prononcé, dans un cas aussi grave, qu'une seule condamnation

(1) Le tirage au billet avait lieu quand plusieurs hommes avaient été pris en flagrant délit de maraude. On les faisait alors tirer au sort, et celui qui amenait le billet avait la tête cassée.

capitale, celle d'un officier qui avait levé son épée sur le maréchal. Louvois s'en indigne. Mais ce sera bien pis après lui, quand sa main de fer ne pèsera plus sur l'armée, quand des ministres et des généraux philosophes auront pris la place de ce grand commis et que la sensibilité du siècle aura détendu tous les ressorts du gouvernement. Dans le relâchement universel des mœurs, des idées et des croyances, il était fatal que la majesté de la loi subît le sort de la majesté royale. Fondées sur le même principe, elles étaient destinées à périr par les mêmes causes et sous l'empire du même mouvement d'opinion. Dès le milieu du XVIIIe siècle, on ne trouve plus personne aux armées pour concourir à la stricte exécution du code : commandant en chef, officiers-généraux ou particuliers, grand-prévôt, conseils de guerre, toutes les autorités mollissent ou ferment les yeux. Si les peines étaient plus douces, peut-être en requerrait-on l'application, mais leur sévérité même est cause que chacun se récuse et se dérobe. « On a, dit le maréchal de Saxe, une méthode pernicieuse qui est de toujours punir de mort un soldat pris en maraude; cela fait que personne ne les arrête, parce que chacun répugne à faire périr un misérable. Si on le menait simplement au prévôt, qu'il y eût une chaîne comme aux galères et que les maraudeurs fussent condamnés au pain et à l'eau pour un, deux ou trois mois, qu'on leur fît faire les ouvrages qui se trouvent toujours à faire dans une armée, alors tout le monde concourrait à cette punition. A présent, il n'y a que les malheureux de pris. Le grand-prévôt, tout le monde détourne la vue quand ils en voient... (1). » Qu'ajouter à cette peinture, et faut-il corroborer ce témoignage par d'autres exemples et d'autres preuves de l'adoucissement de la loi par les mœurs et des progrès de la philanthropie dans la législation militaire bien avant la révolution? Je n'aurais que l'embarras du choix. Veut-on des textes encore? Voici d'abord une ordonnance du 12 décembre 1775 qui substitue la chaîne à la peine de mort contre les déserteurs, et voici d'autre part celle du 1er juillet 1786 qui réduit leur châtiment à huit tours de baguettes (2) par cent hommes et à huit années de service supplémentaire en temps de paix; à quinze tours par deux cents hommes et à seize années de service supplémentaire en temps de guerre. Ce n'est plus seulement de la douceur cela, c'est presque de la débonnaireté. Aussi laissez passer quelques années de ce régime, et vous en verrez les beaux résultats. A l'époque de Saint-

(1) *Encyclopédie*, au mot *Voleurs*.

(2) Cette punition consistait à faire administrer au délinquant, par un certain nombre de ses camarades, des coups de baguettes sur le dos.

Germain, la désertion n'était encore qu'inquiétante; en 1788, « elle était devenue si effrayante (1) qu'il fallut pour la réprimer établir à la frontière un cordon de troupes, et que la France entière était infestée de soldats en rupture de bans, tout prêts à se jeter dans les pires excès. »

Le règlement du 1er juillet 1788 sur le service intérieur, la discipline et la police des troupes est plus remarquable encore, au point de vue des préoccupations dont il porte la marque et du souffle vraiment libéral qui l'anime d'un bout à l'autre. Lisez; et cherchez ensuite, dans n'importe quel code militaire, à n'importe quelle époque, un langage et des préoccupations d'un caractère plus humain et plus élevé :

Article 1er. — L'intention de Sa Majesté est qu'il règne dans toutes les troupes d'infanterie une discipline qui soit à la fois contenue, ferme, juste et éclairée, et qui, en établissant toujours de l'inférieur au supérieur une obéissance passive, laisse en même temps à chaque grade intermédiaire sa portion d'autorité ou de surveillance, cette subordination venant par degrés aboutir au soldat, qui en est la base...

Art. 2. — Veut Sa Majesté que d'un côté l'obéissance de l'inférieur au supérieur soit toujours respectueuse, prompte, littérale et sans aucune réclamation qui retarde l'exécution de ce qui est ordonné; mais son intention est en même temps que, de l'autre part, les ordres soient toujours donnés avec décence et fondés en raison ou conformes à la loi.

Art. 3. — Défend expressément Sa Majesté à tous chefs ou commandans, quelque grade qu'ils puissent avoir, de jamais se permettre vis-à-vis de leurs subordonnés aucun propos qui pourrait les injurier ou insulter, se proposant Sa Majesté de punir sévèrement et suivant l'exigence du cas toute transgression d'autorité de ce genre, qui, en mettant l'offense à la place de la réprimande ou de la punition, ôte au commandant toute sa dignité.

Art. 4. — Entend Sa Majesté que cette bienséance dans le commandement, dont la délicatesse et l'honneur doivent suffire pour faire un principe constant entre les officiers de tout grade, ait de même lieu des officiers aux bas officiers et soldats, en sorte que ceux-ci ne soient jamais ni tutoyés, ni injuriés, ni maltraités par eux; que tous les châtimens qu'ils leur infligeront soient conformes à la loi; et qu'enfin les officiers les conduisent, les dirigent et les protègent en toute occasion...

Art. 5. — Ce que Sa Majesté ordonne et impose ci-dessus à tous

(1) Xavier Audouin, *Histoire de l'administration de la guerre.*

les officiers envers les bas officiers et soldats sera de même strictement observé par les bas officiers envers ces derniers.

Sans doute, il y a autre chose que ces belles prescriptions dans le règlement du 1er juillet, et tous les articles n'en sont pas frappés au même coin. Il en est un surtout contre lequel s'est déchaînée la colère des contemporains avec une telle violence, qu'il fut, on peut le dire, une des causes secondes de la révolution. Je veux parler de la fameuse punition des coups de plat de sabre, empruntée par Saint-Germain au code prussien, et contre laquelle une grande partie de l'armée, même parmi les officiers, avait toujours protesté. Comment le conseil de la guerre, car c'est encore de lui qu'émane ce règlement, comment des hommes comme Gribeauval et Guibert furent-ils amenés à maintenir cette pratique étrangère et souverainement antipathique au caractère français? Comment ces grands esprits purent-ils croire qu'en réglant le mode d'application des coups de plat de sabre, ils en rendraient l'usage plus tolérable? Sur les fesses (1) ou sur le dos, tendre l'un ou l'autre, la partie postérieure ou la supérieure, que pouvait bien importer au soldat? « Je n'aime du sabre que le tranchant, » avait dit l'un d'eux, et toute l'armée de répéter le mot. Il eût fallu l'entendre, il eût fallu surtout comprendre qu'on ne discute pas avec les répulsions et les préjugés nationaux, qu'on les subit. Le conseil de la guerre ne vit pas cela; il fut de l'avis de ce major du régiment de Nassau à qui Choiseul, un jour, demandait son avis sur les coups de bâton, et qui lui répondit : « Monsieur le duc, j'en ai beaucoup reçu, j'en ai beaucoup donné et je ne m'en suis jamais que bien trouvé... » Ils avaient fait merveille, en effet, dans l'armée prussienne, et ce que les vainqueurs de Rosbach avaient trouvé bon, on avait peut-être le droit de supposer que les vaincus ne le trouveraient pas si mauvais. C'est l'excuse du conseil de la guerre : il crut, dans sa naïveté, que l'honneur allemand n'était pas fait d'un plus vil métal que l'honneur français, qu'une nation qui avait si longtemps subi la torture et tant d'autres choses accepterait la bastonnade. Comme il connaissait mal ce peuple si mobile et si divers en ses impressions, capable, suivant les circonstances, de plus de résignation et de plus de révolte que les autres peuples; tantôt insensible aux plus lourds fardeaux, tantôt rebelle à la moindre charge, subissant aujourd'hui la pire tyrannie, ingouvernable demain; le plus aimable et le plus charmant, mais en même temps le plus insaisissable et le

(1) Article 55 : « Les coups de plat de sabre ne seront jamais donnés autrement que sur les fesses, l'homme condamné à les recevoir étant à cet effet couché sur le ventre, et allongé sur une botte de paille et sur le lit de camp. »

plus capricieux des peuples! Quoi qu'il en soit, le règlement de 1788 méritait certes mieux que les colères des contemporains et que l'oubli dans lequel l'histoire en a laissé l'essentiel, pour ne s'attacher, dans cet ensemble de prescriptions à la fois si militaires et si humaines, qu'à une erreur de détail.

Lorsqu'en 1789, le rapporteur du conseil de la guerre se présenta devant les électeurs de son bailliage, ce fut un *tolle* général contre cet homme, éminent entre tous. Ni le nombre et l'importance de ses services, ni sa double célébrité de tacticien et d'écrivain ne le sauvèrent d'un pitoyable échec. Dans toute son œuvre, on ne vit que les coups de plat de sabre (1); il paya pour Saint-Germain, qui les avait inventés, lui qui avait essayé d'en corriger l'abus. Alors, une grande amertume, un dégoût de vivre s'empara de Guibert; il prit une dernière fois la plume pour venger, en quelques pages d'une fière allure, le conseil dont il avait été l'âme, puis il ferma les yeux et s'éteignit.

IV. — LA TACTIQUE.

La guerre de sept ans avait eu pour la tactique les mêmes conséquences que pour l'artillerie. Longtemps, en France, on ne s'était pas douté qu'il « se créait sur les bords de la Sprée une science nouvelle (2). » On n'avait été frappé que des formes extérieures de la tenue des Prussiens, de leur pas cadencé et de la célérité de leur feu; on ne comprenait pas qu'ils devaient leurs plus beaux succès à la supériorité de l'ordre adopté par Frédéric II. « En vain, le maréchal de Saxe nous avertissait que nous étions dans les ténèbres; en vain, il écrivait au comte d'Argenson cette lettre si connue dans laquelle il démontre que les Français, ignorans comme ils sont, devraient éviter toutes les affaires de plaine et de manœuvres et se réduire à des coups de main (3). » Sa voix s'était perdue, et l'on en était encore après Rosbach à traiter de faiseurs et de têtes exaltées (4) les militaires assez osés pour réclamer des changemens à la vieille ordonnance française. Le mot même de *tactique* avait eu de la peine à s'acclimater : on le trouvait pédant, prétentieux.

(1) N'alla-t-on pas jusqu'à l'accuser d'avoir proposé « d'infliger aux officiers la peine des fers et de faire subir aux soldats le supplice de leur couper les jarrets. » (Voir dans le premier volume du *Journal d'un voyage en Allemagne*, de Guibert, la notice historique de Toulongeon.)

(2) Guibert, *Éloge du roi de Prusse.*

(3) *Ibid.*

(4) Montbarey, Mémoires, *passim.*

A la fin pourtant, il avait bien fallu se rendre à l'évidence, admettre que ce n'était pas seulement le hasard et une suite d'accidens de génie qui avaient fait de l'armée prussienne l'incomparable instrument qu'elle était. On avait étudié de plus près le fameux ordre mince et les larges déploiemens de Frédéric II, et l'on avait été frappé des avantages que ce prince en avait retirés dans presque toutes ses campagnes. Bref, il s'était formé petit à petit dans le militaire tout un parti qui ne jurait que par les Allemands et par la tactique allemande, et qui ne voyait de salut que dans l'imitation des grandes manœuvres de Postdam et de Breslau. De là, comme dans l'artillerie, deux écoles, deux systèmes en présence, et, par suite, entre ces deux écoles, ces deux systèmes, une scission profonde, une lutte et des contradictions passionnées. Pendant plus de quinze ans, de 1749 à 1778, l'armée royale eut proprement sa querelle des anciens et des modernes. Comme on était pour Vallière ou pour Gribeauval, pour les *rouges* ou pour les *bleus*, on tenait pour l'ordre profond, ou pour l'ordre mince, pour l'ordre national ou pour l'ordre prussien, comme on disait. Ici, les partisans de la vieille tactique française et à leur tête le plus illustre de tous, le vainqueur de Bergen et de Sondershausen; là, tout ce que l'armée comptait de jeunes esprits enclins aux nouveautés et séduits par le succès, derrière Guibert.

D'un côté, la tradition représentée par le premier capitaine du temps, l'expérience, l'âge, le rang, la gloire; de l'autre, un jeune homme n'ayant pour soi ni l'éclat du nom ni la grandeur des services, mais admirablement doué, tacticien de naissance, écrivain de race et d'une conviction égale à son éloquence. Dans cette lutte mémorable entre deux hommes également faits pour entraîner l'opinion, l'un par l'autorité de sa personne et de son exemple, l'autre par le seul ascendant de sa parole et de sa dialectique serrée, à qui serait l'avantage? Spectacle bien fait pour émouvoir et passionner les contemporains, et qui nous émeut encore aujourd'hui, car dans ce duel entre deux hommes, entre deux systèmes, sous ce problème d'art militaire agité par nos pères, ce n'était pas seulement la tactique, c'était l'honneur français qui était en jeu. C'était comme aujourd'hui l'existence même de ce pays en tant que grande puissance qui se débattait. Fallait-il, pour reprendre son rang dans le monde, qu'il renonçât aux vieilles traditions de ses plus illustres capitaines, aux dons les plus précieux de sa race et de son génie? Devait-on, au contraire, en dépit des cruelles leçons de la guerre de sept ans, demeurer fidèle aux unes et ne s'appliquer qu'à développer les autres?

Des deux parts, les bonnes raisons ne manquaient pas. « Prenez

garde! disaient les Du Mesnil-Durandistes (1), l'ordre profond, c'est l'ordre français par excellence, celui qui répond le mieux au caractère et au tempérament national. Y toucher serait toucher à l'arche sainte et s'exposer à nous enlever dans l'avenir le plus clair de nos avantages. C'est grâce à l'ordre profond que Turenne et ses élèves ont obtenu leurs plus beaux succès. Ces grands hommes, au lieu de se déployer sur quatre rangs et de s'étendre indéfiniment comme on le fait aujourd'hui par esprit d'imitation, laissaient toujours une grande épaisseur à leurs lignes. Alors tout se passait en sièges et en attaques de postes, où la vivacité de l'officier et du soldat français avait un avantage décidé, parce que sa nature le porte bien plus aux assauts, à l'attaque d'un retranchement où chacun se communique son ardeur, son enthousiasme, s'entraîne et se soutient, qu'à la froide bravoure nécessaire dans une bataille rangée, où rien ne dérobe le danger qu'on court et où le sang n'est point allumé (2). »

« Sans doute, répondaient les Guibertistes, l'attaque à l'arme blanche par colonne sur trente-deux rangs de profondeur, comme dans le système du chevalier Folard ou de Du Mesnil-Durand, était excellente à l'époque de M. de Turenne. L'ordre profond avait sa raison d'être alors; il n'était pas seulement le plus propre à seconder la vivacité française, il était d'une façon absolue le meilleur. Mais ne sentez-vous pas qu'il est impossible aujourd'hui, et ne l'avez-vous pas vu s'amincir au fur et à mesure et en proportion du progrès des armes à feu? Sous Maximilien, l'ordonnance était de 30 à 40 hommes de profondeur. Les généraux de Charles-Quint la réduisirent à 25 ou 20; Gustave et Nassau, à 10; Montecuculli, Condé, Turenne, à 8 et sur la fin du siècle on n'était plus déjà qu'à 5... » Survint la guerre de 1741, et Frédéric II, « d'après ce principe que la longueur du fusil ne permet de tirer que sur trois rangs, donna le premier l'exemple de la réduction à trois hauteurs, exemple qui a été généralement suivi (3). »

Comment faire autrement? Comment ne pas opposer aux autres puissances une ordonnance à peu près analogue à la leur?

Est-ce que les Macédoniens, quand ils inventèrent la phalange, et les Romains, quand ils imaginèrent la légion, se sont jamais inquiétés de l'ordonnance ennemie? Ils n'en ont pas moins conquis le monde.

(1) Du nom de Du Mesnil-Durand, le plus infatigable adversaire de Guibert et de l'ordre mince.

(2) Montbarey, Mémoires.

(3 Du Coudray, *l'Ordre profond et l'ordre mince considérés par rapport aux effets de l'artillerie.*

D'accord, mais ils n'avaient affaire qu'à des peuples armés de sabres, de piques et de javelots. Avant même d'être en mouvement, la phalange aujourd'hui serait décimée par le feu de l'ennemi. Si légère et si mobile que vous la conceviez, votre légion n'y résisterait pas davantage. L'artillerie la mettrait en pièces avec ses canons de 4, qui portent maintenant à plus de 500 toises, et ses canons de 8 et de 12, devenus assez légers pour être transportés et mis en batterie sur tous les points d'attaque (1). D'ailleurs, à supposer que vous échappiez à ces dangers, vous n'éviteriez pas celui d'être débordé ou tourné; les corps profonds peuvent toujours l'être...

« En effet, répliquait Du Mesnil-Durand (2), c'est leur défaut, mais ne vaut-il pas encore mieux sur le champ de bataille risquer d'être tourné que risquer d'être enfoncé? Supposez que ma colonne soit débordée; de deux choses l'une : ou elle continue de charger avec impétuosité et renversera tout ce qui est devant elle, et, dans ce cas, c'est l'ennemi qui risque à son tour d'être tourné et qui s'arrête; ou elle attend l'attaque qui la menace sur ses flancs, et rien ne dit qu'elle ne la repoussera pas; car le propre de la colonne est d'être aussi forte sur ses flancs que sur son front. » Quant à la *tirerie*, souvenez-vous de ce qu'en pensait le maréchal de Saxe : « Elle fait plus de bruit que de mal et fait toujours battre ceux qui s'en servent. » Et souvenez-vous de ce précepte : « Il faut marcher fièrement à l'ennemi et défendre à l'infanterie de tirer; cela ne fait que l'arrêter, et ce n'est pas le nombre d'ennemis tués qui vous donne la victoire, mais le terrain que vous avez gagné. »

Tels étaient les principaux argumens échangés, non sans aigreur parfois, entre les anciens et les modernes. Cependant la question n'avançait pas et la controverse menaçait de s'éterniser, lorsque heureusement Saint-Germain y mit fin par un coup d'autorité. L'ordonnance du 1er juin 1776 parut : il fallut bien s'incliner. L'an d'après, celle du 1er mai 1777 sur la cavalerie complétait la réforme. Rédigées sous l'inspiration des idées de Guibert par une commission où siégeaient entre autres M. de Jaucourt et de Rochambeau, ces ordonnances, sans proscrire nullement l'ordre profond, comme l'auraient souhaité quelques esprits absolus, attribuaient à l'ordre mince la part prépondérante qu'il avait conquise dans les autres armées. Elles retenaient de l'ancien ordre français ce qui avait fait de tout temps sa raison d'être, sa force : la marche en colonne à distance entière, à demi-distance ou à rangs serrés et en

(1) Du Coudray, même ouvrage.
(2) Discours préliminaire des fragmens de tactique.

masse suivant les cas, laissant aux généraux sous leur responsabilité la faculté de recourir à ce genre de formation, soit pour enfoncer un point de la ligne ennemie, soit pour enlever un obstacle ou traverser un défilé. Mais en même temps l'ordre déployé, le seul qui puisse donner au feu toute sa puissance, s'exécutant au moyen d'une marche oblique et permettant à la ligne de bataille de s'étendre et de se déplacer, d'après les circonstances et le terrain, avec une grande promptitude, devenait l'ordre habituel et régulier.

Guibert l'emportait : c'était son système, beaucoup moins radical en somme qu'on l'avait cru, qui avait le dessus. C'était par une sage transaction que se terminait la querelle qui divisait depuis si longtemps les meilleurs esprits dans le militaire : heureux dénoûment qui, sans contrarier le caractère et les instincts nationaux, faisait toutefois une large et juste part à la nouvelle tactique. On avait pu craindre un moment, sous l'empire des exagérations que provoquent toujours l'esprit de système et le goût déréglé des nouveautés, que l'armée ne perdît la tradition française par excellence de l'offensive et de l'attaque à l'arme blanche. C'était l'écueil dont se préoccupaient avec raison les de Broglie. Les rédacteurs de l'ordonnance de 1776 étaient trop avisés pour ne pas respecter cette tradition dans ce qu'elle avait encore de compatible avec les progrès de la balistique. Mais on peut dire d'eux, — et c'est encore à Guibert que va l'éloge, — qu'ils rendirent à l'armée un signalé service en lui donnant une ordonnance qui lui permît d'affronter à chances égales les troupes les plus manœuvrières.

En 1791, dans le travail de revision auquel la Constituante soumit l'armée, il n'y eut qu'un très petit nombre de points où son ardeur révolutionnaire ne trouva pas l'occasion de s'exercer : l'ordonnance de 1776 fut l'un de ces points; elle échappa, par bonheur, au vandalisme légal qui avait déjà fait tant de ruines ; et ce fut de ses principes que s'inspirèrent les auteurs du nouveau règlement sur le service en campagne. Quel plus bel éloge à l'adresse des Saint-Germain, des de Muy, des Guibert et de toute cette pléiade d'hommes éminens que l'ancien régime sut trouver pour illustrer ses derniers jours et réaliser en quelques années dans ses institutions militaires plus de progrès qu'on n'en avait fait depuis un siècle?

L'opposition pourtant n'avait point désarmé, et, pour la vaincre, il fallut encore un dernier effort. Encouragée par la mort de Saint-Germain et par la nomination au secrétariat de la guerre d'un officier-général de la vieille roche, le prince de Montbarey, très brave, très brillant de sa personne, mais absolument réfractaire à toute idée de réforme, les de Broglie s'étaient remis en

campagne et Du Mesnil-Durand avait repris sa prédication. Il avait même rédigé sous l'inspiration des deux frères un règlement destiné à remplacer l'ordonnance de 1776. C'était la revanche de l'ordre profond sur l'ordre mince qui se préparait, et, pour la rendre plus éclatante, le maréchal avait obtenu du ministre l'autorisation de profiter du rassemblement des troupes au camp de Vaussieux, en Normandie (1), pour faire sur le terrain la comparaison des deux systèmes. Le duel, — car c'en était bien un cette fois, — eut lieu sur les bords de la Saule, au printemps de 1778, au milieu d'un grand concours et dans des conditions de sincérité absolue. Très loyalement, le maréchal avait choisi pour adversaire un des officiers-généraux les plus hostiles à ses idées : Rochambeau. Avec un tel champion, il n'y avait pas de complaisance possible, et l'affaire nécessairement devait être sérieuse.

Elle le fut en effet, et ce dut être, à coup sûr, un attachant spectacle que celui de ces deux hommes également dévoués à leurs idées, et se donnant rendez-vous dans une sorte de tournoi pour en faire la démonstration devant un jury composé de tout ce que l'armée comptait de célébrités.

Pour la première fois, les deux écoles allaient se trouver en présence, non plus cette fois dans une lutte de plume, avec le raisonnement pour seule arme, mais sur le terrain, aux prises avec la réalité. Rochambeau nous a laissé dans ses Mémoires un piquant récit de ces manœuvres, où, malgré toute son habileté, le maréchal eut le dessous dans presque tous les mouvemens qu'il essaya de faire en ordre profond.

« Une seule fois, nous dit-il, il réussit à nous tourner, mais ce fut à condition de renoncer lui-même au système des colonnes serrées, de déployer sur un espace de cinq quarts de lieues, et de faire marcher sa première ligne contre ses principes, dans l'ordre mince. » L'épreuve était concluante, et jamais encore aussi complet hommage n'avait été rendu par une autorité pareille à la nouvelle tactique. Le duc de Broglie en conçut bien un peu d'humeur, et lorsque Rochambeau, l'affaire terminée, s'approcha « les larmes aux yeux et lui parla pathétiquement, il parut touché, mais ne voulut pas être convaincu. » Quoi qu'il en soit, l'armée l'était, elle, « et sa voix en faveur de l'ordonnance fut si forte qu'elle ne put être étouffée par la profonde vénération qu'elle avait pour le maréchal, et qu'elle s'élevait des tentes des soldats (2). »

Le triomphe de Guibert était complet cette fois ; après quinze ans

(1) A l'occasion de la guerre d'Amérique et d'un projet de descente en Angleterre.
(2) Guibert, t. III, p. 206

d'efforts, de résistances et d'obstacles vaincus, de luttes contre la routine, contre « cette subordination d'âge et de grade qui, dans l'armée, s'étend jusque sur les pensées (1), » il touchait enfin la terre promise et tenait le succès. Encore un peu et c'était la gloire; il y entrait de son vivant même. Mais ses jours étaient comptés, et l'on a vu sa triste fin. Il était de ceux que l'ingratitude tue tout aussi bien que la fièvre; il en mourut en 1791, en pleine force intellectuelle, à quarante-sept ans. Deux ans plus tard, à défaut d'un grand commandement qu'on ne lui eût probablement pas donné, il aurait eu la satisfaction de voir son admirable *Essai de tactique* entre les mains des généraux improvisés de la république, servant de guide à leur inexpérience et leur enseignant l'art de vaincre.

Tel était, à la veille de la révolution, l'état des principaux organes et services de l'armée royale. A présent, pour rassembler en un jugement d'ensemble les traits épars de l'étude qu'on vient de lire, il nous faut revenir en arrière et reprendre, l'une après l'autre, en les résumant, toutes les parties dont elle se compose.

Et d'abord, pour procéder par ordre, le nombre? Sous ce rapport, l'armée royale était loin de compte : elle ne venait plus qu'au troisième ou quatrième rang en Europe, après avoir été si longtemps au premier. Sur une population de 26 millions d'âmes environ, son effectif n'était que de 150,000 hommes, tandis que l'Autriche et la Prusse, infiniment moins peuplées, la dernière surtout, entretenaient : l'une 180,000 et l'autre 160,000 hommes sous les drapeaux.

Aux troupes réglées venait, il est vrai, s'ajouter la milice, dont l'effectif pouvait atteindre 70,000 hommes, et qui avait toujours suffi, même dans les plus mauvais jours, à boucher les trous faits dans les rangs de la troupe réglée par le feu et la maladie. Néanmoins, tout en tenant compte de ce renfort, la force de l'armée royale n'était plus en rapport avec le développement des autres grandes puissances militaires.

Le gouvernement n'ignorait pas cette situation, ni qu'il en était cause en grande partie; car, avec une meilleure administration, il lui eût été facile de réaliser de notables économies sur l'armée, qui lui coûtait près du double de ce qu'elle aurait dû lui coûter (2), et d'appliquer ces économies à l'augmentation de son état militaire. Mais

(1) *Essai de tactique*, t. II, p. 347.

(2) « La France, écrivait Guibert à l'époque de la guerre d'Amérique, entretient à peine aujourd'hui 140,000 hommes de troupes réglées avec 106 millions, tandis que la Russie en entretient 150,000 avec 27 ou 28 millions, la Prusse environ 180,000 avec 56 millions, et l'Autriche à peu près autant avec 61 ou 62. » Il est vrai, et Guibert omet ce point important, que la matière première et les denrées étaient déjà beaucoup plus chères en France que dans le reste de l'Europe.

cette réforme était trop intimement liée à toutes celles dont il avait pris l'initiative pour être abordée séparément, comme l'avaient essayé Saint-Germain et le conseil de la guerre, et c'est aux états-généraux qu'était réservé l'honneur de l'accomplir. Le recrutement dans les troupes réglées n'était guère moins défectueux que l'effectif : la base en était beaucoup trop étroite. C'était par enrôlemens volontaires, à prix d'argent, qu'on entrait au service du roi. Tout ce qui exerçait un métier ou possédait seulement de quoi vivre, artisans, ouvriers, commerçans, petits rentiers, y échappait. Les engagemens se faisaient principalement dans les grandes villes, et portaient surtout sur la partie flottante et nomade de la population. On trouvait là toute une pépinière de gens ayant l'aptitude et le goût de la vie militaire, et qui faisaient, en général, aussi bien dans l'armée qu'ils eussent mal fait dans une autre carrière. Mais il n'y en avait jamais assez pour les besoins, et la plupart des compagnies, réduites à se recruter presque exclusivement dans cette catégorie d'individus, demeuraient le plus souvent incomplètes. De là de grands embarras pour les chefs de corps et une cause permanente de faiblesse pour l'armée. De là aussi beaucoup d'abus, de pratiques et de marchandages frauduleux que la sévérité des ordonnances ne parvenait pas toujours à réprimer.

Dans la milice, le système en vigueur était infiniment plus large : le sort désignait les partans. En principe, rien de plus équitable. Mais, en fait, l'abus des dispenses viciait complètement l'institution et en rejetait toute la charge sur le peuple des campagnes. Chose à noter : la bourgeoisie, si sévère pour d'autres inégalités, n'avait jamais réclamé contre celle-là.

La composition des troupes avait été longtemps fort irrégulière. L'armée, comme toutes les institutions de l'ancien régime, s'était formée peu à peu, de pièces et de morceaux, au fur et à mesure des circonstances et des besoins. Il en était résulté de grandes disparates et beaucoup de confusion, nos régimens n'ayant ni les mêmes effectifs, ni le même nombre de bataillons et d'escadrons, ni la même solde, ni les mêmes droits, avantages ou honneurs. Peu à peu cependant, ces différences s'étaient effacées, et les dernières ordonnances avaient ramené tous les corps, sauf l'infanterie légère et la maison du roi, à la même constitution.

La proportion des diverses armes avait également subi quelques retouches : éclairé par l'expérience des dernières campagnes, le conseil de la guerre s'était efforcé de donner plus d'importance aux corps légers, tant dans l'infanterie que dans les troupes à cheval. Excellente mesure, qui devait avoir pour effet de rendre l'armée

plus mobile et plus capable de résister, en cas de nouvelle guerre, aux entreprises de la cavalerie ennemie.

La formation des troupes en divisions permanentes était, depuis bien des années déjà, le vœu de tous les hommes de guerre expérimentés. C'était le seul moyen de permettre aux divers corps de passer du pied de paix au pied de guerre, et d'arriver, par le contact de tous les jours, par des exercices et des manœuvres d'ensemble, sous des chefs permanens, à cette cohésion qui fait les armées solides et disciplinées. L'ordonnance capitale du 17 mars 1788 venait de réaliser cette grande réforme.

L'organisation des milices subsistait toujours telle qu'elle avait été réglée par l'ordonnance de 1778 et 1779 : à 78 bataillons de garnison, destinés à doubler les 78 régimens de ligne, à 14 régimens provinciaux et à 15 régimens de grenadiers royaux.

A dire vrai, cette organisation était plus importante sur le papier qu'en réalité; car depuis la paix, à part les régimens de grenadiers royaux, qui avaient été rassemblés de loin en loin et partiellement, aucun appel n'avait eu lieu. Cependant, au premier danger de guerre, comme les cadres subsistaient toujours, la mise en activité des troupes provinciales n'eût souffert aucune difficulté.

La maison du roi, dans un temps où le souverain et les princes du sang avaient, à l'exception de Condé, cessé de paraître aux armées ou n'y faisaient que de malheureuses apparitions, comme le duc d'Orléans à Ouessant, n'était plus qu'un coûteux anachronisme, une troupe de parade, que de glorieux souvenirs ne protégeaient plus qu'imparfaitement contre la malignité publique. Elle avait déjà perdu plusieurs corps et elle était destinée, dans un temps prochain, à subir de nouvelles réformes, que l'état des finances commandait impérieusement. Mais le mal n'était pas bien grand; c'était même une opinion fort répandue dans le militaire que, si l'armée gagnait à cette réforme la création de trois ou quatre bons régimens de ligne, sa force n'en serait nullement diminuée.

Le commandement, par suite de plusieurs causes, les unes fortuites et qui tenaient plus aux hommes qu'aux choses, les autres inhérentes à l'ancien régime, à sa constitution et à ses défauts, n'était pas toujours demeuré à la hauteur de sa tâche. La vénalité des emplois, l'absence d'une règle d'avancement, la multiplicité des grades, enfin et surtout le favoritisme en faisaient souvent la proie des incapables et des intrigans. Tant que le pouvoir s'était perpétué dans la main de princes tels qu'Henri IV, Louis XIII et Louis XIV, et de ministres comme Sully, Richelieu et Louvois, l'armée n'avait pas eu trop à souffrir de ces vices d'organisation et de ces abus. Sous Louis XV, au contraire, à l'époque de la Pompadour, elle y avait perdu toute force

et toute dignité, et, pendant plusieurs années, elle avait offert le spectacle des plus déplorables compétitions. La corruption de la cour s'était transportée dans les camps et les avait changés en autant de foyers d'intrigue et de lieux de plaisir. Vainement, quelques généraux de vieille roche, comme les d'Estrées, les de Broglie, les Saint-Germain, protestaient par leur exemple et se distinguaient, dans ce relâchement général, par leur caractère et leur fermeté. Le parti des petits-maîtres et des roués finissait toujours par l'emporter. Mais cette anarchie n'avait eu qu'un temps, et c'est une grave erreur historique, en même temps qu'une criante injustice, de juger, comme on l'a fait si souvent, les institutions militaires du XVIIIe siècle sur les tristesses et les scandales de cette lamentable époque. Dans la guerre de Flandre, la valeur française s'était illustrée par une suite de succès éclatans. La guerre de sept ans elle-même n'avait pas été sans gloire, et déjà du vivant de Louis XV, Choiseul était parvenu, dans une certaine mesure, à tirer l'armée du discrédit où elle était tombée sous l'influence des maîtresses. Avec Louis XVI, la politique d'alcôve n'était plus à craindre, et, pour rendre au commandement toute sa dignité, il avait suffi d'un retour d'honnêteté dans le gouvernement et de quelques bons choix, comme celui de l'intègre de Muy : si riche était encore en hommes de valeur et de talent cette grande noblesse si décriée par la faute de quelques-uns des siens! Après deux siècles de guerres presque ininterrompues, on aurait pu la croire à bout de forces; jamais, au contraire, elle n'avait été plus vivace et plus féconde ; jamais la source où la France avait déjà puisé tant et de si beau sang n'avait plus abondamment coulé. Quand l'envoi d'un secours aux Américains fut décidé, le roi n'eut qu'un embarras, celui de choisir entre tant de braves gens le chef de l'expédition : pour un qui obtint le commandement, vingt le méritaient et s'y fussent distingués à l'égal de Rochambeau.

Dans un état fortement constitué, les cadres importent au moins autant que le commandement ; ils avaient toujours été bons dans l'armée royale, et si haut qu'on remonte dans son histoire, on est frappé de la supériorité qu'elle offre en cette partie. Ce n'est plus ici l'élite, la fleur de la noblesse française, prodigue des talens et du génie de ses plus illustres enfans ; c'est la pauvre petite noblesse de province qui fournit modestement à l'armée son contingent héréditaire, qui donne au roi, sans compter, le meilleur de soi-même : sa mâle et forte progéniture, ses gars les plus solides et les mieux trempés ; de vrais lurons, destinés, dès le ventre de leur mère, au service, élevés dans cette idée, n'en concevant ni n'en pouvant imaginer d'autre, et préludant à leur futur métier par la rude existence du gentilhomme campagnard. A dix ans, avant même de leur mettre

un livre entre les mains, on leur a déjà mis un cheval entre les jambes. A douze ou treize ans, pour achever leur éducation physique et leur donner quelque teinture de science, le père les conduit à l'école militaire ; au besoin il vendrait, pour en payer les frais, son dernier moulin. Ainsi faisait déjà l'aïeul, ainsi fera le petit-fils, et ainsi de suite, et : « Vive le roi ! »

Ainsi s'est formée et perpétuée sur toute la surface du sol une race de forts et de braves, nés pour la guerre, naturellement aptes à la faire. Une longue sélection les a doués pour l'action, taillés pour la lutte : jarret d'acier, poignet de fer et poitrine d'athlète, plus de muscles que de nerfs, ils ont tout ce qu'il faut pour courir à l'ennemi, le frapper et le terrasser. « En avant ! » telle est leur devise, et quand ils s'élancent au combat, leur emblème, c'est le coq gaulois se dressant sur ses ergots et poussant son cri de bataille. Voilà bien leur image, en effet. Un peu vains, un peu glorieux, raides, portant beau, formant une caste à part et fiers d'y appartenir, méprisant tout ce qui n'est pas d'épée, querelleurs, amoureux comme tout coq bien né, mais avec cela si brillans, d'une si chaude et si chevaleresque bravoure, aimant et faisant si bien leur métier, trouvant si naturel de donner leur vie pour la gloire assaisonnée d'un morceau de pain, de si bons coqs de combat enfin, de vieille et de pure race française, qu'on ne peut s'empêcher de les admirer et de saluer en eux plusieurs siècles de dévoûment et d'héroïsme.

Le cadre des bas officiers n'a pas derrière lui cette longue tradition d'honneur et de fidélité. Mais quel solide mérite! Dans les régimens, ce sont eux qui expédient le gros de la besogne et règlent tout le détail du service. Blanchis sous le harnais, on peut s'en rapporter à leur expérience et se fier à leur autorité : ferrés sur le règlement, à cheval sur la discipline, on peut être sûr qu'ils sauront faire observer l'une et l'autre. Seulement, pourquoi les appeler « bas? » Il n'y a rien de bas dans l'armée ! Et le fusil, tout comme l'épée, ne devrait-il pas anoblir? Pourquoi surtout cette barrière infranchissable entre eux et les officiers particuliers? Beaucoup seraient très capables de monter au commandement d'une section de compagnie et même d'une compagnie. Quelle sottise et quelle imprudence de les confiner dans leur médiocrité!

A présent, le soldat. Dans les troupes réglées, l'espèce en était généralement bonne. Pour dégrossir un paysan, il faut des mois ; en quelques semaines, on peut d'un gamin de Paris faire un militaire très présentable. Or c'était surtout dans la population et sur le pavé des grandes villes que se recrutaient les régimens de ligne. Dans le tas, sans doute, il se trouvait bien quelques drôles

et beaucoup de gens sans foyer et sans aveu sur lesquels il fallait avoir l'œil. Mais le plus grand nombre, en somme, une fois dans le rang, s'amendaient et devenaient avec le temps d'excellens troupiers : entreprenans, adroits, industrieux, sachant s'arranger, se débrouiller, comme on dit, durs à la fatigue, solides au feu, calmes dans les retraites, ayant de la bonne humeur et la répandant tout autour d'eux, animant la tente ou la chambrée du récit de leurs exploits, et sachant sur le bout du doigt l'histoire du régiment, le type du vieux grognard, enfin. Prenez un grenadier de Charlet, mettez-lui sur le dos un habit à la française, sur la tête un tricorne et de la poudre; c'est le même homme et, entre les deux, il n'y a que l'épaisseur d'une chanson de Béranger. De même, sous le conscrit de Grévin, vous retrouvez le milicien, avec son air ahuri et bon enfant, sa forte senteur rurale et sa gaucherie. Ici pourtant, la ressemblance n'est plus aussi frappante : le conscrit aujourd'hui monte en grade et rattrape les camarades ; le milicien, lui, reste toujours milicien. Triste et dur métier, sans honneur et sans récompense : rien que les charges, aucune des joies et des petits revenans-bons de l'uniforme; pas un applaudissement, pas un regard de femme qui le paie de sa peine et soutienne son courage. C'est l'éternel sacrifié : au pays, le sort est tombé sur lui, chétif; pourquoi? Pourquoi lui et pourquoi pas Jean? Au régiment, on ne l'aime guère, on dirait d'un intrus ; pourquoi? En campagne, il marche, il souffre, il se bat, sans grand enthousiasme peut-être, mais, enfin, il se bat, il est frappé, il meurt, et ce sont toujours les autres : c'est Auvergne ou Picardie, c'est Chamboran ou Bercheny, ce sont les gardes-françaises ou les gendarmes qui en ont toute la gloire ; pourquoi? Parce que c'est ainsi, pauvre être ; ne cherche pas le pourquoi des choses de la vie! Peut-être un jour, dans bien des années, en songeant à ta triste destinée, quelque vaincu du sort, comme toi, sentira-t-il une pitié dans son cœur et donnera-t-il un souvenir à ta mémoire. En attendant, prends ton lot, fais ta route, et si tu succombes à mi-chemin, tombe en priant pour la France et tais-toi.

Avec de bons cadres, en temps ordinaire, il n'y a pas de troupe indisciplinée. A l'intérieur, en effet, l'ordre ne laissait rien à désirer dans le militaire, et jusqu'aux premiers jours de la révolution, il se maintint parfaitement. La machine, supérieurement agencée, marchait toute seule. En campagne, il n'en allait pas toujours de même : il suffit d'une défaite, à la guerre, pour détraquer les plus solides ressorts. C'est la loi générale, plus encore pour le Français que pour les autres peuples. Il faut à son impressionnabilité le succès, la victoire, autrement il se dérange et se démoralise. Le

bourgeois, de tout temps, s'en est fort indigné. Des soldats qui boivent, qui pillent et qui ribaudent, quelle horreur! Effectivement, le dos au feu, le ventre à table, on a peine à comprendre ces choses-là : elles ont pourtant leur excuse.

L'armée royale au XVIIIe siècle, dans les dernières années de guerre surtout, ne pouvait échapper à toutes les causes de démoralisation qui se résumaient pour elle dans la suite ininterrompue de ses malheurs. Mais quelle armée, fût-elle de bronze, n'y eût payé son large tribut? L'Autriche n'avait-elle pas ses Pandours, la Russie ses Cosaques et la triomphante Prusse elle-même ses fameux hussards de Seydlitz, qui n'étaient guère plus disciplinés, j'imagine, ni plus tendres aux populations que les troupes de Soubise ou de Richelieu, et Frédéric II, tout comme Broglie, n'était-il pas obligé de faire pendre de temps en temps « quelques-uns de cette canaille (1)? » Il en est ici comme plus haut de la solde, des vivres ou des hôpitaux: si l'on s'en rapportait aux mémoires et relations du temps, et même à la correspondance des généraux, aigris par le malheur, on se ferait du soldat français l'idée d'un véritable monstre. En réalité, le plus souvent, quand il échappe à ses chefs, qu'il pille ou qu'il se livre à des excès, c'est tout bonnement un homme qui a faim, ou que la chair tourmente, et qui obéit à la loi de la nature en satisfaisant l'une et l'autre. La guerre développe les plus nobles ardeurs, élève l'homme au-dessus de lui-même, et sera toujours, en dépit des philosophes, la grande faiseuse de héros et de demi-dieux. Les plus beaux travaux de la paix, la science, l'art, ne parurent qu'après, et le *Cedant arma togæ* n'a jamais été qu'un mot de rhéteur. Mais il faut bien qu'elle paie sa rançon à l'humanité; et, dans le même temps

(1) Ce qui ne l'empêchait pas, à l'occasion, de donner à ces canailles les plus déplorables exemples. Guibert, qu'on ne peut se lasser de citer, raconte à ce propos le trait suivant : « Arrivés à Dresde. — Vu les jardins du comte de Brühl... Restes surprenans de la magnificence inouïe de ce ministre : galerie où il renfermait ses tableaux, immense et bien décorée... Ruines d'un kiosque, le plus beau qui existât en Europe. Le roi de Prusse, sans autre motif qu'une petite haine contre le comte de Brühl, l'a fait démolir (lors du siège de Dresde); il a de même fait tout dégrader dans le jardin : statues, peintures, tout est enlevé ou mutilé. Anecdotes déshonorantes pour ce prince : il a fait brûler un château superbe du comte de Brühl, et il voyait des fenêtres de son quartier-général, avec un plaisir et une ironie barbares, la flamme de cette exécution; il a fait couper les allées et le mail du grand jardin royal, hors la ville. Il donnait aux uns les vases, aux autres les statues. Qu'il est affreux que le génie se dégrade ainsi! Jardins du comte de Brühl hors la ville un peu plus épargnés; il lui en coûta pour cela 40,000 écus d'argent comptant... » Et ailleurs : « La route est par Hubertsbourg, maison de chasse de l'électeur; c'est là que s'est conclue la paix dernière. Le château est bien situé : c'était la maison favorite du feu roi, et il l'avait magnifiquement meublée; elle a été entièrement pillée par les Prussiens. On dit que ce fut par ordre exprès du roi; les rois conquérans n'aiment pas les rois chasseurs. »

qu'elle exalte les plus nobles facultés de l'homme, elle déchaîne en lui la bête et le ramène parfois à l'animalité primitive. Elle serait trop belle, autrement!

Quoi qu'il en soit et pour conclure sur la discipline, si l'on prend isolément l'armée royale dans les mauvaises années du XVIIIe siècle, on est frappé de sa démoralisation. Si l'on regarde aux autres armées et dans les documens allemands, on demeure frappé de la ressemblance des situations. Ce qu'on ne voit pas, en revanche, chez le voisin, c'est une armée tombée si bas, après une si extraordinaire accumulation de revers, se relever si vite et reprendre avec tant de vigueur, en si peu d'années, son ancienne vertu. Entre la fin de la guerre de sept ans et le commencement de la guerre d'Amérique, il n'y a que quinze ans; entre les troupes de l'une et celles de l'autre, il y a tout un monde. Comment s'est opérée cette transformation? Est-ce par la violence et la compression à outrance, par l'application maladroite et systématique de la discipline et des procédés prussiens? Nullement; jamais, à aucune époque, la loi militaire n'a parlé un langage plus humain et plus élevé qu'en ces dernières années de l'ancien régime. Depuis longtemps déjà, la sensibilité du siècle avait pénétré l'armée et tempérait la rigueur des ordonnances par l'excessive indulgence des autorités chargées de les appliquer. En 1788, des mœurs cette sensibilité passe dans le code lui-même et le transforme. Ce n'est pas à la force, en dépit de quelques apparences contraires, que la royauté demande le rétablissement de l'ordre; tout en maintenant énergiquement le principe tutélaire de l'obéissance passive, elle fait appel à la raison, à l'honneur du soldat, elle rend hommage à sa dignité d'homme et de citoyen, et le relève dans sa propre estime en imposant le respect de sa personne à ses chefs.

Dans les armes spéciales, le génie n'avait jamais perdu la place éminente qu'il tenait depuis Vauban, et la création de l'école spéciale de Mézières avait achevé de le mettre tout à fait hors de pair en Europe. En revanche, l'artillerie s'était laissé dépasser par la plupart des puissances, et les dernières guerres n'avaient que trop montré son infériorité. Gribeauval paraît : aussitôt tout change, et par un prodige d'activité dont on ne retrouve pas l'analogue dans notre histoire, voici l'armée qui, en quelques années, retrouve son ancienne supériorité. D'un bond, elle rattrape et même elle laisse bien loin derrière soi les artilleries rivales.

Pareillement la tactique : jusqu'à la guerre de sept ans, elle était demeurée fort arriérée, la vieille et classique théorie de l'ordre profond, reprise et rajeunie par d'ardentes controverses, tyrannisant encore la plupart des officiers-généraux, les empêchait de voir que

les progrès de l'artillerie et les changemens apportés par Frédéric II à l'ordonnance impliquaient la réforme de la nôtre. Par bonheur, ici encore, de l'inépuisable fonds où la France monarchique a toujours trouvé l'homme qu'il lui fallait au moment décisif, des rangs de cette petite noblesse d'épée qui vient de lui donner Gribeauval, sort un autre et non moins illustre réformateur. Guibert surgit, et par son admirable *Essai de tactique*, il entreprend et bientôt achève la conquête de l'opinion. L'ordre profond, la colonne si chers aux vieux soldats, si propres à seconder la vivacité française, gardent une place honorable dans la nouvelle ordonnance; mais c'est l'ordre mince, sur quatre rangs de profondeur, qui devient la règle. Désormais, sous le rapport des déploiemens, l'armée royale est à la hauteur de l'armée prussienne elle-même; encore quelques manœuvres d'ensemble dans le genre de celles de Metz ou de Vaussieux, et elle n'aura plus rien à lui envier.

Au total, et pour conclure, beaucoup plus de bon que de mauvais, quelques vices et de grandes vertus : un effectif insuffisant, quoique soutenu par un puissant système d'alliances offensives et défensives; un mode de recrutement défectueux, trop étroit dans les troupes réglées, injuste dans les provinciales; de grands abus dans le commandement; des règles d'avancement insuffisantes; trop de grades et de gradés; un état-major surabondant et beaucoup trop coûteux; une maison trop nombreuse; une milice imparfaitement exercée et militarisée; en revanche, une composition très solide fondée comme aujourd'hui sur l'ordre divisionnaire; une bonne formation, des cadres incomparables, une excellente espèce de soldat, une discipline généralement exacte, un code fort humanisé, un génie sans égal, une artillerie redevenue la première du monde par le nombre et la perfection de son matériel, autant que par la valeur de son personnel; une nouvelle tactique, œuvre de génie « la plus propre à former de grands hommes » pour les luttes à venir, a dit Napoléon, voilà l'aspect de l'armée royale en 1789, et voilà le bilan de l'ancien régime en matière militaire.

Vienne la guerre à présent, la revanche de Rosbach est prête! A l'abri de ses forteresses, protégée par la muraille vivante de ses 218 bataillons d'infanterie, de ses 206 escadrons de troupes à cheval, de ses 7 régimens d'artillerie de ligne et de ses 76,000 hommes de milices, forte de sa population énorme pour l'époque et de sa jeunesse militaire plus belliqueuse que jamais (1), la France peut re-

(1) La guerre d'Amérique avait complètement relevé le moral de l'armée. Ségur, qui l'avait faite, le constate à plusieurs reprises dans ses Mémoires : « Nous avions réussi : les États-Unis étaient indépendans; l'Angleterre venait d'éprouver notre force; les revers de la guerre de sept ans étaient effacés... La jeunesse, sans rester indifférente

garder froidement l'Europe. Car, sans compter ses propres ressources, contre l'Angleterre, elle a l'Espagne et sa marine; contre la Prusse, elle a l'Autriche; avec un peu de décision (1), elle aurait même la Russie, qui vient d'ouvrir la Baltique à son commerce; à Constantinople, sans être prépondérante comme à l'époque de la paix de Belgrade (2), et malgré l'atteinte portée par les affaires de Hollande au prestige du gouvernement de Louis XVI, son influence ne le cède encore à nulle autre. Il n'y a qu'une ombre à ce tableau : l'argent qui manque, la détresse du trésor royal qui s'oppose à l'augmentation de l'effectif et qui paralyse notre diplomatie. Mais voici venir la Constituante, et ce que le conseil de la guerre n'a pu terminer, ce que les notables n'ont pas su faire, les représentans élus de la nation sauront bien, sans doute, eux, l'accomplir : détruire le gaspillage et les abus, créer des ressources et les administrer avec prudence. L'ancien régime a terminé sa tâche, achevé sa journée; il laisse à ses successeurs un instrument d'une extrême solidité, encore que vicieux ou faussé dans quelques-unes de ses parties. A eux de le redresser, de le perfectionner, et de le porter à son maximum de puissance.

ALBERT DURUY.

à ces importans débats (la lutte entre Calonne et Necker), se plaisait davantage à la politique, surtout à celle qui nous offrait encore quelques chances de guerre. On parlait déjà de différends assez sérieux qui s'élevaient entre la cour de Vienne et la république des Provinces-Unies. On disait que la guerre en serait peut-être le résultat, et que la France ne pourrait éviter d'y être entraînée... La jeunesse militaire en était charmée, et lorsque je rejoignis le régiment de Ségur, que je commandais, je le trouvai rempli d'ardeur. Chacun croyait qu'avant un an nous serions en campagne. Tous les corps qui n'avaient pu être employés ni dans l'Amérique ni dans l'Inde brûlaient du désir de sortir d'une inaction qui durait depuis vingt ans, inaction aussi insupportable pour les Français qu'elle l'était autrefois, selon les anciens auteurs, pour les Germains et pour les Francs. » — Lorsque le dissentiment s'accuse entre les Hollandais et les Autrichiens, en 1784, Ségur dit encore : « Quand je revins à Paris (après un voyage en Angleterre), je trouvai les esprits de plus en plus animés contre l'Autriche, qui menaçait la Hollande d'une invasion prochaine. La jeunesse ardente prenait vivement parti pour la cause des Hollandais, c'est-à-dire pour la guerre. » — Même note en 1787, lors de l'invasion de la Hollande par la Prusse : « La guerre eût été à cette époque une diversion utile, qui eût à la fois relevé notre influence et porté au dehors l'ardeur d'une jeunesse lasse de repos. » (III, 247.)

(1) Voir sur le projet de quadruple alliance négocié par Ségur pendant sa présence en Russie les Mémoires de ce diplomate et le *Choiseul Gouffier* de M. Pingaud.

(2) Voir sur nos relations avec l'empire ottoman à cette époque la substantielle et très intéressante étude de M. Albert Vandal sur la mission du marquis de Villeneuve.

L'OCÉANIE MODERNE

III[1].

ILES POMOTOU, ILES MARQUISES, NOUVELLE-CALÉDONIE, AUSTRALIE ET NOUVELLE-ZÉLANDE.

Les infiniment petits envahissent l'infiniment grand. Dans cette immense nappe d'eau de l'Océan-Pacifique, des milliards de zoophytes invisibles ont fait surgir, depuis des siècles, bien des îles nouvelles. Chaque année, le nombre s'en accroît. A côté des cimes de continens engloutis, cimes qui surplombent encore les flots et atteignent des altitudes supérieures à celles du Mont-Blanc, comme aux Sandwich, à côté d'îles énormes, comme l'Australie, presque aussi grande que l'Europe, et située à 13,000 kilomètres en ligne droite sous nos pieds, s'élèvent lentement les *Attols*, ces masses madréporiques, aux assises puissantes, qu'entassent dans les vastes solitudes sous-marines ces microscopiques infusoires qui décomposent la mer elle-même, la figent et ne s'arrêtent qu'après l'avoir pétrifiée à fleur d'eau.

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin et du 1er août.

A quelles lois obéissent-ils? Ils ne sauraient vivre hors de leur élément, et dans cet élément même ils ne sauraient exister au-delà d'une certaine profondeur. Dans ces abîmes, qui dépassent 10,000 mètres, ainsi que l'a constaté le lieutenant américain Walsh, dans ce royaume de l'asphyxie et de la mort où règne, avec une température toujours égale et voisine de zéro, une immobilité sépulcrale, se déroulent en reliefs puissans des montagnes et des vallées, des collines et des plaines. Tout un monde innombrable d'êtres organisés, depuis l'infusoire imperceptible jusqu'à la baleine gigantesque, vit, s'agite, aime et meurt dans un fouillis de plantes merveilleuses, au sein d'une végétation incomparable qui tapisse ces ruines de continens submergés.

Sur une montagne engloutie dont nul indice ne révèle l'existence à l'homme, sur une de ces cimes sous-marines, les infusoires fourmillent, se multiplient, et sans relâche, dans l'ombre nacrée, ils poursuivent leur incessant labeur. Cette eau de mer dont ils se nourrissent contient en dissolution du chlorure de soude, de magnésie et de potasse, des sulfates, du carbonate de chaux, du fer et jusqu'à de l'argent évalué à 2 billions de kilogrammes, c'est-à-dire à mille fois plus que le produit annuel de toutes les mines connues. De ces substances diverses ils sécrètent une parcelle invisible de matière solide, la millième partie d'un grain de sable, et l'incrustent dans le roc. Poussière d'atomes qui, avec le temps, va former un écueil redoutable, affleurant à la surface, affectant partout et toujours la même forme concentrique.

L'écueil grandit, ses contours s'accentuent. C'est au début une ceinture de corail encerclant plusieurs kilomètres de mer, ainsi convertie en un lac. Autour de cette ceinture, une seconde s'élève. Sur elles, les vagues déferlent sans les entamer, rejetant, dans l'espace qui les sépare, des sables, des débris de coquillages, des varechs, des algues marines déracinées par les tempêtes, entraînées par les courans. Ces matières s'accumulent, masse boueuse et flottante, puis se tassent et se solidifient. Bientôt, à quelques pieds au-dessus de la mer, on discerne une côte basse, arrondie; au centre, une lagune qui peu à peu se comble. L'écueil est devenu un embryon d'île.

L'insecte invisible a terminé son œuvre; sur ce sol ainsi préparé, la végétation va paraître, le consolider et l'exhausser. Dans ce sable, le pandanus dresse le premier sa tige noueuse et résistante, ses feuilles lancéolées qui bruissent au vent. De ses branches rabougries sortent des pousses vigoureuses qui, de haut en bas, vont plonger dans le sol de nouvelles racines et lui donner la force de résister aux tempêtes. Il vit et prospère au milieu de ces débris

de corail, de cette poussière humide sur laquelle il étend son épaisse ramure odorante. Sous son ombre poussent le papyrus et l'hibiscus. La lagune se comble; par le chenal qui la met en communication avec la mer, chaque vague lui apporte son tribut de sable impalpable, de végétaux, de coquilles vides, d'animalcules. Dans cette oasis naissante, les hirondelles de mer, lasses de leurs longs parcours, s'arrêtent et déposent, avec un guano fécondant, des germes de plantes et d'herbes. Les grands crabes, les crustacés, les mollusques, les tortues viennent y chercher un abri dans les anfractuosités des bancs de corail ou une plage unie pour y enfouir leurs œufs dans le sable.

Autour de cette île, l'infatigable zoophyte élève, à plusieurs kilomètres parfois de distance, une seconde, puis une troisième enceinte. Aux îles Fijis, aux îles des Amis, de banc en banc, de récif en récif, il a poussé jusqu'à 100 milles au large du noyau principal ses murs de coraux dont les vides lentement se comblent. Ailleurs, dans l'*Archipel Dangereux*, il a relié les uns aux autres, par des récifs-barrières mesurant jusqu'à 400 lieues de longueur sur des centaines de mètres d'épaisseur, des îlots créés par lui, comblant les détroits qui les séparaient, édifiant ainsi peu à peu sur les débris d'un continent disparu les puissantes assises d'un continent nouveau.

Il faut un an à ces industrieux travailleurs pour exhausser leur massif de $0^{m},003$, et M. Dana a calculé que celui des Fijis, qui dépasse 600 mètres d'épaisseur, leur a pris vingt mille siècles à construire. Mais aussi leur œuvre est indestructible, et ces infusoires visqueux, sans consistance, presque diaphanes, à peine visibles à l'œil, ont aggloméré des masses capables de résister à l'effroyable pression de vagues qui atteignent parfois 50 mètres de hauteur et traversent le Pacifique avec une rapidité qui décuple leur force. Le 23 décembre 1854, nous avons été témoin d'un phénomène de cette nature, rapporté depuis par M. Frédol (1). Une vague de plus de 400 kilomètres de largeur, partie des côtes du Japon, traversa l'Océan-Pacifique avec une vitesse vertigineuse de 150 lieues à l'heure. Après s'être heurtée aux îles Sandwich, où elle causa d'incalculables ravages, elle vint, cinq heures plus tard, se briser avec un épouvantable fracas sur les côtes de la Californie, submergeant les rives, sapant les falaises, faisant voler en éclats des quartiers de roches.

Parmi les merveilleux phénomènes dus à l'incessant travail de ces animalcules invisibles, l'un des plus surprenans est le déplace-

(1) *Le Monde de la mer*, par A. Frédol.

ment des eaux, résultat de leurs créations, qui, modifiant profondément le relief sous-marin, forcent la mer à se transporter ailleurs pour rétablir l'équilibre. Sollicité par cette force nouvelle, l'océan se déplace et laisse émerger d'autant les terres ainsi créées, hâtant l'heure où elles se rejoindront. Aux îles de la Société et dans le groupe Loyalty, on peut suivre facilement ce travail de retrait. La mer, peu sensible aux marées, a gravé sur les roches des lignes de niveau, des marches horizontales parfaitement visibles. On y constate quatre baisses successives de l'océan, dont la dernière ne mesure pas moins de 15 mètres.

C'est à cette période que remonte l'apparition de l'archipel des Pomotou, immense réseau madréporique alors enfoui à quelques mètres au-dessous de l'eau. Il ne fait encore qu'affleurer à la surface, mais déjà la végétation l'a envahi et lui donne l'aspect d'une vaste corbeille de verdure. Dans le groupe des Gambier, le même retrait a mis à nu les immenses bancs élevés par les polypiers sur les flancs de ces îles.

Est-ce à leur origine soudaine, incompréhensible pour les Canaques, que les îles Pomotou sont redevables du nom poétique qu'il leur ont donné d'*Iles de la Nuit* ou d'*Iles Mystérieuses?* Nous les désignons sous le nom d'*Iles Basses*, les Anglais sous celui d'*Archipel Dangereux* et de Tuamotou (*Iles Lointaines*). Ces diverses appellations sont exactes. A l'est des îles de la Société, les Pomotou décrivent une courbe de plus de 200 lieues. Sur ce vaste espace, ce n'est qu'un fourmillement d'îles et d'îlots séparés par des détroits sans profondeur, sillonnés par de rapides courans. Partout les zoophytes à l'œuvre rétrécissent ces étroits canaux, exhaussent le massif sous-marin, diminuant ainsi la distance qui sépare ces terres basses. Longtemps ces îles ont été l'effroi des navigateurs. Pour les apercevoir de la haute mer, il fallait le coup d'œil exercé des indigènes. Sur la plage verdoyante, les cocotiers profilent leurs troncs élancés; mais entre cette plage et le navire se déroule une enceinte de brisans à fleur d'eau, de récifs qui s'avancent au large. Les passes sont rares; elles n'étaient pas connues, et les bâtimens engagés dans cet inextricable dédale s'en dégageaient difficilement. Des courans les drossaient sur les écueils, et, dans les nuits noires, ils ne savaient où se diriger entre ces bancs de coraux aux arêtes invisibles et aiguës.

Une race forte et vigoureuse habitait cet archipel. L'Océanie n'avait pas de plus intrépides marins. La mer était leur élément; ils en vivaient et se jouaient sur ses flots. Le sol ne leur offrait que de maigres ressources : des noix de coco, dont le lait constituait leur boisson, l'eau douce faisant défaut; le fruit insipide du pan-

danus, et, sur quelques points seulement, à l'île de la Chaîne, à Anoa, du taro, des patates et des bananiers. Ils se nourrissaient surtout de poissons. Guerriers redoutables, pillards effrontés, ils ont été longtemps la terreur des trafiquans. Aujourd'hui, soumis au protectorat de la France, la civilisation les envahit, tempère leurs instincts belliqueux, modifie leurs mœurs et leurs usages. Les négocians de Tahiti y ont établi des comptoirs; ils achètent aux indigènes la nacre et les perles, que ces derniers, plongeurs habiles, vont pêcher dans les récifs, le *copra*, objet d'un commerce important aux Pomotou et aux Gambier, et le *tripang*, ou biche de mer, dont il se fait en Chine une consommation considérable; la tonne s'y paie jusqu'à 8,000 francs. Ce produit, assez insipide, comme les nids d'hirondelles, dont Java expédie pour plus de 1 million chaque année à Shanghaï, est très recherché des sensuels habitans du Céleste-Empire à cause de ses propriétés excitantes.

A 150 lieues au nord des Pomotou, et plus rapprochées de la ligne, les îles Marquises dressent au-dessus de la mer leurs cônes volcaniques, qui atteignent plus de 1,000 mètres d'altitude. Elles sont au nombre de onze, et affectent toutes la même forme. Autour d'un pic central se groupent d'autres sommets séparés par des vallées étroites et difficilement accessibles par terre; généralement arrosées par des cours d'eau, ces vallées, riches et fertiles, produisent en abondance le taro, la banane, la patate douce, le coton, tous les fruits des tropiques. Sur les hauteurs formant plateaux, errent, au milieu de pâturages abondans, de nombreux troupeaux de gros bétail.

Entre les habitans des Pomotou et ceux de Tahiti, nulle ressemblance, aucune analogie de race. Comme les Néo-Zélandais, ils appartiennent à la descendance maorie, dont ils possèdent les qualités et les défauts, dont ils ont conservé les usages et les traits caractéristiques. Tatoués sur toutes les parties de leur corps, ils portent sur eux, en hiéroglyphes incompréhensibles, leur généalogie et la chronique de leur famille. Plus le tatouage est compliqué, plus haut remonte la noblesse de leurs aïeux. Ainsi passés à l'état de documens historiques, les vieux chefs exhibent sur les parties les plus imprévues de leur individu les annales de toute une race. Ils en sont fiers et les étalent. A court de parchemin, tatoué jusque sous les aisselles et jusqu'à la nuque, un chef de la baie de Chikakoff avait fait graver sur sa langue quelque exploit qui n'avait pu trouver place ailleurs.

Un de leurs griefs sérieux contre la civilisation est incontestablement la nécessité à laquelle elle les astreint de voiler une partie de leur arbre généalogique. Aussi réduisent-ils leur vêtement aux

plus modestes proportions compatibles avec la décence. Ce vêtement consiste en une ceinture étroite nouée à la taille; les deux bouts, réunis entre les jambes, viennent se rejoindre à la ceinture au bas des reins, et, roulés en corde se terminant par deux ou trois nœuds, pendent jusqu'à terre, formant un appendice caudal d'un effet aussi original que grotesque.

Soit humilité, soit coquetterie, les jeunes filles sont rarement tatouées, sauf autour des poignets. Le reste de leur personne n'a rien d'historique, et comme elles possèdent, avec des traits réguliers et des formes attrayantes, des extrémités fines et gracieuses, une chevelure abondante, de belles dents et des yeux vifs, elles n'en brillent que d'un plus vif éclat au milieu des palimpsestes vivans qui les entourent.

Quant à leurs mœurs, elles n'en ont pas. Elles ne sont ni esclaves ni opprimées, mais libres jusqu'à l'extrême licence. On retrouve aux îles Marquises, ainsi qu'autrefois aux îles Sandwich, le signe irréfutable de l'affranchissement complet de la femme chez certaines peuplades primitives : la polyandrie. Aux Marquises, comme aux Sandwich, les femmes de rang élevé avaient autant de maris que bon leur semblait; elles imposaient la loi de leur fantaisie au lieu de subir celle de l'homme. La civilisation est en voie de modifier cet état de choses; mais, ainsi que nous l'avons déjà dit, il faut créer toute une langue nouvelle pour inculquer à ces races des sentimens qu'elles ignorent. Il faut leur apprendre et la chose et le mot, tâche ingrate devant laquelle n'ont pas reculé les missionnaires catholiques et protestans. On arrive ainsi peu à peu, sinon à convaincre leur esprit réfractaire, tout au moins à le façonner dans une certaine mesure, et à enseigner aux jeunes générations des idées que leurs ancêtres n'ont pas même soupçonnées.

Paresseux avec délices, comme la plupart des Polynésiens, les habitans des Marquises travaillent le moins possible et uniquement en vue de gagner la somme nécessaire pour satisfaire quelque caprice ou quelque fantaisie du moment. Le climat leur impose si peu de besoins, le sol pourvoit si abondamment à leur nourriture, qu'exempts d'inquiétudes pour le présent, sans soucis pour l'avenir, ils se laissent aller au charme de leur incomparable climat. L'industrie de l'archipel se borne à l'élevage du bétail et à quelques plantations de coton.

Dans une étude précédente (1), nous avons eu l'occasion de parler de Tahiti, nous n'y reviendrons donc pas. Faisant route vers l'ouest, vers le continent australien, nous relevons entre le 20e et

(1) Voyez la *Revue* du 15 mars 1881.

le 22e degré de latitude sud, la Nouvelle-Calédonie, l'une des îles les plus importantes de la Mélanésie. Sept cent milles seulement la séparent de l'Australie. Terre élevée, sol tourmenté, se hérissant de hautes montagnes, ramifications de la chaîne centrale qui forme son arête principale, la Nouvelle-Calédonie fut découverte en 1774 par le capitaine Cook. Visitée successivement par La Pérouse, qui périt à Vanikora, puis par d'Entrecasteaux, évitée pendant quarante ans par les navigateurs qu'effrayaient les dispositions belliqueuses des habitans et leur réputation de cannibalisme, cette île devint possession française en 1853. En 1870, on y déporta les condamnés de la commune.

L'Angleterre ne vit pas sans dépit la France s'établir aussi près du continent australien. Ce voisinage l'inquiétait. L'Angleterre est ombrageuse et méfiante ; ce qu'elle avait fait de l'Australie, elle n'entendait pas que la France le fît de la Nouvelle-Calédonie et créât dans l'Océanie du sud un établissement pénal. Certes, ni les temps ni les procédés n'étaient les mêmes, mais un établissement pénal comporte un établissement militaire, une garnison, des troupes, un port de ravitaillement, et elle affectait d'y voir une menace pour le présent, un danger pour l'avenir. Cet afflux soudain de population augmentait l'importance de Nouméa, assurait la soumission des indigènes, contrariait la propagande politique et religieuse des missions anglicanes. Puis les mesures de colonisation adoptées par la France vis-à-vis des Canaques, aussi bien à Tahiti, aux Marquises, qu'en Calédonie, contrastaient étrangement avec celles au moyen desquelles l'Angleterre avait assuré sa domination sur l'Australie, où l'indigène, constamment refoulé par l'immigration, dépossédé du sol qui lui appartenait, décimé par l'eau-de-vie et les balles anglaises, traînait dans les solitudes inexplorées de l'intérieur une existence misérable et précaire.

L'extension, par la France, à ses possessions océaniennes, de la méthode de colonisation déjà appliquée à l'Algérie, démentait l'assertion qu'en respectant la nationalité et les coutumes des peuples protégés ou conquis, la France obéissait moins à des sentimens d'humanité qu'à des considérations politiques et à la crainte de provoquer des insurrections redoutables. On la voyait à Tahiti, comme à la Nouvelle-Calédonie, soucieuse du bien-être de ses nouveaux sujets, de leurs droits et de leurs traditions politiques, et, loin de demander à la suppression de la race autochtone la paix et l'affermissement de sa conquête, admettre cette même race à l'égalité des droits civils et adopter les mesures propres à combattre une dépopulation rapide. Un pareil contraste était une perpétuelle critique. L'Angleterre s'en irritait d'autant plus qu'elle y voyait

pour la France un puissant moyen de propagande qui devait, dans un temps donné, accroître son influence dans l'Océanie.

Comme toutes les races belliqueuses, la race canaque est fière, sensible aux bons procédés, irritable et violente par accès. Elle reconnaît la supériorité du blanc, elle n'éprouve à son égard aucun des sentimens de haine et de dédain que la race chinoise dissimule sous sa stricte observance des rites et sa servilité asiatique. Ses qualités, comme ses défauts, la rendent facilement accessible à l'influence de l'exemple et la prédisposent à l'imitation. Indolens là où le climat les y convie et le leur permet, les Canaques sont industrieux et travailleurs là où la nature l'exige, et l'on ne saurait porter sur eux un jugement définitif, si on ne les a vus qu'à Tahiti ou dans quelques îles privilégiées où, la terre produisant sans culture, l'homme récolte sans labeur. Dans certaines parties de l'Océanie du nord, ils ont dû suppléer par un travail opiniâtre à la stérilité d'un sol volcanique, détourner à grand'peine les cours d'eau pour fertiliser des plaines arides, convertir leurs récifs en bassins artificiels pour y conserver le poisson. Leurs travaux d'irrigation sont remarquables et dénotent une rare intelligence de l'art de l'ingénieur.

Ainsi que presque tous les peuples primitifs, les Canaques sont surtout imaginatifs. Ils ont le culte et le don de la parole. Leurs discours, éloquens et concis, rendent nettement leur pensée, et le plus habile dans l'art de bien dire est le plus influent parmi eux. Aussi, les chefs ont-ils su de tout temps s'attacher les orateurs de leur tribu et leur faire, soit comme conseillers, soit comme prêtres, une part dans le gouvernement. Quand, par suite des progrès de la civilisation, le pouvoir despotique des chefs et des prêtres s'est écroulé, les Canaques ont accepté sans résistance les divers essais de gouvernement parlementaire tentés sur plusieurs points et qui ont abouti, aux îles Sandwich, à l'organisation d'un gouvernement constitutionnel représenté par un souverain indigène, un cabinet responsable, une chambre des nobles héréditaire et une chambre élue par le peuple.

Les indigènes de la Nouvelle-Calédonie ont passé longtemps pour être plus réfractaires à la civilisation que leurs congénères de l'Océan-Pacifique. Aujourd'hui que l'Océanie est mieux connue, on peut constater que cette assertion est erronée. Chez ces races primitives, les instincts belliqueux sont en raison directe de la pauvreté du sol et de la difficulté de pourvoir à leur subsistance. Les Néo-Calédoniens sont, sous ce rapport, moins bien partagés que les naturels de Tahiti, des Marquises et des îles Sandwich, mais ils le

sont mieux que ceux des Pomotou et des Fijis. Leur pays est surtout propre à l'élevage. On estime que la colonie possède de 70,000 à 80,000 têtes de gros bétail (1); cependant, le prix de la viande s'y maintient de 1 fr. 27 à 1 fr. 30 le kilogramme, alors qu'il n'est en Australie que de 0 fr. 75 à 0 fr. 90 et de 0 fr. 60 à 0 fr. 75 aux îles Sandwich.

Le chiffre de la population indigène a considérablement décru, s'il était primitivement, comme on l'affirme, de 60,000. Mais on ne saurait trop se défier de ces appréciations approximatives des navigateurs. Cook et Vancouver ont donné à maintes reprises des renseignemens erronés sur la population des îles qu'ils ont découvertes ou visitées. La curiosité des indigènes, surexcitée par l'apparition de ces gigantesques *pirogues de guerre* qu'ils n'avaient pas pas encore vues, faisait affluer sur la plage une foule nombreuse accourue des villages les plus éloignés. Après avoir lentement contourné l'île, les Européens retrouvaient sur tous les points où ils mouillaient la même affluence et attribuaient à chacun des districts qu'ils visitaient un nombre d'habitans bien supérieur au nombre réel. Quoi qu'il en soit, il n'est pas douteux que les mêmes causes qui accélèrent la dépopulation des îles de l'Océanie n'aient produit les mêmes résultats à la Nouvelle-Calédonie, où le chiffre de la population indigène n'était plus, en 1883, que de 23,000. On y comptait en outre 4,165 colons européens, dont 3,525 Français, près de 3,000 hommes de troupes et 11,358 déportés et libérés.

Que la présence de cette dernière catégorie de résidens soit un obstacle aux progrès de l'émigration, ce n'est pas douteux. En cinq années, 1879-1883, l'émigration libre n'a fourni qu'un contingent de 751 colons, dont 330 Français, 382 Anglais et 39 de nationalités diverses. L'abbé Raynal, dans son *Histoire philosophique et politique des Européens aux Indes*, représentait les malfaiteurs déportés contractant dans leur exil « le goût du travail et des habitudes qui les remettaient sur la voie de la fortune. » Imbu de la phraséologie humanitaire et sentimentale de la fin du XVIIIe siècle, il essaie en vain de montrer combien « cette modération dans les lois pénales, conforme à la nature humaine qui est faible et sensible, capable du bien même après le mal, s'accorde avec l'intérêt des états civilisés. » Les résultats obtenus alors en Amérique et en Australie n'ont pas confirmé les assertions de l'abbé Raynal, auxquelles d'ailleurs les colonies américaines ne voulaient rien entendre, protestant énergiquement contre un système qui convertissait le Maryland en un vaste établissement pénitentiaire. Franklin, à bout

(1) *L'Expansion coloniale de la France*, par M. de Lanessan. Paris, Félix Alcan.

de patience, répondait vigoureusement aux hommes d'état anglais qui résistaient à ses appels pressans : « Que diriez-vous si, en échange de vos criminels, nous vous envoyions, nous, nos serpens à sonnettes? »

L'insurrection des États-Unis affranchit l'Amérique de cette humiliante servitude, de même que les énergiques protestations de l'Australie contraignirent l'Angleterre à renoncer à un système de transportation pénale qu'aucune de ses colonies n'a, depuis, consenti à subir. La France sera-t-elle plus heureuse dans ses tentatives, et l'application de la loi de 1885 donnera-t-elle les résultats qu'en attend le législateur? Il est encore trop tôt pour se prononcer sur cette grave question, et sans accepter d'ores et déjà les conclusions négatives que M. de Lanessan développe dans son travail sur l'expansion coloniale de la France, nous ne saurions nous dissimuler que ses critiques sont fondées et ses pronostics probables.

Trois ou quatre jours d'une navigation généralement monotone suffisent aux navires à voile pour franchir les 250 lieues qui séparent la Nouvelle-Calédonie de l'Australie.

La superficie totale du continent australien, y compris la Nouvelle-Zélande et l'île de Diémen, est égale aux deux tiers de celle de l'Europe. Bien que, sur cette surface immense, on ne compte encore que 3 millions d'habitans, le commerce d'importation dépasse 1,100 millions de francs à l'année, et l'exportation 1,220 millions. En moins d'un siècle, Melbourne avec ses 284,000 habitans, Sydney avec ses 220,000, Adélaïde, Brisbane, Sandhurst, Ballarat sont devenus des centres importans de production et de consommation. Ces 3 millions de colons possèdent 8 millions de gros bétail, 78 millions de moutons, 7 millions d'acres de terre en culture. En quarante années, ils ont extrait de leurs mines d'or plus de 7 milliards de francs, et, bon an mal an, ils exportent pour plus de 300 millions de laines. Ainsi que le fait remarquer M. Bourdil dans sa spirituelle brochure sur la colonisation de l'Australie (1), leur commerce d'importation atteint 475 francs par tête, alors qu'il ne dépasse pas 275 chez les nations les plus favorisées de l'Europe. Un pareil pays, conclut-il avec raison, n'est pas une quantité négligeable.

Pour l'économiste, pour l'observateur désireux de remonter aux sources, soucieux de se rendre compte des causes de la prospérité des nations, l'Australie offre un champ d'étude intéressant. Longtemps on a cru, sur la foi de récits apocryphes ou de cas excep-

(1) Voir aussi la *Revue* du 15 mars 1885.

tionnels, qu'elle était redevable aux *convicts* déportés d'Angleterre de la prodigieuse impulsion qui l'a si rapidement portée à son point actuel de richesse et de prospérité. Cette impulsion date au contraire du jour où les colons libres se sont sentis assez nombreux et assez forts pour exiger de l'Angleterre qu'elle cessât de déverser sur la colonie nouvelle le trop-plein de ses prisons et l'écume de ses criminels. Ce n'est pas à dire non plus que les 120,000 *convicts* qu'elle a successivement déportés sur ce continent lointain depuis 1788 n'aient été d'aucune utilité. Ils ont servi d'assises à cette construction puissante. Ils ont joué le rôle de ces blocs sacrifiés, enfouis dans les fondations, sur lesquels l'édifice s'élève et dresse sa façade de pierres équarries, taillées et sculptées. Ils ont fouillé et défriché le sol, tracé les routes, rejeté les Tasmaniens dans l'intérieur, déblayé le terrain sur lequel 1,300,000 émigrans libres sont ensuite venus planter leurs tentes. Qu'un grand pays comme l'Angleterre ait trouvé chez lui, en près d'un demi-siècle, 120,000 chenapans à expédier à l'autre bout du monde, cela n'est pas pour surprendre; mais qu'il ait trouvé plus de 1 million d'émigrans libres désireux de s'établir dans une colonie à laquelle sa population primitive donnait un aussi mauvais renom, cela serait plus extraordinaire, si l'on ne tenait compte de l'accroissement du nombre de ses habitans, de leurs instincts migrateurs, de la fertilité du sol de l'Australie et enfin de la découverte des mines d'or.

C'est à 1837, à l'avènement au trône de la reine Victoria, que remontent les tentatives sérieuses de colonisation du continent australien. Le facteur principal fut l'élevage du mouton. Les premiers essais faits par les colons libres donnèrent d'excellens résultats. Londres était le grand marché de laines; elle absorbait à des prix rémunérateurs les produits de la tonte australienne. Ce genre d'élevage exigeait peu de capitaux; le sol était favorable et sans limites, les concessions de terre peu onéreuses.

Puis et surtout ce genre d'occupation n'exigeait ni éducation préalable, ni long apprentissage; en quelques mois, on acquérait l'expérience nécessaire; cette vie nomade, toujours en plein air, souriait à une population d'émigrans jeunes, actifs, passionnés pour les exercices du corps, pour l'équitation, et que n'effrayait nullement la solitude des *stations*. Peu sociable par nature, avide d'indépendance et d'espace, le colon anglais, le cadet de famille surtout, retrouvait là, sous un ciel plus doux, dans un pays plus fertile, les rudes exercices, les longues chevauchées dont il avait, tout enfant, contracté le goût et l'habitude dans le comté paternel.

Sous ce climat propice, les moutons se multipliaient avec une prodigieuse rapidité. Pour trouver des terres vacantes, les nouveau-

venus devaient pousser toujours plus avant dans l'intérieur, refoulant les Tasmaniens autochtones, irrités d'être dépossédés, se vengeant par le vol, parfois l'assassinat, et traqués sans pitié par les envahisseurs qui les traitaient comme les chiens sauvages à l'affût de leurs animaux. L'absence de toute clôture rendait les déprédations faciles à moins d'une surveillance incessante. Il fallait s'assurer de vastes espaces défendus par des barrières naturelles, cours d'eau ou plaines sablonneuses pour retenir les troupeaux. On ignorait aussi les procédés employés depuis pour convertir la viande en conserves, la graisse en suif, procédés qui ont permis aux éleveurs de ne rien perdre de leurs produits et de se contenter d'espaces plus restreints pour un moindre nombre d'animaux. La laine était leur unique revenu, et leur richesse se mesurait au nombre de têtes qu'ils possédaient. L'organisation actuelle de ces grandes fermes pastorales est curieuse ; nous empruntons à M. Bourdil la description suivante, qui donne une idée exacte du genre de vie des éleveurs et des hommes à leur solde. Il nous cite comme exemple la *station* de Bell-Trees :

« Deux cent quatre-vingt mille arpens de terre divisés, par 6,000 kilomètres de barrières, en prairies d'environ 3,000 à 4,000 arpens chaque. Sur cette surface, une population de 80,000 moutons, 8,000 têtes de gros bétail et 25 ou 30 hommes. L'état-major est composé d'un gérant et d'un garde-magasin. Les hommes se divisent en pâtres *(shepherds)*, bouviers *(stockmen)* et cavaliers de ronde *(boundary riders)*; ces derniers tendent à prédominer quand les propriétés sont closes. Montés sur de bons chevaux, munis de quelques outils et de meules de fils de fer, ils surveillent et réparent les barrières. Les pâtres et bouviers, tous à cheval, font mouvoir d'une prairie à l'autre les animaux quand l'herbe est broutée. Les moutons reviennent à la ferme (*station*) une fois l'an, au moment de la tonte. On les classe alors et on les renvoie aux champs faire pousser de nouveau une toison dont on les a dépouillés et dont on les dépouillera à pareille époque. La halle de tonte de Bell-Trees contient 2,500 moutons, la provision d'un jour. Vingt-cinq tondeurs agiles expédient ces toisons dans une journée, et un classeur de laines, spécialiste important, classe ces mêmes toisons destinées au marché de Londres et aux fabriques françaises. Les Irlandais s'acquittent bien de leurs fonctions pastorales ; ils sont logés, nourris, bien payés (1,000 francs par an), et ils ont un travail monotone et uniforme qui convient à leur insouciance et à leur imprévoyance. A la fin de l'année, ils touchent en une fois leur salaire sous la forme d'un chèque. Ils font alors quelquefois, malheureusement pour eux, ce qu'on appelle *knock*

down un chèque, démolir un chèque ; ils vont chez l'aubergiste le plus voisin, lui remettent leur chèque, et ne dégrisent plus jusqu'à extinction du montant. »

Ces grandes exploitations ont presque toutes débuté modestement. Quelques milliers de francs suffisent à l'émigrant pour se procurer les animaux qui, en peu d'années, lui donneront un troupeau considérable, et pour louer à l'état, au prix modique de 25 à 30 francs le kilomètre carré, le terrain nécessaire pour le pâturage. Le plus souvent, le colon débute par s'engager à prix modique sur une *station* déjà en pleine exploitation. Une année lui suffit pour se mettre au courant, et, fort de l'expérience acquise, il achète à son tour un certain nombre d'animaux, les amène sur son terrain et commence, avec un ou deux aides, à se livrer pour son compte à l'élevage. Les exemples de fortunes rapidement acquises sont nombreux en Australie ; ils expliquent les chiffres énormes de grosses et menues têtes de bétail que possède la colonie, chiffres qui sont hors de toute proportion avec celui de la population.

Les États-Unis, avec 50 millions d'habitans, ne possèdent, si riches qu'ils soient, que 35 millions de moutons, un peu moins de la moitié de ce qu'en nourrit l'Australie. Ils ont 36 millions de têtes de gros bétail ; proportion gardée, ils devraient en avoir 133 millions pour égaler la production australienne. A mesure que les procédés de conservation de la viande s'amélioreront et se perfectionneront, l'importance de l'Australie grandira avec les débouchés assurés à ses produits. De même que les États-Unis tendent à devenir les grands pourvoyeurs de blé de l'Europe, l'Australie l'approvisionnera de viande comme elle le fait déjà de laines.

Étant données les conditions particulières que nous venons d'indiquer, on comprendra que, contrairement à ce qui se passe dans les pays nouveaux, le prix de la vie matérielle est très réduit en Australie ; cette considération importante détermine beaucoup d'émigrans à venir s'y établir. Moyennant 0 fr. 60 à 0 fr. 75, l'ouvrier se procure, même dans les grandes villes, un repas copieux de soupe, viande, légumes, beurre et thé, le tout de bonne qualité. Les objets importés coûtent, il est vrai, plus cher qu'en Europe, mais pour le colon des *stations*, pour l'ouvrier des villes, pour les gens de condition inférieure, la consommation de ces objets est restreinte, et la différence de prix, assez modique après tout, est compensée, et au-delà, par des salaires plus élevés.

La découverte des mines d'or en 1851 n'a pas produit en Australie et en Angleterre la même perturbation que celle des mines de la Californie aux États-Unis et en Europe. On s'y est vite remis de l'émotion produite, et après une forte hausse des prix de la main-

d'œuvre et des objets de première nécessité, on en est assez promptement revenu à un niveau que la production agricole ne permettait pas de dépasser. Les hausses fantastiques dont on fut témoin à San-Francisco, de 1848 à 1855, n'étaient pas possibles dans un pays où le sol produisait bien au-delà de ce que la population pouvait consommer. La spéculation n'avait pas de raison d'être et forcément se limitait aux actions minières, sans pouvoir provoquer ces accaparemens de vivres qui, en Californie, enrichirent un certain nombre de spéculateurs au détriment des mineurs.

Cette découverte de l'or provoqua toutefois un afflux considérable d'émigrans européens, mais ils se recrutèrent principalement parmi la population de la Grande-Bretagne. La Californie avait déjà, peu d'années auparavant, détourné à son profit tout ce que l'Europe et le Nouveau-Monde comptaient d'esprits aventureux, impatiens de fortune. Cette terre nouvelle, alors inconnue, sans gouvernement et sans lois, offrait à toutes les ambitions un champ plus vaste et plus séduisant qu'une colonie anglaise au sein de l'Océanie. Néanmoins, Melbourne et Sydney virent tripler le nombre de leurs habitans, Ballarat et Sandhurst surgirent dans les districts miniers. De cette époque aussi date l'introduction en Australie d'un facteur nouveau, l'apparition de la race chinoise. Cet immense empire de 300 millions d'habitans, dont l'Europe forçait les portes à coups de canon, laissait échapper par ces brèches le surplus d'une population famélique. Elle étouffait derrière ces barrières que la politique asiatique avait élevées entre l'empire du Milieu et le reste du monde.

Elle se rua sur la Californie, comme elle devait le faire quelques années plus tard sur l'Australie, le Pérou, le Chili, poussant toujours plus avant ses flots d'émigrans humbles, patiens, travailleurs, économes, vivant de rien, commerçans dans l'âme, trouvant à récolter là où le blanc ne peut même plus glaner, race prolifique par excellence, envahissante comme la fourmi, industrieuse comme elle. Nous l'avons vue et montrée à l'œuvre en Californie, aux États-Unis; nous la retrouvons ici, toujours la même, réfractaire à toutes les influences de climat et de milieu qui agissent si puissamment sur les autres races. Ici aussi elle s'est rendue indispensable, accaparant tous les petits métiers, même les plus rebutans, ceux dont l'Européen ne veut pas, sentant qu'il déchoit à les exercer. Les Chinois en vivent; mieux encore, ils entassent piastre sur piastre, jusqu'au jour où, donnant l'essor à leur ambition longtemps comprimée, ils peuvent se livrer au commerce, acheter et revendre, grossir leur capital. N'était l'opium, ils conquerraient le monde par la puissance de l'épargne, de l'économie sordide, de l'absence complète de scrupules et d'amour-propre.

Cette civilisation nouvelle qui lentement les étreint, au milieu de laquelle ils vivent, ne croyez pas qu'ils l'admirent. Ils sont trop intelligens pour n'en pas apprécier la force et les puissans moyens d'action. Ils les étudient, et, dans la mesure du possible, se les approprient; mais, au fond de leur cœur, ce qui domine, c'est la haine et le mépris. L'Européen est et sera toujours un parvenu né d'hier, pour eux dont l'antiquité se perd dans la nuit des temps. A la mobilité constante de nos institutions politiques, ils opposent l'immobilité séculaire des leurs, les rites transmis de générations en générations, tout un ensemble de traditions philosophiques et religieuses qu'ils tiennent pour le dernier mot de la sagesse et de l'expérience humaines.

Dans leur marche en avant, les nations occidentales sont venues enfin se heurter à ce grand corps inerte et immuable; elles ont remué cette fourmilière qui comprend un tiers de la population de notre globe. L'Angleterre par les Indes, la Russie par le Thibet et la Sibérie, la France par le Tonkin, le trouvent sur leur route. La Chine est redevenue ce qu'elle prétendait être : l'empire du Milieu. Par l'émigration, elle prend contact avec les États-Unis, l'Océanie, les républiques espagnoles, et répond aux agressions violentes dirigées contre elle par l'invasion pacifique et lente de sa population. Si l'Angleterre lui a arraché par la force, en 1842, le rocher d'Hong-Kong, elle prend pied dans l'Australie du nord et dans la Nouvelle-Zélande au nom même des traités qu'on l'a contrainte de signer, et le parlement australien cherche vainement les moyens de repousser cette invasion redoutable.

L'on n'y réussira pas, parce que ses émigrans sont devenus indispensables. Toute la partie nord de l'Australie se trouve sous le tropique du Capricorne, et depuis que l'abolition de l'esclavage a supprimé le travail forcé des nègres, les Chinois les remplacent. Originaires des provinces méridionales de l'empire, ils résistent parfaitement à ce climat chaud qui paralyse l'énergie des blancs. Dans les districts miniers, ils se chargent de tous les gros travaux; l'ingénieur ne saurait se passer d'eux, et les Irlandais qui réclament leur renvoi sont hors d'état de les suppléer, au prix d'un salaire double et triple. Race exigeante et vorace, à tête froide et à conceptions hardies, la race anglo-saxonne se rend compte que ces travailleurs asiatiques lui sont nécessaires, qu'ils s'adaptent à tous les climats et qu'ils personnifient la main-d'œuvre à bas prix, sans laquelle certains travaux deviennent impossibles. On l'a bien vu quand il s'est agi de construire le chemin de fer du Pacifique à travers les pluies, les neiges et la rigoureuse température des Sierras; on le voit aux îles Chinchas, où sous un ciel brûlant, sur des rochers dépourvus

d'ombre et d'eau, ils peuvent seuls résister à la poussière aveuglante et malsaine des gisemens de guano.

De quel droit les chasserait-on? Ils émigrent en vertu de traités qu'ils n'ont ni voulus ni désirés, qu'on leur a violemment imposés. Comment les remplacerait-on? Aucune race ne voudrait et ne pourrait travailler à aussi bon compte, aucune ne saurait vivre d'aussi peu, se contenter d'une poignée de riz et de poisson séché; aucune ne réunit au même degré ces qualités nécessaires de docilité et d'intelligence pratique qui font d'eux d'incomparables manœuvres. Certes, ce sont de rudes travailleurs, ces Anglais, ces Écossais, grands, robustes, blonds et froids, mais ce sont aussi de rudes consommateurs. Ils ont conscience de leur valeur intellectuelle; ils sont nés pour commander et non pour obéir et accomplir œuvre servile. Ils sont la tête qui pense et dirige, le Chinois exécute. Un seul d'entre eux suffit pour mener une escouade de ces ouvriers asiatiques, sans le concours desquels l'or coûterait aussi cher à extraire des entrailles de la terre qu'il vaut rendu à Melbourne ou à Londres. Un Chinois se contente de 30 francs par mois, on paie 8 francs par jour un manœuvre européen.

Quel concours attendre des indigènes réduits à la plus extrême misère et aujourd'hui en nombre infime? Ils ont perdu jusqu'au souvenir de leurs traditions et de leurs ancêtres. Et pourtant leur antiquité n'est pas douteuse. A l'entrée même du port de Sydney, dans l'île de Pâques, autour du cratère de Ronororaka (1), on retrouve des statues taillées dans la roche trachytique, des kangourous sculptés, des lances d'obsidienne qui attestent sur tous ces points l'existence d'une population nombreuse et civilisée dont les descendans dégénérés et abrutis n'ont pas gardé mémoire. Encore quelques années et les derniers d'entre eux auront disparu, n'ayant connu de la civilisation que l'eau-de-vie qui empoisonne et les armes à feu qui tuent.

Dans l'intérieur de ce continent presque aussi vaste que l'Europe et dont certaines parties sont encore inexplorées, dans ces immenses forêts solitaires et ombreuses, la nature revêt un étrange aspect. Tout est mystère et silence dans la faune et la flore australiennes. Ces oiseaux, parés des couleurs les plus brillantes, sont sans voix; nul chant joyeux, nul pépiement, n'éveillent les échos de ces hautes voûtes de ramures; le kangourou au cri rauque, l'opossum, l'ours à miel, le *dingo* ou chien sauvage, le serpent noir et le serpent sourd, qui se confond avec les branches d'arbre et dont

(1) La Pérouse, *Voyage autour du monde*, 1797. — Sir J. Lubbock, *l'Homme préhistorique*, traduction Barbier.

la morsure est mortelle, peuplent seuls ces solitudes. Le regard de ces animaux est triste comme celui des rares indigènes. L'eau manque, les pluies sont rares et parfois des sécheresses terribles déciment les troupeaux. Dans le district de Wagga-Wagga, M. Crawford mentionne l'absence de pluie dans les plaines pendant quatorze années. Certaines stations perdirent jusqu'à cent mille animaux tués par la soif (1).

A ce fléau les colons en ont ajouté un autre contre lequel ils luttent en ce moment. Enrichis subitement par la guerre de sécession aux États-Unis, qui fit hausser le prix des laines en arrêtant la production américaine, ils se trouvèrent tout à coup disposer de revenus considérables. Des goûts de luxe et de dépense s'introduisirent parmi eux. Imitateurs zélés des coutumes anglaises, ils se prirent de passion pour la chasse et fondèrent, en Australie et à la Nouvelle-Zélande, des sociétés d'acclimatation pour importer d'Europe des lièvres et des lapins. Ce fut une véritable rage, un vent de folie qui souffla sur la colonie. Empruntant à la législation anglaise ses mesures les plus rigoureuses, le parlement vota des lois contre la destruction de ces animaux, qui, introduits en nombre considérable, se multiplièrent avec une prodigieuse rapidité. Tout grand propriétaire n'eut plus qu'une idée : se créer une chasse réservée. Le sol et le climat convenaient si merveilleusement aux lapins qui, en Angleterre, ont de quatre à six portées par an, de trois à quatre petits, qu'en Australie ils eurent jusqu'à dix portées par an de huit à dix petits chacune. L'animal lui-même subit une transformation ; de petite taille et d'un poids moyen de deux livres et demie, il devint énorme et atteignit jusqu'à 10 livres. Vainement on tenta d'enclore les terrains de treillis de fer, ils creusaient par-dessous et gagnaient le large au grand désespoir des propriétaires qui redoublaient d'efforts et de soins pour en accroître le nombre.

Ils ont si bien réussi, qu'aujourd'hui cette peste désole la Nouvelle-Zélande et l'Australie. Les jardins maraîchers sont dévastés ; des terrains qui produisaient, il y a quelques années, 150 boisseaux d'orge et de 75 à 80 de blé à l'hectare, durent être abandonnés, toute culture dans certain districts étant devenue impossible. M. Crawford cite l'exemple d'un grand propriétaire qui, après avoir dépensé 40,000 livres sterling, 1 million de francs, pour se débarrasser de ce fléau d'un nouveau genre, fut obligé d'y renoncer. Sur certaines fermes, on évalue leur nombre à des centaines de mille, et, chaque année, leur taille augmente avec leur nombre. D'une vo-

(1) *Travels in Australia ;* J. Crawford.

racité extraordinaire, ils mangent l'herbe jusqu'à la racine et convertissent d'immenses pâturages, qui nourissaient 25 à 30 moutons à l'hectare, en terrains dénudés et poussiéreux. Les vignobles ont été ruinés et, jusqu'ici, les moyens employés pour détruire ces animaux n'ont abouti à aucun résultat appréciable. On les chasse, on les tue, on les empoisonne et ils fourmillent. M. B. Williamson dépose que, dans une excursion qu'il fit avec un délégué du gouvernement, ils reconnurent que dans tout le district l'herbe avait disparu. Des bandes d'énormes lapins parcouraient le pays, s'écartant à peine pour faire place à leur voiture. Le sol, raviné de terriers, ne permettait d'avancer qu'avec précaution. « Partout des lapins, dit-il, sur la route et dans la plaine ; ils gambadent en troupes, se poursuivent dans les sables ; on les voit assis par centaines à l'entrée de leurs trous. Plus prolifiques que la famille royale, ils sont aussi rusés que des Indiens quand une fois ils ont entendu un coup de fusil. A la Nouvelle-Zélande on réussira peut-être à les détruire, mais en Australie, j'en doute. Le continent est trop vaste. Traqués sur un point, ils se réfugient sur un autre, et ils se multiplient avec une rapidité telle qu'un cataclysme de la nature pourrait seul en avoir raison (1). »

Les fermiers désespérés ont bien essayé de tirer quelque parti de leurs peaux, mais elles n'ont qu'une minime valeur, qui ne saurait en rien compenser celle de la laine et des céréales perdues. On a eu raison de plus redoutables adversaires que ceux-là et, en dépit des pronostics fâcheux, on finira bien par réparer la faute commise. En attendant elle inflige à certaines parties de l'Australie et à la Nouvelle-Zélande des pertes considérables.

Bien autrement énergiques et résolus que les Australiens autochtones, les indigènes de la Nouvelle-Zélande ont, comme l'a dit pittoresquement M. Bourdil, « gravé à grands coups de haches de jade, dans le crâne des Anglais, la somme exacte de respect qui leur était due, et obtenu ainsi des sièges au parlement de Wellington, où ils légifèrent côte à côte avec les sujets blancs de Sa Majesté britannique. » Plus connus sous le nom de *Maoris*, les Néo-Zélandais ont, au nombre de trois mille réfugiés dans leurs forêts et leurs montagnes, tenu, pendant quatre années, dix régimens anglais en échecs, et la guerre ne s'est terminée que par un compromis qui laissait aux Maoris le *cercle du roi*, c'est-à-dire des terres considérables dans l'intérieur de l'île, où ils se réfugièrent avec leur chef Tawhia. Leur nombre total peut être évalué à quarante mille.

(1) Déposition de M. Williamson (*New-York Herald* du 2 mars 1887).

Découverte en 1642, par Abel Tasman, la Nouvelle-Zélande, bien que située à 400 lieues de distance seulement de l'Australie, n'offre avec ce continent aucune analogie. Découpées en ports profonds, en anses nombreuses, ses côtes offrent un grand nombre d'excellens mouillages. De formation essentiellement volcanique, le sol se relève en hauts plateaux accidentés, qui viennent aboutir à une chaîne de montagnes abruptes, sorte d'épine dorsale et centrale qui se renfle et s'abaisse en lignes onduleuses pour atteindre, à son point culminant, la montagne Cook, une altitude de 13,200 pieds. Le pays, très boisé, est en outre bien arrosé et offre sous ce rapport un contraste marqué avec l'Australie, où l'eau fait défaut.

Située sous la zone tempérée, la Nouvelle-Zélande est merveilleusement adaptée aux cultures de cette zone, notamment le blé, l'avoine et l'orge, ainsi qu'à quelques-unes des productions semi-tropicales. Occupée par la Grande-Bretagne en 1839, déclarée colonie indépendante en 1841, elle donna de suite des résultats remarquables au point de vue de l'agriculture et de l'élevage du gros bétail. Ses hauts plateaux, couverts d'épais pâturages, étaient, quoique moins étendus que les vastes plaines de l'Australie, préférables pour ce genre d'exploitation.

Entre les deux races indigènes de la Nouvelle-Zélande et de l'Australie, le contraste était aussi heurté qu'entre le sol et le climat. Doux, craintif, timide, l'Australien ne songeait nullement à entrer en lutte avec cette race nouvelle qui envahissait son continent, le dépossédait et le refoulait dans l'intérieur, ne lui laissant pour subsister que les districts les plus arides et les plus désolés. Le courage, la force et les armes lui manquaient pour résister. Race grêle et chétive, aux membres frêles, au ventre énorme, au visage aplati, au front bas et étroit, disgraciée de la nature, condamnée d'avance, elle se soumit humblement, avec une résignation fataliste. Il n'en fut pas de même pour le Maori.

Grand, vigoureux, bien découplé, expert dans l'art de fabriquer des armes, habile à s'en servir, courageux et dur à la fatigue, il offre une analogie frappante, par ses traits physiques, ses qualités et ses défauts, avec les Canaques des îles Sandwich. Sa langue est la même, l'origine est commune. D'après ses traditions, il est originaire d'*Havaïki*. Est-ce de la grande île d'Hawaï, ou de Sawaï, dans l'archipel Samoa, qu'il est venu coloniser la Nouvelle-Zélande? En tout cas, son histoire, sur ce sol, ne remonte pas au-delà de vingt-cinq générations, soit cinq cents ans. Sa religion se rapproche de celle des Havaïens. Comme eux, il avait érigé le *tabou* en institution; un être *tabou* était sacré, une rivière, une demeure déclarées

tabou ne pouvaient être franchies ni envahies. Étant donnés les instincts belliqueux de ces deux races, les causes si fréquentes et si futiles de conflit entre les tribus, le *tabou* avait pour elles toute la valeur d'une sorte de droit d'asile. Il permettait de mettre à l'abri des combattans les femmes et enfans renfermés dans les enceintes sacrées; il prévenait d'effroyables massacres et des destructions irréparables.

Envahi, le Maori résista; attaqué, il se défendit, et avec succès. Il y a gagné de prolonger son existence, mais le terme même en est marqué d'avance. L'Angleterre n'a que faire de se hâter. La dépopulation est fatale, constante, régulière. Dans peu d'années, le dernier des Maoris aura disparu, sans lutte. Chaque année, l'excédent des morts sur les naissances est d'un millier; la civilisation tue aussi sûrement par le contact de ses vices et des besoins qu'elle crée que par ses puissans moyens de destruction.

Leurs envahisseurs rendent hommage aux qualités qui distinguent ces indigènes. Assurés de les voir disparaître, ils se donnent le luxe d'être équitables dans leurs appréciations. « Le Maori, déclare M. J. Crawford, dans son intéressant ouvrage sur la Nouvelle-Zélande et l'Australie, le Maori est à beaucoup d'égards plus intelligent que la moyenne des Européens. Il ignore forcément ce qu'enseignent les livres, il n'a pas de notions philosophiques, mais il n'existe pas un arbre, un arbuste, une plante dans son pays dont il ne sache et ne vous dise le nom, les propriétés et l'usage, pas une rivière, pas un cours d'eau, pas un lac qu'il ne connaisse et ne désigne. Industrieux, ingénieux, fertile en ressources, il excelle dans l'art de la chasse et de la pêche et pourvoit largement à son alimentation là où le blanc mourrait de faim. Nul mieux que lui ne s'entend à construire rapidement un abri, à improviser un canot ou un radeau pour franchir une rivière ou un lac... Le Maori est remarquable par la dignité naturelle de ses manières et son excellent caractère; il est à la fois courtois et fin observateur, doué de beaucoup de bon sens et fort capable de donner des conseils judicieux et pratiques. Il est intelligent et bon cultivateur, très courageux et tenace de ses droits, respectueux de ceux de son voisin. Il ne maltraite jamais sa femme; pour ses enfans, il est d'une indulgence excessive; on ne saurait lui reprocher que de les trop gâter. »

L'auteur, on le voit, se montre bienveillant, mais il a longtemps vécu à la Nouvelle-Zélande; il y a perdu ce fonds de mépris que professe la race anglaise pour les races de couleur et qu'elle dissimule mal sous des apparences philanthropiques, cette antipathie sourde de colons exclusivement commerçans contre des populations essentiellement agricoles. Ce que les premiers émigrans anglais ont été

demander aux terres lointaines, ce furent l'or du Nouveau-Monde, les pierres précieuses de Ceylan et de l'Afrique australe, les épices de la Jamaïque, l'écaille des Bahamas, les bois de teinture du Brésil, l'acajou du Honduras, les phosphates du Canada et du Pérou, en un mot, tous ces produits que l'on récolte sans culture. Si plus tard ils ont exploité la canne à sucre dans la Guyane et aux Indes-Occidentales, à Maurice, Natal et aux îles Fijis, s'ils ont demandé le coton aux Indes, la laine à l'Australie et à la Nouvelle-Zélande, le blé au Canada, ce n'a été ni comme agriculteurs ni comme laboureurs, mais comme commerçans, en compte courant avec la mère patrie, acheminant sur ses ports les matières premières, en important les matières fabriquées, employant au labeur manuel les indigènes des pays conquis, les remplaçant par d'autres plus souples et plus dociles, nègres, puis Chinois, là où ils les supprimaient en tant que réfractaires à la domination britannique ou incapables d'un travail régulier.

Pour l'Angleterre, la valeur d'une colonie se mesure au chiffre de son commerce d'échange avec la métropole, et surtout à la consommation de produits d'origine anglaise. Dans le siècle dernier, dès 1776, elle exportait déjà dans ses colonies américaines pour 150 millions d'objets fabriqués, un peu plus du tiers de son exportation totale. En 1876, un siècle plus tard, son exportation totale atteint le chiffre de 5 milliards, dont 1 milliard 625 millions, près du tiers, s'écoule dans ses colonies. La proportion est donc restée à peu de chose près la même, et si, dans cet intervalle, elle a perdu les États-Unis, elle a, en revanche, colonisé une partie de l'Océanie, étendu sa domination aux Indes.

Mais certains symptômes qui ne sauraient échapper à ses yeux clairvoyans la font redoubler d'efforts. Elle sent que sa situation commerciale n'est plus la même, que son incontestable suprématie est aujourd'hui menacée, d'abord par ses anciens colons américains devenus ses rivaux, puis par l'Allemagne, qui, sur tous les points, et en Océanie surtout, lui fait une sourde et redoutable concurrence. Pendant un long séjour de quatorze années dans cette partie du monde, nous avons pu suivre de près le développement et les progrès de l'immigration allemande. C'était avant la guerre de 1870. L'Allemagne n'avait pas encore conquis cette suprématie militaire et politique qui double ses forces en doublant son prestige, et cependant, déjà, l'impulsion était donnée. Sur toutes les côtes, dans les ports les moins connus comme dans les plus considérables, on voyait surgir des comptoirs allemands alimentés d'abord de produits germaniques, pacotilles modestes, empruntant le pavillon anglais; puis, peu à peu, ces comptoirs prenaient plus d'importance, éten-

daient le cercle de leurs opérations. Aux navires de commerce anglais succédaient les baleiniers d'Oldenbourg, à la fois commerçans et pêcheurs ; derrière eux apparaissaient les navires de Brême et de Hambourg. Ces comptoirs prospéraient, gérés par des hommes jeunes, négocians dans l'âme, préparés à ces opérations multiples par une éducation spéciale et une expérience préalablement acquise dans les grandes villes hanséatiques. L'Allemand a sur l'Anglais d'incontestables avantages en tant que commerçant dans ces pays lointains. Tout d'abord il acquiert facilement et promptement la connaissance des langues étrangères, il se plie sans efforts aux conditions de climat et de milieu, il ne s'impose pas ; mais surtout, à la raideur et à l'exclusivisme britannique, qui froissent et aliènent les races que l'Anglais considérera toujours comme inférieures et traite comme telles, l'Allemand substitue une bonhomie calculée, une faculté d'assimilation et d'adaptation qui fait de lui, en peu de temps, un résident connu, accepté, au courant de la langue, des usages, des intérêts de la population au milieu de laquelle il vit et dont il adopte le mode de vie.

Quiconque a vécu quelque temps en Océanie a pu, comme nous, observer cette substitution lente des comptoirs allemands aux comptoirs anglais, cette invasion qui, peu à peu, refoule le commerce de la Grande-Bretagne et ne lui laisse plus guère, sur les points qu'elle n'occupe pas en maîtresse, qu'une existence précaire. Là où ses capitaux accumulés ne permettent pas aux maisons allemandes de lutter contre elle, elle se heurte aux comptoirs américains, soutenus par les banques de San-Francisco. Ce sont ces dernières qui lui ont disputé d'abord, puis enlevé la prépondérance commerciale aux îles Sandwich, qui ont créé une ligne de bateaux à vapeur américains de San-Francisco à Sydney, par Honolulu, une autre de San-Francisco au Japon et en Chine qui détourne au profit de la Californie et des États-Unis une partie notable du trafic de l'Orient. Aux îles Sandwich, le point le plus important et la clé de l'Océan-Pacifique du nord, le haut commerce est aux mains des Américains, celui du demi-gros aux mains des Allemands, et l'Angleterre, autrefois prépondérante, n'occupe plus, au point de vue commercial, que le troisième rang. Dans nombre d'îles de l'Océanie, il en est de même, et ce mouvement ne fait que s'accélérer depuis que l'Allemagne a officiellement pris pied dans le Pacifique par l'occupation d'une partie de la Nouvelle-Guinée et des archipels adjacens de la Nouvelle-Irlande et des îles Salomon.

Séparée de l'Australie par le détroit de Torrès, la Nouvelle-Guinée ou terre des Papous en a été disjointe par la grande convulsion qui, submergeant un continent, n'en a laissé surplomber que les

cimes. La côte sud fait face à la péninsule de York, pointe extrême de l'Australie, et, en cette partie, le détroit peut être franchi en quelques heures de navigation. Un voisinage aussi rapproché rendait dangereuse pour la colonie l'occupation par une puissance étrangère de la Nouvelle-Guinée; aussi les Anglais crurent-ils devoir annexer la rive sud par mesure de précaution. Mais l'étendue de la Nouvelle-Guinée, la nature du sol et du climat ne leur ont pas permis de pousser bien avant leurs exploitations. La Nouvelle-Guinée est encore une contrée mystérieuse dont les côtes seules sont connues. C'est à peine si l'on s'est avancé à quelques journées de marche dans l'intérieur. On y a constaté l'existence de hautes montagnes, entre autres du mont Yule, qui s'élève à 10,000 pieds de hauteur, de nombreux cours d'eau, de hauts plateaux couverts de pâturages abondans. Seul, un Italien, M. d'Albertis, s'est aventuré assez loin. Homme intrépide et résolu, il a vingt fois risqué sa vie dans cette expédition de huit mois. Partout il dit avoir rencontré des vallées fertiles habitées par une population nombreuse. Il se loue fort des Papouens, qu'il représente comme comparativement plus civilisés que la plupart de leurs congénères de l'Océan-Pacifique, industrieux, habiles cultivateurs et vivant dans un bien-être relatif. Il n'en eut pas moins maille à partir avec eux et, pendant plusieurs semaines, ne dut qu'à la crainte superstitieuse qu'il leur inspirait de n'être pas massacré par eux. Plus heureux que le révérend William Baker aux îles Fijis, il échappa au sort qui le menaçait et que ce dernier provoqua en déclarant dans un sermon au chef et à la population qu'aucun mal ne pouvait l'atteindre, son Dieu le protégeant. Le chef se le tint pour dit, et le lendemain, en manière de plaisanterie et uniquement pour vérifier un fait qui l'intriguait, lui asséna un coup de son casse-tête qui, à son grand étonnement et à son regret sincère, brisa le crâne du révérend.

Les naturels de la Nouvelle-Guinée n'ont pas d'ailleurs les instincts sanguinaires des indigènes des Fijis et des Nouvelles-Hébrides. Sur les côtes, la civilisation les a effleurés, rien de plus. Boé, roi de Moresby, lui est redevable d'une vieille jaquette d'alpaga noir qu'il s'empresse d'endosser, sans rien autre, quand un navire fait son apparition dans le port. Ila, chef du district voisin, rival du roi, a possédé, dit une légende locale, une chemise dans le temps de sa jeunesse; il s'en vante encore, mais la jaquette de Boé a beaucoup diminué le prestige d'Ila, nonobstant sa chemise absente et le collier d'huîtres perlières et de plumes d'oiseaux de paradis dont il se pare dans les grandes occasions.

L'oiseau de paradis est la parure la plus appréciée et la plus recherchée des Papouens. Ils s'en servent pour acheter leurs femmes,

dont le prix est d'ordinaire de dix oiseaux payés au père de la jeune fille ; si les attraits de cette dernière justifient un accès de générosité, ils joignent à ce cadeau celui d'un collier de dents de chien ou de crocodile ; les premières sont les plus estimées. Ils ont, en outre, une passion singulière pour se peindre tout le corps ; les élégans deviennent, sans transition, rouges, bleus, verts ou jaunes, sans autre règle que leur caprice et leur désir de plaire aux belles. Ils peignent également leurs femmes, qui passent successivement, elles aussi, par toutes les couleurs de l'arc-en-ciel, offrant ainsi, dans l'unité individuelle, une inépuisable variété de tons. S'ils perdent l'un des leurs, ils se teignent en noir, eux, toute leur famille et jusqu'aux murs intérieurs de leurs maisons.

Robustes et vigoureux, nonobstant leurs jambes grêles et leur ventre proéminent, les Papouens sont laids de visages. M. d'Albertis affirme que les femmes seraient moins déplaisantes si elles laissaient plus à deviner, mais elles se tiennent pour vêtues avec une couche de peinture. Quant à leurs mœurs, il les passe sous silence, alléguant qu'il n'y a rien à dire de ce qui n'existe pas.

A peine l'Angleterre était-elle en possession de la côte sud de la Nouvelle-Guinée que l'Allemagne s'emparait officiellement de la côte nord, qu'elle baptisait Kaiser Wilhelm's Land, de la Nouvelle-Irlande et de la Nouvelle-Bretagne, auxquelles elle donnait le nom d'archipel de Bismarck, et du groupe des îles Salomon. L'émotion fut vive en Australie de se voir ainsi gagner de vitesse. La presse coloniale prit feu et réclama vivement auprès de la métropole pour qu'elle obtînt de l'Allemagne l'abandon de ces points importans. Elle représentait, et non sans raison, qu'en 1883 le pavillon anglais avait été hissé sur ces îles, par l'ordre de sir Thomas Mac Ilwraith, président du conseil australien, en vue de prévenir une occupation allemande dont on se croyait menacé ; que cette mesure avait reçu l'approbation de sir Arthur Kennedy, gouverneur de la colonie, et qu'en la désavouant sous prétexte qu'aucune puissance européenne ne songeait à occuper ces archipels, lord Derby avait laissé le champ libre à l'Allemagne et compromis la sécurité de la grande colonie anglaise. Lord Derby, interpellé peu avant dans le parlement, affirmait, en effet, avoir reçu du gouvernement allemand les assurances les plus positives qu'il ne songeait nullement à occuper ces côtes, ajoutant même qu'il considérerait comme un acte discourtois vis-à-vis de l'Angleterre tout établissement de ce genre. Et, cependant, quelques mois après le retrait du pavillon anglais, l'Allemagne hissait le sien sur ces territoires abandonnés.

Les Australiens ne s'en tenaient pas là. Ils insistaient avec force sur

la situation que leur créait l'indifférence coupable de la métropole. L'occupation de ces archipels par l'Allemagne complétait l'investissement de leur continent commencé, disaient-ils, par l'établissement de la France à la Nouvelle-Calédonie, puis aux Nouvelles-Hébrides. Au nord et à l'est, sur une étendue de 800 lieues, un demi-cercle de colonies étrangères enserrait l'Australie, lui barrant la route vers le nord-est, vers le canal de Panama et Vancouver, tête de ligne du chemin de fer du Pacifique par le Canada, construit tout entier sur un sol anglais, et, en cas de guerre, unique voie de communication entre l'Atlantique et le Pacifique. L'Australie se sentait isolée et menacée. Vainement, avec une désinvolture imitée de M. de Calonne, les ministres anglais répondaient aux réclamations de la colonie que, pour la satisfaire, ils ne se brouilleraient pas avec M. de Bismarck, et que l'Allemagne était une alliée dont on ne pouvait suspecter les intentions, M. Julian Thomas répliquait par les vers de Tennyson :

> It is true that we have a faithful ally,
> But only the devil knows what he means.
> (Oui, je veux croire notre alliée sincère,
> Mais Satan seul pénètre ses projets.)

Et, de fait, le traité conclu entre l'Angleterre et l'Allemagne à Berlin, le 6 avril 1886, par l'entremise de sir Edward Baldwin Malet, ambassadeur anglais, et le comte Herbert Bismarck, sous-secrétaire aux affaires étrangères, n'est pas de nature à donner satisfaction aux réclamations de l'Australie ni à calmer ses inquiétudes. Il abandonne virtuellement à l'Allemagne, outre ce qu'elle a pris, ce qu'il lui plaira encore de prendre au nord d'une ligne de démarcation tracée sur la carte annexée audit traité, et il interdit à l'Angleterre toute extension territoriale au nord, à l'ouest et au nord-ouest de ladite ligne. Il stipule, il est vrai, que les deux parties contractantes s'engagent à ne pas occuper Samoa et Tonga, considérés comme territoires neutres; mais l'influence de l'Allemagne prédomine dans ces deux archipels; les Godefroy, surnommés les rois des mers du sud, y ont créé des établissemens qui en feront avant longtemps des îles allemandes, sinon de droit, du moins en réalité.

Ces faits expliquent la désaffection chaque jour croissante des colons australiens, leurs tendances séparatistes et l'idée d'une vaste fédération australienne, qui gagne constamment du terrain parmi eux. L'exemple du Canada les séduit; comme lui, ils réclament le relâchement des liens qui les unissent à la mère patrie, la suppression des gouverneurs spéciaux nommés par la couronne et leur remplacement

par un gouverneur-général, lequel désignerait en conseil colonial les lieutenans-gouverneurs. C'est le prélude de l'affranchissement complet par la substitution du pouvoir du conseil colonial à celui des gouverneurs, uniformément choisis parmi les membres éminens du parlement ou les hauts fonctionnaires de la diplomatie, de l'armée et de la marine.

Ainsi que le Canada et le Cap, l'Australie est, en grande partie, colonie parlementaire, comme on les désigne par opposition aux colonies de la couronne, telles que les Indes, la Guyane, les Bermudes, l'Australie occidentale, etc., qui relèvent directement du gouvernement et sont régies par des ordonnances émanant du pouvoir exécutif. Il n'en faut pas conclure toutefois que le même système prévaut dans toutes les colonies de la couronne et dans toutes les colonies parlementaires. Ainsi, parmi ces dernières, le Canada est fédéré, et non-seulement l'Australie ne l'est pas, mais une de ses provinces est colonie de la couronne, ainsi que les Fijis, alors que le reste de l'Australie et la Nouvelle-Zélande sont colonies parlementaires. Parmi les colonies de la couronne, les unes, comme les Bahamas, les Barbades, les Bermudes, ont deux chambres, d'autres n'en ont qu'une, d'autres enfin ont un conseil colonial composé de membres élus par les colons et de membres désignés par le pouvoir exécutif; c'est le cas de l'Australie occidentale.

Aux sujets de mécontentement que nous avons indiqués se joint donc encore pour l'Australie le désir de s'affranchir d'un régime incohérent, d'une machine gouvernementale compliquée, faite de pièces et de morceaux mal ajustés. M. H. Taine, dans ses *Notes sur l'Angleterre* a admirablement saisi ce côté de l'esprit anglais qui fait « qu'au lieu d'un code, l'Angleterre a un monceau de précédens; au lieu d'une école de droit, une basoche de routine... La législation est si ténébreuse qu'avant d'acheter un domaine, on prend au préalable un ou deux hommes de loi, qui n'ont pas trop d'un mois pour examiner les titres du vendeur et vérifier si l'acquisition ne fournira pas matière à chicane. — C... dit que « l'état de plusieurs administrations, notamment de l'amirauté, est ridicule : désordre, sinécures, dépenses disproportionnées aux effets, lenteurs et conflits; le mécanisme est incohérent parce qu'il n'est pas construit d'après un principe. — En toutes choses, ils n'avancent et ne corrigent que par tâtonnemens, ils n'apprennent les affaires qu'à force d'attention, de travail, de triture technique; ils sont purement empiriques, à la chinoise (1). »

Ce sont, en effet, les plus grands rapiéceurs de lois qui aient ja-

(1) *Notes sur l'Angleterre*, page 335.

mais existé. Ils ont à ce point modifié, revisé, amendé certains actes du parlement qu'il ne reste plus un mot du texte original. En matière d'administration, ils opèrent de même, superposant des conceptions modernes à des traditions féodales religieusement conservées. Comme certains fermiers, ils réparent, tant qu'un morceau du harnais, un essieu de la charrette, une jante des roues subsiste et tient bon; ils ont le culte de leur vieux matériel, en cela bien différens de nous, toujours prêts à changer d'attelage, de voiture et de conducteur au moindre accident, quitte à le regretter le lendemain.

En revanche, quand ils sont las de rapiécer, quand leur patience est à bout, quand il leur est bien démontré que l'attelage est fourbu, le conducteur incapable et le véhicule hors d'usage, ils n'hésitent plus à tout planter là, et ces conservateurs à outrance étonnent le monde par leurs conversions subites et leurs réformes radicales. Au pouvoir absolu, ils substituent sans transition le gouvernement parlementaire; lassés du joug de Rome, ils décrètent que leur roi est pape; fatigués d'une féodalité turbulente, ils l'encadrent dans une chambre haute, bien disciplinée, dont ils font le rouage le plus souple et le plus flexible de leur machine gouvernementale.

Quand, plus tard, les treize colonies révoltées de l'Amérique réclament leur émancipation, ils la refusent, luttent avec énergie pour les réduire à l'obéissance; puis, convaincus par leurs échecs qu'ils font fausse route, et que les colons insurgés doivent avoir pour eux le droit puisqu'ils ont la force, ils s'empressent de reconnaître leur indépendance et de signer la paix. Sectateurs fervens de l'*expediency*, ils font fléchir la rigueur des principes devant la force des choses, et justifient par la toute-puissance de l'opinion publique les volte-face les plus inattendues. Ils l'ont bien montré en accordant, en 1867, au Canada l'acte constitutif qui le régit aujourd'hui et n'a plus laissé subsister qu'un lien nominal entre l'Angleterre et sa colonie. Le droit accordé au parlement canadien d'administrer les revenus publics, de voter et de percevoir les droits de douane, d'assurer le service de la dette publique, a inauguré l'indépendance commerciale et cimenté l'union des provinces par la communauté des intérêts. Bien que le titre officiel du ministère soit encore celui de *conseil privé de la reine*, ses membres ne sont responsables que vis-à-vis du parlement canadien. Ils sont pris dans les rangs de la majorité, gouvernent avec elle et se retirent devant son vote hostile. En théorie, ils sont nommés par le gouverneur-général; dans la pratique, le rôle de ce dernier se borne à confier au chef de la majorité la mission de constituer un ministère et de choisir lui-même ses collègues.

Les prétentions officielles des colons australiens ne vont pas au-

delà pour le moment ; mais la polémique soulevée par la prise de possession des Nouvelles-Hébrides, des îles Salomon et d'une partie de la Nouvelle-Guinée, a révélé les vastes ambitions secrètement caressées par les hommes politiques de l'Australie, et qui ne visent à rien moins qu'à la création d'un empire embrassant la Mélanésie tout entière, de la Nouvelle-Zélande à la mer des Molluques, de l'île de Diémen à l'équateur ; au centre de cet immense espace, le continent australien rayonnant sur ces archipels nombreux, par les Célèbes, Bornéo et les Philippines se frayant une route vers la Chine, par Java et Sumatra, vers les Indes.

N'est-ce là qu'un rêve? L'avenir le verra-t-il se réaliser, et par quelles mains? Un conquérant sauvage, homme de génie perdu au fond de l'Océan-Pacifique, l'avait conçu, lui aussi. Des plages volcaniques et brûlantes d'Hawaï, il voyait comme dans un mirage, par-delà l'horizon lointain où disparaissaient, irisés d'or, les grands nuages floconneux des vents alisés, des archipels verdoyans peuplés d'hommes de sa race. Il rêvait leur conquête. Vainqueur de ses ennemis, maître absolu de l'archipel Hawaïen, il voulait, ignorant des distances, dédaigneux des obstacles, lancer sur l'océan ses pirogues de guerre, disparaître, lui aussi, comme Lono son fabuleux ancêtre, ne rentrer dans ses états qu'après avoir réuni sous son sceptre les descendans épars de sa race et fondé un empire qui s'étendrait sur 2,000 lieues de mer. Le temps et les moyens d'action lui firent défaut. Kaméhaméha ne put qu'appeler à la vie nationale des tribus toujours en guerre. Son œuvre subsiste, et nous verrons, aux îles Hawaï, ce que peuvent devenir, au contact de notre civilisation et de nos idées religieuses, ces cannibales qui peuplent encore les îles du Pacifique du sud.

C. DE VARIGNY.

REVUE DRAMATIQUE

LA CONDITION DES COMÉDIENS.

I.

DEPUIS LES ORIGINES JUSQU'AU XVIIIe SIÈCLE.

Les Comédiens hors la loi, par Gaston Maugras, 1 vol. in-8°; Calmann Lévy, éditeur.

Au pays du décor, où les commérages ne manquent pas, quinze jours, mieux que partout ailleurs,

Font d'une mort récente une vieille nouvelle;

et si, dans la huitaine, cette mort a été suivie d'une résurrection, la vieille nouvelle, en soi, n'offre guère d'intérêt. Or il y a un mois et peut-être plus, — je n'ai pas noté la date de l'événement, — qu'un jeune comédien, égaré par un ressentiment d'amour-propre, ayant tiré la barbe d'un sénateur de la critique, celui-ci l'assomma d'un coup de sa trique d'ivoire; le cadavre s'étant mis à genoux pour demander gentiment pardon, le justicier, qui est tout-puissant, le toucha de ce même sceptre et le ranima; il l'embrassa, même, sans l'étouffer. Ainsi l'anecdote fait honneur à l'énergie et à la délicatesse de M. Sarcey : *fortiter et suaviter*...

Mais, dans l'intervalle de la faute et du châtiment à l'acte de clémence, tous les chroniqueurs s'étaient mêlés de l'affaire. C'était, par malheur, une semaine maigre, une semaine dénuée de grands faits historiques, entre la fin du procès Pranzini et les préliminaires du « duel Boulanger-Ferry. » On allait crier famine; on cria, d'une commune allégresse, haro sur Le Bargy. Quelqu'un, que j'en veux croire, me jure que ce Benjamin d'entre les sociétaires, pendant ces mauvais jours, eut la chance de ne lire aucun des articles imprimés à son intention : — ceci, d'ailleurs, n'est qu'une grâce d'état : — qu'il ne put toutefois en ignorer l'existence, et qu'il en fut affligé. Non pour lui-même, entendez bien : il avait regagné les bonnes grâces de notre doyen, et, n'eût-il pas pris cette précaution, il était, pour l'avenir, assuré de notre justice; à la première occasion qui lui serait donnée de montrer son talent, aucun de nous ne lui tiendrait rigueur. Mais il avait envie de pleurer sur sa profession ; issu de bonne bourgeoisie, raconte mon auteur, il témoignait une mélancolique surprise de la pesanteur et de la dureté des blâmes dont il avait senti l'ensemble : « Hé! quoi! gémissait-il, supposez qu'un citoyen de mon âge, exerçant un autre art que le mien, supposez qu'un peintre, un sculpteur, ait adressé à un considérable critique d'art, à M. Paul Mantz, les mêmes sottises que j'ai adressées à M. Sarcey; aurait-il subi le même traitement? »

Ce jeune homme n'avait pas lu, non plus que les chroniques des méchans, le récent volume de M. Gaston Maugras, dont le titre seul est une protestation généreuse : *les Comédiens hors la loi.* Pour ce qui est du livre, au moins, il avait tort : s'il l'avait connu, il aurait éprouvé moins d'étonnement et de chagrin. Il se fût trouvé mieux préparé à un désagrément de ce genre; il eût considéré que son sort, à tout prendre, n'était pas si déplorable, et que si, dans la circonstance, il s'était montré trop jeune, il n'avait pas à se plaindre d'être venu « trop tard dans un monde trop vieux; » il eût estimé enfin que la bénigne fortune, pour lui et pour les siens, n'avait pas dit son dernier mot, et qu'un observateur pouvait leur prédire des temps plus heureux encore :

Quelle Jérusalem nouvelle, etc.?..

— Une Jérusalem où les fils de M. Drumont aimeraient tous les Juifs comme leurs égaux, où les enfans de nos chroniqueurs donneraient aux comédiens le baiser de paix avec ces paroles : « Christ et Voltaire sont venus pour vous aussi bien que pour nous ! »

L'ouvrage de M. Maugras est le martyrologe des acteurs, ou plutôt, — puisque ces militans deviennent triomphans dès ce monde, et que ce bijou honorifique est présentement le signe de leur triomphe, — ce long mémoire est leur chemin de la croix. C'est une histoire univer-

selle de leur condition depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours. Comme toute histoire universelle, à vrai dire, celle-ci est incomplète : pas plus que Bossuet, M. Maugras ne s'occupe de l'Inde ni de la Chine. Il se contente d'affirmer, en commençant, qu'à toutes les époques et dans tous les pays, « en Orient comme en Occident, partout le théâtre est né de la religion, » et il se restreint tout de suite à la civilisation classique. Aussi bien je doute qu'il ait le sens de l'antiquité, ou le sens religieux, ou proprement historique. Son âme paraît moins apte aux incarnations que celle de M. Leconte de Lisle. Volontiers il parle des « dieux égrillards » du paganisme, en homme qui les a hantés au XVIIIe siècle, chez les faiseurs de poésies badines, plutôt qu'au temps de leur majesté vivante, aux fêtes d'Adonis ou de Démêtêr. Il écrit sérieusement : « Depuis l'établissement de l'Empire, la vie romaine était devenue une orgie continuelle, » — ce qui doit scandaliser M. Victor Duruy, faire rire M. Gaston Boissier, et satisfaire Bouvard et Pécuchet. — Auguste a soustrait les acteurs au châtiment du fouet : c'est qu'ils « servaient ses vues politiques » en divertissant le peuple des libertés perdues. M. Maugras n'imagine pas d'autres raisons : ni que les mœurs, peu à peu, se fussent adoucies, ni que le terrain social, après les secousses des guerres civiles, fût devenu plus meuble. Et, de même, si quelques réjouissances populaires se ressemblent dans les siècles anciens et au moyen âge, ce n'est pas par l'effet d'une hérédité naïve : c'est que l'Église, en habile personne, résolut, à un certain moment, de tourner à son avantage ces traditions païennes : « Quand elle les vit profondément enracinées dans l'esprit du peuple, au lieu de poursuivre une lutte stérile, elle les adopta et les transforma en légendes chrétiennes. »

M. Maugras, d'ailleurs, prend la peine de nous apprendre, par des notes spéciales, que Tertullien est un « célèbre Père de l'Église latine, » et que les deux fils de Théodose, « Arcadius et Honorius, se partagèrent l'Empire. » Mais il parle des « lois romaines, » qui « sont fort nombreuses, » un peu comme d'un code existant tout d'une pièce et dans un temps indéterminé ; il cite, sans bien marquer les distances, Tibère et Théodoric. Il cite aussi Gaboriau, pour un volume intitulé : *les Comédiennes adorées*, — ce qui prouverait, à la rigueur, l'étendue de son érudition, plutôt que l'exigence de sa critique. Il dit, comme il le croit, mais il le croit trop facilement, qu'on ne vit chez les Romains « ni véritable théâtre ni littérature dramatique... » Eh bien ! mais Nævius? Attius ? Mais Plaute ? Mais Térence ?.. Il conclut, nécessairement, de ces prémisses : « A part quelques exceptions, il n'y avait pas à Rome de comédiens dignes de ce nom : ils n'y avaient pas d'emploi. » Il pourrait ajouter, sans doute, que nous ne nous souvenons guère que d'Ésopus et de Roscius; mais pourrait-il garantir que, dans dix-huit cents ans, on se rappellera, pour le XVIIIe siècle, d'autres noms d'acteurs

que ceux de Lekain et de Talma ? N'est-ce pas assez de cet apophtegme : « On ne connaissait à Rome ni la chasteté ni la pudeur ? » Ces pauvres Romains, en fin de compte, ils ne connaissaient donc rien ! Notre auteur, lui, connaît de petits faits, qu'il interprète avec ingénuité : « Dès que les comédiens ne furent plus soumis au préteur, leur licence devint extrême... Pylade devint tellement arrogant qu'un jour, jouant *Hercule furieux*, il s'amusa à lancer des flèches sur le public, et il blessa grièvement plusieurs des assistans. » Je ne suis pas prévenu pour Pylade, mais j'ai peine à me figurer qu'il ait agi ainsi par excès d'arrogance ; j'imaginerais plutôt qu'il inventa un *effet* et qu'il fut maladroit. Enfin M. Maugras déclare : « Jaloux du plus ou moins de succès qu'ils obtenaient, les pantomimes pendant les entr'actes s'égorgeaient derrière la scène... » Était-ce bien l'habitude ?

Mais voilà trop de chicanes. M. Maugras, évidemment, n'a pas prétendu écrire avec importance, ni avec un scrupule partout égal. Il passe vite, et presque sans toucher terre, sur les Grecs, sur les Romains, et même sur le moyen âge. Arrivé au XVIIe siècle, il témoigne plus de complaisance pour son sujet, et plus de compétence : on voit qu'il approche de son petit domaine. C'est dans le XVIIIe, en effet, et surtout dans les alentours de Voltaire, qu'il prend ses aises. Il a naguère habité le pays, et, en dernier lieu, ce canton, avec M. Lucien Pérey (1) : revenu seul, il tire d'une cachette, si je ne me trompe, des papiers qu'il avait rassemblés au cours de ses précédentes explorations ; il les expose avec plus ou moins d'ordre, sans craindre quelques répétitions ni quelque longueur de temps ; il y ajoute de récentes trouvailles. Ce qu'il sait le mieux, sur la question, ce n'est pas le commencement, ou plutôt c'est le commencement de la fin ; mais, comme cette partie de la matière est à la fois la plus significative et la plus amusante, il faut le féliciter et nous féliciter de la faveur qu'il lui accorde. Il conviendrait volontiers, je suppose, que c'est ici le corps de l'ouvrage, et que la tête et la queue sont postiches ; et ce franc aveu ne nous fâcherait pas. Au reste, s'il s'était borné à ce qu'il possédait le plus sûrement et le plus proprement, s'il y avait employé tous ses soins, il eût agi avec plus de prudence pour sa gloire devant les connaisseurs ; en s'étendant comme il l'a fait, il a procédé plus généreusement pour l'instruction et la récréation du grand public.

Il n'était pas superflu de rappeler à beaucoup de lecteurs que le théâtre, en Grèce du moins, eut une origine sacrée à la fois et nationale (pour ces temps-là, c'est tout un). Cette manière de voir et de sentir est si loin de nous ! Il faut un effort de réflexion pour con-

(1) *L'Abbé Galiani, la Jeunesse de Mme d'Épinay, les Dernières années de Mme d'Épinay, la Vie intime de Voltaire etc.*, par Lucien Pérey et Gaston Maugras ; Calmann Lévy, éditeur.

stater qu'aujourd'hui même la messe est une représentation en même temps qu'un renouvellement de la Passion, du « saint sacrifice » où fut offert réellement le sang de l'Homme-Dieu. On ne pourrait, sans une apparence d'impiété, définir cet office religieux « un monologue dramatique. » Chez les Hellènes, cependant, les exercices dramatiques furent d'abord des actes religieux; ce n'est que peu à peu qu'ils furent transportés du sanctuaire au *parvis* du temple, si je puis m'exprimer ainsi, avant d'être célébrés dans des édifices construits exprès. C'étaient des initiés, ceux qui avaient leurs *entrées* aux « mystères » d'Eleusis. Cette subvention attribuée à des fêtes théâtrales, et qui en faisait tous les frais, « le trésor théorique, » c'était une espèce de denier de saint Pierre; et, en même temps, c'était un dépôt public. Le chœur, à l'origine, sous la direction du chorège, c'était comme une maîtrise et une garde nationale d'amateurs; la fonction de choriste était sacerdotale, et tant qu'elle durait, au risque de choquer M. Laisant, elle exemptait du service militaire. Les Dyonisiaques étaient une sorte de mardi gras liturgique : la « cérémonie, » que la Comédie-Française ne manque pas de nous offrir, après *le Malade imaginaire*, dans la soirée qui précède le mercredi des Cendres, ne donne qu'une faible idée de la procession qui, dans ces grandes journées, accompagnait les solennités scéniques. Aux Panathénées, on promenait le voile de Pallas, et puis les danses commençaient, et les jeux gymnastiques; enfin les représentations théâtrales. Figurez-vous, si vous le pouvez, les reliques de sainte Geneviève montrées à la vénération enthousiaste des Parisiens, sur des reposoirs, un 14 juillet, avec le concours de l'Académie nationale de danse, des gymnastes de M. Déroulède et des sociétaires de la Comédie-Française!.. Mais le pouvez-vous? — Avec de pareils titres de noblesse, il n'est pas surprenant que la profession d'acteur, même après que le théâtre fut séparé de la religion et de l'état, ait continué d'être honorée par les Grecs. Il se comprend qu'Eschine soit devenu orateur politique, Aristodème ambassadeur... Mais une autre profession aurait pu être considérée, elle aussi, comme auguste, à l'origine des sociétés; elle aurait pu retenir le respect des hommes : quoi de plus noble que d'être le bras de la nation, frappant elle-même au nom de la suprême justice? Des honneurs particuliers ne s'attachent pourtant pas au métier de bourreau.

Il n'y a qu'heur et malheur en ce monde : quelques hautes œuvres qu'il exécute, le bourreau n'a jamais été révéré comme un pontife et un grand dignitaire de l'état; et, deux mille ans après Aristodème, après Eschine, il a fallu qu'un autre orateur politique, le comte de Clermont-Tonnerre, priant l'Assemblée nationale de s'expliquer sur les Droits de l'homme et sur l'égalité de tous les Français, demandât la réhabilitation formelle de ces deux professions, « que la loi met sur le même rang : » celle de bourreau et celle de comédien. C'était le

22 décembre 1789. La veille, Rœderer, ouvrant le débat, avait négligé le bourreau; mais il avait, lui aussi, associé la cause des comédiens à une autre, à celle des Juifs.

Ce n'est pas de Grèce, apparemment, que le mal nous était venu, ou du moins le préjugé contre cette classe d'artistes ; et ce n'est pas non plus de Chine, quoiqu'il y sévisse, d'après notre collaborateur M. Tcheng-ki-tong, depuis bien des siècles : c'est de Rome. N'en déplaise à M. Maugras, — qui, d'ailleurs, ne m'opposerait que des propos vagues, — je crois bien que l'art théâtral, à Rome, ne fut pas d'origine religieuse ni nationale ; qu'il fut un agrément laïque, d'importation étrangère. Ce n'est qu'assez tard qu'on s'avisa de lui donner un air qui ne fût pas profane. Accusé de corrompre les mœurs, Pompée ajoute à son théâtre un temple de Vénus, afin de pouvoir l'appeler, dans l'acte de dédicace, « un temple auprès duquel on a disposé des gradins. » Vers la fin de l'Empire, le gouvernement rattache à la cause désespérée du paganisme les spectacles et les jeux ; il exempte de l'infamie légale, comme revêtus d'un ministère sacré, tous ceux qui aident, sans y participer directement, aux représentations scéniques. Mais ce ne sont là que des expédiens, des roueries de jargon officiel, dont personne n'est dupe, — pas même Tertullien, qui s'écrie : « On élude la morale par la superstition ! » Le théâtre romain est d'abord laïque; les premiers acteurs sont des esclaves, et, comme tels, soumis au pouvoir absolu du préteur. Des affranchis, des hommes libres, viennent-ils grossir la troupe, ils tombent sous le même régime : ils sont notés d'infamie. Et qu'on ne soupçonne pas là quelque spéciale cruauté contre le métier d'histrion : les mathématiciens, — Voltaire ne manquera pas de le rappeler, — les astronomes aussi et les médecins, ont le même sort, par la même raison : c'est que la plupart, Grecs achetés, Africains pris à la guerre, sont de condition servile. Ajoutez que, par la suite, pour le public cosmopolite de la Rome impériale, presque tout l'art de la comédie se réduisit à celui de la pantomime, assurément moins relevé. Entre tous les spectacles, enfin, les jeux du Cirque devinrent les plus goûtés : c'était une belle fête, sans doute, qu'un gala sous Trajan, où succombaient dix mille gladiateurs; mais, n'eussent-ils pas été des captifs ou des esclaves, pouvait-on les estimer autrement que des figurans? Je ne puis admettre que ces hommes, en mourant, aient joué la comédie.

Tel quel, ou plutôt recommandé au goût public par sa remarquable obscénité, le théâtre, à la fin de l'empire, avait la vogue; les dieux étant mal en point, il fut appelé à la rescousse : deux raisons, pour une, de paraître damnable aux Pères de l'Église. Jamais cependant un concile œcuménique ne frappa de ses rigueurs la profession de comédien. Le concile d'Elvire (Espagne) et celui d'Arles (en Provence) prononcèrent seuls sur la question; le canon 5 du dernier

contient la doctrine en peu de mots : « Ordonnons que tous les cochers du cirque et les comédiens soient séparés de la communion tant qu'ils exercent ce métier. »

Et voilà pourquoi, le 21 décembre 1789, Rœderer dut prendre la parole; pourquoi le concile de Soissons, en 1849, dut déclarer, contrairement à une *Encyclopédie théologique* publiée en 1847 : « Quant aux comédiens et aux acteurs, nous ne les mettons pas au nombre des infâmes ni des excommuniés. » — Parce que le préteur, au temps de la république romaine, avait noté d'infamie des gens de condition servile, et parce que deux réunions d'évêques, en 305 et 314 après Jésus-Christ, avaient excommunié des suppôts du paganisme, des bateleurs indécens, Lekain n'était pas admis à témoigner en justice, et le curé de Saint-Roch refusa ses prières à l'âme de Mlle Raucourt.

M. Maugras a reconnu ces causes de l'infamie civile et de l'infamie canonique des acteurs; il a désigné ces deux sources; il a suivi jusqu'à l'ère moderne le cours de ce double préjugé en France, tantôt caché, tantôt à ciel ouvert.

D'abord l'art théâtral se repique en bonne terre religieuse, aussi naïvement que s'il fleurissait pour la première fois : trois chanoines, le jour de Pâques, la tête voilée de leur aumusse, figurent les trois saintes femmes; peu à peu, dans les monastères, dans les cathédrales, sont célébrés de véritables drames ecclésiastiques; le jeu des mystères, comme jadis en Grèce, gagne le parvis, puis s'éloigne du temple. Les Confrères de la Passion en viennent à jouer pour leur compte; ils commencent encore par cette annonce : « Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, nous allons représenter devant vous,.. » et ils terminent par ce couplet : *Te Deum laudamus*;.. avant ou après plus d'un « miracle, » on donne un sermon, qui est le principal, comme plus tard, en certaines matinées, avant une œuvre classique, on donnera une conférence, qui sera l'accessoire; mais le théâtre, en somme, est devenu laïque. Aussi l'Église, en ayant perdu le patronage, lui retire sa faveur. N'est-elle pas l'Église de France, qui, pour se défendre contre les empiètemens des papes et leurs nouveautés en matière de discipline, déclare immuable l'ancien droit, tel qu'il a été établi par « la pratique et la théorie des huit premiers siècles? » Or les conciles d'Elvire et d'Arles sont du quatrième. Ce n'est plus seulement les jongleurs et les farceurs nomades, c'est au moins certaines bouffonneries usurpées sur le clergé, renouvelées de la fête des Fous et de l'Ane, c'est aussi les rapports des clercs avec les comédiens qu'il faut sévèrement proscrire, tandis que, par-delà les Alpes, une comédie licencieuse d'un cardinal (Bibbiena) est applaudie par un pape (Léon X). Survient d'autre part la réforme pour interdire les « momeries » et même « le Roy boit » et le Mardi gras, comme occasions de perte de temps; les « tragédies, comédies, farces et moralités,.. comme

apportant corruption des bonnes mœurs, » — et jusqu'aux marionnettes !

Cependant l'État se montrait plus rigoureux que l'Église. Charlemagne, empereur d'Occident, avait rétabli le régime de la loi romaine sur les bateleurs forains, mais sur eux seulement ; et ses successeurs, rois de France, furent plutôt bienveillans pour les comédiens, hormis Philippe-Auguste, assez rude personnage, et Louis IX, qui était Saint-Louis. Mais les parlemens !.. Aussitôt que possible et jusqu'en 1789, ils s'en tinrent plus exactement que le clergé à la doctrine des fameux conciles ; perpétuellement, leur autorité demeura plus ferme et plus tracassière. En 1477, à Paris, pour quelques licences politiques, des Clercs de la Basoche sont condamnés aux verges, à la confiscation, au bannissement. En 1541, non-seulement les exercices des bateleurs sont interdits parce que le peuple y dépense trop d'argent (comme, de nos jours, les exercices des *bookmakers*), mais encore les représentations des Confrères sont suspendues, parce qu'il s'y donne des rendez-vous, « assignations d'adultère et de fornication. » (Cependant, ce n'est qu'au XVIIe siècle que les femmes, d'après le P. Lebrun, apprendront dans *Georges Dandin* à tromper leurs maris !) Enfin ces mêmes Confrères, peu après leur installation à l'hôtel de Bourgogne, reçoivent défense de jouer des sujets sacrés. — Il est vrai que ce fut un bien : le théâtre classique, qui renaissait dans les collèges, profita de cette interdiction ; il y parut assez vite, après que les Confrères eurent cédé leur scène et leur privilège à une troupe franchement profane, qui reçut d'Henri IV une subvention,.. une subvention de 1,200 livres !

Le XVIIe siècle, pour les acteurs, commence bien : la troupe de l'hôtel de Bourgogne, sous Louis XIII, devient « troupe royale des comédiens, » et passe, avec ce titre, du ressort du parlement sous le bon plaisir du roi. On sait assez quel amateur de théâtre est le cardinal de Richelieu. L'abbé d'Aubignac, son ami, écrit un *Projet de réforme*, où il fait aux comédiens l'honneur de les constituer en véritable communauté : — les filles ne pourraient jouer qu'avec leur père ou leur mère ; les veuves, après un an de congé et six mois de recherches, devraient se remarier ; toute la confrérie serait logée gratis autour de la salle, sous la surveillance du supérieur ou grand-maître, qui serait sans doute l'abbé d'Aubignac. — Enfin le roi lui-même, en sa déclaration de 1641, ordonne : « ... En cas que lesdits comédiens règlent tellement les actions de théâtre, qu'elles soient du tout exemptes d'impureté, nous voulons que leur exercice... ne leur puisse être imputé à blâme, ni préjudicier à leur réputation dans le commerce public. »

Mazarin succède à Richelieu, même dans son goût des spectacles. Cardinal pareillement et, de plus, Italien, il accorde une protection spéciale à ses compatriotes, régis en-deçà des Alpes comme au-delà par les coutumes de la cour de Rome, plus clémentes que celles du clergé

français. Déjà, en 1604, Isabelle Andreïni, de la troupe des ducs de Mantoue, après une heureuse campagne à Paris, étant morte à Lyon, par mégarde, elle avait eu presque à s'en louer : elle serait arrivée au terme de son voyage et aurait eu affaire aux prêtres de son pays, qu'elle n'eût pas obtenu de plus belles funérailles, ni une inscription plus élogieuse dans une église! On peut aimer plus ou moins l'opéra, « qui nous vint d'Italie, » et disputer s'il « lui vint des cieux; » mais le certain est que Mazarin lui-même l'appela chez nous, en 1645. Et il n'est pas plus douteux qu'en 1660, — année où *Sganarelle* fut joué devant le cardinal, — une messe, avec *Te Deum*, pour célébrer la Paix des Pyrénées, ait été chantée dans l'église Saint-Sauveur par les soins de la troupe de l'hôtel de Bourgogne. Après la cérémonie, déclare Loret,

Le curé, prêtres et vicaires,
Chantres, comédiens et moi,
Criâmes tous : Vive le roi!

Ce roi, c'est Louis XIV, éclatant de jeunesse et de gloire, majestueux déjà, mais vif, mais pimpant, mais poussant avec joie sa fortune et ses bonnes fortunes, menant les affaires de l'État et les plaisirs de son âge avec une même ardeur héroïque et galante, c'est le vainqueur de La Vallière, le prince de *l'Ile enchantée*. Le voici, dans cette illustre fête, dans ce rêve de l'Arioste réalisé par un génie magnifique, le voici en tête de sa quadrille, armé à la façon des Grecs, représentant Roger. Mais derrière cette quadrille, formée de MM. les ducs d'Enghien, de Noailles, de Guise, de Foix, de Coaslin, etc., qui donc apparaît sur un char, qui donc cet Apollon, en l'honneur duquel ces chevaliers vont renouveler les jeux pythiens? C'est le sieur La Grange. A ses pieds, figurant « les quatre siècles, » sont assis ses camarades Du Croisy et Hubert, Mlle Molière, Mlle de Brie. Le siècle d'or, c'est Mlle Molière ; le hasard, apparemment, s'y connaît en symboles : ce règne s'annonce comme singulièrement propice aux comédiens. Avec un visage plus riant que celui du prince de Danemark, le roi de France leur dit : « Vous êtes les bienvenus, mes maîtres! bienvenus tous! » Et si l'un de ses courtisans parlait de les traiter « selon leurs mérites, » il ne manquerait pas, lui non plus, de s'écrier : « Beaucoup mieux!.. Traitez-les selon votre rang, selon votre dignité! »

Le caprice d'un tel souverain vaut mieux pour les acteurs que la justice des parlemens : il maintient en vigueur la déclaration de 1641; il fait passer dans les mœurs les effets de la loi. D'autre part, le vieux droit canonique, sans être aboli, dort dans les rituels. Les Jésuites, qui naguère défendaient tous les spectacles, hors celui d'un hérétique « mis à la torture ou brûlé vif, » les Jésuites s'adoucissent et font de leurs collèges autant de théâtres de société, où le public même s'introduit. Après les charades édifiantes ou didactiques, vien-

nent les tragédies et comédies latines et françaises, voire les ballets où, avec les élèves, sont mêlés des danseurs de profession. En 1658, au collège Saint-Ignace, Loret admire le pas de « la Vérité sortant du puits... » Holà !.. On se rassure en pensant que les femmes, à cette époque, ne dansaient pas sur la scène : c'est le Vrai, tout bonnement, qu'on voyait chez les Jésuites sous le costume de la Vérité. D'autres fictions, d'ailleurs, éveillent moins d'inquiétudes; celle-ci, par exemple : Jansénius enchaîné figure dans le cortège triomphal de la Grâce suffisante.

Hélas! Jansénius n'est pas sitôt vaincu et inoffensif. Desmarets de Saint-Sorlin ayant à la légère taquiné ses disciples, Nicole fulmine contre les gens de théâtre, « empoisonneurs publics, non des corps, mais des âmes... La comédie est une école et un exercice de vice. Le métier de comédien est un emploi indigne d'un chrétien; ceux qui l'exercent sont obligés de le quitter. » Ainsi gronde le moraliste de Port-Royal; et, comme un écho qui aggrave le son, la voix du prince de Conti prononce : « La troupe des comédiens est une troupe diabolique. » *Tartufe*, qui survient, n'apaise pas ce tapage. La sévérité de l'Église est réveillée. En 1671, Floridor tombe malade et veut se confesser; avant de l'entendre, le curé de Saint-Eustache exige qu'il renonce au théâtre : il y renonce, il meurt, — et on l'enterre sans cérémonie. S'il avait su, il ne serait pas mort! En 1673, c'est le tour de Molière; aux dernières Pâques encore, il a communié : « J'en suis fort aise, paraît dire M. Harlay de Champvallon, archevêque de Paris; eh bien! adieu maintenant,.. ou plutôt au diable! »

Tout va de mal en pis. La troupe de Molière et celle de l'hôtel de Bourgogne, en 1680, ont beau se réunir sous le titre de « Comédiens du Roi; » la nouvelle compagnie a beau appartenir à la « maison du roi » et n'être sujette qu'à son pouvoir, délégué aux quatre premiers gentilshommes de la chambre, voici qu'elle reçoit l'ordre, en 1687, de déloger de l'hôtel Guénégaud, — et pourquoi? Parce qu'il est trop voisin du collège des Quatre-Nations, qui va s'ouvrir sous l'autorité de la Sorbonne. C'est la Sorbonne elle-même qui réclame cette expulsion : ô M. Larroumet!.. Et voici la Comédie en état de vagabondage : c'est le curé de Saint-Germain-l'Auxerrois, celui de Saint-André, celui de Saint-Eustache, qui la font écarter de leurs paroisses, — jusqu'à ce qu'elle trouve un asile sur le territoire de Saint-Sulpice, juste un siècle avant la Révolution.

C'est que, même après le désastre des Jansénistes, leur esprit, sur ce point, demeure le maître. L'Église gallicane considère la doctrine du concile d'Arles comme faisant partie de ses biens propres : point de sacremens, point de sépulture pour les comédiens; chaque dimanche, au prône, les curés de Paris rappellent cette exclusion. Nul espoir d'un traitement meilleur : la clé du ciel a été jetée dans un puits, il y a

tantôt quatorze cents ans! Un brave théatin, le P. Caffaro, — à qui, sans doute, *Polyeucte*, *le Misanthrope* et *Athalie* ne paraissent point aussi damnables que les parades impudiques des derniers temps du paganisme, — le P. Caffaro se porte garant que le théâtre, à présent, chez nous, « ne contient que des leçons de vertu, d'humanité et de morale, et rien que l'oreille la plus chaste ne puisse entendre. » Il attire sur le théâtre et les acteurs les foudres de Bossuet. L'évêque de Meaux, qui bannit de son diocèse même les marionnettes, souscrit aux moins charitables sentences contre les comédiens : « Saint Thomas regarde leur profession comme infâme, et il appelle gains illicites et honteux ceux qui proviennent de la prostitution et du métier d'histrion. »

Cependant Louis XIV et Racine se font ermites. Le vieil élève de Mme de Maintenon a d'autres scrupules que ceux de l'empereur Arcadius, qui maintenait les spectacles, contrairement au vœu de saint Chrysostome, « de peur d'attrister le peuple. » Il s'attriste lui-même. Il confie bientôt une véritable censure des théâtres au lieutenant de police. Un témoin peut déclarer : « L'opéra et la comédie sont devenus des divertissemens bourgeois, et on ne les voit presque plus à la cour.» Racine, l'aimable Acante qui naguère écrivait à son ami Poliphile : « Toutes les femmes ici sont éclatantes et s'y ajustent d'une façon qui est la plus naturelle du monde. Et, pour ce qui est de leur personne, *color verus, corpus solidum et succi plenum...*» — ce même Racine écrit à son fils : « Je sais bien que vous ne serez pas déshonoré devant les hommes en allant au spectacle, mais comptez-vous pour rien de vous déshonorer devant Dieu? » Lorsqu'il apprend que la Champmeslé, sa Champmeslé, est agonisante, il s'afflige surtout « de l'obstination avec laquelle cette pauvre malheureuse refuse de renoncer à la comédie, ayant déclaré... qu'elle trouvait très glorieux pour elle de mourir comédienne. » Et le tendre poète forme ce vœu tout sec : « Il faut espérer que, quand elle verra la mort de plus près, elle changera de langage, comme font d'ordinaire la plupart de ces gens qui font tant les fiers quand ils se portent bien. »

Nous touchons au XVIIIe siècle, où les comédiens subiront, de la part des autorités civile et ecclésiastique, les rigueurs les plus humiliantes, en même temps qu'ils recevront des gens du monde les familiarités les plus flatteuses et, de tout le public, les adulations les plus enthousiastes. Nous y regarderons bientôt, avant d'examiner leur condition actuelle, établie ou préparée par la Révolution française, et leur sort à venir, toujours plus heureux sans doute, — puisque, présentement, après ce naufrage de la vieille société, dont toutes les épaves flottent également à la surface de l'océan calmé, les comédiens paraissent encore s'élever à de nouvelles gloires, et que leur *légende des siècles*, elle aussi, semble s'achever par ces deux titres : *Pleine mer*, *Plein ciel!*

LOUIS GANDERAX.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 août.

Puisque le rideau est tombé sur la grande pièce, sur la représentation que les comédiens ordinaires du peuple souverain donnent au Palais-Bourbon et au Luxembourg, il faut bien s'occuper ou chercher des passe-temps. On en est quitte pour se dédommager en donnant des représentations d'un autre genre à Paris et en province. On prend sa revanche avec des intermèdes de toute sorte, avec les manifestations, les promenades, les discours, les excentricités, les incidens qui pourraient être tragiques, sans compter les incidens qui ne sont que comiques, pour ne pas dire burlesques. C'est proprement la politique de ceux qui n'ont rien de mieux à faire, ou de ceux qui jouent aux importans et ne veulent pas être oubliés, ou de ceux qui passent leur vie à s'étourdir eux-mêmes du vacarme qu'ils font, à se démener, en croyant qu'ils arriveront à être pris au sérieux. Ils ne s'aperçoivent cependant pas, tous ces agités des premiers jours de vacances, tous ces importans équivoques et ces impatiens de bruit, qu'ils ne sont pas du tout pris au sérieux, qu'ils gesticulent et se démènent dans le vide, qu'en dehors d'un petit monde restreint ils finissent par fatiguer ou ennuyer le pays, qui regarde leurs mystifications comme un spectacle d'ombres chinoises dont il n'a pas le secret. Le pays qui a ses affaires, ses préoccupations de travail, ses besoins de tranquillité, ne demande que la paix et des choses utiles, s'il se peut, de ces choses qui se font ou se préparent sans bruit. On se trompe étrangement si on croit l'intéresser ou l'amuser avec tous ces spectacles qu'on lui offre et toutes ces histoires qu'on lui a racontées depuis quelques jours, avec les pugilats anarchistes du *meeting* du Cirque d'hiver, présidé

par M. Lockroy, et les démonstrations affairées de la ligue des patriotes; on se trompe surtout si on croit le réveiller de sa sceptique placidité avec les divulgations par intermédiaire et les affaires d'honneur de M. le général Boulanger, qui ne peut pas se résigner à vivre tranquille ou à faire simplement, silencieusement son devoir dans un des premiers commandemens de l'armée française.

Décidément, c'est M. Clémenceau qui avait raison : l'ancien ministre de la guerre a trop aimé le bruit et l'éclat, il ne peut s'accoutumer à l'obscurité et à la paix de Clermont-Ferrand. Même après avoir quitté la scène, il ne peut se résigner à l'idée qu'il ne la remplit plus. Il a ses journaux et ses confidens pour réchauffer l'attention déjà quelque peu endormie. Il ne choisit guère du reste, il n'hésite pas à se servir de tous les moyens et du premier venu. Il tient à occuper quand même et à tout prix le public de ses actions et de ses pensées, de son rôle, de son personnage, des conspirations dont il aurait eu le secret, des coups d'état qu'on lui aurait proposé d'accomplir au profit des princes ou de lui-même, de l'incorruptibilité de ses ambitions républicaines. Il faut qu'il fasse parler de lui, et si on ne parle pas de lui comme il l'entend, il prend au besoin à partie les récalcitrans à sa gloire, M. Jules Ferry, par exemple, pour son discours d'Épinal. C'est la représentation qui vient de nous être donnée pendant quelques jours, et qui a commencé par ces prétendues révélations venues mystérieusement de Clermont-Ferrand, publiées avec fracas dans un journal, révélations dont l'unique mérite était d'avoir été évidemment dictées ou inspirées par le commandant en chef du 13e corps. Ils se sont mis à deux, l'inspirateur et le confident, pour imaginer cette mystification des quatre-vingt-quatorze généraux allant offrir leur dévoûment à tout faire avec leur épée à l'ancien ministre de la guerre, et de cette délégation de la droite allant tenter la vertu de M. le général Boulanger. On n'a parlé que de cela pendant quelques jours; c'était peut-être uniquement ce qu'on voulait. Que reste-t-il aujourd'hui de ces divulgations, de ces commérages avec lesquels on n'a pas même réussi à émouvoir un instant l'opinion?

Tout en vérité est étrange dans cette histoire, et la hardiesse de l'invention et la maladresse de celui qui a cru se refaire une popularité. Où sont et de quels noms se nomment ces quatre-vingt-quatorze généraux qui seraient allés un beau jour déclarer à l'ancien ministre de la guerre qu'ils étaient « prêts à tout » avec lui? Comment l'entend-on? Quel sens attache-t-on à cette distinction entre ceux qui seraient allés au ministère et ceux qui n'y seraient pas allés? S'il ne s'agissait que de la guerre qui semblait alors imminente, comme on le prétend aujourd'hui, ils n'auraient pas été quatre-vingt-quatorze, ils auraient été plus de deux cents, depuis le plus vieux maréchal jusqu'au plus jeune brigadier de l'armée. Ils n'avaient pas d'ailleurs besoin d'aller s'offrir.

Ils sont toujours prêts, on le sait bien. C'est leur devoir, c'est leur métier, héroïque métier, de marcher à l'ennemi au premier ordre, sans tant de façons, sans avoir à faire leur cour à un ministre. S'il s'agissait d'une arrière-pensée de complicité dans quelque coup d'état, sur quoi se fonde-t-on pour diriger par voie d'insinuation une accusation semblable contre une partie de nos chefs militaires, au risque de jeter la suspicion, le trouble et la division dans l'armée? On n'a pas vu qu'on ne disait rien ou qu'on en disait déjà trop. La vérité est qu'à la première explication, il n'est plus rien resté de cette légende des quatre-vingt-quatorze généraux, pas plus que de la conspiration de la droite, de cette délégation qui, tout compte fait, a fini par se réduire à un seul délégué, qui n'était pas même un délégué. Il se serait trouvé, en effet, paraît-il, un homme d'esprit et de parole alerte, député bonapartiste du Calvados, M. Delafosse, qui ne craint pas les dictatures et ne s'en cache guère, qui aurait fait un jour compliment à l'ancien ministre de la guerre de sa popularité, en laissant comprendre qu'avec cela et une occasion favorable on pouvait aller loin. L'excitation au coup d'état est évidente ! et voici qui est mieux : M. le général Boulanger, au lieu de se sentir offensé, loin de prendre les attitudes puritaines qu'on lui prête, aurait répondu par des bonnes grâces, des invitations à dîner et les faveurs de son administration. Le plus clair est que l'ancien ministre de la guerre a pris pour des propositions de connivence quelques paroles en l'air; que, s'il a reçu des confidences compromettantes, il en a fidèlement gardé le secret vis-à-vis de ses collègues du gouvernement, et que toutes ces divulgations aussi puériles que bruyantes sont tout simplement la continuation de la politique tapageuse de la gare de Lyon.

Le malheur est que dans cette voie on ne s'arrête plus, on ne sait plus où l'on va ; on s'étourdit dans l'atmosphère factice qu'on se crée, dans ce tourbillon d'indiscrétions bruyantes, de provocations, de polémiques plus ou moins injurieuses, de querelles personnelles qui ne manquent pas de naître bientôt du choc des vanités et des ambitions. On fait de ses propres affaires un spectacle autour duquel s'attroupe aussitôt le public, non par intérêt ou par sympathie, comme on le croit peut-être, mais par une curiosité oisive et sceptique, pour s'amuser un instant, pour voir comment vont se comporter des hommes qui ont occupé ou occupent encore des postes de l'état, qui se sont trouvés brusquement en présence dans la mêlée. Ainsi en a-t-il été de ce récent projet de rencontre à main armée entre l'ancien ministre de la guerre, commandant du 13e corps, et un ancien président du conseil, M. Jules Ferry. Le fait, par lui-même, n'a rien de particulièremeut extraordinaire. M. Jules Ferry, dans le discours qu'il a prononcé dernièrement à Épinal, a très hardiment abordé les points les plus graves de la politique du jour, et, trouvant sur son chemin

l'ancien ministre de la guerre, il l'a traité un peu rudement, il l'a caractérisé d'une parole qui n'était pas faite pour plaire. Le commandant du 13e corps, se croyant offensé, a demandé une réparation par les armes, dont il a tenu, paraît-il, à régler lui-même les conditions rigoureuses. Les témoins des deux adversaires, en gens d'honneur, se sont rencontrés pour débattre les conditions; ils n'ont pas pu s'entendre, ils ont donné leurs raisons et l'affaire en est restée là. L'incident n'aurait eu rien que de simple dans d'autres circonstances et avec un autre homme. Malheureusement, avec l'ancien ministre de la guerre, rien ne peut se passer simplement, sans bruit, et à peine le secret de la rencontre éventuelle a-t-il été divulgué, tout le monde s'en est mêlé. La galerie a pris son rôle, débattant les conditions, donnant son avis sur les chances plus ou moins meurtrières du duel, pressée d'avoir son spectacle. On aurait dit, en vérité, qu'il y avait là un cirque ouvert où l'on était impatient de voir deux anciens ministres descendre pour s'exterminer. Naturellement, les amis compromettans de M. le général Boulanger n'ont pas laissé échapper l'occasion de sonner la trompette pour leur héros, en couvrant d'injures M. Jules Ferry, en l'outrageant dans son caractère, en allant même jusqu'à suspecter son courage. Ils n'ont certes rien négligé pour envenimer le différend. Puis ces amateurs de duels à outrance se sont trouvés déçus par le résultat des négociations des témoins. Tout s'est terminé sans plus d'éclat, et c'était, après tout, ce qu'il y avait de plus heureux, ne fût-ce que pour mettre fin à ce débordement de féroce frivolité qu'on a eu sous les yeux pendant quelques jours. C'était aussi ce qu'il y avait de plus conforme à la nature des faits.

A parler simplement, rien n'est sans doute plus délicat que ces questions où les susceptibilités de l'honneur sont en jeu, où l'intéressé est le premier juge de ce qu'il se doit à lui-même. M. le général Boulanger a cru avoir droit à une satisfaction, il l'a demandée : soit! Il faut cependant voir les faits comme ils sont et ne pas se méprendre sur le caractère d'un incident que les passions ont dénaturé, qui, en définitive, n'avait rien de personnel. Il ne s'agissait pas, en réalité, dans tout cela, de l'honneur personnel de l'ancien ministre de la guerre, qu'un mot, si dur qu'il paraisse, n'a pu atteindre, ni de son honneur de soldat et de son courage, que personne ne met en doute. Il s'agissait encore moins de l'honneur de l'armée, que M. Jules Ferry n'a pas pu songer à mettre en cause, que le commandant du 13e corps, dans tous les cas, n'aurait pu se charger de défendre qu'en sortant du rang, comme il le fait depuis longtemps, en s'attribuant le privilège d'être le gardien de l'honneur militaire. Que reste-t il donc? C'était forcément, qu'on l'ait voulu ou qu'on ne l'ait pas voulu, une affaire politique, un incident nouveau de cet étourdissant imbroglio où l'ancien ministre de la guerre prétend toujours garder son rôle.

M. le général Boulanger, quand il était au pouvoir, n'a pas su se borner à être un ministre de la guerre uniquement occupé des affaires militaires, pas plus qu'il ne peut se résigner aujourd'hui à être un simple commandant de corps d'armée : c'est trop peu pour lui ! Il a voulu faire de la politique, et il n'a même pas fait seulement de la politique, il a accepté la plus étrange solidarité avec les partis les plus violens, avec ceux qui ne cessaient d'attaquer, d'outrager le gouvernement dont il était le ministre. Il s'est exposé à paraître le complice de manifestations grossières, où les acclamations adressées à son nom étaient accompagnées de vociférations contre M. Jules Ferry, et même de cris d'hostilité contre M. le président de la république. Il s'est jeté dans la mêlée des partis, il subit la conséquence de la position qu'il s'est faite, il reçoit coup pour coup. M. le général Boulanger croit-il donc avoir le privilège d'être un personnage d'exception, de se mettre partout et à tout propos en scène, de se faire l'allié ou le protégé des agitateurs qui ne respectent rien, et de garder lui seul une sorte d'immunité au milieu des luttes publiques, d'échapper aux représailles ? Si la représaille a été cette fois un peu vive, elle tenait à toute une situation politique, et une rencontre avec un ancien président du conseil n'y aurait rien changé.

Que cette situation soit étrange et anarchique, c'est bien possible, c'est même certain, et tous ces faits auxquels l'ancien ministre de la guerre s'est trouvé mêlé comme inspirateur ou comme acteur, depuis quelques jours, ont dans tous les cas une moralité. Il est bien clair que cela ne peut pas durer. Imagine-t-on un état où un homme puisse se créer cette position extraordinaire d'un commandant de corps d'armée paraissant toujours être en dehors des conditions régulières de la discipline, inspirant des journaux, mettant en cause dans ses confidences des généraux et des partis, entrant en connivence avec tous les adversaires du gouvernement, affectant une sorte d'indépendance et adressant même des télégrammes de condoléance à l'étranger ? Ce qu'on ne permettrait pas à un autre officier-général ne peut évidemment être permis au commandant du 13e corps, et c'est désormais M. le ministre de la guerre qui peut seul dire le dernier mot de ces imbroglios plus que singuliers en faisant sentir son autorité, en rappelant simplement, fermement à son prédécesseur qu'il n'est qu'un chef militaire comme un autre, soumis aux mêmes obligations et aux mêmes devoirs. Il est plus que temps d'en finir avec les fantasmagories et les incidens bruyans pour rentrer dans l'ordre, d'en revenir à la seule politique sérieuse et utile, celle qui s'occupe, non des conspirations imaginaires et des querelles personnelles, mais des affaires et des intérêts de la France.

A considérer l'état général de l'Europe par ces jours d'été, on ne dirait pas qu'il y a tant de questions en suspens, tant de conflits à peine

assoupis et peut-être toujours prêts de se réveiller. Il y a pour le moment plus de bruits vagues ou d'apparences douteuses que d'événemens réels et décisifs. Les entrevues impériales qui se renouvellent toujours à cette époque, ces entrevues elles-mêmes prennent cette année une physionomie placide. L'empereur d'Autriche vient de faire encore une fois sa visite au vieil empereur d'Allemagne à Gastein : les deux souverains n'ont pas même mis leur uniforme. Ils n'étaient pas suivis de leurs chanceliers; M. de Bismarck attend l'heure d'aller à Kissingen, M. de Kalnoky est à Vienne. La nouvelle entrevue de Gastein a visiblement le caractère d'un acte traditionnel de déférence et de courtoisie de la part de l'empereur François-Joseph, bien plus que d'une de ces réunions où se préparent et se décident les grandes combinaisons. Les deux empereurs paraissent s'être rencontrés pour se complimenter sur le maintien de la paix, pour attester une fois de plus l'intégrité de l'alliance qui unit les deux empires. Sur quoi, en réalité, auraient-ils pu se concerter? Les affaires de l'Europe ne semblent pas, pour le moment, se prêter à une délibération bien précise. C'est tout au plus si on s'intéresse encore à cette étrange partie engagée entre les Bulgares multipliant les démarches pour attirer à Sofia le nouveau prince qu'ils ont élu, et le prince Ferdinand de Cobourg qui voudrait bien répondre à l'appel, mais ne l'ose de peur de se jeter dans une aventure. On commence à se fatiguer de ces affaires bulgares. Il reste toujours, il est vrai, la question égyptienne, qui est fort loin d'être réglée, qui est moins résolue que jamais depuis que le sultan a refusé de ratifier la convention que l'Angleterre a cru pouvoir lui proposer; mais cette question elle-même, elle « sommeille, » selon le mot de sir Henry Drummond Wolf, qui, interrogé tout récemment, a donné quelques explications assez peu claires, assez peu décisives, en se plaignant un peu de la France. Lord Salisbury, pour sa part, à en juger par un discours qu'il a prononcé dernièrement à Norwich, ne semble pas pressé de reprendre la question et de s'engager. Notre ministre des affaires étrangères, de son côté, a cru devoir adresser à tous les agens français une circulaire où, en rectifiant tous les faux bruits sur la conduite de notre diplomatie, en précisant les vices ou les faiblesses de la convention anglo-turque, il témoigne la meilleure intention de rechercher « une solution à laquelle l'Europe est intéressée, mais qui touche particulièrement la France et l'Angleterre... » En réalité, il n'y a qu'une convention de moins et la probabilité d'une négociation nouvelle en perspective.

Si les événemens semblent aujourd'hui se ralentir quelque peu avant de reprendre leur cours, s'il y a une sorte de trêve convenue, momentanée, qui durera d'ailleurs ce qu'elle pourra et n'est jamais à l'abri de l'imprévu, la mort, quant à elle, ne connaît pas de vacances; elle frappe indistinctement au midi et au nord, parmi les hommes qui ont

leur place dans les affaires du monde, dans les conseils ou dans les mêlées de la vie publique, et qui sont faits pour laisser un vide en disparaissant. La mort vient d'enlever coup sur coup, à quelques jours d'intervalle, en Italie et en Russie, deux hommes qui ne se ressemblaient guère, qui n'avaient ni le même caractère, ni le même esprit, ni la même position, et qui ont été des figures originales de leur pays : l'un, vieux parlementaire, chef de cabinet presque invariable depuis dix ans, M. Depretis; — l'autre, M. Katkof, simple publiciste, tribun retentissant de la presse, puissant par le talent, par l'influence et par la liberté qu'il savait prendre dans un état où il n'y a de libre que le souverain.

C'est dans sa petite ville natale de Stradella, d'où il était parti autrefois obscurément, qu'il n'a cessé de représenter au parlement piémontais, puis au parlement italien, c'est là que M. Depretis est revenu s'éteindre il y a quelques jours. Quand il s'éloignait récemment de Rome après la session, il sentait déjà ses forces décliner, il partait avec le pressentiment vague de sa fin prochaine. Il est mort à soixante-seize ans, ministre jusqu'au bout, en pleine possession du pouvoir auquel il était visiblement attaché, de la faveur du prince qui aimait son bon sens et de la confiance des chambres qui subissaient son ascendant. M. Depretis n'était pas de ceux qui enlèvent du premier coup l'autorité et le succès; il avait longtemps lutté avant de conquérir la haute position dans laquelle la mort vient de le frapper. Il avait commencé par l'opposition la plus avancée, par l'extrême gauche, dans les chambres de Turin, au début du régime constitutionnel. Ce n'est qu'en pleine formation du nouveau royaume d'Italie qu'il commençait à se dégager, à entrer dans la politique officielle, en acceptant du roi Victor-Emmanuel et de M. de Cavour une mission auprès de Garibaldi après la conquête de la Sicile. Il se rapprochait du gouvernement, et il était bientôt pour un instant ministre, même un ministre de la marine assez malheureux en 1866, à l'époque du désastre naval de Lissa; mais ce n'est réellement qu'après 1870, à mesure que la scène italienne se dépeuplait de ses premiers acteurs, que M. Depretis prenait plus nettement son rang dans les affaires, et cette fois, au lendemain d'élections favorables à l'opposition, il entrait au pouvoir comme premier ministre, comme chef d'un cabinet de la gauche. Il entrait au gouvernement en 1876, sous le roi Victor-Emmanuel; il y est resté dix ans presque sans interruption sous le roi Humbert, déployant un art singulier sous une apparence de bonhomie, habile à manier les partis, mêlant la ruse et la souplesse à la ténacité. Engagé depuis longtemps dans les affaires et guéri de beaucoup d'illusions, patriote sans ostentation, libéral sans fanatisme et sans chimère, M. Depretis a gouverné dix ans en homme d'expérience et de raison pratique, ne se livrant à aucun parti, pas même au sien, partageant

le pouvoir avec ses amis de la gauche sans craindre de s'allier au besoin avec la droite, et finissant par se faire à lui-même la position d'une sorte de médiateur des opinions. M. Depretis n'aimait point certainement les aventures; il n'était peut-être pas pour les vastes combinaisons, pour les alliances compromettantes, pour les expéditions lointaines. Il laissait un peu faire ce qu'il ne croyait pas pouvoir empêcher, sauf à en atténuer les dangers par sa sage conduite. Ce n'était pas si l'on veut une grande politique; c'était une politique qui avait assurément son originalité, qui était un mélange de finesse, de bon sens, de tactique, de modération pratique, et sans être un homme d'état d'un ordre supérieur, le dernier président du conseil du roi Humbert a peut-être réussi en définitive à préserver l'Italie de plus d'une crise périlleuse. Il a eu surtout l'art de créer et de prolonger une situation où il a paru être le ministre nécessaire, l'homme à ressources du roi et du parlement. Le « vieux » de Stradella était devenu le conseiller, l'arbitre indispensable dans toutes les complications.

Avec lui disparaît un des derniers survivans d'une génération qui a vu naître ou qui a contribué à faire l'Italie nouvelle, et qui a déjà presque tout entière quitté le monde, de cette génération qui a compté les Cavour, les d'Azeglio, les La Marmora, les Boncompagni, les Rattazzi, les Lanza, les Sella, les Minghetti : tous morts aujourd'hui. Il était de plus le dernier représentant de la tradition piémontaise qui est restée jusqu'ici, à travers toutes les mobilités, la force de la monarchie de Savoie. Comment sera-t-il maintenant remplacé? Quelles seront les conséquences de cette disparition dans les affaires italiennes? C'est la question aujourd'hui, et c'est ce qui fait de la mort du dernier président du conseil un événement d'une certaine importance. De quelque façon que se dénoue la crise ministérielle ouverte à Stradella, qu'elle aille jusqu'à un remaniement complet du cabinet ou que tout se borne au remplacement de M. Depretis par M. Crispi à la présidence du conseil et au ministère des relations extérieures, c'est toujours une crise qui peut déterminer des déplacemens d'influences, raviver les conflits parlementaires, introduire un esprit nouveau dans le gouvernement. Cette mort du seul chef qui en imposât aux partis, elle a d'autant plus de gravité dans les circonstances présentes que l'Italie se trouve engagée dans bien des affaires sérieuses, délicates, de politique extérieure ou intérieure.

Elle a ce qu'on peut appeler son expédition lointaine, ses velléités de guerre et d'extension sur les bords de la Mer-Rouge, où elle a l'échec de Massaouah à réparer, où elle a envoyé des forces nouvelles, et ce n'eût peut-être pas été trop de toute la prudence d'un homme comme le dernier président du conseil pour détourner son pays des entreprises disproportionnées et périlleuses du côté de l'Abyssinie. Elle a aussi ses engagemens au centre de l'Europe, avec les grands empires

dont elle a voulu être l'alliée. Sur ce point, le fait est accompli, tout est décidé; le renouvellement de l'union avec l'Allemagne et l'Autriche a été signé, il y a quelques mois déjà, par M. de Robilant, alors ministre des affaires étrangères; mais il reste l'exécution, la manière d'entendre, de pratiquer cette alliance dont les Italiens se sont donné le luxe inutile ou compromettant, et c'est là un problème toujours assez épineux. M. Depretis, en laissant signer la triple alliance par M. de Robilant, avait eu aussitôt l'art de s'en réserver l'application, et il était assez avisé pour se hâter de dégager une semblable combinaison de tout ce qui pouvait compromettre les relations de son pays avec la France. Un ministère nouveau, M. Crispi ou tout autre, un politique moins adroit, plus impatient d'action et d'éclat, peut aisément raviver les susceptibilités internationales et faire de cette alliance un péril. Il n'en faudrait peut-être pas beaucoup si les gouvernemens n'y prenaient garde. L'Italie, enfin, a désormais devant elle et chez elle, à n'en pas douter, une question qui se réveille décidément, qui n'est pas la moins grave et la moins délicate de toutes : c'est tout simplement la question de ses rapports avec la papauté, de la coexistence des deux pouvoirs à Rome.

Le pontificat et le royaume d'Italie continueront-ils à vivre dans les conditions où ils ont vécu jusqu'ici depuis l'entrée des Italiens à Rome? Y aura-t-il une réconciliation entre le Vatican et le Quirinal? Évidemment les idées de conciliation ont retrouvé, depuis quelque temps, une sorte de popularité; elles sont agitées partout, et le pape Léon XIII, par son habileté, par son esprit de mesure, par la position qu'il a reprise, a certainement contribué plus que tout autre à faire revivre, à répandre ces idées. Le pape procède avec l'art d'un fin et profond tacticien. Il ne hasarde rien et n'abandonne rien sans doute. Tout récemment encore, il faisait adresser par son nouveau secrétaire d'état, le cardinal Rampolla, à tous les nonces, une circulaire maintenant tous les droits du saint-siège, et il adressait lui-même au cardinal-secrétaire d'état une lettre où il précisait et commentait les instructions aux nonces; mais, en même temps, il est bien clair que l'esprit nouveau qui est au Vatican a son influence. Les signes d'un changement d'attitude dans le clergé se multiplient depuis quelque temps. Sur certains points, dans ces derniers mois, les chefs de l'église se sont associés avec une sorte d'ostentation à des cérémonies nationales. Le roi Humbert a reçu les hommages empressés de l'épiscopat à Florence, à Sienne, même à Terni, qui est un diocèse des anciens états du saint-siège. Les catholiques fidèles du royaume auraient même été, dit-on, invités à reprendre activement leur place dans la politique, et ils ont eu, il y a quelque temps, des succès dans les élections municipales de Rome. Le pape marche lentement, patiemment, avec l'autorité d'une modération habile, avec la force que lui donnent ses rela-

tions nouvelles avec l'Allemagne, avec le vieil empereur Guillaume, qui lui prodiguait, ces jours derniers encore, les témoignages d'une cordiale sympathie. C'est assurément une situation délicate pour l'Italie, qui invoque, elle aussi, ses *non possumus*, mais qui ne serait pas sans doute éloignée de se prêter à un certain ordre de transactions par des raisons intérieures comme par des considérations diplomatiques.

Que malgré tout on ne soit pas près de s'entendre, que les négociations, s'il y a des négociations, soient destinées à passer par bien des péripéties, c'est tout ce qu'il y a de plus vraisemblable; mais c'est déjà une chose caractéristique qu'on en soit là, que de telles questions s'agitent. Le dernier président du conseil, qui avait vu ces questions renaître, était homme à les traiter avec son esprit pratique, sans illusion et sans parti-pris, sans rien livrer, sans rien précipiter. Il avait l'expérience des affaires compliquées, et c'est justement tout cela qui fait que le vieux Piémontais, mort il y a quelques jours dans sa modeste maison de Stradella, laisse un vide en Italie.

Ce n'est ni un chef de cabinet ni même un fonctionnaire qui vient de s'éteindre à Moscou après une longue et laborieuse carrière. M. Katkof, qui vient de disparaître à l'âge de soixante-sept ans, et dont la mort a retenti en Europe aussi bien qu'en Russie, n'avait aucun titre officiel; il n'était qu'un journaliste, un serviteur libre et indépendant de son pays; et il n'était pas moins arrivé à concentrer, à représenter l'esprit, les passions, les ambitions, les fanatismes de la nation russe, à avoir même une influence quelquefois décisive sur la politique d'un des plus puissans états du monde. Il le devait à de rares talens personnels sans doute, mais en même temps à un ensemble de circonstances tel qu'il n'a pu se produire que dans la Russie contemporaine. L'originalité du publiciste russe est sortie, avec ses traits vigoureux et accentués, de ce vaste et confus laboratoire ouvert au Nord depuis la mort de l'empereur Nicolas. Né à Moscou d'une famille modeste, élevé en Allemagne, d'où il était revenu nourri de fortes et substantielles études, M. Katkof avait commencé sa carrière d'écrivain dès les premières années du règne d'Alexandre II, à ce moment où une littérature nouvelle se formait, où un étrange mouvement se manifestait en Russie: M. Katkof n'avait pas eu d'abord les opinions qui ont fait depuis sa popularité; c'était plutôt un libéral avec quelques-unes des idées de la philosophie allemande et les idées anglaises qu'il exposait avec un éclat grandissant. C'est la tragique et malheureuse insurrection polonaise de 1863 qui devenait pour l'écrivain, pour son talent, comme une révélation, qui allumait en lui une flamme de passion nationale poussée jusqu'au fanatisme le plus impitoyable. Dans la croisade contre la Pologne insurgée, c'était l'écrivain qui, avec la *Gazette de Moscou*, soutenait et excitait le gouvernement, qui animait et dirigeait la répres-

sion, qui se faisait l'apologiste des actes les plus violens. Dès lors, il n'y a plus eu en M. Katkof que le vieux Russe, le défenseur passionné de la patrie russe personnifiée dans le tsar, l'adversaire ardent et implacable des Polonais, des libéraux, des révolutionnaires, devenus bientôt les nihilistes. C'est sa carrière de vingt ans, c'est l'inspiration de son talent, le secret de sa faveur auprès du souverain, la raison d'une popularité qui est devenue par degrés une puissance avec laquelle le gouvernement lui-même a été obligé de compter.

Chose curieuse! plus d'une fois M. Katkof, simple journaliste armé de sa *Gazette de Moscou*, a pu entrer en lutte avec quelques-uns des ministres, les braver, même les vaincre dans ses conflits, et ce qui s'était déjà produit sous l'empereur Alexandre II a été bien plus vrai encore sous l'empereur Alexandre III, auprès de qui le publiciste de Moscou avait un grand crédit. La presse n'est certainement pas libre en Russie; M. Katkof seul a pu être libre : il l'a été peut-être par l'autorité de son talent, surtout par le droit de son dévoûment au souverain, comme aussi par la puissance d'une opinion passionnée qu'il a su rallier et diriger. Nul assurément n'a contribué plus que lui à entraîner l'empereur Alexandre II dans la guerre de 1877-1878 pour la délivrance des Slaves des Balkans, pour la grandeur de la Russie, et le jour où il a cru voir son pays frustré en partie du prix de ses efforts par le traité de Berlin, ce jour-là a commencé son antipathie pour l'Allemagne. Il faut voir les choses dans leur vérité. M. Katkof était un patriote russe, rien qu'un patriote russe. C'est la raison de ses opinions et de ses évolutions. Après cela, que quelques Français se hâtent de voir dans le publiciste russe un ami décidé de notre pays, soit; ils peuvent sans doute honorer un écrivain puissant, mais à la condition de ne pas se méprendre, d'être parfaitement certains que l'amitié de circonstance témoignée par M. Katkof à la France n'était pour lui qu'une manière de servir les intérêts de la Russie.

CH. DE MAZADE.

M. Albert Duruy vient de nous être enlevé après une longue maladie, qui lui permettait cependant de continuer ses belles études sur les armées de la révolution. Notre livraison d'aujourd'hui contient son dernier travail, qu'il a pu, malgré toutes ses souffrances, corriger avec le soin qu'il apportait toujours dans ce qu'il entreprenait. Albert Duruy meurt en pleine possession de son talent d'écrivain, et il est accompagné dans sa tombe de tous nos regrets. La *Revue* s'unit à la douleur de MM. Victor Duruy et George Duruy, ses collaborateurs et amis.

CH. B.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

Les trois fonds français ont monté de 0 fr. 20 à 0 fr. 25 au moment de la liquidation, puis le marché a été de nouveau complètement abandonné par ses meneurs habituels, et les mêmes cours ont figuré, un jour après l'autre, sur la cote officielle. La spéculation de troisième ordre, qui seule est restée en position, a essayé de produire un peu de baisse sur l'élévation du taux de l'escompte à Londres et sur le départ du prince de Cobourg pour la Bulgarie, mais elle n'y est point parvenue, les offres ayant été largement contre-balancées par les demandes plus sérieuses des capitaux de placement au comptant.

La Banque d'Angleterre s'est décidée à élever le taux de son escompte à 3 pour 100, malgré l'abondance si manifeste de l'argent sur le marché libre monétaire, parce que le montant de sa réserve, par suite de demandes d'or pour Buenos-Ayres et New-York, était descendu à un niveau où, l'année dernière, il avait déjà fallu recourir à un taux de 4 pour 100. En fait, on pouvait redouter à Londres un drainage sévère pour les États-Unis, si la crise de circulation qui est à l'état latent dans ce pays prenait tout à coup un caractère aigu.

Le trésor fédéral, n'ayant plus de dette à rembourser au pair depuis le 1er juillet, allait enlever au marché américain une cinquantaine de millions de francs par mois sous forme d'excédent des recettes sur les dépenses. Si cet excédent restait sans emploi et ne retournait plus dans la circulation, celle-ci devenait forcément insuffisante, ne présentant aucune élasticité, et la place de New-York était menacée d'une violente perturbation dont Londres et tous les marchés du continent auraient reçu le contre-coup.

Le ministre des finances à Washington a paré le danger en se déclarant prêt à escompter à 2 pour 100 les coupons des obligations fédérales venant à échéance jusqu'au 1er janvier 1888, et à racheter avec une prime raisonnable sur le marché (soit à 110 ou 112 pour 100) des titres de la dette 4 1/2, qui ne sont remboursables au pair qu'en 1891. Ces mesures ont suffi pour calmer les appréhensions et ajourner de quelque temps au moins la crise redoutée.

L'Europe est restée très calme devant l'incident du départ du prince Ferdinand pour Sofia. Les Bourses n'ont pas bronché. On compte sur la modération de la Russie, sur l'immense besoin de la paix qu'éprou-

vent toutes les nations européennes. On a été satisfait d'entendre le marquis de Salisbury, au banquet du lord-maire, déclarer que tout péril de guerre était passé, et que la situation générale en Europe était absolument pacifique. On a enregistré enfin, comme un symptôme favorable, l'entrevue des deux empereurs d'Autriche et d'Allemagne.

L'obligation du chemin de fer du Nord reste au-dessus de 400 francs à 405. Les autres obligations des grandes compagnies se rapprochent peu à peu de ce prix. Les plus demandées en ce moment sont celles qui sont à l'échéance d'octobre. L'Est nouvelle seule reste un peu faible à 389, bien qu'elle ait un coupon à détacher en septembre. Les titres des compagnies algériennes sont encore à des prix sensiblement moins élevés, mais ils gagnent mois par mois du terrain, et se négocient entre 355 et 365. L'obligation Franco-Algérienne, qui n'est pas garantie par l'état, vaut environ 150 francs. Il y a peu de jours, elle avait fléchi à 135. La compagnie est dans une situation très précaire, et les porteurs ne sont pas sans inquiétude sur la continuation du service régulier de l'intérêt sur les obligations. On vient cependant d'annoncer que la compagnie avait réussi à constituer une société spéciale pour l'exploitation de son domaine de l'Habra.

Les actions de nos grandes compagnies continuent à présenter des augmentations notables de recettes, et déjà l'effet commence à se produire sur les cours. Le Lyon a gagné 10 francs à 1,238 fr. 75, l'Orléans 5 francs à 1,310. Le Nord, au contraire, a reculé de 5 francs à 1,507. L'Est, le Midi et l'Ouest sont, à 2 fr. 50 près, aux mêmes cours qu'à la fin de juillet. L'action de Lyon depuis une année n'a cessé de se relever progressivement des bas cours où l'avait fait reculer la crainte d'une sérieuse et durable diminution du dividende, crainte aujourd'hui dissipée.

Les récoltes s'annoncent très abondantes en Autriche et en Hongrie ; les compagnies de chemins de fer et, en première ligne, celles des chemins Autrichiens et des Lombards, sont appelées à bénéficier de transports considérables de blé cet automne. Cependant les cours des actions se sont maintenus très calmes à 470 et à 170.

Les chemins espagnols restent lourds : le Nord de l'Espagne à 336, le Saragosse à 280. Les Méridionaux se tiennent sans changemens à 755. Les recettes brutes pour les sept premiers mois de l'année s'élèvent à 54,202,000 francs, en augmentation de 4,788,000 francs sur la période correspondante de l'année précédente.

Toujours même atonie sur le marché des titres des établissemens de crédit. Bien que les bénéfices de la Banque de France soient un peu supérieurs à ceux de l'année dernière à pareille date, les cours ont fléchi de 30 francs à 4,080. La Banque de Paris a oscillé de 725 à 735 et finit à ce dernier cours. L'immobilité est complète sur la Banque

d'escompte à 457, le Crédit lyonnais à 557, la Société générale à 453, le Comptoir d'escompte à 1,015, etc. Le Crédit foncier a regagné 10 fr. à 1,350. Les sociétés immobilières sont toujours faibles, en dépit de quelque amélioration survenue depuis l'année dernière dans leur situation. Les transactions sont nulles sur les actions des Banques étrangères, Länderbank, Foncier d'Autriche, Mobilier espagnol, Banque ottomane.

La dernière émission d'obligations du canal de Panama a été suivie d'une petite campagne de baisse sur les actions de la société. Les vendeurs à découvert arguaient de l'insuccès de la souscription. Il est avéré cependant que, malgré le caractère nettement défavorable des circonstances, plus de la moitié des titres offerts ont été pris par un très grand nombre de souscripteurs. Les porteurs ne se laissant pas intimider, les vendeurs ont dû racheter. L'action a été relevée de 350 à 362 et les obligations se sont raffermies proportionnellement.

Les recettes de la compagnie de Suez commencent à s'améliorer, et l'action se tient à 1,980 francs. Afin d'activer les travaux d'élargissement et d'approfondissement du canal, de nouvelles obligations vont être émises, mais réservées aux actionnaires dans la proportion d'une obligation pour trois actions.

Le Gaz est faible à 1,310 francs. Les Omnibus et les Voitures se tiennent avec fermeté au contraire à 1,160 et 676 francs. Parmi les valeurs du comptant ont été recherchées assez vivement les actions des Diamans du Cap à 1,090 francs et du Nickel à 565 francs.

Tels nous avons laissé, il y a quelques jours, les fonds étrangers, tels nous les retrouvons aujourd'hui : les Consolidés à 101 5/8, le Hongrois à 81 1/4, l'Italien à 96.75, l'Extérieure à 66, le Portugais à 56 1/4. Il y a un an, l'Extérieure et le Portugais étaient sensiblement au-dessous des cours actuels. Le public capitaliste ratifie lentement la hausse faite par la spéculation.

La mort de M. Depretis n'a pas causé le moindre ébranlement à la rente italienne. M. Crispi et ses collègues sont maintenus au pouvoir, et rien ne sera changé dans l'orientation de la politique du royaume.

La campagne de baisse engagée à Berlin contre les fonds russes a été enrayée, mais les anciens cours n'ont pu être reconquis. Le cours du rouble est toujours faible, malgré les mesures récemment prises par le gouvernement de Saint-Pétersbourg pour améliorer les taux du change. Plusieurs catégories de rentes russes ont donné lieu sur notre marché à des négociations à terme pendant cette quinzaine. Cette activité, toutefois, commence à se ralentir.

Le directeur-gérant : C. BULOZ.

TABLE DES MATIÈRES

DU

QUATRE-VINGT-DEUXIÈME VOLUME

TROISIÈME PÉRIODE. — LVIIe ANNÉE.

JUILLET. — AOUT 1887.

Livraison du 1er Juillet.

UN CHANCELIER D'ANCIEN RÉGIME. — III. — M. DE METTERNICH ET LA SAINTE-ALLIANCE. — LA POLITIQUE DU CHANCELIER A CARLSBAD, A LAYBACH ET A VÉRONE. — LA GUERRE D'ORIENT EN 1828, par M. CHARLES DE MAZADE, de l'Académie française 5

CURIOSITÉS LITTÉRAIRES ET HISTORIQUES. — JOHN AUBREY, par M. ÉMILE MONTÉGUT 45

L'UNISSON, deuxième partie, par M. GEORGE DURUY. 81

L'ÉTAT POLITIQUE DE L'ALLEMAGNE, A PROPOS D'UN LIVRE RÉCENT, par M. ERNEST LAVISSE. 131

LES EAUX SOUTERRAINES. — II. — LEUR ROLE MINÉRALISATEUR AUX ÉPOQUES GÉOLOGIQUES, par M. DAUBRÉE, de l'Académie des Sciences 166

L'HISTOIRE DES MOTS, par M. MICHEL BRÉAL, de l'Institut de France. 187

LA CORRESPONDANCE DE HEGEL, par M. G. VALBERT. 213

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE. 226

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE. 237

Livraison du 15 Juillet.

L'UNISSON, dernière partie, par M. GEORGES DURUY. 241

LES ASSOCIATIONS PROTESTANTES A PARIS. — II. — LES DIACONESSES, LA CITÉ DU SOLEIL, par M. MAXIME DU CAMP, de l'Académie française. 291

LA SITUATION MONÉTAIRE EN 1886. — I. — LA FRANCE ET L'UNION LATINE, par M. ANDRÉ COCHUT. 324

UNE NOUVELLE BIOGRAPHIE DE RAPHAEL, par M. ÉMILE MICHEL. 360

La Sensation et la Pensée selon le sensualisme et le platonisme contemporains, par M. Alfred FOUILLÉE. 398
L'Empereur Frédéric II, d'après une récente publication, par M. Alfred RAMBAUD. 426
Revue musicale. — Les Concerts, par M. Camille BELLAIGUE. 454
Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire. 465
Le Mouvement financier de la quinzaine. 477

Livraison du 1er Août.

Études diplomatiques. — La Seconde lutte de Frédéric II et de Marie-Thérèse. — VI. — Suites de la bataille de Fontenoy. — L'Armée française quitte l'Allemagne, par M. le duc de BROGLIE, de l'Académie française. 481
Études d'histoire religieuse. — III. — L'Édit de Milan et les Premiers essais de tolérance, par M. Gaston BOISSIER, de l'Académie française. . 520
Yaga, esquisse de mœurs ruthènes, première partie, par Mme Marguerite PORADOWSKA. 548
Les Origines de la philosophie d'Auguste Comte. — Comte et Saint-Simon, par M. Paul JANET, de l'Institut de France 593
L'Océanie moderne. — II. — Iles Banks, Api, Tanna, Ambrym, par M. C. de VARIGNY. 631
La Situation monétaire en 1886. — II. — Au dehors de l'union latine, par M. André COCHUT. 647
Lettres intimes de l'impératrice Marie-Louise, par M. G. VALBERT. 682
Revue littéraire. — Montesquieu, a propos de livres récens, par M. F. BRUNETIÈRE. 694
Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire. 707
Le Mouvement financier de la quinzaine. 718

Livraison du 15 Août.

La Bienfaisance israélite a Paris. — I. — La Communauté, l'Hopital et les Hospices, par M. Maxime DU CAMP, de l'Académie française. 721
Yaga, esquisse de mœurs ruthènes, dernière partie, par Mme Marguerite PORADOWSKA. 754
Les Fonctionnaires et le Budget, par M. CUCHEVAL-CLARIGNY, de l'Institut de France 891
La Religion en Russie. — II. — Le Culte extérieur, les Rites, les Fêtes, les Images, l'Art religieux, par M. Anatole LEROY-BEAULIEU, de l'Institut de France. 840
L'Armée royale en 1789. — III. — L'Administration, la Discipline, le Code, la Tactique, par M. Albert DURUY. 872
L'Océanie moderne. — III. — Iles Pomotou, Iles Marquises, Nouvelle-Calédonie, Australie et Nouvelle-Zélande, par M. C. de VARIGNY. 906
Revue dramatique. — La Condition des comédiens, d'après un livre récent. — I. — Depuis les origines jusqu'au XVIIIe siècle, par M. Louis GANDERAX. 934
Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire. 945
Le Mouvement financier de la quinzaine. 956

Paris. — Maison Quantin, 7, rue Saint-Benoît.

308

426
454
465
477

481

529

548

593

631

647
682

694
707
718

721

754

801

840

872

906

934
945
956